
ANNEXES DE LA PARTIE 2 : TABLE DES MATIERES

Comptes-rendus des réunions d'information-consultation

Comptes-rendus des réunions de CLDR

Comptes-rendus des réunions des rencontres thématiques (GT)

Délibérations du conseil communal concernant :

- La composition de la CLDR
- Le règlement d'ordre intérieur de la CLDR
- La recomposition de la CLDR suite aux élections communales

Comptes-rendus des réunions d'information-consultation



Réunions d'information-consultation

Résultats des consultations en sous-groupes

Devantave – 26/10/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme (potentiel) • Agriculture sous exploitée • Fleurissement, entretien des places, ... • Nature participant à la qualité de vie • Calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel touristique sous exploité, exploiter + les produits du terroir (marché des produits locaux) • Transports en commun • Télécommunication • Economie – Hall relai – Atelier rural – zoning Idelux (manquement) • Sécurité routière dans tous les villages, dont Devantave • Perte vie sociale parce que de + en + de secondes résidences • Problème de parking et de poubelles pour les gîtes. Le manque d'emplacements de parking pour les gîtes conduit les occupants à se garer sur la voie publique, chez les voisins, ce qui perturbe la vie des villages. Idem pour les salles, surtout ici à Devantave, le parking est trop petit (en comparaison à ce qui est prévu à la salle Shérès par exemple).
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement pique-nique à l'endroit de l'ancienne chapelle de Devantave • Hall relai – Atelier rural • Ralentisseur ou autre dispositif • Chauffage salle Devantave !! → faire attention pour les autres salles 	

Devantave – 26/10/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de vie, Campagne : calme – forêt – Ourthe – Agriculture – Paysage. Ce cadre de vie est apaisant et à protéger pour les habitants et pour le tourisme. • Gentillesse : de la population (moins de stress) – CPAS – Administration Communale. Cette gentillesse générale de la population serait-elle due au stress moindre par rapport aux zones plus urbaines ? • Propreté des routes : grâce à un agent communal • Fleurissement des villages • Ainés bien servis par CPAS 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de fréquence des bus (ex : 1 matin et 1 soir) • « Absence » de parc d'activité artisanale (économique). Qui pourrait être un levier pour contrer l'effet « villages dortoirs » et favoriser l'ancre dans la commune des générations futures. • Manque d'emplacement de stationnement pour certaines salles communales • Coexistence de « chasseurs » / population (ex : positionnés sur la voie publique aux postes) • Vitesse excessive des véhicules dans les villages et aussi de cyclistes !! • Risque de « pénurie » de médecins dans les 5 - 10 ans. Seulement 3 sont présents sur la commune et sont déjà relativement âgés. • Manque d'équipement d'épuration
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des produits locaux : promotion du système « Li Terroir » • Réfléchir avec les médecins pour le futur • Energie : Biométhanisation de proximité (comme à Viroinval) 	

Gênes – 08/11/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> L'atout majeur de Rendeux est le fait que c'est une commune verte (cadre de vie, espaces non urbanisés, <i>forêts</i>, ...) Contact facile avec l'administration <i>et entre citoyens</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une plus grande biodiversité (création de pelouses mellifère, d'aide à l'apiculture) Créer des habitats naturels pour la petite faune Manque d'infrastructures opérationnelles (salles, bancs, promenades aménagées et entretenues, ...) Encadrement des gîtes (% des vacanciers par rapport aux habitants) Mobilité Installation des jeunes ménages
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> Nouvelles salles à Gênes et Hodister 	

Gênes – 08/11/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> Décoration florale des villages (sauf exception) Cadre de vie Amélioration de la sécurité dans la traversée de Rendeux (passages piétons, trottoirs,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Déficit de trottoirs dans certains villages (point de vue sécurité) Abris bus ne protégeant pas les utilisateurs Dégâts agricoles dus à la prolifération des sangliers Manque d'infrastructures sportives Salles de village de capacité insuffisante (ex. Hodister), à Gênes la cuisine est trop exiguë Mettre en valeur le petit patrimoine (ex. éclairage de la sculpture de J-M Collet) Stationnements inadéquats/inexistants en certains endroits fréquentés (ex. Entrée du chemin vers St-Thibaut, parkings pour desservir les salles communales). Manque d'un guichet automatique « Bancontact » Améliorer l'entretien de certaines voiries agricoles
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> Aide pour entretenir les clôtures (via les chasseurs ? et/ou la Commune et/ou ... ?) Envisager des infrastructures sportives (un hall unique/polyvalent) Extension de salles de village (Hodister, cuisine de Gênes) 	

Gênes – 08/11/2017 – Groupe 3

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Ambiance de village conviviale – <i>solidarité entre citoyens</i> • Vie associative riche • Nombre de manifestations, <i>d'évènements</i> élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation traversée de Gênes + 4 bras de Gênes • Peu d'énergie renouvelables dans la commune • A Gênes, pas possibilité de circuits, de promenades pour les 'touristes' (pour faire un tour complet) • Mobilier non adapté dans la salle de Gênes • Evacuation des égouts de Gênes dans le ruisseau du fond de Gênes • Hodister : construction d'une nouvelle salle • Faire un relevé des chemins existants ou bouchés • Faire un relevé des cimetières (places dispos et à rénover) • Avenir des médecins sur la commune • Pas de trottoirs à Hodister • Bus ou car appartenant à la commune • Mise en valeur du patrimoine par des panneaux explicatifs • Décorations de Noël
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement (ralentisseur ou autre) traversée de Gênes + rond-point aux 4 bras de Gênes • Réseau de chaleur sur la Commune, pour un village, ... • Remblayer le chemin des poteaux au-delà du camp des allemands vers Halleux + route qui va au CET • Remblayer chemin route des poteaux vers chaussée Marie-Thérèse • Installation d'un bac près de la boîte aux lettres à gênes • Maison médicale 	

Beffe – 15/11/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Convivialité (en général) sur la commune • Paysage • Nombreuses manifestations culturelles (sociales...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème(s) de mobilité (transports) • Manque d'un lieu (d'une salle) de rassemblement (ex : Magoster) • Manque d'entretien des sentiers pédestres. Mieux baliser, entretenir ... (végétation) • Voir la nécessité des entretiens de zones dites de biodiversité (fauchage tardif, zone refuge...) • Incivilités par rapport à la nature • Délimitation du nouveau territoire communal % village
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
/	

Beffe – 15/11/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • J'y suis né • Le bâti n'est pas cher • J'aime vivre à la campagne • Nous vivons dans un très beau cadre • Il y a énormément d'associations mais pas d'interaction suffisantes entre elles • Il y a des atouts pour les jeunes : Patro –sport (foot) – je cours pour ma forme – vtt avec Laurent • Les zones fleuries • Les Wallonnettes (actif, courageux), merci au travail d'Olivier ! • Les voies lentes et les chemins de promenade • C'est une commune sereine 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'interaction suffisante entre les associations, certaines ne sont pas connues des nombreux arrivants • On n'a plus notre eau alors qu'il y a des captages • On subit les niveaux trop bas de Nisramont (ou de l'eau brune) • Trop de jeunes en plein trip (à Rendeux-haut, parce qu'ils consomment de la drogue) * • La disparition des paysages • Pas de soutien de la commune pour les jeunes qui voudraient développer des activités agricoles rurales (il faut être indépendant temps plein) • Le carrefour de Beffe est une aberration • Tous les villages ne sont pas fleuris et les fleurs non pérennes • Excès de vitesse dans le village de Magoster • Les sacs poubelles des chalets ne sont pas triés
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • *Mettre des éducateurs de rues • Développer les circuits courts • Devenir une commune en transition • Un écopasseur à la commune • Avoir un endroit où les petits producteurs pourraient vendre (fromage, légumes, viande, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Reconsidérer le carrefour de Beffe en le sécurisant et en augmentant les parkings • Recréer des comités de ramassage local des déchets • Autonomie énergétique de la commune • Remettre en place le droit d'affouage pour les personnes • Maison de village à Magoster (plutôt lieu de rencontre que salle de fête) 	

Chéoux – 16/11/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Embellissement des villages (fleurs, ...) • Vie associative riche et active de village (Chéoux !, Marcourt, Beffe) • Mise en valeur de la vallée de l'Ourthe et des marches (parcours balisés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de places de parking en cas de manifestations, dans certains endroits de la commune • Remettre des horloges sur les clochers d'Eglise + sonnerie (! Question du nombre de chrétiens) • Essayer de développer des choses pour les enfants, acteurs de demain : plaine de jeux, zones de sport, ... • Peu d'associations culturelles, sportives -> idée de la maison des associations • Manque de locaux pour un développement économique • Salle du village de Chéoux : problème de la cuisine et de l'étage • Mettre en valeur les différents parcours pédestres à disposition • Soucis de mobilité (→ « blablacar » ?)
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une zone de développement économique à l'ancienne laiterie • Créer un parc de vélos électriques/vtt 	

Chéoux – 16/11/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Commune verte connue par les touristes • Forêts • Village (Chéoux !) et commune dynamique • Rivière = gros atout • Arboretum • Pas de gros centre qui pourrait « asphyxier » les petits villages • Commune bien fleurie (sauf certains villages) • Situation géographique intéressante • Tourisme • Aide communale pour associations • Environnement de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de voies lentes (piétons, vélos) • Vitesse trop grande rue de Hotton/rue de La Roche (70→50) • Promenades mal entretenuées • Zone d'activité économique (ça manque cruellement) • Affichage des cartes de promenade avec QR Code • Pas d'info par rapport aux zones de baignade • Offre médicale dans quelques années • Mobilité pour personnes âgées notamment • Favoriser les petits producteurs locaux (légumes, lait, fromage, ...) • Potagers communautaires sur terrains publics • Favoriser la vie sociale même parfois dans un village • Plaine de jeux à Chéoux • Salle à Chéoux qui n'est plus adaptée aux activités (trop petite, pas fonctionnelle) • Eglises fermées • De – en – d'activités avec le centre culturel de Marche
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
/	

Chéoux – 16/11/2017 – Groupe 3

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de Marcouray • Salle Schérès • Suppression de la laiterie → fin du passage des camions et du visuel moche de la laiterie • Bois communaux à préserver le + possible • Service d'épandage en hiver • Le calme à préserver : que la commune reste « rurale » • Ravel ! • Village fleuri ! • Arboretum 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de développement des énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition éolienne par exemple. Loin des habitations. ○ Proposition : que les nouvelles maisons soient construites avec énergie renouvelable • Espaces cultivables dans la commune devraient être attribués à des vergers ou potagers gérés par la commune et bios. • Passage des véhicules automobiles et des tracteurs beaucoup trop rapides dans les villages : danger pour les enfants, piétons, cyclistes. Vitesse ! + bruit • Route principale de Rendeux haut vers Rendeux bas dangereuse malgré les aménagements • Ravel doit être prolongé entre Jupille et la Roche et entre Jupille et Hotton → développement du passage pour les vélos → pistes cyclables • Emploi encore et toujours de Roundup ! • Passage des ULMs : Bruit ! • Souci de communication pour venir en aide aux personnes âgées ou en handicap.
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Stop aux polluants ! 	

Chéoux – 16/11/2017 – Groupe 4

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux liens sociaux existants = stimuler mise en route du PCDR • La forêt est un atout de notre commune <ul style="list-style-type: none"> ○ Tourisme ○ Qualité de vie pour les habitants – environnement ○ Socio-économique • Villages fleuris <ul style="list-style-type: none"> ○ Impose ?? l'accueil ○ Plaisir d'y vivre • Présence d'un arboretum • Soucis de l'environnement (ramassage plastiques agricoles de ferme en ferme, ...) • Rivière 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de marquage au sol (Tarmac rouge par exemple pour délimiter espace vélo (sur grands axes) et finalisation de la liaison « voie lente » entre Hotton et La Roche (combler les maillons manquants) + accroître la sécurité (régulation vitesse dans le village) • Mobilité partagée à instaurer • Manque de zone de stockage de bois débardés pour préserver les chemins forestiers et agricoles (économie pour la commune et facilite le travail des forestiers) • Manque de civisme par rapport aux déchets le long de routes • Manque d'activités culturelles • Arboretum Lenoir peu mis en valeur • Manque d'un Syndicat d'initiative sur Rendeux ou association avec Marcourt • Eglises fermées : une église = attraction, curiosité dans chaque village • Manque de plaines de jeux dans les villages et espaces sécurisés pour vélo • Manque de bancs au bout des routes sans issues • Manque de promenades le long de l'Ourthe (vraiment aux abords)
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Marquage au sol espace vélo sur grands axes • Mise en commun de moyen de locomotion et mise en place pour personnes âgées (accompagnement pour les courses, ...) • Mise en application des règlements communaux liés à l'exploitation forestière • Stimuler la propreté (ne pas jeter mais aussi ramasser). Pose de poubelles au bout de chemin de promenades. • Profiter de la nouvelle salle Shérès pour petits concerts, cabarets, pièces de théâtres, conférences, ... Diversifier les activités déjà existantes → création d'un centre culturel ou association avec un autre. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Panneau signalétique pour Arboretum • Stimuler le bénévolat pour différents services (création d'une plateforme, ...) • Permettre aux promeneurs de visiter les églises de nos villages. Exemple : portes vitrées dans le porche, permanences assurées, ... • Restauration de la fontaine (rue de la Fontaine) 	

Rendeux – 22/11/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Apport des personnes « extérieures » (non natives) de la commune • Nature/paysage/patrimoine (petit et plus grand) • Grande richesse des personnes (il y a plein de chouettes personnes) • Services à la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des nouveaux habitants. ! personnes du cru « récalcitrantes » → accueil à prévoir (implication de la population et pas nécessairement du « politique »). • Esprit de clocher encore présent. Pas de connaissances suffisantes de tout ce qui se fait dans la commune (collaboration manquante). Exemple : SI • Pas de stratégie précise pour tirer (davantage) profit des associations, structures ou services locaux par les autorités communales. • Mobilité. Les personnes sans véhicule qui vivent dans les villages sont presque condamnées à aller s'installer dans des localités plus urbaines (Hotton/marche).
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion ++ des ressources « nature » - découverte de la commune, du patrimoine 	

Rendeux – 22/11/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Village fleuri, les vélos • Bien la petite école • Vivre à la campagne • Marchés à Marcourt • Patro (mouvement de jeunesse) • L'Ourthe 	<ul style="list-style-type: none"> • Servitude ont été fermées (réquisitionnées) • Le village, en voiture on conduit n'importe comment. (Nous y avons un parcours de « Francorchamps »). On voudrait des casse-vitesse et des pots de fleur + des plaques de diminution de vitesse. (Rue de la Golette, Ronzon, etc...). Les piquets le long des routes sont souvent renversés. • Rue en pavés qui font du bruit • Pas de syndicat d'initiative du chef-lieu. • Rien pour les touristes • Plus d'activités sur l'Ourthe (poubelle le long de l'eau, bbq le long de Rendeux, etc...) • Pas de vie dans le village de Rendeux pour les jeunes de + de 20 ans • Pas de place pour se recueillir au cimetière. Il faudrait des lumières (aménagement) devant les églises. L'entretien des cimetières. • Pas de plaine de jeux pour les jeunes • Pas de cendriers devant les locaux principaux de la Commune • Il n'y a pas de taverne
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de pétanque (Rendeux-haut) • Plaine de jeux (partout) • Réduction de vitesse • Plaque plus basse de vitesse • Poubelles le long de l'Ourthe • Arbre à livre • Frigo solidaire • Boîte de dons 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un comité de la salle Schérès • Faire un déjeuner sur l'herbe (auberge espagnole) • Rassembler les gens pour Noël (grand sapin et décoration par le village) • Garnir le village de Rendeux pour Noël (éclairage), montrer que l'on rentre dans Rendeux • Mettre des toilettes le long de l'Ourthe

Rendeux – 22/11/2017 – Groupe 3

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> Le monde associatif est important → Un potentiel énergétique (eau, bois, soleil, vent...) → Nombreux clubs sportifs → Richesse de nombreux producteurs locaux → Créer du lien intergénérationnel → Paysage riche et varié → 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de lieux adaptés (de lieux pluriels, multiculturel... hall sportif...) Aucune avancée visible dans les dossiers existants Pas d'infrastructures suffisantes (voir dans les communes voisines !) Pas d'endroits d'accueil (volonté de ne pas faire de concurrence aux initiatives comme Li Terroir ou la boutique de la ferme de la vallée) Pas de lieux commun (marché local régulier, cafétéria) La N833 qui traverse la commune la sépare en 2
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un hall multifonction qui rassemble les sports et les loisirs, producteurs* Développer des énergies renouvelables* Sensibiliser au recyclage des déchets* Balisage, fléchage « original » des parcours secondaires * <p>*→ Commune verte modèle</p>	

Rendeux – 22/11/2017 – Groupe 4

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> Potentiel de la nature et du patrimoine (beaux bâtiments) Ravel là où présent (positif pour touristes et mobilité douce) Tourisme (grande offre/centres d'intérêts) SEL Pas de bouchons, de feux rouges, d'horodateurs, d'aéroport, de pollution sonore, ciel étoilé, Ourthe aux berges naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Ravel inachevé Mobilité : alternative à la voiture Site web communal Réseau GSM/internet Accueil de NL/VL Propreté par endroit, manque de signalétique Absence de plan de prévention des déchets et propreté publique Laiterie ? Parking Comte d'Harscamp
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> Créer de l'emploi en valorisant le potentiel nature/tourisme Faire attention à conserver la qualité du patrimoine bâti / matériaux traditionnels / authenticité Développer les circuits courts et les produits locaux et créer du lien social (jardins partagés/frigo solidaires...) Améliorer le site web communal et créer des pages en néerlandais (développer la newsletter) Lancer un PCDN 	<ul style="list-style-type: none"> Lancer un plan de prévention déchets / propreté Projet culturel : boîte à livre Give box pour éviter de jeter ou recyparc Table ronde avec les gestionnaires de camping/gîte Table de discussion en NL/ VL

Remarque groupe 4 : thèmes pas du tout abordés → santé, exclusion sociale, chômage, solitude/célibataire/veuve

Marcourt – 23/11/2017 – Groupe 1

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité OK, peu de délinquance. • Nature, paysage, randonnées, point de vue • Contacts humains par rapport à la ville • Folklore : animations... (grand feu, champi, St-François, kermesse...) → démocratique • Ourthe : attractivité, pêche, promenade • Petits producteurs locaux qui apparaissent • Marché villageois (producteur...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification commerciale (Mango, Zara...), manque certains commerces (boucherie, banque...) • Pas assez de concertation entre villages (rive gauche, rive droite) pour le balisage, entretien des sentiers de promenade. Suivi après travaux forestier concernant l'état des chemins et sentiers. • Manque de valorisation de notre patrimoine touristique • Accueil des personnes âgées. Pas de place. Résidence service. • Attention à la désertification (population) (trop de gîtes !) • Difficulté pour trouver un emploi • Zone d'activité économique manquante (artisanal OK !) • Communications 'internet...') → mauvaise couverture • Sécurité routière pas terrible (accotements peu aménagés) • Projet collectif axé sur les énergies renouvelables (cogen, biomasse, éolien...). Réseau de chaleur
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'entrée du village (valorisation) : éclairage, pont, garde-corps, en gardant l'aspect champêtre (garder les pavés de rue) • Accès à internet de qualité (vitesse) et GSM • Aide à l'implantation de jeunes ménages 	

Marcourt – 23/11/2017 – Groupe 2

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Syndicat d'initiative : organisations multiples (exemples : sapins, marché, ballade champignon...) • Cadre de vie est exceptionnel (l'Ourthe, forêts, sentiers...) • St-Thibaut : beaucoup d'activités, lieu de rassemblement • Beaucoup d'initiatives individuelles/personnelles (Ourthe SEL, comité des anciens, festival de musique baroque, autres concerts, chorales, marché de Noël à Chéoux, activités sportives, foot...) • Contact population et administration (édiles communaux) • Maison d'accueil (gîtes...) • Parc à conteneurs très utile et excessivement bien tenu (communal ?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de parkings/ de places de parking pour personnes handicapées • Accès aux lieux publics (escaliers, rampes...) • Ramassage plastiques • Plus de bulles à verres • Accueil insuffisant pour les néo-arrivants (manque d'ouverture) • Rencontre intergénérationnelles absentes • Manque de transports en commun (dans les villages) • Manque de prise de responsabilités auprès de la population • Aménagement de certains sentiers de randonnées (exemple : le long de l'Ourthe, poussettes, plan des ballades) • Entretien de certaines églises, chapelle, + petit patrimoine religieux • Disparition des petites exploitations agricoles
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer d'avantage de personnes dans le SI + lui donner d'avantage de moyens (budget – informations plus précises) 	

Marcourt – 23/11/2017 – Groupe 3

Quels sont les atouts de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments positifs à valoriser ?	Quelles sont les faiblesses de Rendeux et de ses villages ? Quels sont les éléments négatifs à améliorer ?
<ul style="list-style-type: none"> • Promenades B/TB balisées + endroits – détente – paysages • Espace Moureau 1 et 2 • Voie lente Hotton – La Roche • Villages dynamiques et fleuris ... propreté • Parc à conteneur – bien entretenu • SI dynamique • Patrimoine – valorisé/protégé/entretenu • Point poste • Accessibilité – variété → commerces de base, Horeca (offre de qualité) • Services repas • Ecoles = Infrastructure + • Succès des marchés depuis 25 ans • Co-accueil • Projet maison « Strymes ») Ronzon → logement intergénérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains à bâtir pour les jeunes • Terres pour retraités / second résidents // → diminution de la population jeune, manque d'attractivité pour les jeunes, diminution agriculture, diminution PME • Possibilités d'emplois réduites • Services de l'Aubaine (repassage/lavage) pas assez accessibles pour les gens qui travaillent • Site web de la commune à moderniser.
Comment valoriser ces atouts ? Comment remédier à ces faiblesses ? Des projets à mettre en place? Des pistes de solution?	
<ul style="list-style-type: none"> • Passage piéton entre parking et SI ou zone 30 ??? • Mettre en valeur l'espace « chalet/caravane » de Marcouray • Projet énergétique → investissement collectif d'éolienne, chaudière collective • Commune labellisée – terroir ? • Sites cartoucherie et laiterie à reconvertis • Pont de Marcourt (date de 1949 !) – balustrades, trottoirs 	

Comptes-rendus des réunions de CLDR





Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

24/01/18 – Ecole Communale de Rendeux



Marloie, le 25 janvier 2018

Présents : Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Eric CORNET, Lucienne DETHIER, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, John ADAM, Théo ALIE, David COURTIN, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Benoit DACO, Cédric DAINE, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, Alain GEORGES, Laurent GEORGES, François GRANVILLE, Hélène HEINRICH, Laurence LABEYE, François LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Guy LEGRAND, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, François-Xavier NOEL, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Laura PERDAEN, Christiaan PERDAEN, Alberte PIRE, Louise POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Chantal SERVOTTE, Geneviève THERER, Dominique VAN HIJFTE, Roland WATHIEU, Michel WUIDAR ;

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;
Pierre et Thomas PONCELET, bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;
Jean-Christophe SIMON et Esther ZAEYTYDT, Agent de Développement à la FRW.

Excusés : Guillaume CORNET, Florie POIRRIER, Aphrodis UWAYEZU.

Absents : Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, Jacqueline PIERRET.

1. Accueil par le Président

Monsieur Benoît Tricot, président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et 1^{er} Echevin de la Commune de Rendeux, accueille les participants à cette séance d'installation. Il remercie chacun des membres de la Commission d'être venu en nombre et de se lancer dans cette deuxième Opération de Développement Rural (ODR). Il cède ensuite la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie, Esther Zaeytydt et Jean-Christophe Simon.

2. Mise en place de la CLDR

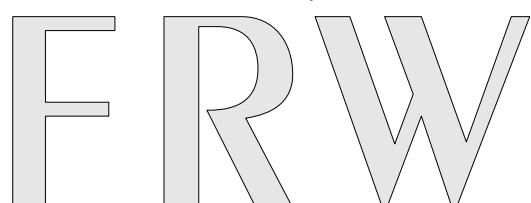
➤ Présentation des membres et des agents de développement de la FRW

Après un tour de présentation, la FRW attire l'attention de la CLDR sur les villages, tranches d'âge et thématiques les moins bien représentés au sein de la Commission et rappelle qu'il faudra y être particulièrement attentif lors des discussions et décisions tout au long de l'opération.

➤ Rappel des objectifs et de l'évolution de l'ODR / A21L

L'objectif d'une ODR est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants en vue de leur assurer une meilleure qualité d'existence. Autrement dit, c'est dynamiser la commune dans tous les secteurs, aussi bien la vie associative, la culture, l'économie et l'agriculture que l'environnement, les sports... Tout au long de cette opération, la commune s'engage à faire participer ses citoyens à une réflexion globale et cohérente sur la stratégie de développement de la commune, c'est-à-dire sur les projets/actions que les habitants souhaitent voir se concrétiser dans les 10 années à venir. Le développement rural est réglementé par un décret de la Région wallonne datant du 11 avril 2014 et par son arrêté du 12 juin 2014.

Une copie du décret et de l'arrêté est à disposition des membres sur place et sur www.rendeuxpcdr.info



Ligne du temps d'une Opération de Développement Rural :

- Information et consultation (IC) de la population : 6 réunions villageoises d'**IC** ont eu lieu à l'automne 2017 dans les différents villages de la commune. Ces réunions ont permis d'une part d'informer les habitants sur l'ODR et sur les moyens de s'y investir et d'autre part, de recueillir leurs avis et propositions sur l'avenir qu'ils souhaitent pour leur village et leur commune.
- **Soirée de synthèse des réunions d'IC, le 14/12/17.** Cette rencontre a permis de relater à la population les idées de projets et actions exprimés dans les différents villages mais également de lui présenter les principaux éléments de l'analyse des données socio-économiques du bureau Orthogone.
- **Mise en place de la CLDR (le 24/01/18),** chargée de piloter l'ODR et de travailler à l'élaboration du PCDR. Véritable moteur de toute ODR, la CLDR est représentative de la population de la Commune et des forces politiques en présence au Conseil Communal. Le Conseil Communal en a approuvé la composition le 19 décembre 2017. A ce stade, son travail consiste à étudier les propositions émises par les habitants et à les mettre en perspective avec les résultats de l'analyse socio-économique du territoire réalisée par le bureau d'étude. Ce travail permet de dégager les principaux atouts et faiblesses du territoire et de jeter les bases d'une stratégie de développement.
- La Commission organise si nécessaire des **consultations complémentaires** et peut convier la population à participer à des **groupes de travail (GT) thématiques**. Cette étape permet d'affiner et d'approfondir, par thème (ex : emploi, environnement, logement, agriculture, social, tourisme...), les propositions émises lors des réunions villageoises ainsi que les éléments de la stratégie de développement liés à chaque thématique.
- **Elaboration du Programme Communal de Développement rural (PCDR).** La CLDR regroupe et synthétise les réflexions menées dans les GT thématiques, adapte la stratégie en fonction de ces résultats, fixe la liste des projets du PCDR et les priorise. La rédaction du PCDR peut alors être finalisée. Le PCDR doit ensuite être approuvé par la CLDR et par le Conseil Communal avant d'être présenté au Pôle d'Aménagement du Territoire. Le PCDR est ensuite soumis à l'approbation du Gouvernement wallon qui confère au PCDR une période de validité de maximum 10 ans.
- Dernière étape : la **réalisation des projets**, pour autant que le PCDR soit approuvé par les différentes instances ad hoc. In fine, si le PCDR est ratifié par le Gouvernement wallon, il ouvre la porte à des subsides et la Commune pourra dès lors réaliser des projets, durant maximum 10 ans. A ce stade, la CLDR est chargée du suivi de l'ODR, elle impulse les actions, remet son avis sur les projets...

Focus Agenda 21 Local (A21L)

La Commune de Rendeux a décidé de coupler son ODR avec un A21L qui correspond à l'engagement d'une collectivité locale sur la voie du développement durable (DD) de son territoire. Pour rappel, le DD a pour objectif d'assurer le développement économique tout en réduisant les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement et en améliorant l'équité sociale/culturelle.

Actions déjà réalisées

Pour faire connaître l'ODR et mobiliser un maximum de citoyens, divers moyens de communications ont été mis en place (articles dans le bulletin communal, flyers, affiches, toute-boîte, article sur le site internet communal, presse). Un site internet a été créé expressément pour l'ODR de Rendeux.

En parallèle aux consultations, une visite de terrain a été effectuée par les agents de la FRW, accompagnés de l'auteur de PCDR et du Collège, afin de mieux appréhender le territoire communal. Dans le même objectif, une vingtaine de personnes ressources a été interviewée. Les agents de la FRW ont également rencontré le personnel communal, le Conseil communal, la Commission Agricole et les associations et entendu leur point de vue sur la Commune.

L'auteur de PCDR a rédigé et présenté au Collège et agents de la FRW une ébauche de la première partie du futur PCDR, à savoir l'analyse socio-économique de Rendeux.

➤ Rôle et fonctionnement de la CLDR (Règlement d'ordre intérieur, charte et communication)

La CLDR est l'organe consultatif officiel, représentatif de la population. Elle pilote l'ODR et est le relais entre la population et le Conseil communal. La CLDR a trois grands rôles :

- Représenter la population de la commune, relayer ses attentes ;
- Informer la population, sur l'avancement de l'opération de développement rural ;
- Donner des avis aux décideurs, à leur demande ou à son initiative.

Les personnes qui constituent la Commission ont été sélectionnées par le Conseil communal sur base de candidatures volontaires récoltées lors de la phase d'IC. Les anciens membres ont aussi eu l'occasion de faire part de leur intérêt. Pour être représentative au mieux de l'ensemble de la population, la CLDR est composée de mandataires communaux (maximum $\frac{1}{4}$ des membres), d'habitants des différents villages, de personnes de différentes classes d'âges, catégories socioprofessionnelles, implications associatives... Afin de s'assurer de cette représentativité, les membres ont été répartis dans différentes catégories. Toutefois, chaque membre est un relais de la population à plusieurs titres, selon son village, ses intérêts, son implication dans la vie communale...

A noter que les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions sans distinction et qu'ils ont tous le même droit de vote. Cette distinction est une exigence du décret mais dans les faits, il n'y aura aucune différence entre les deux.

Règlement d'ordre intérieur

L'objectif est de fonctionner avec un maximum de concertation et de convivialité, mais la Commission doit se doter d'un règlement d'ordre intérieur.

Chaque participant a reçu une proposition de règlement avec l'invitation à la réunion et est invité à formuler ses éventuelles remarques en séance.

➔ ***La proposition de règlement d'ordre intérieur est approuvée à l'unanimité, sans modifications, et sera prochainement soumise au Conseil communal.***

Les grands principes du ROI sont repris dans une charte d'engagement, que les membres seront invités à signer symboliquement à la prochaine réunion.

Modes de communication

- Au sein de la Commission :

Les invitations et les comptes rendus des réunions seront envoyés par courrier ou par mail, selon le choix de chaque membre (cf. fiche signalétique individuelle).

Afin de bien connaître et identifier les autres membres de la Commission, chaque membre a reçu en début de séance, un badge avec nom, prénom et village (que la FRW gère, amène en début de séance, reprend à la fin).

La FRW propose qu'en fin de chaque réunion de la Commission, on consacre une « Minute d'info locale » pour communiquer sur les festivités, animations, conférences... dans la commune.

Le site internet www.rendeuxpcdr.info sera alimenté tout au long de l'ODR afin d'informer la population de l'avancement du processus.

Une page de ce site est spécifiquement consacrée aux membres de la CLDR :

www.rendeuxpcdr.info/docucldr

Ils pourront y trouver tous les documents relatifs aux réunions.

- Vers la population :

Pour que les membres de la CLDR jouent leur rôle de relais et de représentation, il est important que tous les habitants les connaissent ou au moins identifient les représentants de leur village. Les participants donnent leur accord pour que la liste des membres de la CLDR avec leurs nom, prénom, village et adresse mail soit diffusée via les différents canaux de communication.

3. Mieux connaître la Commune de Rendeux : le diagnostic du territoire

➤ Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du PCDR est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



La CLDR entame le diagnostic croisé du territoire de Rendeux. Il s'agit de compiler et de comparer deux types de données :

- Les avis et souhaits des habitants, via les résultats de toutes les consultations ;
- Les données objectives (statistiques, cartographies, inventaires...) récoltées et traduites en atouts/faiblesses par l'auteur de PCDR.

La recherche des convergences et des divergences entre ces sources d'information, l'analyse des atouts et faiblesses de la commune..., permettront progressivement d'établir une ébauche de stratégie de développement de la commune (grands enjeux, objectifs... et projets) et préparer les groupes de travail (potentiellement ouverts au public, contrairement à la CLDR). Une fois la stratégie définitive adoptée, la CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre les défis et objectifs fixés.

➤ Présentation des principales données socio-économiques par le bureau d'études Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers du développement durable :

Social et culturel « Vivre à Rendeux »	Environnement « Habiter à Rendeux »	Economie « Travailler à Rendeux »
1 Population, Enfance – jeunesse – enseignement, Ainés - PMR	1 Logement/ AT / Cadre de vie/ Patrimoine	1 Commerces/ Entreprises/ Emploi/ Formations
2 Culture, vie associative, sports et détente	2 Sécurité routière et mobilité	2 Tourisme
3 Social, santé et services publics	3 Environnement/ Nature / Forêt/ Énergie	3 Agriculture + Gestion Communale

Pierre Poncelet, du bureau d'études Orthogone présente ce jour la thématique « Social & culturel » ou « Vivre à Rendeux », structurée en 3 points. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des données clés issues de l'analyse socio-économique et les principaux atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune. Jean-Christophe Simon, de la FRW amende ces tableaux avec les données issues des consultations villageoises.

Les participants sont invités poser leurs questions de compréhension sur le contenu des tableaux (repris en annexe) en plénière s'ils le souhaitent.

➤ Travail en sous-groupes

Les participants sont répartis en 3 sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux. Les animateurs des sous-groupes changent de table après un certain temps, de façon à ce que chaque sous-groupe puisse se positionner sur l'ensemble des thèmes. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les AFOME, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

4. Projet du PCDR précédent

Benoît Tricot fait le point sur les deux dernières conventions en cours issues du PCDR précédent :

- Abords de la salle Schérès – les travaux d'aménagement des abords de la salle Schérès débuteront au printemps, dès que les conditions météorologiques le permettront. Ils comprennent des places de parking, des plantations, ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants qui doit encore être étudié.
- Salle de Beffe – un subside du Développement Rural avait été obtenu pour le projet d'extension de la salle de village de Beffe. Cependant, les offres reçues suite à la procédure de marché public dépassent largement l'estimation initiale. Le Collège estime qu'il est peu raisonnable de dépenser autant d'argent pour une extension sur un bâtiment en mauvais état. Il propose, à la place du projet initial, de construire une nouvelle salle de village, sur le terrain à proximité de l'église servant d'emplacement au chapiteau lors de festivités. Une réunion avec les habitants du village sera bien entendu organisée en temps voulu pour débattre de la localisation et de l'infrastructure les plus adaptées pour répondre aux besoins des citoyens.

➔ ***La CLDR marque son accord sur le principe de modification du projet d'extension de la salle de Beffe, au profit d'une nouvelle construction, sur un autre site.***

5. Divers

1. Le calendrier des prochaines réunions :

Mercredi 21/02 à 19h30 – RSI de Marcourt

Mercredi 21/03 à 19h30 – école communale

Mercredi 25/04 à 19h30 – ancienne école de Chéoux

Mercredi 23/05 à 19h30 – école communale

2. Pour la prochaine réunion :

Les documents de travail de la prochaine réunion seront disponibles à l'avance ([via www.rendeuxpcdr.info/docucldr](http://www.rendeuxpcdr.info/docucldr)) et envoyés par mail / courrier avec l'invitation.

3. « Minute d'info locale »

Les membres de la CLDR sont invités à partager le calendrier des activités à venir dans la commune.

Pour clôturer la soirée, les membres de la CLDR sont invités à prendre la pose pour une photo de famille et partager le verre de l'amitié offert par la Commune.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Esther Zaeytydt et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**

21/02/18 – RSI de Marcourt - Beffe

Ardenne-Famenne



Marloie, le 22 février 2018

Présents : Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Eric CORNET, Lucienne DETHIER, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, John ADAM, Théo ALIE, Guillaume CORNET, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Benoit DACO, Cédric DAINE, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, Alain GEORGES, François GRANVILLE, Françoise LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Jacqueline PIERRET, Florie POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Aphrodis UWAYEZU, Dominique VAN HIJFTE, Roland WATHIEU;

Bernadette LECLERE et Thibaut LOUIS, invités ;

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;

Pierre PONCELET, bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;

Jean-Christophe SIMON et Esther ZAEYTYDT, Agents de Développement et Claire GAUTHIER, Stagiaire à la FRW.

Excusés : Laurent GEORGES, Hélène HEINRICHS, Laurence LABEYE, Guy LEGRAND, François-Xavier NOEL, Laura PERDAEN, Christiaan PERDAEN, Chantal SERVOTTE, Michel WUIDAR

Absents : Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, David COURTIN, Alberte PIRE, Louise POIRRIER.

Esther Zaeytydt accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de la réunion, dont l'objectif est de travailler sur le deuxième pilier thématique du diagnostic de territoire, à savoir « Habiter à Rendeux ».

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 24/01/2018

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 24/01/2018 est approuvé par les membres de la CLDR moyennant ces remarques :

- Au point 4, concernant le futur projet de la maison de village de Beffe, il faut ajouter au paragraphe qu'une réunion avec les habitants du village sera organisée pour débattre de la localisation et de l'infrastructure les plus adaptées pour répondre aux besoins des citoyens.
- Charles-Antoine DACO, signalé comme « excusé » était bien présent à la réunion.

2. Mieux connaître la Commune de Rendeux : le diagnostic du territoire

➤ Rappel des principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du PCDR est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



La CLDR entame le diagnostic croisé du territoire de Rendeux. Il s'agit de compiler et de comparer deux types de données :

- Les avis et souhaits des habitants, via les résultats de toutes les consultations ;
- Les données objectives (statistiques, cartographies, inventaires...) récoltées et traduites en atouts/faiblesses par l'auteur de PCDR.

La recherche des convergences et des divergences entre ces sources d'information, l'analyse des atouts et faiblesses de la commune..., permettront progressivement d'établir une ébauche de stratégie de développement de la commune (grands enjeux, objectifs... et projets) et préparer les groupes de travail (potentiellement ouverts au public, contrairement à la CLDR). Une fois la stratégie définitive adoptée, la CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre les défis et objectifs fixés.

➤ Présentation des principales données socio-économiques par le bureau d'études Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers du développement durable :

Social et culturel « Vivre à Rendeux »	Environnement « Habiter à Rendeux »	Economie « Travailler à Rendeux »
1 Population, Enfance – jeunesse – enseignement, Ainés - PMR	1 Logement/ AT / Cadre de vie/ Patrimoine	1 Commerces/ Entreprises/ Emploi/ Formations
2 Culture, vie associative, sports et détente	2 Sécurité routière et mobilité	2 Tourisme
3 Social, santé et services publics	3 Environnement/ Nature / Forêt/ Énergie	3 Agriculture + Gestion Communale

Pierre Poncelet, du bureau d'études Orthogone présente ce jour la thématique « Environnement » ou « Habiter à Rendeux », structurée en 3 points. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des données clés issues de l'analyse socio-économique et les principaux atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune. Jean-Christophe Simon et Esther Zaeytydt de la FRW amendent ces tableaux avec les données issues des consultations villageoises.

Les participants sont invités à poser leurs questions de compréhension sur le contenu des tableaux (repris en annexe) en plénière s'ils le souhaitent.

Les participants sont répartis en 3 sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les AFOME, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes, les éléments à préciser...

Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques et invite l'ensemble des membres de la CLDR à réagir.

Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

Toutes les réflexions de la CLDR sont reprises dans les tableaux annexes.

3. Divers

1. Appel à Projet Générations Solidaires jusqu'au 15 mars 2018. Plus d'infos sur :
<http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/>
2. Nettoyage des berges de l'Ourthe organisé par la commune le 24 mars 2018 ! Volontaires bienvenus !
3. Subside exceptionnel pour la rénovation du Petit Patrimoine Populaire Wallon Insolite (15.000 euros à la place des 7.500 habituels)
4. Claire Gauthier, étudiante en deuxième master en sociologie à l'Université de Liège et actuellement en stage à la FRW, réalise son mémoire de fin d'étude sur deux thèmes qui lui tiennent à cœur : la participation citoyenne et le développement rural. Dans ce cadre, elle sollicite les membres de la CLDR pour une enquête.

Voici le lien vers son questionnaire en ligne : <https://goo.gl/forms/TATW3dAZ1BGwNXQ33>

5. Le calendrier des prochaines réunions :

Mercredi 21/03 à 19h30
Mercredi 25/04 à 19h30
Mercredi 23/05 à 19h30
Samedi 02/06 : 9h30 – 16h

6. Pour la prochaine réunion :

Les documents de travail de la prochaine réunion seront disponibles à l'avance (via www.rendeuxpcdr.info/docucldr) et envoyés par mail / courrier avec l'invitation.

7. « Minute d'info locale »

Les membres de la CLDR sont invités à partager le calendrier des activités à venir dans la commune.

Pour clôturer la soirée, les membres de la CLDR sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Commune.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Esther Zaeytydt et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural 21/03/18 – Ecole Communale de Rendeux

Ardenne-Famenne



Marloie, le 22 mars 2018

Présents : Jean-Marie CHEVALIER, Lucienne DETHIER, Cédric LERUSSE, Benoît TRICOT, John ADAM, Théo ALIE, Guillaume CORNET, David COURTIN, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Cédric DAINÉ, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, Laurent GEORGES, François GRANVILLE, Muriel CAMBIER, Laurence LABEYE, François LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Guy LEGRAND, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, François-Xavier NOËL, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Florie POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Dominique VAN HUIFTE, Roland WATHIEU;

Invités : Bernadette LECLERE et Thibaut LOUIS

*François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;
Pierre et Thomas PONCELET, Gwenaël DEVILLETT : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;
Florence LESUISSE et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.*

Excusés : Audrey CARLIER, Eric CORNET, Marie-Thérèse PONCIN, Benoit DACO, Alain GEORGES, Laura PERDAEN, Michel WUIDAR, Chantal SERVOTTE, Aphrodis UWAYEZU

Absents : Myriam HUBERT, Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, Louise POIRRIER

Florence Lesuisse accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de la réunion, dont l'objectif principal est de finaliser le travail sur le diagnostic de territoire entamé lors des deux réunions précédentes.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 21/02/2018

Le compte-rendu de la réunion du 21/02/2018 est approuvé par les membres de la CLDR.

3. Mieux connaître la Commune de Rendeux : le diagnostic du territoire

La CLDR travaille actuellement à l'élaboration du diagnostic croisé du territoire de Rendeux, en s'appuyant sur deux types de données :

- Les avis et souhaits des habitants, via les résultats de toutes les consultations ;

- Les données objectives (statistiques, cartographies, inventaires...) récoltées et traduites en atouts/faiblesses par l'auteur de PCDR.

Sur base de ce diagnostic, elle va pouvoir identifier les enjeux prioritaires pour le développement futur de la commune.

La séance se déroule en trois temps : une présentation en plénière, un temps de travail en sous-groupes, puis un retour des sous-groupes en plénière.

➤ Présentation des principales données socio-économiques par le bureau d'études Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers du développement durable :

Social et culturel « Vivre à Rendeux »	Environnement « Habiter à Rendeux »	Economie « Travailler à Rendeux »
1 Population, Enfance – jeunesse – enseignement, Ainés - PMR	1 Logement/ AT / Cadre de vie/ Patrimoine	1 Commerces/ Entreprises/ Emploi/ Formations
2 Culture, vie associative, sports et détente	2 Sécurité routière et mobilité	2 Tourisme
3 Social, santé et services publics	3 Environnement/ Nature / Forêt/ Énergie	3 Agriculture / Forêt 4 Gestion Communale

Le bureau d'études Orthogone présente ce jour la thématique « Economie », structurée en 4 points. Pour chacun des points, un tableau reprend une synthèse des données clés issues de l'analyse socio-économique et les principaux atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune. Jean-Christophe Simon amende ces tableaux avec les données issues des consultations.

Les participants sont invités à poser leurs questions de compréhension sur le contenu des tableaux (repris en annexe) en plénière s'ils le souhaitent.

Questions/réactions de la CLDR :

- **Quelle est la différence entre inoccupés et actifs ?** → Les actifs sont les personnes qui sont sur le marché du travail. Parmi ceux-ci, certains ont un emploi et sont donc « occupés », les autres « inoccupés » sont en recherche d'emploi.
- **Pouvez-vous préciser le nombre de travailleurs habitant Rendeux ?** → Sur 453 salariés travaillant sur le territoire communal, seuls 84 habitent la commune (donc 369 ne sont pas de Rendeux). Et sur 667 habitants de Rendeux qui ont un emploi, 84 travaillent sur le territoire communal et 583, en dehors.

▪ **Ventes de branches de bois :**

Est repris en opportunité : « Nouveau marché pour les ventes de branches de bois ». Attention toutefois que laisser une partie de branchages sur place est nécessaire pour la restauration de l'humus et la lutte contre l'érosion des sols. La législation impose d'ailleurs que les branches inférieures à un certain diamètre soient maintenues sur le terrain.

En quoi ces branches peuvent-elle être valorisées ? En biomasse (plaquettes), comme c'est le cas, par exemple, pour le réseau de chaleur bois de Malempré (privé), ou de Hotton (public).

▪ **Initiatives de circuits courts :**

- Li terroir permet d'acheter en ligne des produits locaux avec livraison en point-relais ou à domicile. En complément, il organise un marché des producteurs les 1er et 3eme vendredis du mois à Melreux. Plus d'infos : www.literroir.be
- Le GAL, qui mène un projet sur les circuits courts pendant 4 ans, a réalisé une brochure (+ carte) reprenant les producteurs de la région. De plus, il propose pour l'instant l'exposition *Terre, Mère*

nourricière ! du photographe Martin Dellicour mettant en valeur les producteurs de la région. A voir à l'espace Culturel de Hotton du 16/03/2018 au 29/03/2018.

- Dans le cadre de leurs ODR, les communes de Durbuy et Hotton ont un projet de « halle rurale transcommunale en vue de la commercialisation des produits locaux ».

- **Comment explique-t-on la diminution de 14% de SAU en 4 ans ?**

Ndlr : La surface agricole utile (SAU) est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole (et donc différente de surface agricole totale).

➔ *Plusieurs pistes sont à étudier : augmentation des zones Natura 2000 qui restreignent les possibilités d'activités, parcelles laissées en friche à cause de l'augmentation de la taille des exploitations => manque de temps + gabarit du matériel => difficulté d'accès à certaines parcelles et parties non exploitées. Prairies utilisées pour l'activité équestre, culture de sapin de noël (qui se fait davantage en zone agricole qu'en zone forestière car les contraintes sont moins lourdes) ?*

- **Menaces sur l'agriculture :**

- Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de moitié (comme dans beaucoup de communes en Province du Luxembourg). En parallèle, ces exploitations sont plus grandes (reprise des terres). Pour l'instant, l'agriculture à Rendeux reste familiale mais l'augmentation de la taille des exploitations est un problème pour la reprise car il faut une grande capacité financière.
- Peu d'agriculteurs se lancent dans la transformation et la vente de produits locaux à la ferme car les exigences et l'investissement pour être aux normes sont tels que c'est difficilement rentable.
- Décalage entre la volonté affichée dans la PAC de proposer des produits locaux de qualité alors que du côté des agriculteurs on cherche plutôt à assurer une certaine rentabilité, ce qui n'est pas toujours 'compatible'.

▪ **Tourisme équestre :** il serait intéressant de tenir compte des cavaliers dans l'offre de voies lentes si l'on veut développer le tourisme équestre.

- **Hébergements touristiques :** Les 300 chalets de la Boverie ne sont pas repris comme secondes résidences car comme ils sont en Parc résidentiel, ils sont soumis à un autre type de taxe.
- Le CIRAC, comme centre de tourisme (115 places), doit également être repris dans les hébergements touristiques.
- **Qu'est-ce qu'une zone blanche ?** Ce sont des zones mal desservies au niveau connexion Internet, 4G et téléphonie mobile. A noter qu'une bonne couverture réseau est indispensable pour le développement économique mais qu'il ne faut pas négliger l'impact nocif des ondes sur la santé.
- **Quel est l'impact de la fermeture de la laiterie sur le budget communal ?** La taxe communale sur la laiterie était de l'ordre de 25.000 à 30.000€.

- **Pollution lumineuse :**

Les touristes apprécient qu'à Rendeux, il est « encore possible de voir les étoiles ». Il serait intéressant d'envisager les manières de réduire la pollution lumineuse dans nos villages (éclairage des églises la nuit, orientation des spots...), d'autant plus que cette pollution est néfaste pour la biodiversité : perturbation des insectes, chauves-souris, rapaces nocturnes.

➤ Travail en sous-groupes :

Les participants sont répartis en 3 sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les AFOME, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes, les éléments à préciser...

Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques et invite l'ensemble des membres de la CLDR à réagir.

➔ *Les modifications sont intégrées dans le tableau ci-joint.*

4. Prochaines étapes de l'ODR (21h50)

A l'issue de cette troisième réunion de CLDR, toutes les thématiques de la vie en milieu rural ont été abordées, du point de vue de l'auteur de PCDR et de la population. Les membres de la CLDR ont donc une vue d'ensemble des atouts et faiblesses du territoire qu'ils ont pu corriger ou compléter.

Sur base de ce travail, le bureau d'études Orthogone va rédiger la partie 3 du Programme Communal de Développement Rural, à savoir le diagnostic partagé. Ce texte sera soumis à la CLDR pour qu'elle puisse également le corriger.

Lors des trois premières réunions, une série d'enjeux ont également été soumis à l'appréciation des membres de la CLDR. Le bureau d'études fera une proposition d'enjeux rationnalisés sur laquelle travailler en séance.

Cette prochaine étape permettra à la CLDR de poser les bases de la stratégie du PCDR de Rendeux lors de la réunion du mois de mai.

5. Divers (22h)

1. Le calendrier des prochaines réunions :

- Mercredi 25/04 à 19h30
- Mercredi 23/05 à 19h30
- Samedi 02/06 – journée 'transcommunal' – inter-CLDR
- En bonus : Visite de terrain à Beauvechain le 14/4 ! Les inscriptions sont toujours ouvertes !

2. Pour la prochaine réunion :

Les documents de travail de la prochaine réunion seront disponibles à l'avance (via www.rendeuxpcdr.info/docucldr) et envoyés par mail / courrier avec l'invitation.

3. Appels à projet

1) « Culture, jeunesse et citoyenneté », en Province du Luxembourg par Patrick Adam

Favoriser l'apprentissage des valeurs de respect, tolérance, de civisme auprès des jeunes au-travers d'un travail de mémoire autour de la Grande Guerre ? Pour l'édition 2018 : événements de célébration de la paix à la fin de la guerre 14-18

- **Lancement** de l'appel à projets le 5 mars 2018 et Clôture des candidatures le 11 mai 2018
- **Centralisation des candidatures** > citoyennete.mobilite@province.luxembourg.be
- **Plus d'infos** : <http://www.province.luxembourg.be/fr/appel-a-projets-culture-jeunesse-et-citoyennete-jusqu-au-30-avril-2018>.

2) Appel à projets : 'Fonds Delhaize'

Fais vivre ton quartier, ton village ou ta ville !

Objectif : Soutenir des projets qui améliorent le vivre ensemble des habitants d'un quartier, d'un village ou d'une ville.

- **Pour qui?** : Associations & habitants
- **Plus d'infos** : https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2018/293341?hq_e=el&hq_m=5161846&hq_l=4&hq_v=b44ed37443

3) Appel à projets : Fonds Dominique De Graeve

Objectif : sécurisation des enfants de 0 à 12 ans dans la circulation aux abords de l'école (ou environs immédiats).

- **Comment ?** 1 projet concret (réalisé ou en cours) pendant l'année scolaire 2017-2018, par la sensibilisation, formation ; par des partenariats entre les divers acteurs concernés.
- **Qui ?** écoles maternel et primaire /associations de parents
- **Prix :** 5000 euros
- DOSSIER DE CANDIDATURE : 02-500 4 555 ou proj@kbs-frb.be
- **Clôture des candidatures :** 3/05/2018
- **Plus d'infos :** https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2018/293271?hq_e=el&hq_m=5161846&hq_l=5&hq_v=b44ed37443

4. « Minute d'info locale »

Les membres de la CLDR sont invités à partager le calendrier des activités à venir dans la commune.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

25/04/18 – Ecole Communale de Rendeux



Marloie, le 26 avril 2018

Présents : Jean-Marie CHEVALIER, Lucienne DETHIER, Cédric LERUSSE, Benoît TRICOT, Théo ALIE, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Myriam HUBERT, Eric CORNET, Marie-Thérèse PONCIN, Benoit DACO, Alain GEORGES, Eppe DIJKMAN, Roland DUPONT, François GRANVILLE, Muriel CAMBIER, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Chantal SERVOTTE, Aphrodis UWAYEZU, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEVBRE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Dominique VAN HIJFTE, Roland WATHIEU;

Invités : Bernadette LECLERE et Thibaut LOUIS

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;
Pierre et Thomas PONCELET: bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;
Florence LESUISSE et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Geneviève DEWONCK, Véronique DUPONT, Frédéric MORLAND, Florie POIRRIER, Guy LEGRAND, Yves GABARET, Laurent GEORGES ;

Absents : Audrey CARLIER, John ADAM, Guillaume CORNET, François-Xavier NOEL, David COURTIN, Cédric DAINE, Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, Louise POIRRIER, Michel WUIDAR ;

Démission : Laura PERDAEN

JC Simon accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 21/03/2018

Le compte-rendu de la réunion du 21/03/2018 est approuvé par les membres de la CLDR.

- A noter que le CIRAC est à ajouter à la liste des gros employeurs de la commune.
- Comment explique-t-on que 14% de SAU (surface agricole commune) aient disparu ? --> Il y a plusieurs raisons possibles mais il est difficile de les quantifier (ex : des particuliers qui ont des animaux en pâture (chevaux, moutons), des terres en friches...).

2. Retour sur la visite à Beauvechain du samedi 14 avril par les participants

Plus ou moins 17 participants, majoritairement de Rendeux, se sont rendus à Beauvechain. L'ambiance était bonne et les projets visités intéressants (logements intergénérationnels, cimetière nature, infrastructures socio-collectives...). Il est toutefois difficile de comparer car Beauvechain est une commune du Brabant wallon plutôt riche et de près de 17000 habitants.

Pour les logements intergénérationnels, il serait intéressant d'avoir leur règlement de fonctionnement mais aussi de mode d'attribution. Ndlr : documents disponibles à la FRW

3. Le diagnostic partagé

Sur base des données objectives de l'auteur et de la vision plus subjective des habitants, la CLDR a dressé un diagnostic du territoire en identifiant les atouts, les faiblesses, les opportunités et menaces pour chaque grand pilier (Social et culturel, Environnement, Economie).

L'auteur de PCDR Orthogone a mis en texte le résultat de cette analyse AFOM afin d'obtenir le diagnostic partagé. Ce texte doit permettre à un lecteur, qui ne connaît pas du tout la commune, de se faire une bonne idée de « ce qu'est Rendeux aujourd'hui » : ses atouts et son potentiel, les problèmes à traiter, les ressources disponibles... Il doit permettre d'identifier les principaux enjeux pour l'avenir de la commune.

Pour préparer la réunion, la CLDR a reçu le texte en relecture avec comme guide les questions suivantes :

- Sur la forme : le texte est-il suffisamment fluide? clair? structuré?
- Sur le fond :
 - Les forces et faiblesses principales de la commune sont-elles bien identifiées, traduites, pondérées ?
 - Les besoins des habitants et de la commune exprimés à ce jour sont-ils conformément transcrits ?
 - Le document de l'auteur est-il complet à ce stade ?
 - Se concentre-t-il sur les éléments majeurs/significatifs... ?

➔ L'ensemble du document est parcouru en plénière pour permettre aux membres d'échanger leurs remarques :

➤ **Sur la forme :**

La base est là, on retrouve le gros des discussions faites en CLDR. Cependant,

- Le document manque de nuances. Les éléments prégnants sont noyés dans d'autres considérations plus anecdotiques. Il faut pondérer davantage les avis qui émanent d'1 ou 2 membres de la CLDR et ceux qui sont partagés par la majorité;
- Certaines idées peuvent être regroupées pour plus de lisibilité (il y a des répétitions) ;
- Il manque un paragraphe d'introduction et de conclusion ;
- Il faut être prudent quant au vocabulaire choisi, surtout pour des thèmes comme l'emploi, le secteur social... (ex : « montré du doigts », « revenu à la normale », « taux de chômage acceptable » ...). Il faut objectiver.
- Il est surtout regrettable que le document soit présenté avec autant de fautes d'orthographe et de syntaxe !

➤ **Sur le fond :**

Les remarques sur le fond seront directement intégrées par Orthogone dans une nouvelle version du document.

➔ Certaines questions devront encore être débattues par la CLDR :

- Le texte parle d'une « richesse naturelle reconnue par tous », mais si les habitants reconnaissent pour la plupart la qualité de leur cadre de vie (environnement, paysage), qu'en est-il de l'état de la nature ? Il ne faut pas confondre cadre de vie et biodiversité.
- Le DNF sera présent le 2 juin, ce qui permettra d'avoir une vision plus fine des options de gestion forestière appliquées sur le territoire.
- Quel est l'équilibre souhaité entre d'une part, la volonté de garder une taille raisonnable de Rendeux-village pour ne pas asphyxier les petits villages et d'autre part, celle de densifier le cœur de Rendeux, d'y regrouper les différents services et de renforcer son rôle polarisateur.
- En ce qui concerne la vie associative, quels sont exactement les problèmes/ besoins au niveau des équipements (salles de villages) et de la coordination ?
- Les opérateurs touristiques se connaissent-ils ? Travaillent-ils en synergie ?
- Dans plusieurs domaines, la population ou la CLDR font part d'un manque or des solutions sont déjà en place. Exemple : le manque d'initiative de mobilité alors que le FlexiTec existe, le manque d'aide à l'installation pour les jeunes alors que des primes existent. Il faut identifier ce qui relève d'un manque effectif ou d'un simple manque d'information.

Il devient urgent que le bureau d'étude Orthogone poursuive l'analyse socio-économique du territoire !

4. Les thèmes à creuser...

Au terme de la rencontre, en fonction des différents débats menés en commission, les participants sont invités à choisir 3 thématiques prioritaires à creuser lors d'éventuels groupes de travail ou avec des personnes ressources. Le choix peut être opéré au sein des thématiques proposées, mais d'autres thèmes peuvent également être suggérés...

Dans le tableau ci-dessous figurent les 'cotes' attribuées à chaque thème, sachant qu'un '3' vaut pour un choix de première priorité... et un '1' pour un choix de troisième priorité. [Ndlr : Me suis-je bien fait comprendre ? ;-) Exemple pour la thématique social – services – santé, 6 personnes ont jugé qu'il s'agissait du thème le plus important à aborder].

Nous reviendrons lors de la prochaine séance de CLDR sur les résultats de ce rapide 'sondage', qui précisons-le d'emblée présente certaines limites.

Social – services – santé	311132333232122	6x3	32
Patrimoine naturel – environnement	12223311233211	4x3	27
Patrimoine bâti	232	1x3	7
Mobilité et sécurité routière	321311322333233	8x3	35
Tourisme	11321211133	3x3	19
Energies	1311222	1x3	12

Agriculture – sylviculture	2321	1x3	8
Economie – emplois – commerces	233133	4x3	15
Vie associative et culturelle	313121111321	3x3	20
Logement (dont aînés)	2221		7
Aménagement du territoire	11232212121	1x3	18
Gestion communale	312313	3x3	13
Commune en transition	33	2x3	6
Reconversion laiterie Chéoux	2		2
Jeunesse	2		2

5. Divers

1. Les prochaines rencontres de la CLDR sont fixées comme suit :

- **Mercredi 23/5 à 20h** (lieu à préciser) : première ébauche de stratégie
- **Samedi 2/6 de 9h30 à 16h30** : inter CLDR La Roche – Rendeux à l'hostellerie de la Clairefontaine
 - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures ‘sélectionnées’, et l’après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.
 - ➔ ***Une liste d'inscription circule dans la salle***

2. « Minute d'info locale »

Les membres de la CLDR sont invités à partager le calendrier des activités à venir dans la commune.

3. Appels à projets actuellement en cours.

- ***'Vis mon village'***

Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village, associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)

- Lancement de l'appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
- Annonce sélection 15/10/2018

- Soutien financier : jusqu'à 5.000€
- Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

- ***'Voies lentes'***

Concrétisation d'aménagements cyclables et cyclo-piétons.

Accessible à toutes les communes wallonnes – 100.000 euros – 75%

Attention particulière aux aménagements cyclables et cyclo-piétons qui assurent un accès direct au RAVeL ou une liaison inter-villages ou inter-quartiers. Ces aménagements participent à la mise en réseau et à la continuité des itinéraires cyclables et cyclo-piétons de façon à les rendre plus attractifs dans leur usage quotidien. De plus, une signalisation directionnelle adaptée doit permettre d'assurer la visibilité de ces itinéraires et rendre leur utilisation plus aisée.

Les candidatures doivent être introduites jusqu'au 11 mai 2018.

<http://mobilite.wallonie.be/news/subventions-en-mobilite-douce--appel-a-projets>

- La FRW ne remplit pas elle-même les dossiers de demande de subvention, mais peut apporter ses conseils et son aide, notamment en matière de relecture.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

23/05/18 – Ecole Communale de Rendeux



Marloie, le 25 mai 2018

Présents : Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Lucienne DETHIER, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Colette WYEME, Théo ALIE, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Benoit DACO, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, François GRANVILLE, Muriel CAMBIER, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Guy LEGRAND, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, François-Xavier NOEL, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Florie POIRRIER, Chantal SERVOTTE, Geneviève THERER, Aphrodis UWAYEZU, Dominique VAN HIJFTE

Invités : Thibaut LOUIS

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Pierre et Thomas PONCELET, Gwénaël DEVILLE : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Florence LESUISSE, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Eric CORNET, Myriam HUBERT, John ADAM, Guillaume CORNET, David COURTIN, Cédric DAINÉ, Alain GEORGES, Nicole NOTE, Louise POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Roland WATHIEU, Bernadette LECLERE

Absents : Thomas SNYDERS, Frédéric ARNOULD, Laurent GEORGES, Michel WUIDAR

JC Simon accueille les participants et présente l'ordre du jour. Il introduit ensuite sa nouvelle collègue, Pauline Marchand, qui se présente brièvement.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 25/04/2018

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente sans remarque particulière.

2. Evaluation de la CLDR par les membres

Les agents de la FRW invitent les membres de la CLDR à remplir un formulaire d'évaluation anonyme, composé de 6 questions concernant leur participation au sein de la CLDR, après 6 mois d'activité. L'objectif est de pouvoir adapter au mieux le déroulement des réunions de la CLDR par rapport aux attentes des participants. 37 personnes ont répondu au questionnaire.

Résultats : Annexe 1.

3. Rappel ODR et informations Agenda 21 Local / commune en transition

1. Rappel ODR

La FRW rappelle les grands principes et les étapes importantes d'une ODR, afin que le processus soit bien compris par tout le monde.

- ODR= Opération de Développement Rural -> c'est le processus dans lequel est engagé la commune, animé par la FRW. L'ODR se déroule en différentes étapes (consultations populaires, constitution de la CLDR, groupes de travail, PCDR, mise sur pied des projets et actions, etc.)
- PCDR= Programme Communal de Développement Rural -> c'est le document de synthèse rédigé par le bureau d'étude Orthogone (une fois que le PCDR est rédigé, Orthogone aura terminé son travail et n'accompagnera plus le processus, contrairement à la FRW qui accompagne la commune durant l'élaboration du PCDR mais également lors de la mise en œuvre des projets). Le PCDR est composé de 6 parties
 - *Partie 1- analyse socio-économique*
 - *Partie 2- résultats de la participation citoyenne (rédigé par la FRW)*
 - *Partie 3- diagnostic partagé*
 - *Partie 4- objectifs de développement (= stratégie)*
 - *Partie 5- fiches projets*
 - *Partie 6- tableau de synthèse.*

IMPORTANT -> avant d'agir, il est important de poser le bon diagnostic pour réaliser des projets pertinents ! Exemple imagé d'une personne qui va chez le médecin : le médecin va observer de la température et des sueurs (analyse socio-économique), le patient quant à lui va dire qu'il a mal à la tête et qu'il a des frissons (participation citoyenne). Suite à ces deux types d'observations, le médecin va diagnostiquer une grippe (diagnostic partagé) et prescrire le traitement adéquat (fiches projets) pour guérir le patient ☺.

2. Informations Agenda 21 Local / commune en transition

Durant les précédentes réunions, certains citoyens ont exprimé l'envie d'inscrire Rendeux dans une démarche de développement durable, une démarche de transition. Mais qu'est-ce que cela représente concrètement ? Actuellement, on constate que notre façon de vivre et de consommer n'est plus tenable à long terme ; on peut notamment observer les effets du changement climatique et l'épuisement de ressources naturelles (ex : pétrole). Une façon de répondre à cela est d'opter pour des modes de vie plus « durables ».

La notion de « développement durable » apparaît pour la première fois dans le rapport de Brundtland, commandité en 1987 par la Commission des Nations Unies pour le développement et l'environnement. Il définit le développement durable comme « *une manière de répondre à nos besoins actuels sans compromettre le droit des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». Il repose sur 4 objectifs (les 4 « piliers »), auxquels il convient de répondre simultanément :

- Assurer le développement économique ;

- Réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement ;
- Améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion ;
- Préserver la diversité culturelle et permettre l'égalité des chances.

Cette approche sera reconnue internationalement lors du Sommet de la Terre organisé à Rio en 1992. C'est ainsi qu'est né le programme d'actions pour le développement durable du 21^e siècle, l'Agenda 21. Celui-ci précise qu'une véritable ambition internationale n'est possible que si elle se traduit par des actions concrètes au niveau local : « penser global, agir local ». Les Nations Unies encouragent tous les niveaux de pouvoir des pays signataires du programme à s'inscrire dans la dynamique. Ainsi, au niveau communal, on parle d'« Agenda 21 local ». Il vise à engager une collectivité locale dans la voie du développement durable et suppose une forte implication des élus et des citoyens. Il se traduit par la rédaction d'un plan d'actions à mettre en place à court, moyen et long terme. En Belgique, il n'existe pas de véritable cadre légal pour ce processus, mais beaucoup de communes s'y sont déjà engagées. Parallèlement à cet agenda institutionnalisé, le mouvement des « villes et territoires en Transition » a vu le jour en 2006 à Totnes (Grande-Bretagne). C'est un mouvement citoyen, communautaire et apolitique, initié par Rob Hopkins. Le processus s'organise généralement à l'échelle d'une ville ou d'un village et se veut horizontal, c'est-à-dire que tout le monde y participe sur un même pied d'égalité (pas de responsable désigné). L'objectif du mouvement est de créer une société capable de survivre au pic du pétrole (c'est-à-dire le moment où le pétrole sera hors de prix, tant la demande excédera l'offre) et d'encaisser les crises écologiques et économiques. Comment ? En favorisant l'autonomie énergétique, alimentaire, etc. C'est un mouvement résolument optimiste, qui veut faire prendre conscience aux citoyens qu'ils peuvent agir localement, à leur échelle, afin de promouvoir un monde différent.

- ➔ L'Agenda 21 Local et le mouvement des « villes et territoires en Transition » sont donc des processus différents de par leur origine et leur organisation, mais leurs ambitions sont similaires : promouvoir une société durable. Le PCDR semble une belle opportunité de mettre cela en pratique, d'autant plus que la commune de Rendeux s'engage officiellement dans l'Agenda 21 Local par le biais du PCDR.

4. Résultats de l'enquête auprès des aînés

José Cavalleri, président de la Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA), se présente. Il est là pour expliquer en quoi consiste le travail de la CCCA et, surtout, pour présenter les résultats d'une enquête menée en 2014 auprès des aînés de la commune.

La CCCA a été mise en place après les élections de 2012 (la première CCCA date de 2006). Elle compte une dizaine de membres, est apolitique et a pour but de promouvoir les intérêts des aînés du territoire. Elle est soutenue financièrement par la commune pour organiser des activités, telles que des séances d'informations sur des sujets intéressants pour les aînés. Des formations provinciales sont dispensées aux membres de la CCCA et de nombreuses rencontres inter-CCCA sont organisées.

L'enquête de 2014 a été réalisée pour en apprendre davantage sur l'avis des aînés à propos de leur commune. 650 questionnaires ont été distribués aux aînés rendeusiens de 65 ans et plus, à leur domicile, et 200 questionnaires complétés ont été récoltés. En sachant que certains questionnaires ont été complétés par des couples, c'est un très bon taux de participation !

Résultats de l'enquête : Annexe 2.

Remarques de José Cavalleri concernant les résultats de l'enquête :

Services aux aînés

- Les aînés aiment avoir un lieu où se rencontrer, comme par exemple un centre de jour ;
- Il insiste sur la volonté des aînés de rester le plus longtemps possible chez eux, d'où l'importance du développement de l'offre des soins à domicile -> il existe déjà des aides provinciales pour les soins à domicile mais les aînés ne sont pas toujours au courant, il est important de bien leur transmettre les informations ;

- Il existe des aides pour aménager les maisons afin de permettre aux aînés d'y habiter plus longtemps ;
- Dans le questionnaire, une personne souligne l'intérêt d'un service de garde pour animaux domestiques -> il en existe déjà un à Devantave ;
- Lorsqu'un projet est en développement, il faut en informer davantage la population pour qu'elle comprenne que les démarches prennent du temps et qu'elle s'impatiente moins ;
- En collaboration avec la CCCA de Marche-en-Famenne, 4 rendeusiens ont suivi une formation pour les habiliter à aller rendre visite aux personnes isolées (le problème est que les personnes isolées ne se déclarent pas souvent à la commune).

Espace public

- Le RAVeL est à aménager davantage mais il faut le temps que les choses se fassent ;
- Il insiste sur l'importance de l'aménagement des trottoirs (pour les aînés et les enfants) ;
- Les aînés n'ont pas toujours les moyens financiers d'utiliser les alternatives à la voiture ;
- Le problème de la sécurité routière est surtout lié à la vitesse des voitures (existence de radars, etc. mais mauvaise éducation des conducteurs) ;
- Avant, beaucoup de personnes représentaient « la sécurité » dans le village (le curé, le garde champêtre, l'agent de quartier, etc.) mais aujourd'hui, ces personnes ne sont plus vraiment présentes dans les villages, c'est sûrement la raison pour laquelle plusieurs aînés trouvent que la police n'est pas assez présente sur la commune.

Services communaux

- La population ne semble pas au courant que les citoyens à mobilité réduite peuvent faire appel à la commune pour porter leurs déchets au parc à conteneurs ;
- Il serait nécessaire d'avoir une réflexion sur la création d'un club sportif pour seniors ;
- Le bibliobus fait beaucoup moins d'arrêts qu'avant, ce qui rend son accès plus difficile pour certains aînés (public qui aime particulièrement lire et qui n'a pas souvent internet) ;
- Un groupe d'échange sur les nouvelles technologies existe depuis le mois d'avril ;
- Un *Repair Café* existe à Marche, mais est-ce que cela fonctionnerait à Rendeux, tenant compte du faible nombre d'habitants ?

Divers

- Tous les membres de la CCCA sont bénévoles. Si c'était possible, ils aimeraient avoir le soutien d'un membre du personnel communal, mais ils savent que tout le monde est fort occupé ;
- Volonté de développer un module fitness pour seniors entre l'espace Schérès et l'école communale.

Le bureau d'étude Orthogone demande si des enquêtes semblables ont été réalisées par d'autres CCCA et, si oui, s'il avait comparé les résultats avec ceux d'autres communes. José Cavalleri répond que non, pas avec les mêmes questions en tout cas, mais que de toute façon, il serait très difficile de comparer les résultats étant donné les spécificités territoriales de chaque commune.

JC Simon ajoute que beaucoup de choses ont déjà été mises en place à Rendeux, comme par exemple le Système d'Echange Local, et qu'il existe beaucoup d'entre-aide spontanée entre les citoyens.

Ensuite, José Cavalleri demande à l'assemblée combien de personnes savent ce que sont « les boîtes jaunes » : 3 personnes lèvent la main. Il explique que ce sont des boîtes dans lesquelles se trouve un document complété par le médecin, à mettre dans le frigo des aînés. Il faut ensuite coller un autocollant sur le frigo. Ainsi, si la personne doit être emmenée d'urgence, le personnel d'intervention sait directement où se trouvent les informations importantes au sujet de la personne à secourir. Problème : qui va distribuer les boîtes ? Cela prend du temps, il faut bien expliquer à chaque aîné son fonctionnement. Peut-être des étudiants durant les vacances ?

José Cavalleri termine son intervention en affirmant que la CCCA sera recomposée après les élections d'octobre et qu'une nouvelle enquête sera probablement réalisée. Il remercie l'assemblée et demande de ne pas hésiter à contacter la CCCA pour partager des idées ou signaler des personnes isolées.

5. Connaître le territoire

Le bureau d'étude Orthogone présente certaines clarifications au sujet de différentes thématiques abordées précédemment. Il répond principalement à des questions qui avaient été posées par les membres de la CLDR lors de la dernière réunion. Il aborde les thématiques suivantes : réduction de la fracture numérique, le centre médical héliporté de Bra-sur-Lienne, les initiatives existantes pour le déplacement des personnes non-motorisées à Rendeux, le droit de tirage des Plans d'Investissement Communaux, la gestion des déchets, les primes octroyées par la commune aux habitants, certains chiffres liés au Revenu d'Intégration Sociale (RIS) et au CPAS, les zones inondables, la gestion forestière, le réseau de promenade, les filières pêche et équestre et le système d'épuration.

Présentation complète : Annexe 3.

Remarques du public :

- Sur quoi se base le nombre indiqué de cartes actives d'affiliés pour le centre médical héliporté de Bra-sur-Lienne ? S'agit-il des cartes individuelles et/ou des cartes par ménages ? Les 35% d'affiliés pour la commune de Rendeux ne semblent pas représenter la réalité. Orthogone répond qu'il s'agit des cartes individuelles et de ménage mais que le centre est encore en train d'affiner les données. Une fois le travail terminé, le centre médical est intéressé de venir présenter les résultats à la population.
- Lorsque l'on parle de la gestion des déchets, que signifie la « population touristique » évoquée par l'AIVE ? Orthogone a posé la question à l'AIVE mais n'a pas encore reçu de réponse. Cette clarification sera présente dans la partie 1 du PCDR (analyse socio-économique).
- Durant les discussions au sujet du RIS, il est ajouté que les dossiers d'assistance budgétaire gérés par les assistants sociaux prennent énormément de temps.
- Orthogone insiste sur le fait que le taux de RIS fluctue principalement en fonction de la tranche d'âge 18-24.
- Est-ce que les chiffres au sujet des jeunes au chômage excluent les étudiants ? Oui.

A la suite de la présentation d'Orthogone, une intervention de la commune était prévue pour expliquer le nouveau guide communal sur les gîtes et les projets actuellement en cours sur le territoire. Cependant, par manque de temps, cette intervention est reportée à la réunion de la CLDR du mois de juin.

6. Divers

1. Classement des thématiques générant l'intérêt des participants.

Social – services – santé	311132333232122	6x3	32
Patrimoine naturel – environnement	12223311233211	4x3	27
Patrimoine bâti	232	1x3	7
Mobilité et sécurité routière	321311322333233	8x3	35
Tourisme	11321211133	3x3	19
Energies	1311222	1x3	12
Agriculture – sylviculture	2321	1x3	8
Economie – emplois – commerces	233133	4x3	15
Vie associative et culturelle	313121111321	3x3	20
Logement (dont aînés)	2221		7
Aménagement du territoire	11232212121	1x3	18
Gestion communale	312313	3x3	13
Commune en transition	33	2x3	6
Reconversion laiterie Chéoux	2		2
Jeunesse	2		2

2. Infos locales.

- **3/6 de 7h à 17h** : visites guidées thématiques (botanique, oiseaux, cuisine sauvage, etc.) à l'Arboretum Robert Lenoir, dans le cadre du week-end « Parcs et jardins de Wallonie ».
- **11/6 à 20h** : soirée d'info « Rénov'Energie.be » (organisée par le GAL Pays de l'Ourthe) à la Salle Marie Schérès. Faites passer l'info ! Il s'agit de proposer un service d'accompagnement aux citoyens désirant rénover ‘énergétiquement’ leur habitation, allant du diagnostic des travaux à faire jusqu’au choix des entreprises locales pour la réalisation des travaux.

3. Prochaines réunions.

- **RAPPEL 2/6 de 9h à 17h** : Journée trans-communale Rendeux-La Roche (date limite des inscriptions le 24 mai !!).
 - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d’organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures ‘sélectionnées’, et l’après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.
 - ➔ Une liste d’inscription circule dans la salle.
- **Mercredi 20 juin à 19h30** : prochaine réunion de la CLDR.

4. Rappel appel à projet en cours.

- **‘Vis mon village’** : Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d’améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d’habitants larges et diversifiés. Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village, associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)
 - Lancement de l’appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
 - Annonce sélection 15/10/2018
 - Soutien financier : jusqu’à 5.000€
 - Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

20/06/18 – Ancienne Ecole de Chéoux



Marloie, le 22 juin 2018

Présents : Jean-Marie CHEVALIER, Eric CORNET, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Colette WYEME, John ADAM, Théo ALIE, David COURTIN, Benoit DACO, Cédric DAINE, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Laurent GEORGES, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Vincent LEBOUTEILLER, Guy LEGRAND, Barthélémy LEKEUX, Frédéric MORLAND, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Alberte PIRE, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Dominique VAN HUFT, Roland WATHIEU

Invités : Bernadette LECLERE

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Pierre et Thomas PONCELET, Gwénaël DEVILLE : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Florence LESUISSE, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Charles-Antoine DACO, Roland DUPONT, Yves GABARET, Françoise LAMBERT, Mikaël LEFEBVRE, Jacques MARTIN, François-Xavier NOEL, Christiaan PERDAEN, Chantal SERVOTTE, Aphrodis UWAYEZU, Thibaut LOUIS.

Absents : Audrey CARLIER, Lucienne DETHIER, Thomas SNYDERS, Frédéric ARNOULD, Guillaume CORNET, Danièle CULOT, Alain GEORGES, Muriel CAMBIER, René LONCHAY, Jacqueline PIERRET, Florie POIRRIER, Louise POIRRIER, Michel WUIDAR

Pauline Marchand accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 23/05/2018

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente sans remarque particulière.

2. Connaître le territoire (suite)

2.1. Guide pour les gîtes.

Benoît Tricot présente le guide rédigé par la CCATM concernant les gîtes de grande capacité, c'est-à-dire les gîtes avec 15 lits ou plus, que ce soit un gîte ou un ensemble de gîtes détenus par un même propriétaire dans un rayon de 100 m (par exemple, 3 gîtes de 5 lits).

Le guide vise à limiter et encadrer la création de gîtes afin d'éviter que certains villages deviennent des lieux où séjournent les touristes uniquement. Les principes énoncés dans le document s'appliquent aux gîtes existants et futurs. Avant, toute personne pouvait créer un gîte sans en informer la commune ; désormais chaque gîte doit faire l'objet d'une déclaration officielle dans les trois mois suivant sa création ou sa modification (ex : construction d'une annexe ou d'une piscine extérieure). Le permis octroyé lors de la création d'un gîte a une durée illimitée, sauf dans le cadre de certaines conditions particulières.

Lorsqu'une demande de permis est adressée à la commune, elle est traitée en trois étapes :

- *1^e étape-* analyse des facteurs excluant d'office (plan de secteur, maximum 50% de capacité touristique par rapport au nombre de résidents dans un village, pas d'offre de sports moteurs, etc.). Si le projet ne rencontre aucun de ces éléments, il peut passer à la 2^e étape.
- *2^e étape-* le projet est analysé selon 5 thématiques pour lesquelles il reçoit une note (moins l'impact sur le voisinage est important, plus la note est élevée). Le gîte doit répondre positivement aux 5 thématiques, sinon il ne peut pas passer à l'étape suivante.
- *3^e étape-* pour qu'un gîte puisse poursuivre ses activités, il doit impérativement respecter les conditions du permis. Si ce n'est pas le cas, des sanctions sont prévues. En cas d'infraction au règlement, le gîte recevra des rappels à l'ordre et devra fermer ses portes durant quelques semaines. Au bout du 5^e avertissement, ce sera une fermeture définitive.

Le guide a été envoyé il y a plus d'un an au Commissariat Général du Tourisme (CGT) afin d'en vérifier la conformité avec les autres lois et règlements d'application, mais aucune réponse n'a encore été transmise de leur part.

Le Collège utilise ce guide depuis l'année dernière comme outil d'aide à la décision pour tout ce qui a trait aux gîtes de grande capacité.

NB : la commune de Rendeux est 'pilote' avec cet outil !

➔ Pour le guide complet- voir ANNEXE 1

Questions :

- *Existe-t-il un recensement complet des gîtes ?* Non, pas encore. Pour cela, il faudrait faire un toutes-boîtes pour inviter les gens à venir déclarer leur établissement à la commune.
- *Est-ce que les logements de type « Ourthe et Somme » sont soumis au guide des gîtes ?* Non, ils sont généralement soumis à des permis d'environnement. Ce sont des établissements « classés » et en fonction de la « classe » à laquelle ils se rapportent, ils doivent faire certaines demandes particulières (ex : études d'incidence sur l'environnement, etc.).
- *Y a-t-il une date limite à laquelle les gîtes doivent se déclarer à la commune ?* Non, pas encore car la commune doit d'abord définir certaines choses avec le CGT et cela peut prendre du temps... De façon globale, le guide communal est plus strict que les règlements du CGT (code wallon du tourisme).

2.2. Présentation des projets communaux en cours.

PCDR 1

- *Espace Marie Schérès* : parkings et abords en phase finale, installation d'un banc prévue près de la plaine de jeu, aménagement des salles annexes, deux logements d'insertion terminés.

- *Salle de Beffe* : le 1^e projet avait été abandonné mais un nouveau projet va voir le jour. Deux réunions d'info à la population ont déjà été faites et la salle sera finalement installée en bordure de terrain pour maintenir la possibilité d'installer le chapiteau quand nécessaire, ainsi que réserver le terrain pour les jeux des enfants. Un courrier des habitants de Magoster a été adressé au président de la CLDR. Ils y expliquent que le projet ne répond pas à leurs attentes. Benoît Tricot s'est engagé à rencontrer les habitants pour discuter de la problématique dans 3 semaines.

ENERGIE

- *Travaux d'isolation réalisés à l'école communale dans le cadre d'un subside UREBA* : les travaux devront être terminés à la mi-septembre sinon la commune perdra les subsides qui lui ont été alloués pour le projet.
- *Lancement de l'action Rénov'Energie (GAL Pays de l'Ourthe)*: programme de plusieurs années qui vise à aider les habitants souhaitant rénover « énergétiquement » leur habitation. Le programme consiste en la réalisation gratuite d'un audit énergétique de l'habitation et un accompagnement dans la réalisation des travaux (choix des entreprises, etc.).
- *Adhésion à la Convention des Maires* : le collège devrait approuver la semaine prochaine l'adhésion de la commune à la Convention des Maires, notamment dans l'optique de transformer son Plan d'Action Locale en faveur de l'Energie (PALE) en Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED).

MOBILITE

- *Itinéraires cyclables* : plusieurs projets sont en cours, à différentes étapes (recherche de subsides, auteur désigné, etc.)
- *Passerelle de Ronzon* : à rénover car elle est abîmée par des champignons. La commune attend le rapport de l'auteur de projet.
- *Vélos électriques* : un vélo est à disposition des professeurs de l'école communale. Un autre vélo électrique est disponible au secrétariat du GAL (suite aux discussions menées durant la journée inter-CLDR du 2 juin).
- *Abri vélo pour l'école communale* : commandé.

SECURITE ROUTIERE

- *Carrefour de Gênes* : une ligne rouge a été tracée au milieu du carrefour et des panneaux bleus avec des flashs jaunes doivent encore être installés. Le projet est financé par la Province.
- *Autre projet prévu au carrefour du pont de Marcourt* : interdiction de stationnement.

SANTE

- *Résidence-services* : le domaine du château a été racheté. Le château ne sera pas modifié et gardera sa fonction hôtel/restaurant. Un autre bâtiment va être construit, dans lequel on prévoit 69 logements pour aînés. Un bâtiment existant composé de deux étages (chacun de 300m²) sera disponible pour l'installation de bureaux, services, commerces... à négocier avec le promoteur. Un partenariat avec la commune et/ou le CPAS pourra être envisagé. La demande du permis d'urbanisme vient d'être faite.
°Question de la CLDR : est-ce que ça ne va pas être moche ? Va-t-on abattre tous les arbres ? On ne verra presque pas le bâtiment qui sera caché derrière un mur et, de toute façon, tout le projet va passer devant la CCATM. L'avis du DNF sera sollicité pour l'abattage éventuel de certains arbres.
- *Cabinet médical* : la commune a reçu deux promesses de subsides, une pour le bâtiment et l'autre pour le matériel médical. Le projet consiste en un bâtiment constitué d'une salle d'attente, d'un secrétariat, d'une kitchenette et de trois cabinets médicaux qui pourront être utilisés par différents médecins.

LOGEMENT

- *Construction du lotissement à Ronzon par le CPAS* : en cours.

SPORT ET CULTURE

- *Projet d'une aire de « pump track »* : dans la prolongation du parking Marie Schérès.
- *Aire multisports à proximité du co-accueil* : auteur désigné.

- *Waharday*- future salle de village dans la chapelle, demande de subside déposée (ndlr : dans le cadre d'un appel à projet visant les matériaux de réemploi et les filières locales).

TOURISME

- *Valorisation de Bardonwez* : tronçon pont/entrée du bois (permis d'urbanisme en cours pour la remise à ciel ouvert du ruisseau, pavage, etc.) et tronçon RN833/pont (permis d'urbanisme introduit en juin pour de nouveaux stationnements, éclairage, etc.).
- Installation et remplacement de plusieurs bancs dans la commune.

3. Construire l'avenir : ébauche de stratégie

Lors des réunions précédentes, la CLDR a établi un diagnostic partagé (en croisant l'avis de la population avec les données socio-économiques de la commune) et a identifié toute une série d'enjeux. Orthogone et la FRW ont rationnalisé cette liste d'enjeux en ciblant les enjeux déterminant pour le développement futur de Rendeux et proposent à la CLDR d'en débattre. Ces enjeux sont les prémisses de la stratégie de développement.

Après une présentation de l'ensemble du document, les habitants sont invités à répondre aux questions suivantes.

- Est-ce que les enjeux sont clairement formulés ?
- Est-ce que certains enjeux importants sont manquants ?
- Est-ce que certains enjeux vous semblent superflus ?

Certaines questions complémentaires sont également posées à l'assemblée.

→ Les enjeux et les remarques formulées sont repris dans le document ANNEXE 2

Cette pré-stratégie est approuvée par l'ensemble de la CLDR.

Elle servira de base pour mettre en place les groupes de travail thématiques. Ceux-ci contribueront à l'élaboration de la stratégie de développement, à savoir, quels objectifs se fixe-t-on pour les 10 ans à venir ? Quels seront les projets/actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ?

La stratégie, ce n'est donc pas un simple catalogue de projets !

4. Prochaines étapes de l'ODR

JC Simon présente rapidement les prochaines étapes de l'ODR :

- En septembre aura lieu la prochaine réunion de CLDR ainsi qu'une visite de terrain et, peut-être, un barbecue (comme cela a été demandé dans le cadre de l'évaluation distribuée aux membres de la CLDR lors de la dernière réunion) ;
- Par la suite, les groupes de travail thématiques seront constitués et des consultations de publics-cibles seront organisées (acteurs économiques – touristiques et jeunes).

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

20/10/18 – Visite de terrain



Marloie, le 22 octobre 2018

Présents : Benoît TRICOT, Alain PURNODE, Jacques MARTIN, Dominique VAN HJFTE, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Barthélémy LEKEUX, Eric CORNET, Théo ALIE, Cédric DAINÉ, Roland WATHIEU, Geneviève THERER, Vincent LEBOUTEILLER, Frédéric ONSMONDE, Marie-Thérèse PONCIN.

Invités : Chris VERMEIREN, Madame VERMEIREN, Michael EARLE.

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Thomas PONCELET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Jean-Christophe et Pauline accueillent les participants sur le parking de l'école communale de Rendeux, où le rendez-vous a été fixé pour l'ensemble du groupe afin de prendre le car. Celui-ci transportera les participants d'un village à l'autre durant toute la journée.

Cette journée a pour objectif de permettre aux participants de faire le lien entre la théorie, la stratégie provisoire et les réalités concrètes des villages de la commune. C'est une journée de rencontre, de partage et d'échange qui doit permettre d'enrichir les réflexions du groupe de façon constructive. La journée va permettre d'observer des projets réalisés dans le cadre de l'ancien PCDR et de visiter des lieux qui accueilleront peut-être des projets du prochain PCDR. Lors de chaque arrêt, Jean-Christophe et Pauline commenceront par donner quelques informations sur le lieu et par lancer des pistes de réflexions. S'en suivront, si nécessaires, des informations complémentaires données par François Collignon et Benoît Tricot. Ensuite, les participants auront la parole. Un carnet de route a été distribué pour permettre aux participants de prendre des notes utiles pour les discussions de la journée, mais également pour plus tard lors des prochaines réunions de CLDR et des groupes de travail.

1. Marcouray

C'est un projet qui a été réalisé dans le cadre de l'ancien PCDR : la transformation de la chapelle des Saints Pierre et Paul en maison de village. C'est original et innovant à l'époque, étant donné qu'il implique la désacralisation d'un lieu de culte. Initialement, la chapelle a été construite en 1877, suite à la demande des habitants. Début des années 2000, de moins en moins de gens viennent aux messes et, en 2001, les habitants et le conseil communal se prononcent lors d'une consultation pour une désaffection des lieux. La même année, l'évêché de Namur et le Ministère de la Justice donnent leur accord pour la désacralisation du lieu. La convention du projet de transformation en maison de village sera signée en 2002 et l'endroit sera finalement inauguré en 2006. D'un point de vue

budgétaire, le projet a coûté 574.777€, pour lesquels 443.760€ de subsides ont été octroyés via le DR, provenant de fonds wallons et de fonds européens. Pour avoir accès à ces financements, une commune doit obligatoirement avoir un PCDR approuvé par le gouvernement wallon. Ainsi, le PCDR est vraiment une source de financement importante pour les projets communaux. En 2003, dans le cadre d'une seconde convention, la commune a également acheté la parcelle adjacente au bâtiment, pour y aménager un parking. Cet achat a coûté 8100€, dont 6480€ euros de subsides DR.

Aujourd'hui, la chapelle accueille des fêtes, banquets, spectacles, expo, etc. Néanmoins, le comité des fêtes se réserve le droit de refuser la tenue d'évènements qui ne conviendrait pas aux lieux (ex : festival de rock, réunion à caractère polémique, etc.). Trois salles sont mises à la disposition des occupants : la salle principale, le chœur et la cafeteria. L'endroit peut accueillir jusqu'à 200 personnes assises, et 400 personnes debout. On y a également aménagé trois toilettes et de la vaisselle, des tables, des chaises et des manges-debout sont mis à disposition. Le bâtiment est chauffé par un chauffage au mazout à air pulsé. Lors de l'aménagement, il a fallu être attentif à prévoir des espaces de rangement et, plus tard, il a fallu repenser l'aspect acoustique de la salle. On remarque aussi de l'extérieur que l'annexe moderne de la salle a été construite entre le talus et l'église, ce qui amoindri fortement l'impact visuel de la nouvelle construction.

Marcouray est le seul village de la commune à être soumis au RGBSR, c'est-à-dire le **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural**. Aujourd'hui, ce règlement n'a plus qu'une valeur indicative, mais il peut quand même être utile de le mettre en avant afin de conscientiser les habitants à l'importance de l'aménagement de leur village. Le RGBSR a trois objectifs : conserver les anciennes bâtisses en bon état, rénover les anciennes bâtisses qui nécessitent des réparations et promouvoir la construction de nouvelles bâtisses en cohérence avec l'ensemble du village. Les principales caractéristiques des maisons traditionnelles (implantations, intégration au relief, volumes et matériaux) ont construit l'image des villages. Ces caractéristiques varient d'une région agro-géographique à l'autre mais restent homogènes au sein de chacune d'elles. Le RGBSR contient des règles valables dans toute la Wallonie et d'autres règles propres à chaque région agro-géographique. Il existe également des règlements spécifiques à un village. A Marcouray, le RGBSR développe, entre autre, les éléments suivants :

- Les bâtisses sont principalement implantées de façon parallèle, ou légèrement en biais, par rapport à la voirie,
- Les toits, jadis en cherbain, sont aujourd'hui principalement construits en ardoises rectangulaires (naturelles ou artificielles) ou en tuiles noires,
- Les matériaux utilisés pour les bâtisses sont généralement des moellons de grès, les encadrements d'ouvertures se font souvent en pierre de taille calcaire ou en brique traditionnelle.

Les membres de la Commission Consultative en Aménagement du Territoire et Mobilité (CCATM), très active à Rendeux, doivent certainement bien connaître tous ces éléments.

Remarques :

- A l'époque, il y avait un problème de mérule dans l'église. Ainsi, il était nécessaire de la rénover pour régler cette situation.
- Le bâtiment est difficile à chauffer. Lors des rénovations, ce problème avait été soulevé mais les habitants ne voulaient pas dénaturer l'endroit en y installant des radiateurs qui casseraient les carrelages, etc.
- Actuellement, la salle est louée deux à trois fois par an par des groupes extérieurs. Peut-être le terme « église » freine-t-il encore les groupes à louer la salle ?
- Marcouray a également une valeur historique puisque c'est ici que le colonel Hogan a été encerclé durant la 2^e guerre mondiale. En 2019, il y aura une grande commémoration pour le 75^e anniversaire de l'évènement.

2. Warisy

La petite salle de village se trouve accolée à une habitation. Le bâtiment est une propriété de la paroisse. Pour l'instant, les activités qui pourraient se tenir dans la salle sont affectées par un conflit d'usage : suite aux dérangements sonores des activités organisées le soir pour la maison attenante, la paroisse a décidé qu'il ne pouvait plus y avoir d'activités dans la salle après 22h... Pas génial pour la convivialité des lieux.

La chapelle du village est actuellement occupée par le culte orthodoxe de la province de Namur et du Luxembourg. En tout, la commune compte 12 églises et chapelles sur son territoire. C'est donc un patrimoine important à entretenir.

De l'autre côté de la route, au cœur du village, se situe un **terrain constructible appartenant au CPAS**. Néanmoins, construire à cet endroit fermerait une ouverture sur un paysage intéressant. Il sera important de réfléchir au type de construction souhaitable. N'est-il pas préférable de construire un bâtiment relativement bas afin de ne pas cacher l'ouverture vers le paysage depuis la voirie?

3. Hodister

Le bâtiment observé est composé d'**une salle de village et de deux logements publics**. La salle est toujours en activité, bien qu'on ignore exactement le calendrier des activités qui s'y tiennent. Les deux logements, quant à eux, sont actuellement vides. Plusieurs enjeux peuvent être énumérés concernant cet endroit. Tout d'abord, la salle a besoin d'être rénovée mais elle devra l'être en accord avec les besoins du village. Il est important de réfléchir à la pertinence d'une rénovation qui peut parfois s'avérer très onéreuse : si la décision est prise de faire appel à des subsides, comme le DR, une mise aux normes sera nécessaire (sécurité incendie, accès pour les personnes à mobilité réduite, énergie, etc.) et ces aménagements sont susceptibles d'engendrer des coûts très importants. Ensuite, il sera nécessaire de s'interroger sur l'avenir des deux logements situés dans le bâtiment. Avant, ceux-ci étaient des logements publics à « loyers modérés » : qu'est-ce que la commune entend précisément dans cette appellation ? Dans le futur, désirera-t-elle toujours maintenir ce statut ? Quel est le public cible et l'objectif de cette mesure ? Pour terminer, il sera important de déterminer le périmètre précis d'intervention des travaux, s'il y a des travaux. Aux alentours du bâtiment, il y a plusieurs éléments qui mériteraient une attention particulière. Un espace avait été prévu pour l'aménagement d'une plaine de jeux : celle-ci a été aménagée mais finalement dû être enlevée. Est-il pertinent de repenser à cette aire de jeux ? A l'arrière du bâtiment, il y a un sentier – une route qui rejoint une autre rue du village mais qui est actuellement impraticable car un privé s'en est approprié une partie. Serait-il intéressant de ré-ouvrir ? Cela pose la question de l'appropriation privée des sentiers et voies publiques.

Sur la place du Marché se trouve un gîte possédant le **label « bienvenu vélo »**. Ce label est octroyé par Wallonie Tourisme. Les établissements concernés par ce label s'engagent à mettre à disposition de leurs clients un abri à vélo, des outils de réparation, des équipements de nettoyage ou encore des cartes et des circuits prévus spécialement pour les deux roues. Il y a bien sûr les gîtes, les chambres d'hôtes et les hôtels qui peuvent recevoir ce label, mais également les restaurants, les musées, etc. Ce label est donc synonyme de services et d'équipements adaptés aux cyclistes en Wallonie ! Dans une commune comme Rendeux, où l'on semble vouloir promouvoir un tourisme vert, diffus et respectueux de l'environnement, tout en développant la mobilité douce, c'est une initiative qui peut permettre une évolution qui va en ce sens.

Remarque :

- La volonté des habitants est d'avoir une salle rénovée pouvant accueillir 50 personnes. Ils ne souhaitent pas avoir une grosse salle de village mais aimeraient avoir un lieu de rencontre.
- Actuellement, c'est principalement le groupe des 3x20 qui occupe la salle d'Hodister, en y organisant des activités trois à quatre fois par an.

- C'est super de vouloir développer le cyclisme touristique, mais il faut également penser aux trajets à vélo pour les habitants. Ce serait chouette de développer des pistes cyclables qui permettent aux enfants d'aller en vélo à l'école, aux villageois d'aller faire leurs courses à vélo, etc. Les liaisons entre les villages sont à améliorer.
- La commune est traversée par l'itinéraire Eurovélo 5, qui relie les Pays-Bas à l'Italie.

4. Chéoux

La laiterie est implantée dans le centre du village, de part et d'autre de la voirie. Le site comprend l'espace dédié aux activités de la laiterie, mais également une maison d'habitation, une ferme, et des terrains. La superficie totale est de 24.863 m², dont 4.441 m² de bâtiments et 20.422 d'espaces non bâties.

La laiterie a cessé toutes ses activités fin juillet 2018. Dans le cadre de l'appel à projet du Plan Marshall 4, la commune a introduit un dossier visant à la reconnaissance du site comme SAR (site à réhabiliter). Cette reconnaissance vise à obtenir un taux de subvention préférentiel sur certains postes (dépollution entre autre). Cette reconnaissance n'a pas été octroyée par la région. Les coûts de l'acquisition et de l'assainissement du site sont estimés à près de 2.200.00 euros. La commune, qui s'est portée candidate à l'acquisition du site, souhaite y développer une zone de logements à front de voirie, ainsi qu'une zone d'activité économique mixte à l'arrière du site. Les besoins éventuels du village en matière d'infrastructures socio-collectives pourraient probablement être rencontrés sur le site, qui dispose de plusieurs dessertes routières.

L'avenir du site représente un défi majeur pour la commune de Rendeux, tant par rapport à l'étendue du site qu'au regard des nombreux enjeux concernés (cadre de vie, logements, infrastructures socio collectives, accueil d'activités économiques...).

Remarques :

- Si on veut accueillir de l'artisanat sur le site, il faut penser que ceux qui commencent un petit artisanat (comme la laiterie à l'époque) peuvent devenir des entreprises bien plus grosses.
- Actuellement, le site appartient encore à la Laiterie des Ardennes. La commune a fait savoir au CA de l'entreprise qu'elle était intéressée de reprendre le site, mais rien n'est décidé.

5. Waharday

La **table d'orientation** et le kiosque font partie des équipements installés et gérés par la commune, en vue de valoriser 'touristiquement' les ressources paysagères du territoire. Les richesses paysagères de la commune ont fait l'objet d'un inventaire en 2002 (ADESA). Ce dernier répertorie une cinquantaine de points de vue dans la commune, classés selon leur niveau d'intérêt (local – communal – remarquable), ainsi que des zones d'intérêt paysager et des lignes de vue remarquables. Chéoux et Waharday (comme à peu près la moitié du territoire communal) sont intégrés dans un périmètre d'intérêt paysager qui stipule : « La zone est constituée de jolis vallons ponctués de bosquets, de haies et d'arbres isolés ainsi que de quelques versants feuillus. Les petits vallons jouent un rôle majeur dans l'ambiance de la zone et constituent un élément fondamental de la structure de la zone ».

Le lieu est notamment concerné par le passage d'un itinéraire permanent balisé de 'Trail en Famenne', soit un circuit transcommunal coordonné par le 'Pays de Famenne'.

L'oratoire Saint-Martin se trouve en face de l'ancienne école, et à côté d'une ancienne laiterie. Un testament de 1696 et d'autres documents témoignent de l'existence d'une chapelle à cet endroit depuis bien longtemps. Reconstruite en 1870, elle fut bombardée pendant l'Offensive des Ardennes et un incendie ravagea son clocher en 1955. L'édifice actuel a été reconstruit en 1963, d'après les plans de l'architecte Lucien Kroll. Les matériaux utilisés sont ceux de la région : pierres, ardoises, sapins et

chênes. Les noms de tous les bénévoles qui ont participés à la reconstruction du bâtiment sont inscrits et enfermés dans un tube qui repose dans le socle du bloc de pierre bleue massif de quatre tonnes servant d'autel. Etant donné la valeur patrimoniale du lieu et le fait que l'endroit n'est plus utilisé comme lieu de culte, il a été jugé pertinent de penser à une reconversion respectueuse de la chapelle. Ainsi, en juin dernier, la commune décide de répondre à un appel à projet lancé par le Ministre Di Antonio : « Eco bâtis ». C'est un appel qui vise à financer « la construction ou la rénovation de bâtiments favorisant la convivialité des lieux ouverts au public en utilisant des matériaux de réemploi et en valorisant des filières locales et le savoir-faire wallon ». Le réaménagement de l'oratoire a été sélectionné et recevra un subside de 80.000€, pour un total de 250.000€ de frais de travaux.

Remarques :

- La promenade des arbres remarquables passe par la table d'orientation ; néanmoins, les sentiers sont impraticables.
- En été, beaucoup de gens font des barbecues à la table d'orientation, comment encadrer ces activités ?

6. Pause midi

Pour le repas de midi, tous les participants sont emmenés dans le réfectoire de l'école communale à Rendeux, où des sandwichs préparés par le CPAS de la commune leur sont offerts.

7. Rendeux-bas

Rendeux-Bas est localisé sur l'axe principal de la vallée où se concentrent une série d'enjeux relatifs à l'offre en commerces et logements, à la mobilité, à l'offre en services et espaces socio-collectifs... Les perspectives de densification de Rendeux-Haut impliqueront probablement à moyen terme une réflexion globale et cohérente sur l'ensemble de la localité, et notamment la répartition de différentes fonctions, l'implantation des équipements et infrastructures structurants. Le devenir des équipements du football et de l'espace de jeux pourraient faire partie de cette réflexion (pour rappel, une aire multisport est en projet à proximité de l'école communale).

Des projets communaux et transcommunaux sont en cours en vue de disposer à terme d'un itinéraire de mobilité douce dans la vallée, qui allie confort (relief...) et sécurité (site propre...). Une vision globale de cette thématique est importante, en lien avec les communes voisines de Hotton et La Roche... Pour autant, les liaisons lentes entre les villages (hors vallée de l'Ourthe) ne doivent pas être oubliées, tant en matière de mobilité 'utilitaire' que 'touristique'.

Les zones de loisirs sont des zones qui sont prévues pour accueillir des logements de vacances uniquement. Néanmoins, certains citoyens souhaitent se domicilier dans ces zones, pour y vivre toute l'année. Concernant ce point, les législations sont contradictoires : d'un côté la loi stipule qu'il ne peut y avoir de domiciliations en zone de loisirs, d'autre part l'administration communale ne peut refuser la demande d'un citoyen de se domicilier à l'endroit effectif où il habite. Dans les faits, les zones de loisirs ont été conçues pour accueillir des chalets de vacances et ne sont donc pas équipées avec des infrastructures nécessaires pour héberger des habitants de façon permanente, que ce soit en termes de voiries, d'éclairage public, de ramassage des déchets, de déneigement, etc. Toutes ces installations représentent des frais importants pour les communes. En plus de ces éléments financiers, les domiciliations en zone de loisirs sont souvent le reflet d'une précarité importante des citoyens concernés. Dans certains cas, les personnes voulant être domiciliées en zone de loisirs sont des retraités qui veulent habiter toute l'année dans leur chalet de vacances, mais bien souvent ce sont des familles qui n'ont pas les moyens d'occuper un autre logement, généralement plus onéreux. En 2002, la Région Wallonne a mis sur pied le Plan Habitat Permanent, qui vise à résoudre cette problématique en offrant des primes aux personnes acceptant de se « dé-domicilier » des zones ou en changeant le

statut des zones afin de les transformer en zone d'habitat classique (et leur permettre de développer les infrastructures nécessaires plus facilement).

Ici, à Rendeux, la problématique des domiciliations n'est pas très importante : certains habitants sont domiciliés en zones de loisirs, mais cela n'est pas le reflet d'une paupérisation importante. La commune a néanmoins dû faire face à certaines demandes pour réaménager les voiries, développer le réseau électrique, etc. Mais c'est une situation très complexe car certaines parties de la voirie appartiennent à la commune tandis que d'autres sont privées. Un autre élément important est l'impact paysager des zones de loisirs. Pour l'instant, comme on peut le voir depuis Rendeux-Bas, les chalets de la zone du Lion sont relativement bien intégrés dans le paysage car ils sont cachés par les arbres. Néanmoins, la zone du Lion de l'Ourthe n'est pas encore complète et il se peut que de nouvelles constructions s'y développent. Si c'est le cas, il faudra tenir compte du fait qu'un développement urbanistique pourrait être très visible depuis la vallée puisque le site devrait être davantage déboisé.

Remarques :

- La zone de loisir du Lion est soumise à un schéma directeur (bien que celui-ci ait été annulé au Conseil d'Etat car deux riverains n'avaient pas reçu d'avis dans les temps dans leur boîte aux lettres). Ce document n'a pas de valeur réglementaire mais la commune s'en sert pour guider l'aménagement du territoire. Au début, la zone était prévue pour 350 bâtiments, le schéma directeur a diminué ce nombre à 145. Actuellement, il y a 44 chalets construits dans la zone et seulement quelques personnes domiciliées.

8. Beffe

La place et le carrefour de Beffe ont fait l'objet de travaux dans le cadre du précédent PCDR. Convention en 2002 et réalisation en 2007. Le budget était de 225.544 euros, pour 198.329 euros de subsides. La sécurisation du carrefour était un des grands objectifs visés. Des voix regrettent le manque de visibilité dans le carrefour, lié tant à la configuration des lieux qu'à un manque de signalétique... Il convient toutefois de préciser que très peu d'accidents sont à déplorer...

La salle de village de Beffe (dernier projet du précédent PCDR) : une convention 'développement rural' a été signée en 2011 pour le rafraîchissement, l'extension et l'aménagement de la salle. Le projet a évolué vers la construction d'une nouvelle salle, en raison des soumissions jugées excessives pour les travaux (dépassement de près de 40% depuis l'estimation). Le nouvel emplacement permettra, selon les souhaits exprimés par les habitants du village, de conserver un espace dédié à l'implantation d'un chapiteau et au maintien d'une zone verte ouverte aux enfants dans le village.

Remarques :

- Pourquoi ne pas réaffecter l'église en salle de village à la place de construire un nouveau bâtiment ? Benoît Tricot répond que les habitants ont déjà été consultés à de nombreuses reprises et se sont prononcés pour la construction d'un nouveau bâtiment : on ne va pas remettre tout le processus en question à une étape déjà si avancée.
- En témoigne le char qui appartenait au colonel Hogan, Beffe est également un lieu de mémoire historique. Ce char a longtemps été abandonné dans un champs et ce n'est qu'en 1985 qu'il a été déplacé sur le socle où il se trouve actuellement. Deux soldats russes (anciens prisonniers de l'armée allemande) sont également enterrés dans le cimetière du village.

De retour au parking de l'école communale de Rendeux, la FRW remercie les participants pour leur présence. La plupart des participants se sont ensuite dirigés vers les festivités de la mise à l'eau de la Betchète, au Moulin de Bardonwez, pour clôturer la journée.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

14/11/18 - Ecole de Rendeux



Marloie, le 15 novembre 2018

Présents : Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Charles-Antoine DACO, Roland DUPONT, John ADAM, Théo ALIE, David COURTIN, Benoit DACO, Geneviève DEWONCK, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Aphrodis UWAYEZU, Mikaël LEFEBVRE, Jacques MARTIN, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Florie POIRRIER, Vincent LEBOUTEILLER, Barthélémy LEKEUX, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Alberte PIRE, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Dominique VAN HUIFTE, Roland WATHIEU, René LONCHAY, Françoise LAMBERT

Invitée : Bernadette LECLERE

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;
Pierre PONCELET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Jean-Marie CHEVALIER, Eric CORNET, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Audrey CARLIER, Lucienne DETHIER, Yves GABARET, Cédric DAINE, François-Xavier NOEL, Christiaan PERDAEN, Chantal SERVOTTE, Michel WUIDAR.

Absents : Laurent GEORGES, Colette WYEME, Thomas SNYDERS, Guy LEGRAND, Frédéric ARNOULD, Guillaume CORNET, Danièle CULOT, Alain GEORGES, Muriel CAMBIER, Jacqueline PIERRET, Louise POIRRIER, Frédéric MORLAND, Thibaut LOUIS, Laura PERDAEN

Pauline Marchand accueille les participants et présente l'ordre du jour :

1. Approbation des CR des réunions du 2 juin, du 20 juin et du 20 octobre 2018
2. Retour sur le visite de terrain du 20 octobre
3. Rappel de la chronologie de l'ODR et prochaines étapes
4. Consultation des jeunes et des acteurs économiques
5. Recomposition de la CLDR
6. Rappel de la stratégie provisoire
7. Groupes de travail et projets évoqués lors des consultations
8. Divers

1. Approbation des CR des réunions du 2 juin, du 20 juin et du 20 octobre 2018

Moyennant l'une ou l'autre correction historique à propos de la visite de Marcouray et Beffe (il s'agit du Colonel Hogan, et non du Général, et par ailleurs, les soldats russes étaient prisonniers des allemands, et non des américains) et le fait que la visite de terrain de la CLDR du 20 octobre s'est clôturée par l'inauguration de la Betchète à Bardonvez, les comptes rendus sont approuvés.

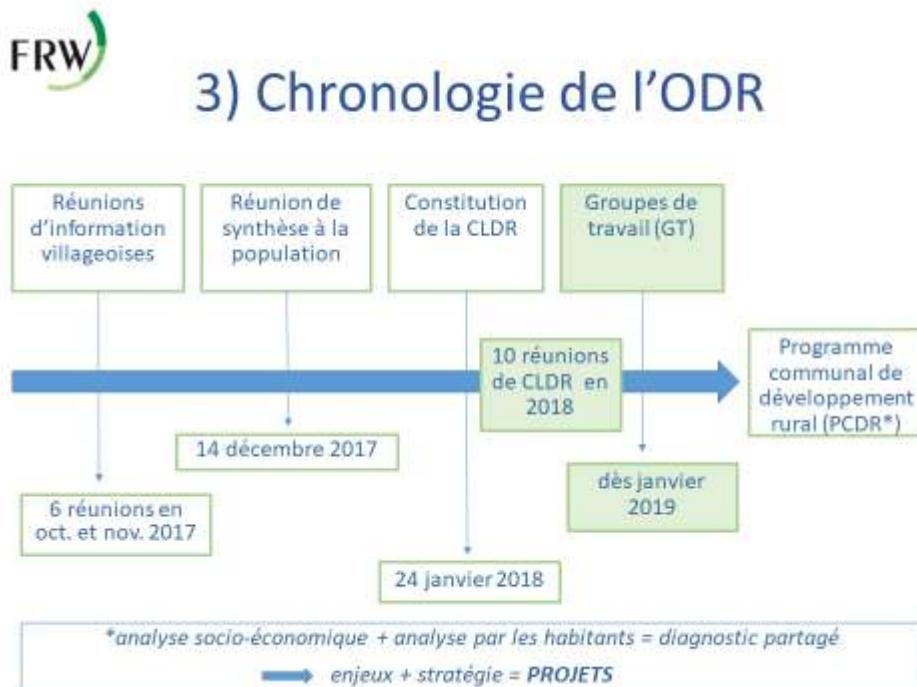
2. Retour sur la visite de terrain du 20 octobre

La journée s'adressait aux membres de la CLDR et de la CCATM. Pour rappel, les objectifs de cette journée étaient :

- (Re)découvrir le territoire de la commune,
- Visiter des aménagements réalisés grâce au PCDR précédent (salle de Marcouray, carrefour de Beffe...)
- Aller voir ensemble des lieux en lien avec des enjeux particuliers du nouveau PCDR (laiterie de Chéoux, PISQ de Rendeux-bas, Lion de l'Ourthe...)

Le timing n'a malheureusement pas permis de passer dans tous les villages, il a fallu faire des choix pour illustrer un maximum de thématiques importantes. Le point n'appelle pas de commentaires particuliers.

3. Rappel de la chronologie de l'ODR et prochaines étapes



4. Consultation des jeunes et des acteurs économiques

Ces deux publics apparaissent importants pour l'avenir de la commune, mais ils sont peu représentés dans la CLDR, et se sont peu exprimés lors des réunions de consultation. Aussi, suite aux demandes exprimées par la CLDR, des questionnaires d'enquête spécifiques ont été conçus à destination des **jeunes**. Deux tranches d'âge sont ciblées en particulier : 12-17 ans & 18-25 ans. Pour les plus jeunes (166 individus concernés à ce jour), il est proposé que les membres de la CLDR mènent les entretiens avec des jeunes dans leur entourage, famille, voisins... L'échéance pour ce travail est fixée à la première réunion de CLDR de 2019. Pour les plus grands (237 personnes concernées), un courrier sera envoyé nominativement, les invitant à répondre à un questionnaire en ligne.

La seconde enquête vise les **acteurs économiques et touristiques** (les agriculteurs ne sont pas intégrés car ils ont été consultés antérieurement par le biais de la commission agricole communale). Un courrier leur sera adressé, les invitant à répondre à un questionnaire en ligne.

Ces différents questionnaires font l'objet d'une présentation exhaustive en séance, sans susciter de commentaires particuliers. Les formulaires papier de l'enquête 12-17 sont disponibles en réunion.

Pour chacun de ces publics, il sera proposé une rencontre 'physique' courant 2019. Les différents résultats de ces travaux feront l'objet de retours lors d'une prochaine réunion de CLDR.

Il est suggéré de prendre contact avec le groupe de Patro qui rassemble de nombreux jeunes, et également (hors séance) de réaliser un communiqué de presse sur le sujet. Il est aussi suggéré de mentionner l'enquête à destination des 12-17 ans dans le courrier qui sera envoyé aux 18-25 ans.

5. Recomposition de la CLDR

Suite aux récentes élections, la commune est tenue de procéder à une modification de la représentation politique au sein de la CLDR, en fonction de la répartition des forces en présence au nouveau conseil communal.

La FRW propose de profiter de l'occasion pour acter officiellement les démissions enregistrées depuis la mise en place de la CLDR (3 personnes concernées), intégrer les invités (2 personnes) ainsi que l'un ou l'autre nouveau candidat 'ciblé'. Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature auprès de la FRW. Un courrier sera également adressé aux membres absents de manière récurrente (4 personnes) pour sonder leur motivation. Les liens entre la CLDR et la CCATM seront précisés, ainsi qu'avec les autres commissions communales.

La CLDR marque son accord sur ces propositions.

6. Rappel de la stratégie provisoire

Lors de la dernière séance de CLDR de juin, une première esquisse de stratégie a été avalisée. La FRW en rappelle les grands axes, afin que la CLDR puisse faire le lien avec les propositions de projets et actions issus de la période consultation.

7. Groupes de travail et projets évoqués lors des consultations

La prochaine étape de travail dans l'élaboration du PCDR consiste à organiser des groupes de travail (GT) thématiques. Les objectifs de ces rencontres consistent à confirmer et affiner la stratégie, et à confirmer les projets. La participation des membres de la CLDR à ces différentes rencontres n'est pas obligatoire, mais il est essentiel d'avoir des relais de la CLDR dans chaque GT. Ces derniers seront en outre ouverts à l'ensemble des habitants, et aux personnes ressources. Il est proposé une certaine souplesse d'organisation : des groupes autonomes de citoyens peuvent se former et se réunir indépendamment, des groupes peuvent aussi poursuivre leur travail au-delà de la période d'élaboration du PCDR... La FRW sera toutefois attentive à rester dans un timing d'élaboration raisonnable. A priori, une réunion de chaque GT sera organisée d'ici l'été 2019.

En fonction des résultats du sondage réalisé précédemment en CLDR, il est proposé de débuter les GT sur les thèmes suivants :

- **Social, santé et services**
- **Patrimoine bâti et naturel**
- **Mobilité et sécurité routière**
- **Tourisme et économie**
- **Vie associative, sport et culture**

En ce qui concerne l'**énergie**, la FRW propose d'accueillir 4 membres non politiques de la CLDR dans le comité de pilotage du PAEDC (Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat) de la commune. Ce comité se réunira 4 à 5 fois et débutera ses travaux dès le mois de janvier 2019 pour les clôturer en juin. Les résultats de ses travaux orienteront le volet 'énergies' du PCDR. L'animation de ce comité sera assurée par M. Conrotte de la cellule 'développement durable' de la Province, appuyé par un représentant du GAL Pays de l'Ourthe.

En ce qui concerne l'**aménagement du territoire**, un groupe de travail sera organisé en collaboration avec la cellule 'assistance territoire et patrimoine' de la FRW et consacré plus spécifiquement au devenir du village de Rendeux et à la polarisation des services en son sein (logement, offre commerciale et de services, mobilité...).

Par ailleurs, des tables-rondes seront proposées aux jeunes et aux acteurs économiques au terme du dépouillement des enquêtes évoquées ci-dessus.

Les initiatives de transition et les aspects liés à la gestion communale seront abordés de façon transversale au sein des groupes de travail selon les thématiques.

Travail en sous-groupes

Les membres de la CLDR sont ensuite invités à se répartir en sous-groupes selon les 5 thèmes des GT, et à coter les propositions de projets (issus des consultations) sur une échelle de 1 à 4, du plus au moins pertinent. Il est également demandé de classer les idées en projets matériels ou en actions. Les 'actions' désignent ce qui peut être mis en œuvre sans budget conséquent (max. 5000 euros...), ou via les services travaux, ou encore un événement à organiser, ou une initiative purement citoyenne. Il est également possible d'ajouter de nouvelles idées de projets et actions.

Le second volet de la mission des sous-groupes consiste à faire des propositions sur l'organisation des GT : des personnes ou des structures ressources à inviter, des documents et expériences utiles, des méthodes d'animation particulières...

Il est rappelé aux participants 3 dimensions importantes à garder en tête lors de cet exercice : la dimension durable du PCDR – A21L, la durée de vie du PCDR (10 ans) et l'objectif d'intérêt collectif d'un PCDR.

Une membre de la CLDR (Nicole Note) a manifesté sa volonté de créer un « sous-groupe indépendant » de réflexion au sujet de l'agriculture durable. Deux membres de la CLDR (Roland Wathieu et Mikaël Lefebvre) ont d'ores et déjà manifesté leur volonté de faire partie du comité de pilotage du PAEDC.

8. Divers

- Un prix 'Wallonie en fleur' a été décerné récemment par la région à la commune de Rendeux pour le fleurissement ! Félicitation aux acteurs de cet embellissement !
- Des habitants de Marcourt ont été récompensés par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de l'appel à projets « Vis mon village ». L'idée consiste à installer des bancs devant les maisons en vue de favoriser la convivialité et les échanges entre les différentes catégories de personnes (habitants, seconds résidents, touristes...)

Un autre dossier déposé par des membres de la CLDR n'a pas connu le même succès. Pour rappel, cet appel à projet est réédité chaque année...

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Compte-rendu de la réunion de Commission Locale de Développement Rural

12/12/18 – Espace Schérès



Marloie, le 12 décembre 2018

Présents : Audrey CARLIER, Eric CORNET, Lucienne DETHIER, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, John ADAM, Théo ALIE, David COURTIN, Charles-Antoine DACO, Benoît DACO, Cédric DAINE, Eppe DIJKMAN, Véronique DUPONT, Roland DUPONT, Yves GABARET, Alain GEORGES, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Vincent LEBOUTEILLER, Mikael LEFEBRE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, François-Xavier NOEL, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Florie POIRRIER, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Aphrodis UWAYEZU, Dominique VAN HJFTE, Roland WATHIEU.

Invité : Thibaut LOUIS

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;
Pierre PONCELET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ; Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : Geneviève DEWONCK, Laurent GEORGES, Muriel CAMBIER, Chantal SERVOTTE, Bernadette LECLERE.

Absents : Jean-Marie CHEVALIER, Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, Guillaume CORNET, Danièle CULOT, Guy LEGRAND, Frédéric MORLAND, Laura PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Louise POIRRIER, Michel WUIDAR.

Pauline Marchand accueille les participants et présente l'ordre du jour, qui se veut relativement court puisque cette réunion se terminera par une auberge espagnole festive :

1. Approbation du CR de la réunion du 14 novembre 2018
2. Site internet weebly
3. Mise en place des GT : suite
4. Recomposition de la CLDR
5. Divers
6. Auberge espagnole

1. Approbation du CR de la réunion du 12 décembre 2018

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

2. Site internet weebly

Pauline Marchand informe la CLDR que le site internet weebly a été mis à jour. Elle rappelle l'adresse public du site (www.rendeuxpcdr.info) ainsi que la page « cachée » qui contient des documents de travail tels que les compte-rendu des réunions (www.rendeuxpcdr.info/docucldr).

Elle explique qu'une page Facebook pour l'ODR sera également bientôt créée. Cela permettra de toucher un nouveau public et de diffuser plus facilement les appels à la participation dans le cadre des groupes de travail, qui se déroulera à partir de février 2019.

3. Mise en place des GT : suite

La FRW rappelle les objectifs des groupes de travail (GT) qui seront très prochainement mis sur pied : confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projets. Elle rappelle que la participation des membres de la CLDR n'est pas obligatoire, mais que ceux-ci jouent un important rôle de relais auprès des habitants de la commune. Les GT sont ouverts à tous, ainsi qu'à des personnes ressources extérieures à la commune.

La FRW rappelle qu'elle sera très attentive au rapport temps/qualité lors du déroulement des GT. Il ne faudra pas perdre de vue l'objectif principal : rédiger des fiches projets. Ainsi, elle estime qu'une à deux réunions par GT permettra de réaliser un travail pertinent (bien qu'elle n'exclut pas que certains GT se réunissent davantage si nécessaire). Elle insiste sur la volonté de laisser une certaine souplesse d'organisation aux membres de la CLDR : ceux-ci sont invités à créer des **GT autonomes**. Ceux-ci peuvent se réunir autant de fois qu'ils le souhaitent, sur la thématique qu'ils souhaitent. Bien que la FRW puisse aider à l'organisation globale de ceux-ci, elle n'encadrera pas leur déroulement et n'anima pas les réunions. Ainsi, les personnes organisant ce type de GT doivent garder à l'esprit :

- L'objectif est de rédiger des fiches projets
- Les discussions doivent être en lien avec les objectifs et les enjeux de la stratégie provisoire du PCDR
- Les acteurs concernés par la thématique traitée doivent être intégrés aux discussions.

Il sera également possible de développer des **GT continus** : ceux-ci peuvent être constitués lors de l'élaboration du PCDR, en vue de perdurer dans le temps. Par exemple, un projet relevé dans le cadre du travail en sous-groupe réalisé lors de la réunion du 14/11 était « l'entretien des chemins et sentiers ». Il serait envisageable de créer un GT s'intéressant à cette thématique, et qui aurait pour mission d'être attentif à cela sur le long terme.

Proposition de calendrier pour le GT « de base »

- **Février à mai** : GT énergie – comité d'accompagnement du PAEDC (encore deux places disponible pour les membres de la CLDR !)
- **13 février** – GT vie associative, culture et sport
- **27 février** – GT social, santé et services
- **13 mars** – GT économie et tourisme
- **27 mars** – GT patrimoine bâti et naturel
- **3 avril** – GT jeunes
- **24 avril** – GT mobilité et sécurité routière

- **8 mai** – GT cœur de Rendeux (visite de l'ATEPA, cellule urbanisme et aménagement du territoire de la FRW)
- **22 mai** – GT forêt (présentation par le DNF du plan d'aménagement forestier de Rendeux)

Jean-Christophe Simon dresse l'état des différents « types de demandes » émergents des discussions en sous-groupe de la réunion précédente. Ainsi, dans les idées de projets, se trouvent :

- De simples recommandations à transmettre au Collège (ex.: revoir cahier de charge attribution terres agricoles communales, améliorer l'entretien des chemins et sentiers)
- Des projets de « lot 0 », initiés depuis le début de l'ODR (ex.: cabinet médical)
- Des actions citoyennes (ex.: Créer un club 'photo')
- Des projets « matériels » (ex.: les salles de villages, l'aménagement d'espaces publics).

Certaines idées de projets sont encore à reformuler ou à préciser (ex. : lorsque l'on propose la création d'une maison des associations, s'agit-il de l'infrastructure ? d'un fonctionnement particulier pour une salle déjà existante ?). De plus, certains objectifs/enjeux de la stratégie provisoire du PCDR ne sont pas (ou peu) traduites en projets, comme par exemple l'offre en services (logement et santé) et l'anticipation de la mutation des zones de loisirs.

Si les membres de la CLDR veulent organiser des visites de terrain pour voir des réalisations dans d'autres communes, cela pourrait se faire durant les GT mais doit être réfléchi et ciblé.

Jean-Christophe Simon rappelle que le PCDR est une vision stratégique de la commune sur 10 ans, qu'il a pour objectif d'ouvrir des perspectives mais que c'est n'est pas une déclaration de politique communale ni un catalogue de projets à réaliser impérativement. Ainsi, il est probable que toutes les idées émises dans le cadre du PCDR ne seront pas réalisées.

4. Recomposition de la CLDR

Suite aux récentes élections communales, le quart politique de la CLDR doit être recomposé et la commune en a profité pour questionner les personnes souvent absentes sur leur volonté de poursuivre le travail en CLDR, ou pas, et pour intégrer certains citoyens désirant rejoindre le groupe.

Suite à cela : 12 démissions, 12 arrivées, transfert de certains « politiques » en « citoyens » et modification du quart politique. Si bien que la CLDR passera de 54 à 58 membres... le maximum légal étant de 60 participants. La nouvelle composition de la CLDR sera actée lors du Conseil Communal du 18 décembre 2018 et l'installation de celle-ci aura lieu le 23 janviers 2018.

Tous les nouveaux membres recevront un dossier contenant différents documents de travail et participeront à une séance de « ratrapage » afin de recevoir les explications nécessaires au sujet du travail déjà réalisé par l'ensemble du groupe.

5. Divers

- **Le point sur les consultations**

Le formulaire en ligne pour les 18-25 ans et les acteurs économiques et touristiques sont à remplir pour le 6 janvier 2019. Les questionnaires papiers pour les 12-17 ans sont à rendre lors de la 1^e réunion de CLDR de 2019, le 23 janvier. Actuellement, la FRW a déjà reçu 5 questionnaires remplis par les 12-17 ans et 19 pour les 18-25 ans. Suite à un problème d'organisation, les courriers invitant les acteurs économiques et touristiques à répondre aux questionnaires n'ont pas encore pu être envoyés.

- **B-Post supprime 3000 « boîtes rouges »**

Bientôt, B-Post supprimera 3000 « boîtes rouges », dont celle rue de l'Eglise à Beffe. La FRW souhaite attirer l'attention de la CLDR sur la mutation permanente des services publics. Il est important de rester attentifs à ces changements afin de les anticiper au mieux.

- **Appel à la fusion des communes**

Un appel à la fusion des communes a été lancé pour les communes de moins de 5000 habitants. Pour l'instant, il y a peu de réactions de la part des élus locaux.

- **Appel à projets « Générations solidaires »**

Un nouvel appel à projets vient d'être lancé. Il vise à soutenir des projets portés par des équipes impliquant des jeunes et des projets utiles et ancrés dans la réalité, permettent d'améliorer le quotidien de tous. Les projets doivent être introduits par :

- Des collectifs de citoyens – impliquant au moins un jeune de moins de 26 ans – qui se sont associés soit de manière formelle (ex : ASBL) ; soit de manière informelle (ex : association de fait, groupe d'habitants, d'étudiants, comité de quartier ...);
- Des associations ou des organisations travaillant au niveau local et/ou régional.

Le jury sera attentif aux projets naissants.

L'appel à projets est ouvert du 3 décembre 2018 au 14 février 2019. Le vote du public se déroulera du 8 avril au 8 mai 2019. Prix : 1 x 10,000 euros et 2 x 5,000 euros + accompagnement.

Pour plus d'informations : <https://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2019/>

- **Clôture par Benoît Tricot**

Cette séance était la dernière réunion de l'actuel président de la CLDR, Benoît Tricot, qui sera remplacé par le nouveau président, Cédric Lerusse (bourgmestre), dès la prochaine réunion. La FRW accorde donc la parole à Benoît Tricot, qui remercie chaleureusement tous les membres de la CLDR, ainsi que la FRW, et revient sur l'historique de la participation citoyenne à Rendeux : le précédent PCDR, les méthodes participatives utilisées, l'importance de l'engagement des citoyens dans le débat public. Il termine en affirmant que Rendeux dans 10 ans, c'est ici et maintenant qu'il est en train de se dessiner.

6. Auberge espagnole

Chaque membre de la CLDR a été invité à apporter quelque chose à manger ou à boire. Pour terminer l'année, la CLDR poursuit ses discussions autour du buffet.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**
23/01/19 – Ecole communale



Marloie, le 24 janvier 2019

Présents : ADAM John, ALIE Théo, ANTOINE Christian, CAMBIER Muriel, CHEVALIER Jean-Marie, CORNET Albert, CORNET Guillaume, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DELZANDRE Pauline, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, FRERE Marina, GEORGES Laurent, GERARD Joël, GRANVILLE François, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LAMBERT Françoise, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Bernadette, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélémy, LONCHAY René, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, PERDAEN Christiaan, PIERRET Jacqueline, PIRE Alberte, POIRRIER Florie, PONCIN Marie-Thérèse, PURNODE Alain, RASKIN Carole, RASKIN Marc, SCIUS Francis, SONET Dominique, THIBAUT Louis, UWAYEZU Aphrodis, VAN HIJFTE Dominique, WATHIEU Roland

Invités : PIRET Véronique, VLAEYEN Johan

François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : CARLIER Audrey, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Eric, COURTIN David, GABARET Yves, HUBERT Myriam, LECLERE Philippe, LEFEBVRE Mikaël, LEGRAND Guy, THERER Geneviève
Pierre PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Absents : WYEME Colette

Cette première séance de CLDR de l'année 2019 est également la séance d'installation de la nouvelle commission, recomposée suite aux élections communales d'octobre 2018. En conséquence, une pré-réunion est proposée aux nouveaux membres afin d'expliquer le contexte général de l'ODR. Notons aussi que préalablement à la réunion, les nouveaux arrivés ont reçu un ensemble de documents pour les aider à s'imprégner de la matière et à prendre le train de l'ODR en route.

Les explications données en séance portent sur :

1. La FRW
2. L'Opération de Développement Rural
3. La Commission Locale de Développement Rural
4. Exemples de projets et actions 'développement rural' à Rendeux et ailleurs

Les nouveaux membres approuvent le ROI.

Monsieur Cédric Lerusse, nouveau Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Pauline Marchand présente l'ordre du jour de la séance :

1. Approbation du CR de la CLDR du 12/12/18
2. Accueil des nouveaux membres
3. Retour sur les enquêtes auprès des jeunes de 18 à 25 ans et des acteurs économiques et touristiques
4. Projets en cours
5. Organisation des GT
6. Divers

1. Approbation du CR de la réunion du 12 décembre 2018

Le compte-rendu est approuvé sans modification.

2. Accueil des nouveaux membres

Chaque nouveau membre est invité à se présenter brièvement devant l'assemblée, puis à piocher dans une enveloppe une question. Il énonce cette question à voix haute, puis peut tenter d'y répondre, avant d'inviter les 'anciens' ;-) de l'assemblée à compléter. Les questions portent sur les grands principes du 'développement rural', la CLDR, les groupes de travail...

Pour clôturer l'exercice, les anciens se présentent aux nouveaux... Hohoho y'a qu'un cheveu sur la tête à Matthieu...♪

3. Retour sur les enquêtes auprès des jeunes de 18 à 25 ans et des acteurs économiques et touristiques

Pauline Marchand rappelle les trois enquêtes qui ont été réalisées ces dernières semaines : la première auprès des jeunes de 12 à 17 ans, la seconde auprès des jeunes de 18 à 25 ans et la troisième auprès des acteurs économiques et touristiques. Elle présente ici les résultats des deux dernières (les questionnaires des jeunes de 12 à 17 ans n'ayant pas encore été tous récoltés) – voir Annexe.

4. Projets en cours

Cédric Lerusse prend la parole pour évoquer plusieurs projets en cours du le territoire de Rendeux.

*Mobilité douce :

- Les procédures sont en cours avec l'entrepreneur pour la rénovation de la passerelle de Ronzon. Si la rénovation de la passerelle n'est pas possible rapidement, la commune va essayer d'obtenir une passerelle de l'armée comme solution provisoire.
- Une subvention pour la voie lente entre Hamoul et Rendeux-Bas a été reçue, il faut désormais désigner un auteur de projet.

- Les procédures pour le Ravel entre Rendeux et La-Roche-en-Ardenne sont en cours. La zone de passage étant située en zone Natura 2000, le DNF a demandé de réaliser une étude sur les incidences environnementales. Cette enquête est maintenant terminée, a été transmise au DNF et une réunion est prévue début février.
- Le projet de liaison entre l'école et l'espace Schérès passera au Collège communal du 19 février.

*Services :

- Le 24/1, une première réunion est organisée au sujet du projet de cabinet rural.
- Concernant le projet d'une aire de pump-track et multisport, une attention particulière doit être apportée au dossier étant donné que l'espace prévu est situé en zone d'aléa d'inondation.

*Un projet de logement est en cours de réflexion pour un terrain qui a été racheté par la commune, à côté de la maison Strimes. Le but est de construire des logements accessibles à tout le monde, pour faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes.

*Salles de village :

- Une réunion avec les citoyens est prévue en février concernant la salle de Beffe.
- La salle d'Hodister sera réaménagée avec l'aide des ouvriers communaux et un projet de plaine de jeux est envisagé (appel à projets).
- Les travaux visant à la transformation de l'oratoire de Waharday sont en cours, suivant les principes de l'utilisation de matériaux locaux et du travail de la main d'œuvre locale.

*Culture :

- Une convention avec le SI de Marcourt est en cours de négociation concernant l'avenir du presbytère de Marcourt. L'objectif est d'y développer des activités culturelles.
- Une personne vient d'être engagée pour les communes de Erezée, Manhay et Rendeux, en charge de la coordination culturelle.

*Voiries :

- Des travaux sont prévus, sur fonds propres, à Magoster et Rendeux-Haut.
- Dans le cadre du PIC, des travaux d'égouttage sont prévus dans la rue Saint Jean.
- Une rencontre est prévue avec le SPW le 24/1 afin de trouver des solutions aux problèmes de sécurité routière rencontrés dans les villages de Gênes et Magoster.
- Un ouvrier communal vient d'être désigné en charge de l'entretien des promenades.

*Les travaux visant à l'efficience énergétique de l'école sont en cours (chauffage, châssis, toiture).

*Un montant de 5.000 euros a été alloué à un futur budget participatif dans le budget communal. Les modalités pratiques de celui-ci sont encore à définir.

* Des contacts vont être pris avec La Poste afin d'essayer de pouvoir bénéficier d'un bancontact accessible 24h/24 à Rendeux.

*Cédric Lerusse note que la problématique des zones blanches est importante et que la situation difficile de certains citoyens doit être entendue. Cela passera certainement par une première phase d'enquête, afin de connaître où se situent exactement les problèmes.

*Une réunion est prévue le 13/2 afin de réunir les maraîchers de la commune pour discuter de l'organisation d'un marché local. Celui-ci pourrait peut-être, à plus long terme, s'organiser dans le bâtiment « Belgacom » en face de l'administration communale. Néanmoins, très rapidement, ceux-ci pourraient d'organiser dans un garage près de la gendarmerie.

*Concernant le site de l'ancienne Laiterie de Chéoux, les propriétaires actuels savent que la commune souhaite racheter le site, mais rien n'est encore fait.

*La commune envisage la plantation de parcelles de plantes vivaces, plus faciles d'entretien que les fleurs en pot.

Remarques des membres de la CLDR :

- Une meilleure répartition des décos florales entre les villages serait pertinente.
- Idée de tag en mousse végétale.
- Qu'en est-il d'une alimentation bio/locale dans les cantines scolaires de Rendeux ? C'est une question importante pour la commune mais aucun projet concret n'est d'actualité.

- Une plus grande implication des cyclistes dans les décisions les concernant serait intéressante. Faire appel au GRACQ pourrait être pertinent : ce réseau vise à fédérer les usagers quotidiens du vélo, est présent dans toute la Wallonie et a une bonne expertise sur les enjeux liés à la mobilité lente.
- Initiative « Je pédale pour ma forme » : organisé par le GAL Pays de l'Ourthe (contact : c.wery@paysourthe.be) . Vise à mettre sur pied des groupes de cyclistes ayant chacun un coach afin d'aider et d'encourager les personnes désirant se remettre au vélo. Laurence Labeye va bientôt débuter la formation pour devenir coach. Si d'autres personnes sont intéressées par le projet, une réunion d'information est organisée à La-Roche-en-Ardenne au complexe sportif à 19h le 30/1.
- Le bulletin communal devrait être revu afin de mieux mettre en évidence et faire connaître les initiatives, les associations et les services qui existent sur la commune.

5. Organisation des GT

Les réunions du comité de pilotage du PAEDC seront organisées dans la salle du Conseil à l'administration communale certains mercredis à 19h30 : **13 février, 20 mars, 3 avril, 15 mai et 19 juin**.

Le planning des groupes de travail est maintenant finalisé. La communication va être lancée très prochainement. Suite à la demande d'une membre de la CLDR, la date de deux GT sont intervertis. Les groupes de travail sont ouverts à toutes et à tous (membres de la CLDR ou pas). Les agents de la FRW demandent aux membres de la CLDR de s'inscrire aux GT auxquels ils sont certains d'assister, afin d'assurer la présence d'un minimum de personne dans chaque GT.

Les GT seront organisés à l'école communale certains mercredis à 19h30 :

- **27 février** Vie associative, culture et sport
- **13 mars** Economie et tourisme
- **27 mars** Social, santé et services
- **30 mars** Jeunesse (samedi à 17h, réservé aux – de 26 ans)
- **8 mai** Patrimoine bâti et naturel
- **22 mai** Aménagement du territoire
- **5 juin** Forêt
- **12 juin** Mobilité et sécurité routière.

Une CLDR sera prévue en avril et une autre en juin afin de faire un retour synthétique sur le travail réalisé dans chaque groupe de travail.

Certaines questions restent en suspens et mériteraient une attention particulière dans le cadre des groupes de travail :

- Concernant l'offre médicale, le projet du futur cabinet rural est-il suffisant?
- Concernant la problématique des gîtes, la nouvelle charte communale est-elle suffisante?
- Souhaitez-vous encourager la croissance démographique ou laisser-aller?
- Qu'en est-il du sentiment d'appartenance à la commune de Rendeux?

6. Divers

Appels à projet :

- **C'est ma ruralité** <https://agriculture.wallonie.be/actualites2>

Objectif: promouvoir le bien-être, la convivialité, ainsi que les liens intergénérationnels en régions rurales.

Pour qui: les Communes rurales et semi-rurales, ASBL et associations

Deadline: 15 mars 2019 (max 15.000 euros)

- **Territoire intelligent** <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/appel-a-projets-territoire-intelligent>

Objectif: encourager les villes et communes wallonnes à développer des projets numériques, en matière d'énergie et environnement, de mobilité ou encore de gouvernance et participation citoyenne

Pour qui: Communes wallonnes et intercommunales

Deadline: 31 mars 2019 (20.000 à 250.000 euros)

Remarques des membres de la CLDR :

- Que pensent les agents FRW du projet de résidence services prévu au Château de Rendeux, au vue du guide « Territoire en vue » ? Les agents FRW répondent que leur rôle est de donner aux membres de la CLDR les outils leur permettant de se forger eux-mêmes leur propre avis, de façon pertinente, informée et objective. Devant arbitrer les débats, leur neutralité est très importante. Jean-Christophe Simon partage quand même une série de questions avec l'assemblée : est-ce vraiment une résidence services ou une simple résidence pour aînés ? Syndrôme *Not In My Backyard* (pas dans mon jardin- personne ne veut de gros projets quand c'est juste à côté de chez lui) ? Ce projet pourrait avoir une importante influence sur la croissance démographique, qu'en penser ? Opportunité d'un projet en partenariat public/privé ? Il est ajouté que le dossier est toujours en cours d'instruction, aucune décision n'a encore été prise.
- Quel est la vision de la commune sur le développement durable ? Cédric Lerusse affirme vouloir répondre à cette question, mais pas tout seul. Il souhaite qu'un travail de réflexion soit mené avec l'ensemble de la CLDR.
- Volonté de créer un groupe de réflexion sur les pratiques de l'agriculture, qui ont une grande influence sur la biodiversité et les changements climatiques. Comment promouvoir les jeunes agriculteurs qui sont désireux d'entreprendre une activité agricole différente de la monoculture, plus respectueuse de l'environnement ? Cédric Lerusse approuve l'idée de la création d'un tel groupe tout en insistant sur l'importance d'y associer tous les agriculteurs.

La réunion se clôture pas la prise d'une photo groupe et le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



16/05/19 – Ecole communale

Marloie, le 20 mai 2019

Présents : ALIE Théo, CAMBIER Muriel, CHEVALIER Jean-Marie, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DAINÉ Cédric, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, GRANVILLE François, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LERUSSE Cédric, LEKEUX Barthélémy, LONCHAY René, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, PIRE Alberte, PONCIN Marie-Thérèse, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, THERER Geneviève, WATHIEU Roland, WYEME Colette

Invitée : PIRET Véronique

Pierre PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, CORNET Eric, DACO Benoit, DELZANDRE Pauline, DEWONCK Geneviève, DUPONT Véronique, FRERE Marina, GERARD Joël, HUBERT Myriam, LAMBERT Françoise, LECLERE Bernadette, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier

VLAEYEN Johan (invité) ; François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ; Edgard Gabriel (DGO3)

Absents : ADAM John, CORNET Guillaume, COURTIN David, DACO Charles-Antoine, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, GABARET Yves, GEORGES Laurent, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Philippe, LEGRAND Guy, PERDAEN Christiaan, POIRRIER Florie, RASKIN Marc, THIBAUT Louis, UWAYEZU Aphrodis, VAN HIJFTE Dominique

Mot d'accueil

Cédric Lerusse revient sur le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du PCDR de la commune de Rendeux et, principalement, sur le travail accompli jusqu'alors dans les Groupes de Travail (GT). Il estime que tout ce qui a été élaboré jusqu'à présent est de qualité et en remercie vivement tous ceux qui ont pris part – peu ou prou – à ce travail collaboratif.

1. Approbation du CR de la CLDR du 23/01/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du SEL

La présentation est reportée à la réunion prochaine (20 juin), à cause d'un problème de connexion au wifi de l'école.

3. Retour sur le travail des GT

Lors de cette réunion de CLDR, il sera fait état du travail des 4 premiers GT ayant eu lieu (27 février- Vie associative, culture et sport ; 13 mars- Social, santé et services ; 27 mars- Economie et tourisme ; 30 mars- Jeunesse (avec le CIRAC)). Un rapide retour sur le travail des GT autonomes (agriculture et mobilité) sera effectué. La prochaine réunion de CLDR reviendra sur le travail des GT patrimoine bâti et naturel, aménagement du territoire, forêt, mobilité et sécurité routière, ainsi que sur le PAEDC.

Chaque GT a donné lieu à la rédaction de fiches projets de trois types :

- Court terme (lot 1) : années 1 à 3
 - Moyen terme (lot 2) : années 4 à 6
 - Long terme (lot 3) : années 7 à 10
- + lot 0 (en cours).

A ce stade, il y a trop d'objectifs et d'idées de projets / actions. Idéalement, il faut donc rationaliser.

Mise en évidence de la stratégie du PCDR et objectifs y étant relatifs : voir Annexe.

Remarque : l'objectif 'santé' n'apparaît plus : un cabinet médical rural va être construit bientôt.

- Vie Associative, culture et sport :

Parmi les différentes **fiches non-reprises**, il est souhaité de **ne rien abandonner** à ce stade. Par exemple, relativement à la rénovation de la salle d'Hodister, une esquisse a déjà été réalisée au niveau communal. De ce fait, au départ, il n'y avait pas eu de fiche-projet mais en avançant, cette rénovation pourrait s'inscrire dans le PCDR. Le projet serait, à présent, de réaliser une salle de village, un logement aménagé (déjà loué) et refaire, à l'étage, au-dessus de la salle, un local qui pourrait (?) être affecté aux camps.

Le projet « *Organiser des événements festifs* » nécessite de trouver des porteurs. Dès lors, l'arrivée d'Emilie Capelle (coordinatrice culturelle) au sein de l'administration communale peut aller en ce sens.

- Social, santé et services :

La FP relative à la création d'une plateforme du bénévolat peut être mise en parallèle avec le SEL. Ce dernier pourrait s'élargir aux souhaits de cette plateforme. L'idée est de ne pas multiplier les outils et donc de rationaliser et compléter l'offre. Un parallèle peut également être réalisé avec le plan de communication (afin de palier à la solitude des personnes seules).

La FP relative à l'accès au logement pour tous pourrait s'étendre à la création de logements « Tremplin » et intergénérationnels.

La FP relative à la création d'un conseil des jeunes est discutée. En effet, selon Muriel Cambier (CIRAC), c'est un peu tôt dans la mesure où les jeunes ne semblent pas se connaître suffisamment. Si l'on s'accorde à dire qu'il ne faut pas lâcher les jeunes, il faudrait les laisser agir tout en les encadrant et

permettre, par-là, la création d'une réelle dynamique. Il faudrait donc reformuler la FP pour que sa fin soit de responsabiliser et dynamiser les jeunes et que, par exemple, la création d'un conseil des jeunes soit un des moyens pour y arriver. On pourrait également envisager le recours à un « animateur de rue ». Dans tous les cas, il faut élargir la fiche.

La FP intitulée « *Favoriser l'accès aux services/bâtiments publics pour les PMR et les citoyens précarisés* » n'a pas été reprise car il s'agit d'une obligation communale.

Une FP non reprise traite de la communication numérique. A la réflexion, il semble que la communication au sens large soit un souci transversal au sein de la commune sans pour autant avoir de vrai objet. Donc, l'idée proposée est de mettre sur pied un nouveau GT « Communication » dès le mois de septembre.

- **Economie et tourisme :**

La FP « *Découverte des églises* » est à mettre en parallèle avec l'asbl « *Eglises ouvertes* » dont un tout nouveau fascicule promeut la découverte du patrimoine religieux ardennais à travers 6 circuits (2 à pieds, 2 à vélo et 2 en voiture).

La FP non reprise « *Installer des panneaux explicatifs sur les sites de patrimoine bâti et naturel* » doit être repensée en perspective du travail accompli en GT Patrimoine.

Concernant les aires de pique-nique, avant d'envisager la création de nouveaux espaces, il semblerait opportun de réaliser un recensement des aires existantes.

La création d'un parc de vélos électriques doit être envisagée en parallèle avec le PAEDC et le GT Mobilité.

Le site de l'ancienne laiterie de Chéoux semble être en cours de dépollution. S'il faut évidemment conserver le projet de son acquisition, il faudrait sans doute aussi y lier le projet d'atelier rural (FP non reprise).

La FP « *Faire la promotion de Li Terroir* » doit être adaptée : « *Favoriser les circuits courts* ». On pourrait y introduire la monnaie locale « le Volti » parce que le recours à une monnaie locale s'inscrit bien dans cette démarche et que le Volti est déjà utilisé par un des producteurs participant au marché de Rendeux.

- **Jeunesse :**

Voir supra : FP visant à soutenir une dynamique autour des jeunes.

4. La suite

Lors du **GT mobilité et sécurité routière** à venir, on pourrait inviter une personne ressource extérieure comme, par exemple, Mme Lemans et/ou un représentant du SPW (mais peut-être seulement en septembre). On pourrait coupler cet atelier (qui devrait avoir lieu en journée) avec une visite de terrain afin de mieux réaliser la nécessité d'actions à mener.

Si on envisage la mise en œuvre d'un **GT Energie**, il faudrait d'abord commencer par voir quels sont les souhaits des Rendeusiens avant de faire le parallèle avec le catalogue d'offres du PAEDC.

Si la constitution de nouveaux GT est proposée, celle de commissions l'est aussi (par exemple : commission jeunes, ...). Il serait particulièrement intéressant qu'une commission patrimoine se mette en place très rapidement.

GT Agriculture : Environ 10 participants. Manque de communication et méconnaissance du métier d'agriculteur impliquent le nécessaire rétablissement d'un dialogue. L'idée émise lors du GT est d'organiser des visites de fermes de la commune un peu à l'instar des Journées Fermes Ouvertes afin de mieux faire connaître les activités agricoles. Ce serait l'occasion de découvrir un métier qui a lieu sur la commune et permettre l'échange avec les agriculteurs. Une FP doit émaner de ce GT et pourrait s'intituler : « *Renouer le lien entre agriculteurs et citoyens* ».

5. Evaluation des GT

Après ce premier tour de GT 's, les membres de la CLDR (qui ont participé à au moins un GT) étaient invités à émettre leur ressenti par rapport au travail accompli. Cette évaluation a été réalisée sur base des « patates » où les participants qui le souhaitaient pouvaient choisir une ou plusieurs illustrations symbolisant leur ressenti. Voici donc le résultat (sur les 15 répondants) :

Sentiments / patates	Nombre de réponses
Soulagé	1
Satisfait	6
Heureux	1
Confiant	3
Intéressé	6
Optimiste	4
En ébullition	1
Concentré	2
Concerné	1
Déterminé	3
Dynamique	1
Ecoute	1
Prudent	4
Méditatif	2
Perplexe	3
Consterné	1
Frustré	1
Déçu	1
Esseulé	1

Force est de constater que, tant les commentaires émis lors du partage du ressenti des participants que lors du dépouillement des réponses recueillies, le sentiment à l'égard du travail accompli jusqu'ici est globalement positif. Bien entendu, certaines nuances sont apportées et principalement une relative prudence.

6. Divers

- Le PCDR manque de développement durable dans son ensemble. Si on le sent latent, il ne fait pas l'objet d'une FP.
- Suite à la discussion autour des jeunes et de la nécessité de créer une dynamique pour et avec eux, il est fait état de problèmes de drogue au sein de la commune.
- Le sentier 60 est à entretenir (tonte, ...)

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



20/06/19 – Ecole communale

Marloie, le 24 juin 2019

Présents :

ALIE Théo, CARLIER Audrey, CHEVALIER Jean-Marie, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DELZANDRE Pauline, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, FRERE Marina, LEBOUTEILLER Vincent, LEFEBVRE Mikaël, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélemy, LONCHAY René, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, PERDAEN Christiaan, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, THERER Geneviève, WATHIEU Roland

VLAEYEN Johan : invité

François Collignon : agent relais PCDR

Pierre PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ANTOINE Christian, CAMBIER Muriel, COLLIN Louis-Philippe, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, DEWONCK Geneviève, GRANVILLE François, HUBERT Myriam, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LECLERE Bernadette, RASKIN Marc, PIRET Véronique

Mot d'accueil

Cédric Lerusse accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du CR de la CLDR du 23/01/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Un participant insiste sur le fait qu'une fiche-projet pour l'aménagement de la salle d'Hodister ne doit pas être oubliée. La FRW affirme qu'aucune fiche n'a été supprimée pour l'instant et que le choix définitif des fiches à insérer dans le PCDR fera l'objet de discussions prochainement.

2. Retour sur le PAEDC

Roland Wathieu, membre de la CLDR qui a participé à l'ensemble des réunions du PAEDC, est invité à faire un retour sur le travail réalisé par le comité d'accompagnement. Il explique qu'il y a eu 5 réunions et que le PAEDC s'inscrit dans la démarche globale de la Convention des Maires. L'objectif est de définir un plan d'action communal permettant de réduire les émissions de CO2 de 40% par rapport à 2006. Le processus est piloté par la Province, qui dresse un diagnostic de la commune. Ensuite, on énumère les actions douces, dures et d'adaptation possibles à mettre en place. On insiste sur l'importance des évolutions technologiques, mais également sur la nécessité de changer les comportements et les habitudes des citoyens. Une fois que le PAEDC sera rédigé et approuvé par le Conseil communal, il sera important que les citoyens se l'approprient et cotent les projets imaginés afin de les prioriser. Un comité d'accompagnement devra être mis en place et certains projets du PAEDC pourront se retrouver dans le PCDR. Roland Wathieu conclut en affirmant que le processus fut un peu ardu mais que l'intérêt est d'avoir répertorié l'ensemble des mesures possibles à prendre en faveur du climat.

3. Retour sur le travail des GT

Lors de cette réunion de CLDR, il sera fait état du travail des 4 derniers GT ayant eu lieu (8 mai- Patrimoine bâti et naturel ; 22 mai- Aménagement du territoire ; 5 juin- Forêt ; 12 juin- Mobilité et sécurité routière). Marie Goovaerts fait tout d'abord le point sur la participation à l'ensemble des GT. Elle souligne la très forte participation (en moyenne 25 participants par GT, dont quelques personnes ne faisant pas partie de la CLDR).

Chaque GT a donné lieu à la rédaction de fiches projets, qui seront à terme classées selon 3 échéances :

- Court terme (lot 1) : années 1 à 3
 - Moyen terme (lot 2) : années 4 à 6
 - Long terme (lot 3) : années 7 à 10
- + lot 0 (en cours).

A ce stade, il y a encore beaucoup d'idées de projets / actions. Idéalement, il faudra donc rationaliser.

Marie Goovaerts présente les fiches-projets rédigées et non-reprises des 4 GT. Aucun commentaire n'est formulé par la CLDR.

Jean-Christophe Simon prend ensuite la parole afin de développer les modifications qui ont été apportées à la stratégie provisoire afin de la rendre plus pertinente, en fonction du travail effectué dans les GT (voir Annexe).

La nouvelle stratégie provisoire est la suivante :

- STRATEGIE -
Faire de Rendeux un territoire...

ENJEUX	OBJECTIFS
A - Où la CONVIVIALITE se vit au quotidien, dans l'ensemble des villages	1. Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates 2. Maintenir, diversifier et développer l' offre commerciale , tout en favorisant l'accueil des petites entreprises et le développement des circuits courts 3. Préserver le territoire communal du tourisme de masse , en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable
B - Dans lequel le BIEN-ETRE des citoyens est au cœur des actions développées	4. Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges (de la petite enfance à la vieillesse) 5. Favoriser la mobilité douce utilitaire et touristique 6. Améliorer la sécurité routière
C - Fier de son passé et tourné vers un AVENIR DURABLE	7. Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager 8. Cordonner une politique environnementale et énergétique globale 9. Penser l' aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle

... Tout en améliorant la COMMUNICATION entre l'ensemble des acteurs du territoire et assurant un EQUILIBRE entre ses différentes composantes!

Remarque de la CLDR- Serait-il possible d'ajouter une subtilité pour faire ressentir « la cohésion sociale » et « la solidarité » qui se développent déjà à Rendeux ? Cédric Lerusse propose de, par exemple, transformer le 1^e enjeux comme ceci : « *où la convivialité et la solidarité se vivent aux quotidien, dans l'ensemble des villages* ». La proposition est acceptée.

4. La suite

De nouveaux groupes de travail peuvent être organisés pour compléter le travail déjà accompli. La FRW propose les thèmes et dates suivants:

- GT Communication – 11/09 ;
- GT Energie (en marge du PAED) – 25/09 ;
- GT Agriculture (réservé aux agriculteurs) – 02/10.

En marge de ces GT, dont l'objectif est l'identification et la rédaction de fiches-projets à intégrer dans le PCDR, des Commissions vont également être mises en place, ouvertes à l'ensemble des habitants de Rendeux. Ces commissions sont des organes qui poursuivront leur travail au-delà de la période d'élaboration du PCDR, pour avancer concrètement dans des matières précises. Les résultats de leurs travaux feront l'objet de retours en CLDR aux moments choisis. Les membres de la CLDR sont déjà invités à recruter des concitoyens intéressés par ces sujets, mais une communication spécifique sera assurée. Deux commissions, consacrées au patrimoine et aux sentiers, peuvent déjà être installées. Par ailleurs, le CIRAC et la Commune ont tous deux manifesté leur souhait de collaborer à l'encadrement d'une commission 'jeunes', dans la foulée des consultations de ce public.

Ci-dessous, la liste des membres de la CLDR déjà inscrits dans ces commissions. Les candidats CLDR intéressés peuvent faire acte de candidature auprès de la FRW ou de la commune. L'implication de la FRW dans ces commissions sera fonction des besoins exprimés. Généralement, les premières rencontres sont encadrées, pour laisser ensuite les groupes devenir plus autonomes.

Commission Patrimoine
MARTIN Jacques
DIJKMAN Ed
ALIE Théo
DACO Benoît
WATHIEU Roland

Commission Sentiers
CHEVALIER Jean-Marie
SONET Dominique
LEKEUX Barthélémy
SCIUS Francis
DAINE Cédric
SPEYBROUCK Elise
DACO Benoît
LONCHAY René
LEBOUTEILLER Vincent
PURNODE Alain
NOTE Nicole
LABEYE Laurence

Remarques de la CLDR :

- Il ne faut pas oublier qu'un comité de suivi du PAEDC devra aussi être mis sur pied.
- Pourquoi réserver le GT agriculture aux seuls agriculteurs ? Car c'est une demande qui a été émise lors du précédent GT agriculture. Le but est de consulter les agriculteurs au sujet de l'organisation d'une journée fermes ouvertes.
- Quelles suites donner au GT Aménagement du territoire ? Organiser une réunion conjointe entre la CLDR et la CCATM ? Appliquer ce qui a été fait pour Rendeux aux autres villages ? La FRW insiste à nouveau sur le fait que les discussions du précédent GT se sont concentrées sur le centre de Rendeux car sa polarisation était un enjeu important de la stratégie provisoire. De plus, c'est un espace où se situent beaucoup d'enjeux, que tout le monde connaît et où habitent beaucoup de citoyens. L'objectif du GT était de proposer aux participants une grille d'analyse transposable à leur village s'ils le souhaitaient. Ainsi, les membres de la CLDR sont invités à réaliser l'analyse de leur village pour ensuite faire un retour en CLDR, mais il sera impossible pour la FRW d'organiser un GT dans chaque village. A toute fin utile, nous joignons en annexe à ce PV la grille des questions proposées lors du GT, dont plusieurs sont transposables aux situations villageoises. Le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion de CLDR.

- **Divers**

Plusieurs points sont abordés :

- Cédric Lerusse explique que la salle de Beffe sera finalement construite sur le terrain à côté du cimetière. Cela permettra de garder intact le périmètre autour de l'église et d'aménager un parking. La population de Beffe a été consultée et semble enthousiasmée par ce projet. La salle pourra accueillir plus ou moins 80 personnes, l'auteur a été désigné et une réunion d'avant-projet sera certainement organisée en septembre 2019.
- La commune a été sélectionnée pour recevoir un subside de 180.000 euros pour réaliser la voie lente vers Jupille. Le réaménagement de l'entrée de Marcourt est compris dans le projet.
- F-X Noël informe la CLDR que le petit marché organisé tous les jeudis à côté de l'école souhaite également faire connaître les associations de la commune. Ainsi, tous les derniers jeudis du mois, une association sera invitée à participer au petit marché. La semaine prochaine, ce sera l'ASBL « Revenons à nos moutons » qui viendra y faire une démonstration de tonte de moutons. Si vous êtes une association et que vous souhaitez participer, n'hésitez pas à prendre contact avec les maraîchers organisateurs du marché.
- Carole Raskin fait un bref retour sur la réunion organisée à Hotton par le Contrat de Rivière Ourthe (CRO) concernant les zones de baignade. L'Ourthe est interdite aux plongeurs, mais sinon la baignade est autorisée (sauf aux endroits explicitement interdits ou à moins de 50m d'un barrage). Le CRO se propose de faire des analyses de la qualité de l'eau au pont de Marcourt et réalisera ensuite un retour à la commune. A l'heure actuelle, 40 maisons à Rendeux ont été répertoriées comme ayant une incidence sur la qualité de l'eau et devront donc installer une station d'épuration individuelle.

Jean-Christophe Simon ajoute que dans le PCDR final, généralement, le lot 1 comprend entre 6 à 10 fiches-projets, le lot 2 entre 10 et 20 et le lot 3 est principalement composé de fiches globales. Deux addendum sont possibles sur les 10 ans de validité du PCDR (possibilité d'ajouter deux nouvelles fiches-projet). Il est donc essentiel à ce stade d'être attentif à ne pas oublier de projets potentiels.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Goovaerts, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



16/10/19 – Ecole communale

Marloie, le 18 octobre 2019

Présents :

ALIE Théo, ANTOINE Christian, CAMBIER Muriel, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DELZANDRE Pauline, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, FRERE Marina, GERARD Joël, GRANVILLE François, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Bernadette, LEFEBVRE Mikaël, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélémy, LONCHAY René, MARTIN Jacques, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, POIRRIER Florie, RASKIN Carole, RASKIN Marc, SCIUS Francis, THIBAUT Louis.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : CARLIER Audrey, CHEVALIER Jean-Marie, NOEL François-Xavier, PIRET Véronique, PERDAEN Christiaan, PONCIN Marie-Thérèse, PURNODE Alain, SONET Dominique, THERER Geneviève, UWAYEZU Aphrodis, WATHIEU Roland.

Mot d'accueil

Cédric Lerusse, Bourgmestre et président de la CLDR, introduit la séance. Il évoque la dernière année de travail de la CLDR, lors de laquelle de nombreuses avancées sont à épingle dans les projets de la commune :

- En matière de communication : nouveau site internet et page Facebook de la commune ;
- Le projet de la maison de village de Beffe (dernier projet du précédent PCDR), dont l'avant-projet a fait l'objet d'une présentation aux habitants du village, et sur lequel nous reviendrons en fin de séance ;
- Inauguration des 2 locaux destinés aux associations à l'espace Marie Scheres ;
- L'oratoire de Waharday est actuellement en travaux (projet patrimoine - associatif) ;

- Des rencontres ont été menées par le Collège avec le comité de Hodister en vue de réaliser des travaux à la maison de village ;
- Une parcelle dotée d'un hangar est en voie d'acquisition par la commune à côté de la chapelle de Magoster en vue d'y créer un espace associatif ;
- La commune a procédé à l'acquisition de la ferme Wuidar à Chéoux en vue d'y implanter la future maison de village ;
- A Marcourt, la commune a acquis une parcelle au-dessus de l'église pour y aménager un parking et une pelouse de dispersion ;
- La commune a été récemment sélectionnée par la région dans le cadre d'un appel à projet visant l'inventaire et la valorisation du patrimoine. Le sujet sera abordé lors du lancement de la commission patrimoine. Le CCTN et le RSI, parmi d'autres, poursuivent leurs actions de valorisation du patrimoine, au sens large.
- Les demandes de permis sont en cours pour l'aménagement de la liaison lente entre Marie Schérès et l'école communale, l'aire multisport couverte et le terrain de vélo cross (pumptrack) ;
- Le permis pour le cabinet médical rural sera, lui, déposé avant la fin de l'année ;
- Un auteur de projet a été désigné pour la propriété Strymes (logements pour aînés) ;
- Des subsides ont été obtenus pour la liaison lente entre Rendeux-bas et Hamoul ;
- Le projet de liaison lente entre Jupille et La Roche est également en cours ;
- Subside 'C'est ma ruralité' obtenu : l'auteur de projet sera désigné lors du prochain conseil ;
- Les démarches sont en cours au niveau de la commune en vue de l'acquisition de la laiterie de Chéoux ;
- Des contacts sont en cours avec la poste en vue de disposer d'un bancontact accessible non-stop ;
- Enfin, de nombreux travaux sont en cours au quotidien...

La commune connaît actuellement du mouvement au niveau du personnel avec, pour conséquence, un besoin urgent de renforcer les effectifs. Plusieurs postes seraient à pourvoir ces prochains mois. Aussi, les projets et actions qui nécessitent un investissement complémentaire au niveau du personnel communal seront abordés avec prudence.

1. Approbation du CR de la CLDR du 20/06/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Retour sur le travail des GT

Lors de cette réunion de CLDR, il sera fait état du travail des 3 derniers GT ayant eu lieu depuis le mois de septembre (11/09 : Communication, 25 /09 : Energie et 02/10 : Agriculture).

Ces 3 GT ont donné lieu à la rédaction de fiches-projet souvent redondantes par rapport à ce qui a pu être rédigé précédemment, lors des premiers GT. C'est assez logique puisque les thématiques de la communication et de l'énergie sont inscrites en filigrane de la stratégie.

Les lignes directrices de ces GT sont les suivantes :

Au niveau de la communication :

- *Communication autour du patrimoine: un site – un événement;*
- *Une commune 2.0: un site internet refondu, une page FB officielle, le souhait de mise à disposition de bornes numériques (citoyens et touristes) ;*
- *Communication interpersonnelle: entre parents, veiller à lutter contre l'isolement, ...*

Au niveau énergie :

- *L'idée est de se tourner résolument vers*
 - ✓ *Les énergies renouvelables:*
 - *Flotte des véhicules communaux → électriques*
 - *RenV'LO*
 - *Réseau de production d'énergie*
 - ✓ *Les économies d'énergie:*
 - *Mobilité douce*
 - *Agir sur la pollution lumineuse*
 - *Réduction de la consommation énergétique (sensibilisation citoyens, entreprises, admin., ...)*
 - *Plan Zéro déchet !*

Quant au GT consacré à l'agriculture, il donne lieu à un amendement des objectifs de la stratégie du PCDR. En effet, en lien avec l'enjeu de faire de Rendeux un territoire où la convivialité et la solidarité se vivent au quotidien, dans l'ensemble des villages, il semble important de replacer l'agriculture au cœur des préoccupations. Cela se traduit donc comme suit :

ENJEUX	OBJECTIFS
A - Où la CONVIVIALITE et la SOLIDARITE se vivent au quotidien, dans l'ensemble des villages	<ol style="list-style-type: none">1. Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates2. Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale, tout en favorisant l'accueil des petites entreprises, <u>la pérennisation de l'activité agricole</u> et le développement des circuits courts3. Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable

Les enjeux de convivialité et de solidarité, de bien-être et de durabilité sont bien au cœur des préoccupations des agriculteurs. Les projets suivants découlent de ces préoccupations :

- *Journée Fermes Ouvertes* ;
- *Formations et conférences à l'attention des agriculteurs* ;
- *Charte du « Bien vivre à la Campagne »* ;
- *Plan de lutte contre les dégâts du gibier* ;
- *Création d'une halle paysanne* ;
- *Aménagement de points d'eau...*

La FRW revient sur la participation à l'ensemble des GT. Elle souligne la très belle fréquentation : 209 participations actives aux 11 GT, ce qui fait une moyenne de 19 participants à chaque réunion.

Après avoir parcouru la stratégie amendée comme expliqué précédemment, les projets et actions en lien avec chaque objectif sont, à leur tour, passés en revue. Ce ne sont pas moins de 50 projets et actions qui sont énoncés et dont les intitulés sont brièvement détaillés.

La FRW signale que certaines fiches-projet posent question et nécessitent des explicitations de la part des membres de la CLDR.

- Développer le réseautage local vs SEL Ourthe ?
 - ➔ Le SEL peut être un vecteur mais pas le seul porteur de l'action de réseautage.
- Plateforme bénévolat vs SEL?
 - ➔ Si des convergences entre bénévolat et SEL apparaissent, les divergences sont nombreuses et il vaut mieux ne pas associer le SEL à cette plateforme même si l'on peut s'inspirer du mode de fonctionnement du SEL.
- Formations - échanges NTIC : CCCA ?
 - ➔ Des choses existent déjà et, comme le bourgmestre l'a rappelé en début de séance, un des 2 nouveaux locaux de l'espace Marie Schérès est dédié aux aînés et peut donc donner lieu, indépendamment du PCDR, à des échanges et formations sur les NTIC.
- Projet Hirondelle vs PCDN ?
 - ➔ Le projet 'Hirondelles' doit être ajouté au lot 0. Le PCDN doit faire l'objet d'une fiche spécifique.
- Chapelle de Rendeux bas ?

→ Il s'agit de valoriser cet élément du patrimoine. On peut l'écarter de la liste des projets et actions ici présentés et réaliser cette valorisation (taille des arbres alentours, ...) indépendamment du PCDR.

- Atténuation pollutions lumineuses – PAEDC ?

→ Il semblait que la question de la pollution lumineuse était intégrée au PAEDC. Néanmoins, la fiche-projet a été laissée en l'état dans la liste parce qu'elle apparaît à plusieurs reprises. On sait aussi, par ailleurs, que la commune a déjà entrepris des actions dans ce sens notamment avec le projet d'éclairage intelligent sur la liaison lente Hamoul – Rendeux-bas, l'installation d'un éclairage dimable (dont l'intensité est réduite de 50% entre 22h et 6h) dans les accords entrepris avec ORES relatifs à la modification de l'éclairage public, ...

3. Le point général sur les projets et actions du PCDR – liens stratégie

Sur base de la liste des projets et actions, les membres de la CLDR sont invités à établir un classement 'impulsif' en choisissant 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur », individuellement. Ensuite, les 37 participants ont été répartis dans 5 sous-groupes afin de faire émerger, pour chaque sous-groupe, 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur ». Enfin, la mise en commun est réalisée en plénière. Les résultats de ces exercices sont présentés dans le tableau en fin de PV.

Suite à ce travail, la FRW présente à la CLDR une proposition de lot 1 objectivée sur base de différents critères tels que :

- Répondre à la raison d'être d'un PCDR, donc aux besoins des citoyens
- Le mix projets / actions
- Le mix « thèmes » : on ne peut pas, idéalement, retrouver, dans le lot 1, 5 projets de maison de village, il est important d'y trouver des projets variés)
- Le mix « publics » : idéalement, dans le lot 1, l'ensemble des 'publics' doit trouver son compte
- Le mix « villages » : les projets et actions proposés dans ce lot doivent couvrir plusieurs villages distincts, voire l'ensemble du territoire communal
- Le lot 1 doit aussi tenir compte des priorités de la Région Wallonne
- Enfin, ce lot 1 doit être transversal.

Lot 1 – Proposition FRW :
<ul style="list-style-type: none">• Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux• Améliorer le réseau de voies lentes• Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté• Aménager un atelier rural dans le centre de Rendeux + parking SPW + borne numérique

- Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)
- Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre
- Aménager la traversée de Rendeux-bas
- Assurer le suivi et la mise en œuvre du PA Energie Durable Climat (+ comité de pilotage)
- Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords

Pour objectiver le choix du lot 1, la FRW propose un tableau recouvrant les projets et actions avec la stratégie :

Liens projets – actions – objectifs : première approche	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	x		x		x	x	x	x	x
Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre	x		x		x	x	x	x	x
Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux + parking SPW + borne numérique	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Améliorer le réseau de voies lentes	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)	x	x			x	x		x	x
Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté	x	x			x	x		x	x
Aménager la traversée de Rendeux-bas	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Enfin, pour parfaire le choix, les notions telles que la maîtrise, le coût, l'urgence et le rapport à l'A21L sont des indicateurs non négligeables :

	maîtrise	coût	urgence	« A21L »
Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	👍	€€€		*
Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre	👍	€€	*	**
Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux + parking SPW + borne numérique	👎	€€€		**
Améliorer le réseau de voies lentes	👍	€ à €€€		***
Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)	👍	€ à €€€		**
Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)	👍	€ à €€€		***
Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté	👍	€		***
Aménager la traversée de Rendeux-bas	👎	€€€		**
Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux	👎	€€€		***

C'est au sein du lot 1 que la première convention sera choisie. Pour aider à choisir ce projet, il faut garder à l'esprit les points suivants :

- Eligibilité du projet aux subventions du développement rural
- Priorité aux projets dont la **maîtrise** communale est acquise (ou réaliste à très court terme)
- Pour rappel, le lot 1 est un lot qui reprend des actions et projets prévus à relativement court terme. La notion d'**urgence** peut être liée à l'état d'un bâtiment, mais aussi à une urgence citoyenne
- On aura tendance à favoriser un projet qui répond au plus grand nombre d'objectifs de la stratégie et qui présente un caractère 'durable' prononcé

Réactions de participants

Les divergences relatives à la façon d'aborder la priorisation donnent lieu à un débat et nécessitent quelques précisions. La FRW a souhaité recueillir les choix des membres de la CLDR de façon individuelle, spontanée et subjective sachant que cela entraîne, par la force des choses, des biais. En effet, chaque village n'est pas représenté équitablement (ne fut-ce parce qu'il y a des absents par exemple). Si cette méthode est donc critiquable, il n'en reste pas moins qu'elle permet de voir les centres d'intérêt des individus d'abord et, d'ensuite, amener à une première forme de consensus en sous-groupe. Il est logique que des frustrations naissent puisque, par définition, l'obtention d'un consensus indique qu'il aura fallu renoncer à certaines choses (mais pas à toutes !).

La FRW a présenté, quant à elle, un choix objectivé, neutre et 'extérieur'. Et c'est là le rôle que l'on attend de l'institution : offrir des critères qui permettent de penser davantage en termes d'intérêt général. Mais elle n'émet là qu'une ébauche, une « pièce à construire » qui devra à présent être traitée, notamment au regard des votes « coups de cœur ».

En conclusion, la composition définitive du lot 1, et le choix de la première convention seront abordés lors de la prochaine séance.

4. La commission Patrimoine

La commission patrimoine tiendra sa première réunion le jeudi 24 octobre prochain, à l'administration communale. Elle permettra de définir un plan d'action par rapport à l'appel à projet d'inventaire du PPPW pour lequel la commune a été retenue. Elle planchera aussi, à terme, sur les différentes fiches projets afin de les voir se concrétiser. Y étaient inscrits initialement : MARTIN Jacques, DIJKMAN Ed, ALIE Théo, DACO Benoît, WATHIEU Roland, PURNODE Alain + Jean-Marie Antoine (extérieur CLDR).

La porte reste ouverte et les forces vives sont évidemment toutes bienvenues ! ☺

5. La suite

- Rédaction fiches-projets : Orthogone
- Selecteurs CLDR ? Si l'une ou l'autre personne de la CLDR souhaite relire tout ou partie du PCDR avant sa clôture, merci de vous manifester.

Prochaines CLDR :

- CLDR ‘fiches-projets’ ?
- CLDR ‘développement durable’ ?
- Visite de terrain CLDR ?

Questions à creuser...

- 1 slogan ‘fédérateur’ pour le PCDR ?
- Evènement de clôture – retour population – premières pistes ?
- Bulletin communal spécial ?
- Mot du Bourgmestre intro PCDR

6. Divers

Cédric Lerusse présente l'avant-projet de la maison de village de Beffe, plans à l'appui. Cette présentation appelle dans l'assemblée une remarque relative au parement ‘tuile’ du pignon, semble-t-il à proscrire.

La réunion se clôture par les verres de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Projets		Choix indiv.	Choix ss-gpes	Lot 1 FRW
P – 1	Développer des infrastructures sportives : un hall unique polyvalent	1		
P – 2	Créer un local de rassemblement à Magoster	2		
P – 3	Réaménager le chauffage et le parking de la salle de village de Devantave	5		
P – 4	Redynamiser la PISQ	1		
P – 5	Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	8	*	X
P – 6	Agrandir le local du RSI de Marcourt	7	**	
P – 7	Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre	0		X
P – 8	Construire une nouvelle salle ou prévoir des extensions pour la maison de village de Gênes	0		
P – 9	Isoler et aménager les abords de la salle de Marcouray	0		
P – 10	Aménager une maison de village à Warizy	1		
P – 11	Rénover la salle à Hodister et aménager ses abords	3		
P – 12	Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux + borne numérique	11	*	X
P – 13	Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)	9	*	X
P – 14	Elaborer un plan de lutte contre les dégâts du gibier	3		
P – 15	Créer un atelier rural	4		
P – 16	Développer des outils d'accueil numériques	1		
P – 17	Créer un parcours découverte des églises	3		
P – 18	Créer des logements communaux	2		
P – 19	Améliorer le réseau de voies lentes	9	**	X

P – 20	Créer un parc de vélos électriques partagé (+ RenV'LO)	0		
P – 21	Aménager et signaler les parkings publics	0		
P – 22	Aménager les entrées et traversées d'agglomérations (Gênes, Magoster, Nohainpré...)	3		
P – 23	Inventorier et valoriser les richesses patrimoniales (PPPW, patrimoine militaire, immatériel, bâti et naturel)	4	*	
P – 24	Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux	11	****	
P – 25	Restaurer les murs en pierres sèches	0		
P – 26	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)	3		X
P – 27	Adapter la flotte de véhicules communaux aux énergies renouvelables et installer des bornes de recharge	1		
P – 28	Aménager la traversée de Rendeux-bas	5	*	X
P – 29	Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux	16	**	X
P – 30	Densifier le cœur de Rendeux-haut	0		
P – 31	Poursuivre la politique foncière dynamique de la commune	0		
P – 32	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PICM	0		
Actions				
A - 1	Equiper les comités en matériel	10	*	
A - 2	Développer des initiatives de transition - boîtes à livres, jardins et vergers, conférences, traction chevaline, Zéro pesticides, ...	14	***	
A - 3	Développer le réseautage local (via le SEL ?)	1		
A - 4	Développer des circuits découvertes thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis paysages, parcours équestres...)	13	***	

A – 5	Mettre en place des totems en bois à l'entrée de Rendeux	2		
A – 6	Créer une plateforme du bénévolat (via le SEL ?)	8	*	
A – 7	Développer un plan de communication visant les personnes isolées	5	*	
A – 8	Organiser des « papotes entre parents »	0		
A – 9	Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC	1		
A – 10	Mettre sur pied un Conseil Consultatif des Jeunes	7		
A – 11	Sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo (vélo-bus, parkings vélos...)	4		
A – 12	Proposer des cours d'auto-école pour jeunes et des remises à niveau pour seniors	1		
A – 13	Lancer un PCDN	6	*	
A – 14	Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté	7	*	x
A – 15	Poursuivre l'atténuation des pollutions lumineuses	5		
A – 16	Elaborer une charte du 'bien vivre à la campagne'	16	***	
A – 17	Renforcer l'attractivité des coeurs de villages (grille ATEPA)	9	*	

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



06/11/19 – Ecole communale

Marloie, le 20 novembre 2019

Présents :

CHEVALIER Jean-Marie, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINÉ Cédric, DEPIERREUX Sébastien, DETHIER Lucienne, DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, GRANVILLE François, HORICKX Nanou, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Bernadette, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélémy, MARTIN Jacques, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, POIRRIER Florie, PURNODE Alain, SCIUS Francis, SONET Dominique, THERER Geneviève, UWAYEZU Aphrodis, WATHIEU Roland, VLAHEYEN Johan.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ALIE Théo, ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, COLLIN Louis-Philippe, DELZANDRE Pauline, GERARD Joël, LEFEBVRE Mikaël, NOEL François-Xavier, RASKIN Carole, PIRET Véronique,

Mot d'accueil

La FRW rappelle succinctement le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de CLDR, à savoir la priorisation des lots en vue de permettre la rédaction des fiches-projet par l'auteur de PCDR.

1. Approbation du CR de la CLDR du 06/10/2019

Albert Cornet émet une remarque quant au CR. Dans le 2^{ème} paragraphe du point 3, à la page 5, le terme introductif n'est pas idéal : « Suite à ce travail, la FRW présente à la CLDR une proposition de lot 1 objectivée sur base de différents critères tels que... ». Il faut donc lire « après ce travail, ... »

Outre cette remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Priorisation des lots

Pour rappel, lors de la réunion précédente, il avait été demandé à chacun de choisir 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur ». Ensuite, les 37 participants avaient été répartis dans 5 sous-groupes afin de faire émerger, pour chaque sous-groupe, 3 projets « coup de cœur » et 3 actions « coup de cœur ». La FRW, de son côté, avait présenté une priorisation « objectivée » qui n'était bien qu'une pièce à construire.

Voici donc ce qui en résultait :

Projets		Choix indiv.	Choix gpes	ss	Lot 1 FRW
P – 1	Développer des infrastructures sportives : un hall unique polyvalent	1			
P – 2	Créer un local de rassemblement à Magoster	2			
P – 3	Réaménager le chauffage et le parking de la salle de village de Devantave	5			
P – 5	Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	8	*	X	
P – 6	Agrandir le local du RSI de Marcourt	7	**		
P – 7	Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre	0		X	
P – 8	Construire une nouvelle salle ou prévoir des extensions pour la maison de village de Gênes	0			
P – 9	Isoler et aménager les abords de la salle de Marcouray	0			
P – 10	Aménager une maison de village à Warizy	1			
P – 11	Rénover la salle à Hodister et aménager ses abords	3			
P – 12	Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux + borne numérique	11	*	X	
P – 13	Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d'eau, matériel...)	9	*	X	

P – 14	Elaborer un plan de lutte contre les dégâts du gibier	3			
P – 15	Créer un atelier rural	4			
P – 16	Développer des outils d'accueil numériques	1			
P – 17	Créer un parcours découverte des églises	3			
P – 18	Créer des logements communaux	2			
P – 19	Améliorer le réseau de voies lentes	9	**	x	
P – 20	Créer un parc de vélos électriques partagé (+ RenV'LO)	0			
P – 21	Aménager et signaler les parkings publics	0			
P – 22	Aménager les entrées et traversées d'agglomérations (Gênes, Magoster, Nohaipré...)	3			
P – 23	Inventorier et valoriser les richesses patrimoniales (PPPW, patrimoine militaire, immatériel, bâti et naturel)	4	*		
P – 24	Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux	11	****		
P – 25	Restaurer les murs en pierres sèches	0			
P - 26	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)	3		x	
P – 27	Adapter la flotte de véhicules communaux aux énergies renouvelables et installer des bornes de recharge	1			
P – 28	Aménager la traversée de Rendeux-bas	5	*	x	
P – 29	Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux	16	**	x	
P – 30	Densifier le cœur de Rendeux-haut	0			
P – 31	Poursuivre la politique foncière dynamique de la commune	0			
P – 32	Assurer le suivi et la mise en œuvre du PICM	0			

Actions		Choix indiv.	Choix gpes	ss-Lot 1 FRW
A - 1	Equiper les comités en matériel	10	*	
A - 2	Développer des initiatives de transition - boîtes à livres, jardins et vergers, conférences, traction chevaline, Zéro pesticides, ...	14	***	
A - 3	Développer le réseautage local (via le SEL ?)	1		
A - 4	Développer des circuits découvertes thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis paysages, parcours équestres...)	13	***	
A - 5	Mettre en place des totems en bois à l'entrée de Rendeux	2		
A - 6	Créer une plateforme du bénévolat (via le SEL ?)	8	*	
A - 7	Développer un plan de communication visant les personnes isolées	5	*	
A - 8	Organiser des « papotes entre parents »	0		
A - 9	Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC	1		
A - 10	Mettre sur pied un Conseil Consultatif des Jeunes	7		
A - 11	Sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo (vélo-bus, 4 parkings vélos...)	4		
A - 12	Proposer des cours d'auto-école pour jeunes et des remises à niveau pour seniors	1		
A - 13	Lancer un PCDN	6	*	
A - 14	Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté	7	*	x
A - 15	Poursuivre l'atténuation des pollutions lumineuses	5		
A - 16	Elaborer une charte du 'bien vivre à la campagne'	16	***	
A - 17	Renforcer l'attractivité des coeurs de villages (grille ATEPA)	9	*	

Sur base de ces résultats, force est de constater que les convergences sont nombreuses. La FRW, pour progresser dans la réflexion et permettre à l'auteur de projet de rédiger des fiches-projet dignes de ce nom, souhaite obtenir quelques éclaircissements.

- Le projet relatif au Château de Rendeux : à l'heure actuelle, la fiche n'a pas de contenu concret, outre l'acquisition. Le 1/4 communal de la CLDR nous informe que, dans quelques mois, des informations plus complètes seront disponibles. Il faut, pour cela, attendre les fruits du travail de la Commission Château.
- Le lot 1 constitué sur les coups de cœur ne reprend pas de volet développement durable. Or, le PCDR s'inscrit dans l'A21L. Il serait dès lors judicieux d'y intégrer la mise en œuvre du PAEDC.

- Dans cette même logique, le plan « déchets/propreté » est un projet ‘permanent’... Dès les premières réunions, la question de la propreté est apparue un enjeu important aux yeux des rendeusiens. Dès lors, après discussion, il apparaît opportun de le laisser en lot 1.
 - Concernant la Chapelle de Ronzon, le projet n’étant pas plébiscité par la CLDR, il n’apparaîtra pas dans le lot 1 mais bien dans le lot 3. Néanmoins, l’état sanitaire du bâtiment imposera peut-être que l’on intervienne plus rapidement que la position en lot 3 ne le laisse à priori penser.
 - La liaison de voie lente entre Hamoul et Rendeux-Bas n’est pas reprise dans le PCDR parce que la commune a reçu une subvention par ailleurs lors d’un appel à projet relatif à la mobilité douce. Le PCDR pourra néanmoins intervenir pour d’autres connexions.
 - Concernant l’action relative à l’élaboration d’une Charte du « bien vivre à la campagne », sa pertinence dans le lot 1 est remise en question. En effet, elle peut être traitée dès à présent et, dès lors, faire partie du lot 0 (projets et actions en cours).
- ➔ Au final, ce sont donc 11 fiches-projet qui sont reprises en lot 1.

Lot 1

Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux

Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux + parking SPW + borne numérique

Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux

Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles (formations, primes, points d’eau, matériel...)

Améliorer le réseau de voies lentes

Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords

Agrandir le local du RSI de Marcourt

Développer des initiatives de transition - boîtes à livres, jardins et vergers, conférences, traction chevaline, Zéro pesticides, ...

Développer des circuits découvertes thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis paysages, parcours équestres...)

Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)

Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté

➔ Pour la répartition dans les lot 2 et 3, la FRW propose de répartir les fiches au prorata du nombre de votes recueillis.

Dans le lot 2 :

13 fiches : 8 projets (3 à 6 voix) et 5 actions (6 à 10 voix) ;

Dans le lot 3 :

24 fiches : 16 projets (0 à 2 voix) et 8 actions (0 à 5 voix).

L'assemblée valide unanimement ce principe de priorisation.

Suite à cette validation, se pose la question du choix d'un projet qui fera l'objet de la première demande de convention. Les critères pour aider à définir le projet qui sera choisi sont : l'éligibilité au niveau du développement rural, la maîtrise communale et l'état d'avancement de la réflexion.

LOT 1 CLDR (PROJETS !)	Eligibil DR	Maîtrise comm.	En cours...	Projet mûr ?
Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux	?	Non	?	
Aménager une halle paysanne dans le centre de Rendeux	OK	Non	?	
Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux	?	Non	?	
Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles	?	OK	X	
Améliorer le réseau de voies lentes	?	?	X	
Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords	OK	OK	?	X
Agrandir le local du RSI de Marcourt	?	Non	?	

En l'occurrence, un seul projet semble répondre, pour l'instant, aux critères proposés.

La FRW rappelle en quoi consiste le passage devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) où le PCDR sera examiné dans son ensemble. Ce qui justifie le souci d'équilibre entre les projets et actions, entre les différents villages et la nature diversifiée des différentes fiches comprises dans le PCDR. La qualité de leur rédaction est aussi un atout de recevabilité.

La FRW rappelle également qu'entre maintenant et la finalisation du PCDR, beaucoup de choses peuvent encore évoluer. Donc, si aujourd'hui, le projet qui semble le plus susceptible de faire l'objet de la première demande de convention est l'aménagement de la Maison de Village de Chéoux et ses abords, il n'en sera peut-être plus de même dans 6 mois parce que des opportunités se seront dégagées par ailleurs.

➔ Pour poursuivre la réflexion plus concrètement, des groupes de travail sont constitués afin de peaufiner les fiches-projet.

Halle paysanne de Rendeux (premières réflexions...) ;

Aménagement de la Maison de Village de Chéoux :

- Cette salle pourra accueillir 80 personnes ;
- Du matériel y est déjà entreposé et peut être mis à disposition des autres comités ;
- Volonté de conserver le cachet de la maison.

Extension du RSI de Marcourt :

- L'agrandissement du local comprendra un atelier où il serait possible, par exemple, de cuisiner (notamment pour le RSI lors de ses diverses manifestations), d'accueillir une cidrerie et une miellerie, soit une forme de lieu de transfert de savoirs.
- Adapter l'existant pour en faire une salle d'exposition ;
- Confirmer le caractère convivial du RSI ;
- Développer l'aspect didactique et développement durable (notamment via la publicité et le soutien aux circuits courts)

Un 4^{ème} sous-groupe ébauche, quant à lui, la charte du « bien vivre à la campagne » et propose un retour sur son travail en plénière.

Dans cette charte, ont été évoqués les points suivants :

- Attentes citoyennes quant aux droits et devoirs de chacun. Souci du respect de la terre, des bois, des citoyens, ...
- Définir clairement le terme de « ruralité »
- La question de la gestion des animaux domestiques (divagations, chiens pas en laisse, ...)
- La cohabitation entre les touristes et le monde rural
- Les questions environnementales à travers la pollution, le bruit, ...
- La question des déplacements au sein et au départ d'une commune rurale

- La question du tapage nocturne (notamment avec les touristes)
- La délimitation entre les propriétés privées et publiques

Plus concrètement aussi se pose la question de la diffusion de ladite charte :

- Par le biais du Bulletin Communal (une page ou un numéro spécial)
- Via le site internet
- Via une brochure qui serait mise à disposition des gîtes et autres hébergements touristiques et qui serait disponible aussi à l'administration communale

Pour sa rédaction, l'idée est de mettre à contribution les écoliers. Il faut en faire un outil pédagogique et pas moralisateur. La charte pourrait être proposée en différents formats en fonction du public auquel elle s'adresse. Les illustrations pourraient être réalisées par les écoliers dans le cadre d'un concours par exemple ou d'ateliers proposés sur le temps de midi.

Pour avancer concrètement sur le sujet, la mise en œuvre d'une « commission charte » est décidée. La date de la prochaine réunion doit encore être arrêtée.

3. Divers

- La commission Patrimoine

La commission patrimoine a tenu sa première réunion le jeudi 24 octobre dernier, à l'administration communale. Elle a permis de définir un plan d'action par rapport à l'appel à projet d'inventaire du petit patrimoine (PPPW) pour lequel la commune a été retenue.

Roland Wathieu se fait le porte-parole du groupe et explique la démarche d'inventaire proposée en précisant que le territoire communal a été découpé selon les 4 anciennes sections. Pour chaque ancienne section, un(des) référent(s) (ou personne de contact) est choisi :

- Marcourt : Alain MARCUS – 0475/960 769
Charles DEPREZ – 084/344 568
- Beffe : Alain PURNODE – 084/477 052
- Hodister : Jean-Marie ANTOINE – 0486/ 049 417
- Rendeux : Roland WATTHIEU – 0497/461 978

➔ La prochaine réunion de la Commission Patrimoine se tiendra le mercredi 18 décembre, à 20h à l'administration communale. Cette réunion est et reste ouverte à tous les citoyens !

- La suite

- Orthogone s'attelle à rédiger les fiches-projet, avec une priorité mise sur le lot 1.
- Relecteurs CLDR ? Si l'une ou l'autre personne de la CLDR souhaite relire tout ou partie du PCDR avant sa clôture, merci de se manifester.

- A décider très prochainement :
 - 1 slogan ‘fédérateur’ pour le PCDR ?
 - Evènement de clôture – retour population – premières pistes ?
 - Bulletin communal spécial ?
 - Mot du Bourgmestre intro PCDR

La réunion se clôture par lesss verresss de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



05/02/20 – Ecole communale

Marloie, le 6 février 2020

Présents :

ADAM John, ALIE Théo, ANTOINE Christian, CHEVALIER Jean-Marie, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, GABARET Yves, GRANVILLE François, HORICKS Nanou, HUBERT Myriam, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélémy, LONCHAY René, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, UWAYEZU Aphrodis.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : CAMBIER Murielle, COURTIN David, DETHIER Lucienne, FRERE Marina, LECLERE Bernadette, LEFEBVRE Mikaël, ONSMONDE Frédéric, THERER Geneviève, THIBAUT Louis, WATHIEU Roland, PIRET Véronique, VLAEYEN Johan.

Mot d'accueil

Cedric Lerusse rappelle succinctement le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de CLDR, à savoir la présentation des fiches-projet du lot 1 par l'auteur de PCDR. Il rappelle rapidement les intitulés des fiches qui seront proposées à l'assemblée de ce soir. L'objectif est bien de les travailler ensemble afin que le bureau Orthogone puisse en finaliser la rédaction. Avant de céder la parole à la FRW, il invite tout le monde, après la réunion, à passer voir l'exposition réalisée par les enfants des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires inspiré par le travail de l'artiste N. Wescoat.

1. Approbation du CR de la CLDR du 06/11/2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Travail sur les fiches-projet du lot 1

La parole est cédée à l'auteur du PCDR. Pierre Poncelet présente la liste des FP retenues pour le lot 1, il explique la méthode de travail – fondée sur l'échange, l'interpellation, la demande de précision, d'approfondissements, ... – qui sera de mise et l'objectif à atteindre qui consiste, concrètement, à nourrir les FP.

Pierre précise que l'ordre et la numérotation des fiches est complètement aléatoire et ne signifie aucunement un ordre de priorité dans les perspectives de mise en œuvre.

Fiche 1.1 : Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords

- Après un rappel contextuel, l'auteur explique qu'il a, par ailleurs, rencontré le comité des jeunes de Chéoux. Lors de cette réunion, les jeunes ont exprimé leurs aspirations quant à la maison de village. C'est donc sur base de ces nouveaux éléments ajoutés aux jalons posés en GT que la FP a été rédigée.
- Dans l'échange suivant la présentation de la FP, se pose la question du périmètre d'action à envisager : le bâtiment en tant que tel et les abords immédiats ; la petite place devant la façade ; le périmètre du cœur de village (en ce compris le terrain où se trouve le hangar de tôles en vis-à-vis du pignon, rue du Pays de Liège). Si l'ensemble des périmètres énoncés ci-dessus sont repris dans la FP finale, les travaux pourraient alors être menés par étapes qui correspondent aux différents périmètres.
- Dans l'aménagement du bâtiment, la volonté est de veiller à une polyvalence des activités qui pourront être menées.
- Dans l'état actuel, le bâtiment accueille déjà, annuellement, une cinquantaine d'activités. Le village ne compte qu'environ 250 habitants mais cette maison de village n'est pas à la seule disposition des habitants de Chéoux.
- Une attention particulière sera portée au parking (ni trop, ni trop peu) : il faut veiller à ne pas rendre la traversée du village dangereuse par du parage sauvage. Et surtout, ne pas oublier les modes de transport alternatifs.
- Le but de cet aménagement est triple :
 - Restaurer un bâtiment communal ;
 - Maintenir des activités déjà en place ;
 - Offrir une infrastructure qui va permettre de dynamiser les initiatives locales existantes et favoriser l'émergence de nouvelles activités.

Fiche 1.2 : Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux

- Demande de reconnaissance du site en SAR. Cela permettra une modification de l'affectation du site au plan de secteur et, pourquoi pas, d'y envisager une zone d'habitat à front de rue (rue de la noblesse). Le fait de la reconnaissance en SAR ouvrirait également à d'autres subsides, complémentaires au DR ;
- Pas de dépollution à prévoir ;
- Absence de maîtrise foncière ;
- Le comité d'acquisition a été sollicité. Le dossier est en cours ;

- L'extension du périmètre d'action à la parcelle en vis-à-vis (rue de la Noblesse) est validée ;
- L'idée du secrétariat mutualisé pour les locataires des hangars séduit l'assemblée ;
- Le site de la laiterie de Chéoux est la dernière zone à exploiter sur la commune de Rendeux pour planter des petites entreprises, des PME et TPE.

Fiche 1.3 : Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux

- Pas de maîtrise communale.
 - Il est primordial, dès le début, de connaître l'affectation correcte du bâtiment car les normes SRI, PMR, ...) varieront en fonction.
 - En l'état :
 - o Si les 17 chambres sont conservées dans leur état actuel et louées en tant que telles à un public-cible, il y a alors peu de travaux à réaliser en regard des exigences du SRI. Il faudra réaliser un cloisonnement qui induira la perte de trois chambres.
 - o Si la volonté est de louer des appartements, il faut compter que chaque appartement reprendra la surface de 2 chambres. Ce qui diminue le nombre de locations par 2. Au niveau du SRI, la norme à mettre en œuvre sera la pose de portes RF30. **Mais** les normes PMR sont autrement conséquentes dans ce contexte puisque la largeur des couloirs (il faut permettre le croisement de chaises roulantes, la possibilité de faire demi-tour avec la voiturette) risque d'être problématique. De plus, l'ascenseur ne répond pas aux normes...
 - o Se pose aussi la question des services : restent-ils privés ?
 - o Dans quelle mesure pourrait-on obtenir la reconnaissance comme MR et/ou MRS ? La volonté n'est pas de concurrencer ni Amonines, ni La Roche.
- La fiche est à finaliser et de nombreuses précisions sont à apporter.

Fiche 1.4 : Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles

- Adaptation des primes communales aux réalités du secteur (« mise à jour ») ;
- Organisation de conférences, formations, avec les communes voisines (aspect transcommunal) ;
- Quelle(s) aide(s), concrètement, en réponse aux dégâts de gibier ? Sans pour autant nuire à la perspective des locations de chasse...
- Question des prises d'eau : à traiter parallèlement avec la SWDE pour réhabiliter certains d'entre eux. Adaptations nécessaires suite à la sécheresse connue en 2018 et 2019. NDLR : associer le contrat de rivière Ourthe.
- Cette FP reprenant la question des dégâts de gibier, la FP intitulée « Dégâts de sangliers/gibier » sera supprimée du lot 2.

Fiche 1.5 : Améliorer le réseau de voies lentes

- Focus sur les connexions inter villages ;

Mobilité touristique et utilitaire

Focus sur les connexions interservices ;

- FP à envisager en transcommunal.

➔ Ajout d'une FP supplémentaire : « Ravel de l'Ourthe ».

Fiche 1.6 : Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux + borne numérique

- Il s'agit d'une halle paysanne ;
- Pas de maîtrise communale.
- L'auteur de PCDR a rencontré les participants aux petit marché de Rendeux qui sont enchantés par le projet et qui affectionnent l'idée de la mise à disposition de terres pour les personnes désireuses de se lancer dans le maraîchage, par exemple.
- Le problème de la maîtrise foncière pose la question d'éventuellement ramener les activités proposées dans cette fiche aux dépendances du château. Mais l'endroit n'offre aucune visibilité et la situation de la halle imaginée initialement apparaît vraiment idéale.
- Cette fiche pourra être mise en œuvre par étapes successives.

Fiche 1.7 : Agrandir le local du RSI de Marcourt

- Le RSI souhaite garder son emphytéose sur le bien ;
- Le bâtiment a une double vocation patrimoniale :
 - o Il est érigé à l'emplacement de la maison natale de Terwagne de Méricourt ;
 - o A l'origine, c'est un baraquement prévu pour abriter les sinistrés de guerre (1944).

Fiche 1.8 : Développer des initiatives de transition

- Idée de chapeauter les diverses et nombreuses initiatives éparses sur la commune. L'objectif serait d'en entretenir le dynamisme, d'éviter leur essoufflement, de valoriser l'existant (cfr. le verger de Jupille)...
- Valorisation de la traction chevaline : question de l'à-propos de la démarche.

Fiche 1.9 : Développer des circuits découvertes thématiques

- L'idée de cette FP est de faire émerger des fiches/plans/cartes à disposition tant des touristes que des citoyens sur les différentes thématiques et les différents tracés.
- Concernant les arbres remarquables, la CCATM met à jour chaque année l'inventaire des arbres et haies remarquables. C'est donc un outil indéniable pour envisager le circuit.
- Le RSI et le CCTN peuvent franchement être mis à contribution !
- Si des circuits équestres sont envisagés, il faut réfléchir au revêtement de sol.
- Un circuit des points de vue est envisagé mais dans ce circuit, il ne faut pas oublier le point de vue de l'église de Beffe.

Pour plancher sur ces thématiques, des citoyens référents volontaires se proposent. Il s'agit de Vincent Lebouteiller, Alain Purnode et Roger Demaret.

3. Divers

- La commission Patrimoine

La commission patrimoine s'est déjà réunie à deux reprises et a mis en place un plan d'action par rapport à l'appel à projet d'inventaire du petit patrimoine (PPPW) pour lequel la commune a été retenue.

La démarche d'inventaire proposée ayant déjà été présentée, il est précisé que le territoire communal a été découpé selon les 4 anciennes sections. Pour chaque ancienne section, un(des) référent(s) (ou personne de contact) est choisi :

- Marcourt : Alain MARCUS – 0475/960 769
Charles DEPREZ – 084/344 568
- Beffe : Alain PURNODE – 084/477 052
- Hodister : Jean-Marie ANTOINE – 0486/ 049 417
- Rendeux : Roland WATTHIEU – 0497/461 978

L'inventaire progresse bien. Pour répondre à la demande de l'AWaP et compléter adéquatement la fiche de chaque élément répertorié, Pierre Poncelet a présenté au groupe une application sur tablette permettant de renseigner toutes les informations en ce compris les photos et la géolocalisation. Une remise de prix est attendue afin que la commune puisse agir à son tour. Afin de centraliser l'inventaire, la commission a validé le fait que Noëlle Willem accompagnera chaque sous-groupe (par ancienne section) pour compléter le travail réalisé.

➔ La prochaine réunion de la Commission Patrimoine se tiendra le mercredi 19 février, à 20h à l'administration communale. Cette réunion est et reste ouverte à tous les citoyens !

- La commission Charte

Lors de la dernière CLDR, un nombre conséquent de membres de la CLDR s'étaient rassemblés afin de jeter les bases de la « Charte du monde rural ». Le travail fourni s'est étendu tous azimuts. Il conviendrait donc mettre sur pied une commission qui rédigera le canevas de la charte. Le groupe peut être restreint dans un premier temps et s'élargir par la suite. Sur base du brainstorming réalisé précédemment, il s'agira donc de cadrer le propos et les thématiques à aborder dans cette charte.

Sont inscrits dans ce groupe : Christian Antoine, Nanou Horicks, Cédric Daisne et Louis-Philippe Collin. La FRW accompagnera le groupe dans un premier temps.

- Les appels à projets

La FRW relaye quelques appels à projets pertinents dans le cadre de l'ODR. Les agents peuvent relire les dossiers et donner des conseils dans l'élaboration de ceux-ci mais les candidatures à ces appels à projets restent des initiatives citoyennes, associatives, ...

➔ L'appel à projet « **Raconte ton Bac !** » : ce projet a déjà été relayé précédemment en CLDR par certains membres. Cette fois, la saison s'y prête davantage et le concept s'inscrit dans la lignée de la stratégie mise en évidence sur la commune. Différents lieux sont proposés à cet effet dont, notamment, le jardin entourant la chapelle de Ronzon ou encore le terrain derrière la PISQ. Un mail a été envoyé aux personnes ayant manifesté leur intérêt lors de réunions précédentes et les personnes désireuses de

prendre part ou d'obtenir de plus amples informations peuvent prendre contact avec la FRW.

- ➔ L'appel à projets « **Générations solidaires** » : Attention au délai de soumission des dossiers : le 8 mars prochain. L'objectif de cet appel à projets est de viser la dimension intergénérationnelle. Les projets doivent être rentrés par un collectif citoyen, une association, une école, AMO, ..., impliquant au minimum un jeune de moins de 26 ans.
- ➔ Appel à projets « **Ecole Numérique 2020** » de Digital Wallonia : La Wallonie souhaite poursuivre le déploiement des technologies numériques dans les écoles. Cet appel à projets s'adresse plus spécifiquement aux établissements scolaires. Des réunions d'informations sont prévues jusqu'au 28/02/2020 et les projets doivent être rentrés pour le 4 mars suivant. L'info est donc à relayer... ☺

- **Le festival « A Travers Champs »**

En collaboration avec la MCFA par le biais d'Emilie Capelle, Rendeux, comme 20 autres communes, accueille le festival « A Travers Champs » le temps d'un soir. Le 19 mars prochain, dans la salle de gym de l'école communale, sera projeté le film « Terre à Terre ». Dès 18h30, des échanges préalables à la projection sont proposés avec des associations locales. La projection du film aura lieu à 20h et un temps d'échanges et de partage de témoignages s'en suivra.

Pour plus d'infos : <https://www.festival-atraverschamps.be/>

- **La suite**

- Orthogone s'attelle à rédiger les fiches-projet du lot 2 et viendra les présenter lors de la **prochaine CLDR, le 11 mars.**
- Nous nous répétons mais nous avons besoin de relecteurs... Si l'une ou l'autre personne de la CLDR souhaite relire tout ou partie du PCDR avant sa clôture, merci de se manifester.
- A décider très prochainement :
 - 1 slogan 'fédérateur' pour le PCDR ?
 - Evènement de clôture – retour population – premières pistes ?
 - Bulletin communal spécial ?
 - Mot du Bourgmestre intro PCDR

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



11/03/20 – Ecole communale

Marloie, le 17 mars 2020

Présents :

ALIE Théo, ANTOINE Christian, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DEPIERREUX Sébastien, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, GRANVILLE François, HORICKS Nanou, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LEFEBVRE Mikaël, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélemy, ONSMONDE Frédéric, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, THIBAUT Louis, WATHIEU Roland.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : DEWONCK Geneviève, DUPONT Véronique, FRERE Marina, GERARD Joël, LECLERE Bernadette, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, PERDAEN Christiaan, THERER Geneviève, PIRET Véronique, VLAHEYEN Johan.

Mot d'accueil

Cedric Lerusse rappelle succinctement le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de CLDR, à savoir la présentation des différents lots et, plus spécifiquement, les fiches-projet du lot 2. L'objectif est de les travailler ensemble afin que le bureau Orthogone puisse en finaliser la rédaction.

1. Approbation du CR de la CLDR du 05/02/2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité. Une correction orthographique est toutefois apportée au nom de Théroigne de Méricourt.

2. Toilettage des lots 1 – 2 – 3 : suggestions et échanges

Suite aux réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du PCDR, la FRW propose un toilettage des différents lots. Ce toilettage comprend une rationalisation de certains projets (et/ou actions).

- **Lot 1 :**

Le lot 1 reprend, comme discuté lors de la réunion de CLDR précédente, une série de projets et actions pour lesquels des questions subsistent ou des précisions doivent être apportées. En effet, les projets et actions suivants semblent clairement définis :

Projets :

1. Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords
2. Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux
3. Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles
4. Améliorer le réseau de voies lentes
→ en ce compris compléter l'aménagement du RAVeL de l'Ourthe
5. Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux

Actions :

1. Développer des initiatives de transition
2. Développer des circuits découvertes thématiques

Par contre, les projets suivants doivent être rediscutés :

- Agrandir le local du RSI de Marcourt : lot 0 / 3 ? → la FP sera-t-elle maintenue ou le projet trouvera-t-il des subsides par ailleurs (CGT, ...) ? L'idée alors ne serait-elle pas de faire une FP relative à l'aménagement des abords du local et de l'ancien presbytère et, par extension, veiller aux liaisons lentes alentours et connexions avec le réseau existant.
- Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux : lot 2 / 3 ? En l'état, la FP ne contient pas de matière en suffisance si l'on veut la laisser en lot 1. La commission « Château » devrait aboutir ses réflexions dans un mois environ. Il faudra donc, dès lors, aviser lorsque les conclusions de cette commission seront transmises à l'auteur de PCDR et à la FRW.

Enfin, il semblait intéressant qu'un projet « énergie » apparaisse dans ce lot 1, pour démontrer la volonté de la commune et de ses citoyens de répondre à l'urgence climatique et de mettre en œuvre son PAEDC. L'idée d'un réseau de chaleur a déjà été abordée à l'une ou l'autre occasion, notamment sur le site de la laiterie de Chéoux.

- **Lot 2 :**

Du lot 2 initial, la FRW a travaillé à rationaliser certaines choses.

Projets

1. Réaménager le chauffage (lot 0) et le parking de la salle de village de Devantave

→ la question du chauffage que l'on pensait solutionnée ne l'est visiblement pas. La Commune s'engage à faire le nécessaire dans les meilleurs délais. La FP ne traitera donc pas cette question.

« Aménager le parking de la salle de village de Devantave »

→ idée de potagers partagés à l'arrière du nouveau parking (si option 1 retenue)

Ndlr : il serait plus opportun de parler des abords de la salle en général, que simplement du parking...

2. **Aménager les entrées et traversées d'agglomérations** (Gênes, Magoster, Nohaipré...)
3. Assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC (+ comité de pilotage)
→ le PAEDC ayant été rédigé et approuvé, il faut maintenant en assurer le suivi via son comité de pilotage.
4. Aménager la traversée de Rendeux-bas
5. Redynamiser la PISQ
6. Créer un local de rassemblement à Magoster

Les fiches suivantes ne sont plus présentes dans le lot 2 :

- Rénover la salle à Hodister et aménager ses abords → lot 3. La commune y a déjà entamé des travaux en régie, mais il n'est pas exclu qu'à l'avenir, une autre partie du bâtiment (logements ?) fasse l'objet de travaux subsides.
- Elaborer un plan de lutte contre les dégâts du gibier → incluse dans FP4-Lot1. Notons que les dégâts de gibier en milieu forestier ne sont pas aussi importants sur la commune que dans d'autres (où la perte de certification PEFC s'ensuit par exemple).
- Créer un atelier rural → lot 3 car pas localisé
- Créer un parcours découverte des églises → incluse dans FA2-lot 1 (en n'oubliant pas le caractère d'aménagement des entrées d'églises : portes vitrées, éclairages...)
- Inventorier et valoriser les richesses patrimoniales (PPPW, patrimoine militaire, immatériel, bâti et naturel) → lot 0 – déjà en cours via la commission 'patrimoine'

Actions

1. Equiper les comités en matériel (Gobelets réutilisables, podium mobile, ...)
→ La fiche, bien que proche de celle relative aux initiatives de transition, sera conservée en l'état.
2. Mettre sur pied un Conseil Consultatif des Jeunes
3. Lancer un PCDN
4. Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté

La FP suivante sort du lot 2 pour être portée par la CCATM en collaboration avec la CLDR :

- Renforcer l'attractivité des coeurs de villages (grille ATEPA) → CCATM

La FP suivante est remise en question non pas dans son fondement mais dans la multiplicité des offres disponibles :

- Créer une plateforme du bénévolat

En effet, la Province du Luxembourg offre un support spécifiquement dédiée au volontariat :

<http://www.province.luxembourg.be/fr/volontariat.html?IDC=3130&IDD=55341#.XnH2LIhKhPY>

Vous êtes ici : Accueil / Citoyens / Social / Aide aux associations / Volontariat

Citoyens Volontariat

Vous donnez un coup de main pour organiser la fête de l'école de votre fille? Vous êtes volontaire dans une ASBL de votre village? Vous avez besoin de volontaires pour organiser une activité dans un club sportif ou une bibliothèque ?
La Province de Luxembourg vous soutient dans votre engagement volontaire!



- [Proposer votre offre en tant qu'association](#)
- [Proposer votre offre en tant que candidat volontaire](#)
- [Voir les offres des associations](#)
- [Voir les offres des candidats volontaires](#)
- [Assurance volontariat](#)
- [Le projet Hanvol-Lux](#)

✉ CONTACT

Service	Service Volontariat
Adresse	Square Albert 1er, 1
Code postal	6700
Localité	ARLON
Téléphone	063/21.24.73
E-mail	volontariat@province.luxembourg.be

D'autres plateformes similaires existent telles :

- Merciki ;
- Giveaday ;
- PFV (Plateforme Francophone du Volontariat) ;
- ...

La gestion de ce type de plateforme nécessite, de plus, des ressources humaines conséquentes. Il faut penser les FP aussi en fonction de leur caractère 'réaliste'...

Lot 3 - Projets

1. Créer un atelier rural
 - ➔ Ce projet n'est pas situé géographiquement à l'heure actuelle d'où son placement en lot 3.
2. Aménager un hall sportif
3. Rénover la chapelle de Ronzon pour y créer un lieu de rencontre
4. Aménager la maison de village de Gênes
5. Isoler et aménager les abords de la salle de Marcouray
6. Aménager une maison de village à Warizy
7. Créer des logements communaux
8. Créer un parc de vélos électriques partagés
9. Aménager et signaler les parkings publics
10. Restaurer les murs en pierres sèches
11. Adapter la flotte de véhicules communaux aux énergies renouvelables et installer des bornes de recharge
12. Densifier le cœur de Rendeux-haut
13. Assurer le suivi et la mise en œuvre du PICM

Lot 3 - Actions

1. Développer un plan de communication visant les personnes isolées
2. Sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo
3. Développer le réseautage local
4. Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC
5. Proposer des cours d'auto-école pour jeunes et des remises à niveau pour seniors
6. Poursuivre l'atténuation des pollutions lumineuses

➔ La FP relative à l'installation de totems en bois à l'entrée des villages sera intégrée à la fiche traitant plus globalement des entrées de villages.

➔ Dans la liste des projets, la FP relative au développement d'outils numériques est intégrée dans d'autres projets comme, par exemple, la création de la halle paysanne dans le cœur de Rendeux mais aussi dans le cadre des aménagements des abords du RSI et du presbytère de Marcourt, par exemple.

- ➔ De même, la poursuite de la politique foncière dynamique de la commune est, en fait, en filigrane de la stratégie du PCDR. Il importe donc de la faire transparaître clairement mais pas d'en faire une FP en tant que telle.

3. Travail sur les fiches des lots 2 et 3

La méthodologie proposée est de mettre en perspective le travail réalisé par l'auteur du PCDR et les questions qui restent en suspens en vue de l'aboutissement du travail rédactionnel, avec les réflexions des membres de la CLDR.

Donc, la FRW propose aux personnes présentes de se répartir par sous-groupe autour des fiches suivantes :

1. Assurer la mise en œuvre du PAEDC
2. Redynamiser la PISQ
3. Aménager le parking de la salle de village de Devantave
4. Créer un local de rassemblement à Magoster
5. Lancer un PCDN
6. Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté

Les autres fiches (Aménager la traversée de Rendeux Bas / Aménager les entrées et traversées d'agglomérations / Mettre sur pied un Conseil Consultatif des jeunes) ne donnent pas lieu, à l'heure actuelle, à des questions pour l'auteur. Si des remarques ou des désidératas particuliers émergent, il ne faut pas hésiter à les communiquer à qui de droit.

Avant de commencer le travail en sous-groupes, la parole est donnée à Pierre Poncelet (Orthogone) afin d'expliciter les quatre options possibles pour l'aménagement du parking de la salle de Devantave (voir présentation CLDR).

Les fiches retravaillées sont annexées au présent compte-rendu.

4. Suites

Cette réunion de CLDR est probablement la dernière avant l'approbation du PCDR et l'évaluation de l'ODR. Néanmoins, il y a encore du boulot !

Le GT Charte se réunira dès que possible (un doodle sera rapidement envoyé aux personnes qui ont marqué leur intérêt pour ce groupe de travail).

Nous cherchons toujours des relecteurs pour le PCDR. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter, à cet effet, la FRW.

A ce stade, il faut déjà penser à préparer le passage au PAT (pôle aménagement du territoire), organe chargé de remettre un avis sur les PCDR au gouvernement wallon. Il faut donc déjà réfléchir à composer la délégation, qui comprend généralement au moins un membre du Collège communal, de la CLDR, du bureau d'étude et de la FRW. Toute personne qui se sent motivée à préparer ce passage peut également prendre contact avec la FRW.

Pour rappel, le présent PCDR s'inscrit dans la logique de l'Agenda 21 Local (A21L). Cela implique que l'ensemble de la démarche respecte les principes du développement durable. Dès lors, une CLDR sera organisée en vue d'analyser le PCDR sous l'angle du DD.

Enfin, la 'dernière' CLDR de la phase d'élaboration du PCDR approche, et pourrait avoir lieu avant l'été. Il y sera question d'approuver le PCDR, d'évaluer l'ODR, ... Mais ce serait aussi l'occasion de se retrouver pour un moment plus festif, histoire de saluer le travail accompli ensemble. La date est encore à définir mais pourquoi pas un dimanche après-midi ? ☺

5. **Divers**

- Le CCTN invite tout le monde à prendre connaissance du calendrier de ses activités nombreuses et variées pour l'année 2020 !
- Festival 'A travers Champs' : école communale – 19/03 – 18h30
- Appel aux bénévoles de l'ASBL Saint Thibaut (gardiennage du site et journée nettoyage le 18 avril)
- Grand nettoyage de printemps du 26 au 29 mars
- Journée spéciale : 'A vélo avec mon enfant' le 17 mai 2020 - GRACQ
- Journées wallonnes de l'eau du 14 au 29 mars (Contrat Rivière Ourthe)
- Printemps sans pesticides (de mars à juin) → *stand ADALIA dans le cadre du festival « A Travers Champs », le 19 mars mais aussi Idelux, ...*
- ...
- → La commune foisonne d'initiatives et de dynamiques diverses et variées !

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



11/10/21 – Salle Marie Schérès

Marloie, le 13 octobre 2021

Présents : COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINÉ Cédric, DELZANDRE Pauline, DENEE Vanessa (en remplacement de CAMBIER Muriel), DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Eppe, GRANVILLE François, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LERUSSE Cedric, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, THIBAUT Louis, WATHIEU Roland.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ALIE Théo, ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, CORNET Eric, DETHIER Lucienne, HORICKS Nanou, LEFEBVRE Mikaël, LEKEUX Barthélémy, MARTIN Jacques, THERER Geneviève, VLAEYEN Johan, Jean-Christophe SIMON, FRW.

1. Accueil, par le Bourgmestre

Cédric LERUSSE, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants à cette première réunion en présentiel depuis la suspension des travaux suite au Covid. C'est peut-être encore difficile pour certains de ressortir, de venir à des réunions mais l'objectif est bien de relancer l'opération de développement rural.

Il dresse ensuite le bilan d'une série de projets récemment mis en œuvre par la Commune :

- Une naissance, un arbre : le projet vise à planter un arbre pour chaque enfant né dans les trois dernières années. Chaque arbre porte le prénom et le nom d'un enfant (si accord des parents). Cette action a permis de créer trois vergers (à Ronzon, Jupille et Trinal), où différentes activités seront organisées (taille, récolte des fruits...).
- Salle de Waharday : ce bâtiment de culte a été réaffecté pour accueillir une petite salle, une cuisine, des sanitaires... Les travaux ont été scindés en petits lots, ce qui a permis de faire travailler des entreprises locales, et les ouvriers communaux ont parachevé

l'ouvrage. Il reste à insonoriser les lieux. En parallèle, un petit comité se met en place pour la gestion de ce lieu de rencontre.

- Liaison derrière l'école de Rendeux : cette liaison lente relie l'école, le site de la future aire multisports et de la pumptrack (travaux prévus au printemps) et l'espace Schérès. Les travaux sont presque terminés (plantations à réaliser...). Des jardins partagés pourraient aussi trouver une place aux abords de ce cheminement.
- Cabinet rural : implanté devant la pharmacie, ce bâtiment accueillera des médecins, dentistes... Ce type d'infrastructure est important pour favoriser la pratique de groupe et conserver ainsi des médecins en milieu rural.
- Crèche de Rendeux-Haut : le CPAS avait développé un co-accueil mais ce type d'initiative va disparaître et il faut donc évoluer vers une crèche (pour une vingtaine d'enfants). Les démarches sont entreprises en collaboration avec le CPAS de Durbuy.
- Projet Strymès : la demande de permis est en cours pour ce projet qui va comprendre 8 logements adaptés aux ainés, un accueil de jour, des locaux pour les Tournesols (magasin de seconde main, laverie...). L'espace public sera accessible à tout le monde, dans l'objectif d'y susciter des rencontres intergénérationnelles. L'affectation de l'actuel bâtiment des Tournesols n'est pas encore choisie, mais une crèche pourrait s'avérer nécessaire.
- Maison de village de Beffe : la Commune attend l'accord du pouvoir subsidiant (développement rural) pour notifier le marché à l'entreprise. Les travaux devraient débuter au printemps.
- Plaine de jeux d'Hodister : ce projet est terminé depuis un an et a bénéficié du soutien de « Quartier de vie ».

D'autres projets peuvent encore être cités comme le Plan d'Investissement Communal (voies à Devantave et Marcouray, pont de Marcourt... avec toutes les difficultés techniques pour aménager un trottoir au niveau d'une route bordée d'arbres), l'installation de bornes électriques (appel à projet POLLEC 2020), le dessin de chevrons pour le vélo dans certaines rues (à l'initiative du GRACQ), la démolition d'un bâtiment à Magoster pour y aménager une place conviviale, la rénovation du lavoir de Warisy, la réfection de la toiture de la salle de Devantave, l'isolation des toitures de l'école...

La connexion RAVeL vers La Roche reste problématique : les réunions se poursuivent avec le DNF en charge de Natura 2000 pour tenter de trouver une solution et éviter de devoir construire deux passerelles.

Au niveau de Bardonwez, c'est le SPW qui est en charge du projet de voirie. La Commune avait fait plusieurs propositions mais n'a pas été entendue. La Commune a aussi dégagé le sentier qui part en face de l'administration communale vers Bardonwez pour que ce site reste accessible à pied durant les travaux.

2. Etat d'avancement du PCDR

Marie GOOVAERTS, FRW, rappelle les principales étapes de l'opération de développement rural : après les réunions de consultation dans les villages, puis l'installation de la CLDR, puis les réflexions en groupes de travail, il s'agit maintenant de finaliser le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Lors des réunions précédentes, la CLDR a choisi et priorisé les projets qui doivent figurer dans le PCDR. Cela a permis à l'auteur de programme, le bureau Orthogone, d'entamer la rédaction des fiches-projets

Attention :

- La législation relative au développement rural impose de répartir les projets en trois lots : le lot 1 (projets à mettre en œuvre dans les 3 ans), le lot 2 (dans les 4 à 6 ans) et le lot 3 (dans les 7 à 10 ans). Les fiches-projets doivent être moins précises lorsqu'elles sont moins prioritaires ;
- Le choix du premier projet à mettre en œuvre (convention) n'est pas encore fait et dépendra notamment des éléments amenés par l'auteur (coût, maîtrise...) ;
- Une fois le PCDR approuvé, des changements de priorités seront possibles en fonction des opportunités. Par exemple, moyennant justification, un projet du lot 2 pourrait se réaliser avant des projets du lot 1.

Les participants passent en revue le contenu d'une fiche-projet (le modèle est disponible sur le site <https://agriculture.wallonie.be/actualites2>). Quelques éléments importants et dont la cohérence est primordiale :

- La description succincte du projet doit permettre de bien comprendre ce que l'on veut faire, les interventions, les travaux...
- La justification du projet est la réponse à la question « pourquoi faut-il faire ce projet », notamment sur base du diagnostic, des éléments socio-économiques, de l'avis des habitants...
- Le budget n'est nécessaire que pour les fiches du lot 1 ; il doit aussi présenter les sources de financement.

L'impact des inondations a été fort important à Rendeux et pose la question de la résilience à développer. La Région va certainement prendre des mesures en matière d'urbanisme, de gestion des cours d'eau... et cela aura des conséquences pour la commune. Au niveau du PCDR de Rendeux, il n'y a pas de projet spécifiquement en lien avec les inondations mais des points d'attention dans plusieurs fiches (éviter d'imperméabiliser, rehausser certains équipements, créer des bassins d'orage...).

3. Priorisation des projets et actions

Le bureau Orthogone, auteur du PCDR, présente un résumé des fiches-projets du lot 1 et sollicite la CLDR pour les nourrir. Le contenu de chaque fiche présenté ci-dessous est une synthèse ; les fiches-projets complètes seront disponibles prochainement.

3.1. Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords

Contenu de la fiche :

Le bureau Orthogone a rencontré le comité de village à plusieurs occasions, ce qui a permis d'aboutir à une fiche-projet bien complète. L'ancienne salle étant trop vétuste, l'objet du

projet est d'aménager un bâtiment (acheté par la commune en 2019) pour qu'il devienne la maison de village de Chéoux :

- Le corps de logis sera mis aux normes et comprendra plusieurs locaux polyvalents pour des réunions, des ateliers...
- Les étables nécessiteront un travail plus conséquent pour y aménager une salle (pour 80 personnes assises), une cuisine, des sanitaires... Rien n'est prévu au niveau des combles.
- Les abords accueilleront une petite plaine de jeux, un range-vélos...

Une attention particulière sera portée à l'environnement (panneaux photovoltaïques, isolation, citerne d'eau de pluie, matériaux écologiques...) mais l'idée d'une partie vitrée a été abandonnée.

Le budget tout compris (travaux, honoraires, équipement, TVA...) est estimé à 1.208.000 €.

Réactions de la CLDR :

- Que deviendra l'ancienne salle ?
A priori, elle sera vendue lorsque la nouvelle maison de village sera fonctionnelle.
- Qu'est-il prévu au niveau du parking ? Les activités importantes risquent de générer du parking sauvage, avec une détérioration des bords de route (ornières dans les pelouses...).
Le parking existant, près de l'église, est maintenu et quelques places seront disponibles près de la maison de village. Il faudra ensuite analyser attentivement l'évolution des choses, voir l'importance des problèmes et leur récurrence... et chercher des solutions adaptées. Aménager un grand parking dès maintenant est prématuré.
- Le bâtiment est situé en plein centre du village ; il faudra soigner l'acoustique.
- Certaines parties du bâtiment sont en colombages. Dans la mesure du possible, ce serait intéressant de les conserver, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

3.2. Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux

Contenu de la fiche :

La première étape est de faire l'acquisition de ce site. Il est estimé à 950.000 € par le Comité d'acquisition (mais il y a très peu de biens comparables sur le marché...) et le propriétaire en souhaiterait 1.000.000 €.

Un autre problème réside dans l'affectation, actuellement « réservée à l'implantation d'une laiterie et de ses activités connexes ou à d'autres activités agro-économiques », ce qui est très limitatif. La Commune a introduit un dossier dans le cadre des Sites à Rénover (SAR) mais c'est une procédure très longue, qui nécessite notamment une étude d'incidence sur l'environnement. La Commune attend l'accord de la Région sur le contenu de cette étude et la laiterie a désigné le bureau d'études qui sera en charge du travail. La reconnaissance par les SAR assurerait une subvention de 1.400.000 € à la commune.

Moyennant l'aboutissement des procédures ci-dessus, le site accueillera du logement, des entreprises (PME – artisanat), un espace de coworking (dans les bureaux actuels), un champ de panneaux photovoltaïques...

Réactions de la CLDR :

- Que faire de la station d'épuration ?

La station est prévue pour 2.500 équivalents-habitants, ce qui est largement surdimensionné par rapport au village de Chéoux. Mais, c'est une question intéressante à poser au bureau en charge de l'étude d'incidence : est-il possible de l'adapter ? D'y faire autre chose ?...

- Pourquoi ne pas installer la maison de village sur le site de la laiterie ?
Le choix a été fait d'acheter un autre bâtiment, notamment parce que l'avenir du site de la laiterie est encore incertain. Par ailleurs, le bâtiment acheté est en plein centre du village alors que la laiterie est décentrée.

Les incertitudes sont donc encore nombreuses et les procédures prendront encore du temps. Néanmoins, c'est un projet fort intéressant qui peut répondre à plusieurs objectifs du PCDR et doit permettre d'éviter l'apparition d'un chancre. Aussi, les participants proposent de scinder le projet en deux fiches :

- En lot 1, l'acquisition du site (pour montrer l'importance de ce projet).
- En lot 2, la mise en œuvre de la nouvelle affectation (en fonction de ce qui sera autorisé).

3.3. Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux

Contenu de la fiche :

Le projet vise à acheter le château et son parc, puis à transformer le bâtiment en logements pour ainés (avec aussi des pièces communes...). Les dépendances offrent également des possibilités de créations d'appartements. Cela permettrait d'offrir des solutions de logement sur la commune et de conserver ce patrimoine.

Mais, le budget est élevé :

- Au niveau de l'achat, le Comité d'acquisition a estimé le bien à 2.600.000 € et le propriétaire en demande 3.000.000 €.
- L'aménagement du bâtiment est estimé à 1.850.000 € mais pourrait s'avérer plus coûteux. Une visite avec les pompiers a montré, entre autres, que les couloirs étaient trop étroits pour la bonne circulation de personnes à mobilité réduite.

Réactions de la CLDR :

- Pour certains, les périodes de confinement ont montré qu'il fallait développer d'autres initiatives que les traditionnelles maisons de repos pour l'accueil des ainés. C'est donc une belle opportunité pour maintenir les Rendeusiens dans leur commune.
- Pour d'autres, le projet Strymès propose déjà des solutions et il reste du terrain pour s'agrandir si nécessaire.
- Le budget est fort important et l'intervention du développement rural sera limitée (300.000 € sur l'acquisition et 510.000 € sur les travaux).

En conséquence, les participants proposent de reporter le projet en lot 2 et de lui donner un intitulé moins précis (« Création de lieux de vie intergénérationnels... »). Cela n'exclut pas de faire le projet au niveau du château, mais cela autorise aussi d'autres localisations.

3.4. Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux

Contenu de la fiche :

Le bureau Orthogone a rencontré les producteurs locaux, ainsi que l'AFSCA, ce qui a permis d'aboutir à une fiche bien complète.

Ce projet consiste à construire un bâtiment de 200 m², comprenant une halle ouverte et un espace fermé de 45 m² (avec cuisine, chambre froide et sanitaires). Le lieu retenu est celui où s'organisent les marchés, en plein centre de Rendeux, facilement accessible... Le bâtiment sera à disposition des producteurs locaux et des habitants.

Le budget est estimé à 540.000 €.

Réactions de la CLDR :

- La localisation n'était-elle pas prévue dans l'ancien bâtiment Belgacom ? Effectivement, mais les producteurs estiment que la localisation actuelle du marché leur convient, que les clients sont habitués, que la situation est bonne avec des possibilités de parage... De plus, ce terrain a l'avantage d'appartenir à la Commune.
- La halle ouverte risque d'être moins accueillante en cas de pluie. Il faudrait étudier la possibilité de placer des parois amovibles sur les côtés.
- Voir aussi l'intérêt d'avoir des apports de lumière via la toiture (verrière...).
- En faisant le parallèle avec d'autres marchés, les participants estiment que la halle pourrait accueillir une quinzaine d'échoppes. Mais, ce bâtiment pourrait aussi servir pour d'autres activités comme un concert, le Patro...

3.5. Améliorer le réseau de voies lentes

Contenu de la fiche :

L'objectif de ce projet est de développer le réseau de voies lentes (pour les piétons et cyclistes), surtout dans une perspective d'usage au quotidien. Ces voies bénéficieront aussi aux touristes, mais ils ne constituent pas le public cible.

Le principe est d'intégrer le réseau à l'épine dorsale constituée par la vallée de l'Ourthe et à créer des connexions entre les villages. Deux modes de travail sont envisagés :

- Réaliser un inventaire exhaustif de tous les tronçons, puis les prioriser. Cet exercice peut s'avérer conséquent et compliqué (cf. Atlas des chemins) et requiert l'intervention d'une structure professionnelle (comme Tous à Pied), qui s'appuiera aussi sur les forces vives locales.
- Identifier deux ou trois tronçons prioritaires, les décrire et les budgérer.

Réactions de la CLDR :

- Le travail d'inventaire permettra d'avoir une vue globale de toute la commune et de tous les travaux à planifier. Ce sera aussi l'occasion d'avoir des conseils professionnels sur les aménagements les plus opportuns. Mais, cette approche va prendre du temps alors que certains tronçons sont déjà connus.
- Lorsqu'un tronçon est identifié, il est possible d'estimer un budget sur base de la longueur à aménager et des éventuels ouvrages d'art à créer ou rénover.
- L'approche globale permettra aussi de mettre en place une signalisation homogène sur toute la commune.
- Le choix du revêtement n'est pas facile, entre matériau écologique et caractère durable. Ainsi, la voie lente en cours d'aménagement derrière l'école de Rendeux est en béton car le terrain est humide ; un revêtement en dolomie deviendrait trop rapidement impraticable.

Les participants proposent donc d'inscrire deux fiches-projets en lot 1 :

- La réalisation d'une étude pour établir l'inventaire de toutes les voies lentes à aménager, la signalisation...
- L'aménagement de quelques tronçons, qui seront proposés par l'auteur lors de la prochaine réunion.

3.6. Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles

Contenu de la fiche :

Le public visé est l'ensemble des acteurs agricoles (et pas seulement les membres de la Commission Agricole même si certains liens seront évidents). Les actions portent surtout sur l'organisation de formations et d'informations, la mise à jour des aides communales, les dégâts de gibier, les points d'eau et la promotion de l'agriculture locale.

Réactions de la CLDR :

- Les thèmes les plus importants pour les agriculteurs sont l'accès au foncier (surtout pour les jeunes), la gestion des dégâts de gibier et les points d'eau.
- Il existe déjà plusieurs points d'eau, mais certains posent problème en période de sécheresse. Par ailleurs, les captages non utilisés pour l'eau de distribution appartiennent à la SWDE... qui n'a financièrement pas intérêt à donner cette eau aux agriculteurs... A voir aussi si certains anciens puits ne pourraient être remis en fonction.
- L'utilisation des produits locaux doit être mise en lien avec le projet de cantine durable, porté par le GAL Pays de l'Ourthe. Le CIRAC utilise aussi un maximum de produits locaux... mais dans certaines limites budgétaires.
- Thème à rajouter : le rôle de l'agriculteur comme jardinier du paysage (plantation et entretien de haies...).
- A la commune de La Roche-en-Ardenne, une personne de l'administration communale est chargée de gérer les aides communales aux agriculteurs, de les aider dans les démarches...

3.7. Développer des initiatives de transition

Contenu de la fiche :

Cette fiche rassemble une série d'initiatives en matière de transition : installation de boites à livres, création de jardins ou vergers biologiques, conférences sur différentes thématiques, utilisation du cheval de trait, inventaire du matériel disponible dans les associations...

Réactions de la CLDR :

- Il existe des boites à livres à Devantave, Beffe et à l'école libre. Celle du CIRAC a mystérieusement disparu !
- Il est proposé de faire aussi un inventaire du matériel disponible en cas d'inondation (exemple : barque, pompe à eau...).

3.8. Développer des circuits découvertes thématiques

Contenu de la fiche :

Le projet consiste à réaliser un catalogue des circuits thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis, églises...). Chaque circuit fera l'objet d'un descriptif, sur format papier et/ou numérique.

Réactions de la CLDR :

- Le RSI dispose déjà de promenades balisées, de cartes... ; ce travail n'est donc plus à faire. Le RSI essaie également de faire parrainer chaque promenade, mais ce n'est pas facile de trouver tous les volontaires nécessaires.
- Il faudrait budgérer dans cette fiche les travaux nécessaires pour ouvrir les églises (pas vitré à l'entrée...).
- Un parcours thématique à Gênes, relatif au camp des Allemands, est en cours de finalisation.

3.9. Agrandir le local du RSI de Marcourt

Le RSI va s'organiser en dehors du cadre du PCDR ; ce projet est donc retiré.

Remarque : dans le lot 2, un projet s'intitule « Lancer un PCDN ». Mais, la Wallonie ne poursuit pas cette politique des Plans Communaux de Développement de la Nature. Il faudra donc reformuler l'intitulé de ce projet.

Suites : la prochaine réunion de CLDR se tiendra le **mardi 16 novembre**. Il y sera question, entre autres, de :

- GT's (Charte, Circuits thématiques, ...)
- Travail en sous-groupes sur les fiches-projets du lot 1 (après relecture)

4. Divers

La FRW, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, le Parc Naturel des Deux Ourthes et le Parc Naturel d'Ardenne Méridionale organisent un colloque sur la participation citoyenne dans les projets d'urbanisme. Il s'agira d'analyser les avantages et les difficultés de la participation à travers les témoignages d'une commune, d'un auteur de projet, d'un agent de développement...

→ Jeudi 21 octobre 2021 de 9h00 à 12h30 à Warempage (La Roche-en-Ardenne)

→ Gratuit mais sur inscription obligatoire pour le vendredi 15 octobre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts et Alain Jacquet

Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



22/10/22 – Visite de terrain

Marloie, le 25 octobre 2022

Présents : ALIE Théo, ANTOINE Christian, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DACO Benoit, DETHIER Lucienne, DIJKMAN Eppe, GRANVILLE François, HORICKS Nanou, LEBOUTEILLER Vincent, LEGRAND Guy, LEKEUX Barthélemy, LERUSSE Cedric, MARTIN Jacques, ONSMONDE Frédéric, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, WATHIEU Roland.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : LABEYE Laurence,
Jean-Christophe SIMON, FRW.

Afin de relancer la dynamique initiée dans le cadre de l'Opération de développement rural, cette réunion s'est organisée sous la forme d'une visite de terrain.

En ce samedi matin, dès 9h00, les participants (membres de la CLDR, de la CCATM, personnel communal et Conseil communal) se sont retrouvés sur le parking de l'espace Schérès et ont embarqué dans le car mis à leur disposition.

Tout au long de la matinée, ils ont redécouvert le territoire de la commune en faisant le tour de divers chantiers : maison de village de Beffe, espace de convivialité à Hodister, stèle en mémoire du Colonel Hogan, oratoire de Waharday, aire de pump-track, cabinet rural, aire multisports, future maison de village de Chéoux...

A chaque étape, le Bourgmestre ou un Echevin présentait le projet concerné, tant au niveau des dernières avancées que des perspectives. Chacun avait ensuite l'occasion de poser ses questions.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts et Alain Jacquet

Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be



Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 18 octobre 2023

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Salle Marie Schérès, Rendeux, le 17 octobre 2023



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : présenter les projets réalisés par la Commune en cohérence avec les attentes de la CLDR, présenter aux membres de la CLDR les fiches-projets du lot 1, recueillir les réactions par rapport aux lots 1, 2 et 3 en vue de les valider définitivement. Envisager concrètement les dernières étapes de l'élaboration du PCDR.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Réactions/questions sur le contenu d'une fiche-projet	Jusqu'au 2 novembre 2023 (à transmettre à Orthogone, la Commune ou la FRW)	Les membres de la CLDR
Prochaine réunion de CLDR	17/01/2024	La CLDR
Relecture de l'ensemble du PCDR	Entre le 2 et le 17/01	La CLDR

Légende :

- Validation, décision
- Commentaires, échanges, discussions
- Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
- Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Accueil

Cédric Lerusse, Président de la CLDR, accueille les participants. Il s'excuse pour les deux années écoulées depuis la dernière réunion de CLDR (à cause notamment des suites de la crise sanitaire, des inondations, de la surcharge de travail de l'administration communale...) et tient néanmoins à rappeler que cela ne signifie pas que la Commune était inactive pour la cause. Bien au contraire : il présente succinctement l'ensemble des projets aboutis et en cours depuis ce temps. Nombre de ces projets sont la concrétisation des idées suggérées dans le cadre de l'élaboration du PCDR.

Le Bourgmestre demande, par ailleurs, l'ajout d'un point dans les divers de cette réunion : il s'agit de la désignation de deux représentants de la CLDR au sein du jury constitué pour la sélection des projets issus du Budget participatif communal. Ce point est validé par l'assemblée.

Cédric Lerusse annonce la date de la prochaine réunion de CLDR qui consistera en l'approbation du dossier complet du PCDR. Cette réunion aura lieu le 17 janvier 2024.

2. Les projets réalisés

Dans les projets finis, on peut ainsi se réjouir de la mise en service de la maison de village de Beffe (issue de l'ancien PCDR), de l'aménagement de l'oratoire de Waharday, des aménagements de convivialité de Magoster et de la plaine de jeux d'Hodister, de la nouvelle vie du presbytère de Rendeux-Bas, de l'acquisition de la ferme Widart à Chéoux, des aménagements de sécurité routière réalisés sur l'ensemble du territoire communal, de la création de vergers, de la Balade des arbres remarquables, de la du projet de création d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) à Nohaipré, de l'installation de panneaux photovoltaïques sur toits des cuisines du CPAS et du garage communal; de la concrétisation des logements de l'espace Strymès, de l'arrivée du module Belodge (subside reçu dans le cadre du suivi des inondations) ; de la halle sportive, de la liaison entre l'école et l'espace Schérès, du Pumptrack et, enfin, du cabinet médical rural.

Dans les projets en cours, on citera la rénovation de la maison de village d'Hodister, la réfection du pont de Marcourt et de l'installation, à ce niveau, d'éclairage intelligent, le RAVeL qui prend enfin forme (liaison vers La Roche), l'aménagement du cœur de Rendeux et de la halle rurale liée (via deux appels à projets : la demande de permis d'urbanisme est en cours), l'extension de la crèche, l'aménagement de logements pour aînés.

Enfin, la Commune a également mené d'autres actions, toujours dans l'optique de répondre aux attentes des citoyens et de faciliter, ultérieurement, la mise en œuvre de certains projets issus du PCDR.

3. Lot 1 : présentation des fiches -projets et réactions

En préalable, Alain Jacquet rappelle que la partie V du PCDR est constituée de l'ensemble des fiches-projets ; elles ont été envoyées aux participants avec l'invitation à cette réunion.

La législation relative au développement rural impose de répartir les projets en trois lots : le lot 1 (projets à mettre en œuvre dans les 3 ans), le lot 2 (dans les 4 à 6 ans) et le lot 3 (dans les 7 à 10 ans). Les fiches-projets doivent être moins précises lorsqu'elles sont moins prioritaires.

Le choix du premier projet à mettre en œuvre (convention) n'est pas encore fait et dépendra notamment des éléments amenés par l'auteur (coût, maîtrise...) ; la numérotation des projets dans chaque lot n'a donc pas d'importance.

Une fois le PCDR approuvé, des changements de priorités seront possibles en fonction des opportunités. Par exemple, moyennant justification, un projet du lot 2 pourrait se réaliser avant des projets du lot 1.

Le bureau Orthogone, auteur du PCDR, présente un résumé des fiches-projets du lot 1 et la CLDR est invitée à faire part de ses remarques et réflexions afin de peaufiner ces fiches.

3.1. Aménagement de la Maison de village de Chéoux et ses abords



- Ne pas oublier le parking vélos et, souvent, les parkings pour vélos les plus simples et les moins onéreux sont les plus efficaces.
- Réfléchir à l'aménagement de nouveaux parkings alentours fait encore partie de ce reflexe du tout à l'automobile. Or, il faudrait privilégier une politique incitant à la mobilité douce globale et dans ce contexte de maison de village également.



Cette remarque sera mise en relation avec la fiche-projet 1.7: « Développement d'initiatives de transition ».

- Le Comité de village rappelle qu'il prendrait à sa charge l'aménagement des combles, ce que la fiche ne prend pas en compte. Cela réduit le budget.

3.2. Acquisition du site de la laiterie de Chéoux

Cette fiche ne traite que de l'acquisition. Elle est intimement liée à la fiche 2.5. « Valorisation du site de la laiterie de Chéoux », placée en Lot 2 car il est encore trop tôt pour estimer le coût des futurs travaux.

A l'heure actuelle, le site appartient à un particulier. En vue de l'acquérir, la Commune a fait à nouveau appel au Comité d'acquisition afin d'obtenir une nouvelle estimation du bien.

La Commune, dans cette perspective d'acquisition, comptera aussi sur les subsides liés aux sites à réaménager (SAR). La reconnaissance SAR précisera la nouvelle affectation du site.

Compte tenu de toutes ces incertitudes, il importait donc de laisser cette fiche scindée en deux parties distinctes.

3.3. Aménagement du cœur de Rendeux

Cette fiche est maintenue dans le PCDR bien que la Commune ait répondu à deux appels à projets qui vont en permettre, par ailleurs, la réalisation. Mais, si certains éléments devaient être ajoutés, cette fiche serait la bienvenue.

3.4. Réalisation d'une étude du maillage des voies lentes



- Le Gracq souhaite être repris dans les partenaires de cette fiche.
- Il serait opportun d'intégrer le RSI et les agriculteurs à la démarche d'inventaire.
- Le plus pertinent semble d'associer les compétences d'un bureau d'étude aux connaissances des citoyens.

3.5. Aménagement de tronçons de voies lentes



- Certaines liaisons, comme la liaison structurante ne sont pas à faire intégralement : il s'agit bien souvent de la compléter là où certains tronçons seraient défaillants.
- La fiche-projet dédiée à l'aménagement de voies lentes peut être activée plusieurs fois.
- Les tronçons mentionnés ne sont pas figés. Si l'étude réalisée lors de la mise en œuvre de la fiche 1.4. met d'autres tronçons en évidence, la réalisation de ces nouveaux tronçons pourra être subsidiée par le biais de l'activation de la présente fiche.
- Il faudra veiller, selon les endroits, à la mixité avec les usagers agricoles et forestiers.
- L'ouverture vers les communes adjacentes est importante. Des tronçons transcommunaux seront à envisager.



Cette remarque sera mise en relation avec la fiche-projet 1.4.

- Les marquages au sol doivent être réfléchis de sorte à ne pas être excessifs : ils doivent répondre aux normes légales mais ne pas embrouiller l'usager. Leur utilité n'est néanmoins pas contestée dans la mesure où ils rappellent l'espace de chaque type d'utilisateur sur la route.

3.6. Soutien communal aux acteurs agricoles



- Terrains d'aisance : la Commune loue ses terrains agricoles selon des règles bien précises, mais ne souhaite pas les soumettre au bail à ferme car trop cadenassant.
- Inclure les seules nuisances occasionnées par le gibier est trop limitatif : le loup, le raton-laveur, le frelon asiatique, ..., sont autant d'autres espèces animales dont la présence peut causer des dégâts mais ils ne sont pas considérés comme étant du gibier.
- Cette fiche propose des actions et le budget lié aux dépenses connexes (dégâts de gibier, par exemple) ne peut pas y être intégré. Il s'agit d'une dynamique communale à mettre en œuvre et qui ne sera pas subsidiée par le développement rural.

3.7. Développement des initiatives de transition



- Il faut intégrer l'association « Ourthe en transition » comme partenaire de cette fiche-projet.

3.8. Développement de circuits découvertes thématiques



- La coordination MCFA par le biais d'Emilie Capelle propose déjà l'animation « Dessinons sous les arbres » (<https://www.rendeux.be/actualites/dessinons-sous-les-arbres>).
- Le Quartier Latin, à Marche, proposerait des circuits touristiques en voiture. Il semble qu'au moins un de ces circuits passe par Rendeux. Il serait intéressant d'en savoir plus, cela pourrait être inspirant.

4. Lots 2 et 3 : réactions

Chaque membre de la CLDR a reçu l'ensemble des fiches en lecture préalablement à la réunion. Les intitulés sont simplement cités et chacun peut réagir.

L'assemblée ne formule aucune remarque exceptée pour la fiche 3.13 : Poursuite de l'atténuation des pollutions lumineuses



- La Commune met, en effet, des choses en place mais il y a lieu de maintenir cette fiche puisqu'elle peut donner lieu à d'autres aménagements.



Pour rappel, les fiches du lot 3 sont très peu détaillées. Pour laisser un peu plus de temps à chacun, si une fiche interpelle particulièrement un membre de CLDR, celui-ci est invité à communiquer ses remarques à la Commune, à l'auteur du PCDR ou à la FRW pour le **2 novembre** au plus tard.

5. Calendrier des suites du processus

La prochaine réunion de la CLDR se tiendra le 17 janvier 2024.

Avec l'invitation, les participants recevront les 6 parties qui composent le PCDR. Lors de la réunion, il s'agira :

- D'approuver l'ensemble du PCDR.
- De proposer, au Conseil communal, le contenu de la première demande de convention (donc, un des projets du Lot 1 subventionnable dans le cadre du développement rural).

Cette étape est très importante dans la perspective de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ; il s'agira donc de compter sur la présence d'un maximum de membres de la CLDR.

6. Divers

- **Choix de deux représentants pour intégrer le jury de sélection des projets issus du 'budget participatif' :**

Les membres de la CLDR intéressés pour faire partie de ce Comité de sélection sont invités à se faire connaître pour le **mardi 24/10 à 12h00**. Un mail a été, envoyé à chaque membre de la CLDR, dans la foulée de cette réunion. Plus d'informations auprès de François Collignon.

- **Minute d'infos locales**

- Du 21/10 au 29/10/23 : exposition sur le village de Chéoux autrefois. Inauguration le 21/10 à 16h ;
- 04/11/23 : formation à la haie plessée avec Ourthe en transition ;
- 07/11/23 : info énergie à la salle Schérès ;
- 11/11/23 : inauguration du cabinet médical rural dès 17h ;
- 11/11/2023 : souper du Patro, à la salle Schérès ;
- 12/11/2023 : Marche Adeps ;
- 25/11/2023 : dans le cadre de la Semaine de l'Arbre : distribution des plants et formation à la plantation de fruitiers et leur taille.

Pour la FRW,

Alain JACQUET et Marie GOOVAERTS

Présents le 17/10/23 :

- ADAM John, ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, CORNET Albert, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DETHIER Lucienne, DIJKMAN Eppe, LABEYE Laurence, LATINE Mathieu, LEBOUTEILLER Vincent, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélémy, NOEL François-Xavier, ONSMONDE Frédéric, SCIUS Francis, WATHIEU Roland, Membres de la CLDR ;
- Pierre et Thomas PONCELET, Orthogone, auteur du PCDR ;
- François COLLIGNON, employé communal en charge du développement rural ;
- Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 17/10/23 :

- ALIE Théo, COLLIN Louis-Philippe, DEWONCK Geneviève, DUPONT Roland, LECLERE Bernadette, LEFEBVRE Mikaël, LONCHAY René, NOTE Nicole, MARTIN Jacques, THERER Geneviève, LEGRAND Guy, HUBERT Myriam, PIRET Véronique, UWAYEZU Aphrodis, PURNODE Alain, Membres de la CLDR ;
- VLAEYEN Johan, invité.



Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 23 février 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Salle Marie Schérès, Rendeux, le 21 février 2024



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : approuver le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur, approuver l'avant-projet de PCDR et la première demande de convention en développement rural.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Compléter le Règlement d'Ordre Intérieur et le mettre à l'ordre du jour du Conseil communal	Dès que possible	François
Rédiger le compte-rendu de la CLDR et compléter la partie 2 du PCDR	Dans les prochains jours	FRW
Envoyer ses remarques à l'auteur ou à François	Pour le 1 ^{er} mars	La CLDR
Compléter le PCDR en fonction des remarques de la CLDR	Pour le 10 mars	Orthogone

Légende :

- Validation, décision
- Commentaires, échanges, discussions
- Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
- Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

Cédric Lerusse, Président de la CLDR, accueille les participants, particulièrement nombreux, ce qui permet d'atteindre le quorum requis pour certaines décisions (voir plus loin). Il rappelle l'importance de cette réunion qui marque la fin du processus d'élaboration du PCDR de Rendeux.

Pour information, la dernière fois qu'on a approuvé un PCDR à Rendeux, c'était en 2001 ! Si le processus est de longue haleine, c'est aussi un travail qui aura permis à nombre de projets souhaités par les citoyens de sortir de terre. C'est le lot zéro ; on y dénombre pas moins de 29 projets.

Alain Jacquet présente ensuite l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

- ✓ Le compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2023 est approuvé sans modification.

2. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR

Le 12 février 2021, la Ministre Tellier a pris un arrêté approuvant le modèle type de Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) d'une CLDR. Le ROI de la CLDR de Rendeux doit comprendre au minimum les articles prévus dans le règlement type. D'autres précisions peuvent être apportées à condition de ne pas aller à l'encontre du règlement type.

Les participants ont reçu la proposition de Règlement avec l'invitation à la réunion.

Par rapport au Règlement précédent, la différence principale porte sur l'obligation de respecter un quorum pour certaines décisions (approbation du projet de PCDR, d'une demande de convention, d'un addendum ou d'un budget participatif). Le quorum implique la présence de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal (Article 18). La CLDR de Rendeux compte 58 membres, dont 10 représentants du Conseil communal. Le quorum est donc de 24 membres.

La FRW parcourt le document et met en évidence les modifications apportées, notamment :

- La constitution d'une réserve de candidatures.
- Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office.
- Les membres effectifs et suppléants ont les mêmes prérogatives, y compris le droit de vote.
- ...



Les participants sont invités à réagir et demandent des précisions pour quelques articles. Les seules modifications proposées sont d'ajouter l'acronyme CLDR dans le titre et d'indiquer « le ou la Ministre » à l'article 25.

La FRW intégrera les ajouts et le document complet sera joint au compte-rendu de la réunion.

- ✓ Moyennant la modification demandée, la CLDR valide le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur.



Le ROI sera ensuite soumis au Conseil communal.

3. Approbation de l'avant-projet de PCDR

L'approbation d'un PCDR n'est pas un acte banal ; la précédente approbation date de 2001 ! Le Gouvernement wallon avait ensuite approuvé le PCDR pour 10 ans, soit jusqu'au 31 mars 2012.

En 2016, le Conseil communal décide de lancer une nouvelle opération de développement rural, avec l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie. Le processus participatif débute concrètement à l'automne 2017 avec l'organisation de 6 réunions d'information-consultation et d'une réunion de synthèse, puis la mise en place de la CLDR en janvier 2018. En 2019, 11 groupes de travail permettent de conforter la stratégie et de l'alimenter en projets. La crise du Covid, les inondations, les changements et la surcharge de travail de l'administration communale... vont ralentir le processus, mais le dossier est maintenant complet.

Pour rappel, conformément au Décret wallon relatif au développement rural, le PCDR de Rendeux est composé des parties suivantes :

- PARTIE 1 : description des caractéristiques socio-économiques de la Commune
- PARTIE 2 : description des résultats de la consultation de la population (rédigée par la FRW)
- PARTIE 3 : diagnostic partagé
- PARTIE 4 : définition des objectifs de développement
- PARTIE 5 : fiches-projets réparties en 3 lots
- PARTIE 6 : tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)

En outre, le PCDR comprend des cartes, une description succincte de la commune et un bilan de l'ancienne opération de développement rural.

Ce dossier (sauf les cartes et la partie 6) a été envoyé aux membres de la CLDR avec l'invitation à la réunion.

L'auteur de PCDR, le bureau Orthogone, présente succinctement chaque partie du PCDR en insistant sur les actualisations apportées à la version initiale de 2018. Les participants sont invités à faire part de leurs remarques, partie par partie.

Dans la partie 1 :



Le thème de l'eau est trop peu développé, avec notamment l'absence ou le peu de considération apporté aux inondations de 2021. Les réflexions qui en découlent, comme l'implantation d'une ZIT (zone d'immersion temporaire) à Nohaipré, ne sont pas intégrées dans le document. Cela manque dans le résumé de la présentation de la commune et dans le diagnostic partagé.



Le passage à la collecte des PMC n'est pas repris, alors que cela influence les chiffres relatifs à la gestion des déchets.



Aux pages 82 et 83, l'interprétation du graphique relatif au coût-vérité assainissement est erronée ; La Roche n'a pas le taux de couverture le plus faible de la microrégion. Attention aussi que le taux s'exprime en pourcentage et pas en €/m³.



A la page 87, on ne parle d'actions contre les espèces exotiques envahissantes qu'au niveau de la flore. Or, il existe également une lutte contre la faune exotique envahissante, notamment les rats laveurs ou les frelons asiatiques.



Les données de consommation d'électricité s'arrêtent en 2019 ; n'y a-t-il pas des chiffres plus récents ?



Dans le chapitre consacré à la démographie et la population, il faut préciser que le chiffre de la population ne tient pas compte des réfugiés du Centre « Couleurs du Monde » de la Croix-Rouge. Mais, cette population a un impact sur les écoles, les services, les quantités de déchets...



Le nombre de chômeurs est réduit ; les pourcentages peuvent donc varier rapidement et ne sont pas représentatifs. Il vaut mieux utiliser des valeurs absolues.



Dans le volet traitant de la mobilité, le rôle du GRACQ n'est pas assez souligné. Il s'agit aussi de corriger certains termes. En effet, il y est question de « cycle à pédalage assisté », là où, aujourd'hui, on parle de vélo à assistance électrique.



La FRW constate que l'évaluation de l'ancienne opération de développement rural est incomplète : pas de liste des conventions en développement rural, pas de montant des subventions, pas de lien avec les objectifs de l'ancien PCDR, pas d'évaluation des projets réalisés...

L'auteur de PCDR affirme avoir ajouté ces éléments dans une version plus récente que celle communiquée à la CLDR.



Pour la FRW, l'auteur a fait un gros travail de mise à jour des données, surtout les parties 1 et 3. Néanmoins, les carences initiales restent bien présentes : beaucoup de données inutiles et de redites pour peu d'analyse. Il reste aussi de nombreuses fautes de frappe...

Dans la partie 2 : aucune remarque.

Dans la partie 3 :



Il n'y a pas de projets éoliens directement implantés sur Rendeux (et la Commune n'y est pas favorable), mais il en existe non loin et ils pourraient impacter la commune. Ainsi, à Bande (Nassogne), une étude d'incidence est en cours et ce projet aurait des conséquences sur la commune de Rendeux par son impact paysager sur le village de Gênes et par les travaux nécessaires pour le relier au poste électrique de Marcourt.



Dans la vision à 10 ans, il serait opportun de parler de résilience plutôt que de développement durable. La commune doit développer ce caractère pour faire face, notamment, aux changements climatiques.

Dans la partie 4 :



La stratégie n'est pas assez ambitieuse au niveau de l'adaptation au climat, aux inondations...

Dans la partie 5 :



En réunion, le bureau Orthogone présente une cartographie des différents projets (lot 0 d'une part ; lots 1, 2 et 3 d'autre part). Cette cartographie est indicatrice de l'équilibre géographique du PCDR. Mais, certains projets concernent toute la commune (sensibilisation, propreté, énergie...) et la commune met aussi en œuvre d'autres politiques que le développement rural.



IDELEX n'est pas repris comme partenaire potentiel de la fiche projet relative à la diminution des déchets sur la commune.



La redynamisation de la PISQ fait l'objet d'une fiche-projet 3.21 (lot 3). C'est une opportunité de revitaliser ce coin de Rendeux.



La CLDR relève encore que les fiches projets ne sont pas mises à jour et ne prennent pas en compte l'évolution sur le terrain.



La FRW rappelle l'importance de bien respecter toutes les rubriques prévues dans le modèle de fiche-projet. Dans le cas contraire, cela posera problème pour la recevabilité du PCDR.

Dans la partie 6 : aucune remarque

La FRW rappelle que la répartition des projets en lots est une obligation légale. C'est une forme de calendrier de mise en œuvre, la commune ne pouvant initier tous les projets en même temps. Mais, cela n'implique pas de réaliser tous les projets dans l'ordre (d'abord le lot 1, puis le 2...). En effet, si une opportunité se présente ou une urgence, la CLDR peut proposer à la Commune de « remonter » un projet en lot 1 et de le mettre ainsi en œuvre plus rapidement que prévu initialement.



L'ensemble des remarques n'a pas pu être présenté en CLDR (notamment concernant des fautes de frappe ou de syntaxe). Les membres qui le désirent sont dès lors invités à transmettre leurs remarques, soit directement au bureau Orthogone, soit à François, pour le 1^{er} mars au plus tard.



Le quorum étant atteint et moyennant la prise en compte des remarques ci-dessus, la CLDR approuve l'avant-projet de PCDR à l'unanimité.

4. Choix de la première demande de convention en développement rural

L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ouvre la porte à des subventions dans le cadre du développement rural, selon des règles bien précises. Il est de coutume que la commune présente sa première demande de convention lors de la défense du PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT).

L'avant-projet de PCDR étant approuvé, il faut maintenant décider quel projet choisir pour la première demande de convention.

La FRW rappelle quelques balises à prendre en compte pour ce premier choix :

- Intérêt collectif et équité
- Plus-values et apports au regard de la stratégie
- Faisabilité (statut de propriété, coût, maîtrise du projet, etc.)
- Précision du projet.

Au niveau du lot 1 du PCDR, quatre projets peuvent faire l'objet de subventions du développement rural et sont analysés, particulièrement leur faisabilité :

- Aménagement de la maison de village de Chéoux et ses abords : la commune est propriétaire du bâtiment, le comité local est demandeur, la sécurité doit être améliorée... Le développement rural est le seul mode de financement possible. Ce projet est donc mûr.
- Acquisition du site de la laiterie de Chéoux : le projet appartient à un privé et il reste des incertitudes sur la destination du bien, sur les activités qui y seront autorisées. L'acquisition pourrait aussi se faire via les Sites à Rénover.
- Aménagement du cœur de Rendeux : la commune a répondu à deux appels à projets pour la construction d'une halle et l'aménagement des espaces publics. Ce projet a été conservé en lot 1 au cas où il faudrait compléter les financements actuels.
- Aménagement de tronçons de voies lentes : c'est un gros projet qui pourra se concrétiser par phases. Un important dossier de voie lente est déjà à l'étude avec la liaison vers La Roche. D'autres sources de financement que le développement rural peuvent être mobilisées.

Sur base de ces informations, les participants argumentent sur le choix de la première convention :



Pour certains, le projet de maison de village à Chéoux est prêt et les habitants l'attendent depuis longtemps. Les représentants du village se sont d'ailleurs mobilisés tout au long de l'opération de développement rural.



Pour d'autres, l'aménagement de voies lentes aura un impact plus important, concernera plus d'habitants. C'est aussi une question de sécurité pour les usagers. L'impact économique, notamment via l'attrait touristique, de ces aménagements n'est pas négligeable non plus.

La FRW précise quelques éléments :

- L'approbation du PCDR ne donne pas droit à un budget global, sorte de droit de tirage. Il faut négocier la subvention du développement rural projet par projet lors de la mise en œuvre.
- La Wallonie n'impose pas de rythme de demande de convention. En fonction de leurs moyens financiers et des opportunités, les communes introduisent plus ou moins régulièrement des demandes de conventions.
- La commune peut demander plusieurs conventions en même temps. Mais, comme les demandes sont nombreuses, il y a peu de chances pour que la Ministre les accorde toutes. Elle fera donc un choix via son propre système d'arbitrage.

En conclusion, pour ne proposer qu'un seul projet, les participants passent au vote secret. Chaque membre de la CLDR reçoit un bulletin reprenant les 4 projets éligibles et ne peut cocher qu'un seul projet. Les résultats sont les suivants :

- Aménagement de la maison de village de Chéoux et ses abords : 21 voix
- Acquisition du site de la laiterie de Chéoux : 0 voix
- Aménagement du cœur de Rendeux : 3 voix
- Aménagement de tronçons de voies lentes : 7 voix

✓ **Le quorum étant atteint, la CLDR propose le projet « Aménagement de la maison de village de Chéoux et de ses abords » comme première demande de convention.**

Le Bourgmestre rappelle que l'aménagement de voies lentes se poursuivra aussi via d'autres financements que le développement rural ; ce projet ne sera donc pas oublié.

Si la phase d'élaboration du PCDR touche à sa fin, plusieurs étapes administratives sont encore nécessaires :

- Approbation de l'avant-projet de PCDR par le Collège
- Avis de recevabilité par l'Administration régionale (SPW - DDR)
- Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Présentation du PCDR devant le PAT (Pôle Aménagement du Territoire) : une délégation présentera le PCDR et répondra aux questions. Le PAT remettra ensuite un avis sur la qualité du dossier à la Ministre de la Ruralité.
- Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon : le Gouvernement wallon peut approuver le PCDR pour une durée maximale de 10 ans (cela peut être moins). Cette reconnaissance permet à la commune d'accéder aux subsides du développement rural.

5. Divers

- BiodiverCité : il s'agit d'un appel à projets de la Ministre Tellier, d'un montant de 12.000 € par commune, pour des projets en faveur de la préservation et la sauvegarde de la biodiversité. Pour y répondre, un groupe de travail Nature sera constitué prochainement, avec Laurie Scius. Ce groupe sera ouvert aux membres de la CLDR mais aussi à tous les citoyens intéressés. Une invitation parviendra prochainement.

- Appel à projets « Vis mon village » (FRB)

La Fondation Roi Baudouin a relancé un appel à projet « Vis mon village ». Il s'agit de soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village. Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Le soutien est de maximum 5.000 €... mais les dossiers sont à déposer pour le 27 mars 2024 !

Pour plus d'informations : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>

La FRW peut aider ceux qui le souhaitent à remplir leur dossier.

- Festival « A travers Champs »

Une projection est prévue à Rendeux :



Kristos, le dernier enfant

Rendeux - Salle Schérès

28/03/2024 à 20h00

Des trente habitants d'Arki, petite île grecque du Dodécanèse balayée par les ventes, Kristos est le dernier enfant.

Pour plus d'infos : www.festival-atraverschamps.be

- Roland Wathieu signale qu'il représente la CLDR dans le jury du budget participatif communal et à l'Organe d'Administration du GAL Pays de l'Ourthe. L'assemblée le confirme dans ces deux missions.

En annexe, vous trouverez d'autres informations relatives à des activités prévues à Rendeux.

En conclusion, le Bourgmestre remercie tous les participants pour leur présence lors de cette réunion, leur participation aux discussions et leur engagement tout au long de l'opération de développement rural. Il remercie également le bureau Orthogone et la Fondation rurale de Wallonie. Cette approbation du PCDR est une étape importante, mais il y en aura encore bien d'autres avec la mise en œuvre des différents projets.

En attendant, la commune offre le verre de l'amitié et ses accompagnements !

Pour la FRW,

Alain JACQUET et Marie GOOVAERTS

Présents le 21/02/24 :

- ALIE Théo, ANTOINE Christian, CHEVALIER Jean-Marie, CORNET Albert, CORNET Guillaume, COURTIN David, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DETHIER Lucienne, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, GRANVILLE François, LABEYE Laurence, LAMBERT Françoise, LATINE Mathieu, LEBOUTEILLER Vincent, LECLERE Bernadette, LEFEBVRE Mikael, LEGRAND Guy, LEKEUX Barthélémy, LERUSSE Cedric, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, POIRRIER Florie, PURNODE Alain, SCIUS Francis, SONET Dominique, THERER Geneviève, UWAYEZU Aphrodis, WATHIEU Roland, Membres de la CLDR ;
- Pierre et Thomas PONCELET, Orthogone, auteur du PCDR ;
- François COLLIGNON, employé communal en charge du développement rural ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 21/02/24 :

- COLLIN Louis-Philippe, DAINE Cédric, DEWONCK Geneviève, LONCHAY René, MARTIN Jacques, RASKIN Carole, Membres de la CLDR.

Annexe 1 : Projet « Au fil de l'Ourthe » - recueil de témoignages

Il s'agit d'un appel à témoignages, anecdotes, souvenirs, chants, légendes, visions de l'avenir... pour coconstruire une création théâtrale valorisant le patrimoine oral de la Vallée de l'Ourthe (projet européen Erasmus +). La Compagnie théâtrale des Chemins et des jeunes belges, croates, français, seront présents sur le RAVeL du 22 au 27 avril pour préparer leur spectacle prévu à l'automne.

La séance d'information se tenait ce mercredi 21 février 2024 à 17h30 mais il est encore possible de contacter Noëlle Willem au Centre de documentation de l'Ourthe moyenne - 084 37 86 41.

Annexe 2 : projet du CCCA de formation à la conduite défensive préventive, le 20 mars 2024

The flyer features several sections of text and images:

- Top left:** "Etre en droit c'est bien" and "Eviter l'accident c'est mieux" above two small cars (red and white).
- Top right:** The title **Conduite défensive préventive**.
- Middle left:** Details about the event: "Rendeux-Haut 11, route de Marche", "Salle Marie Schérès", "Mercredi 20 mars 2024 13h00", and "Entrée gratuite".
- Middle right:** "La cellule éducation et prévention vous donnera ses conseils pour anticiper les situations dangereuses".
- Bottom left:** "Organisé par le CCCA Rendeux CONSILIOUR COMMUNAL des aînés". It includes icons of hands and the text "Avec moderation". Below it is a cartoon character of a man in a top hat holding a glass.
- Bottom center:** "Le traditionnel verre de l'amitié suivra". To its right is a photo of a driving simulator setup.
- Bottom right:** "Merci d'annoncer votre présence dès que possible à Noëlle Wilmette noelle.wilmette@outlook.com 084 47 76 67".

Annexe 3 : activités du Cercle Culture Tourisme Nature de Rendeux

RENDEUX, DIMANCHE 12 MAI 2024



AU MOULIN
DE BARDONWEZ

Arboretum
Robert Lenoir

APRES-MIDI DECOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES SAUVAGES ET BOURSE AUX PLANTES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

10 h : ouverture de la bourse aux plantes

RENNSEIGNEMENTS fb501952@skynet.be (Babeth) tél 0470 64 24 64
muriel.ringlet@gmail.com tél 0478 28 25 00

12 H : possibilité d'une collation à midi suivant réservation.

14 h : départ de la balade avec les guides pour une découverte de notre flore appétissante dans les environs du moulin.

16 h : retour au moulin, Le bar est ouvert.

Participation aux frais : 5 € avec un ticket boisson,
gratuit pour les - de 12 ans.

RESERVATION : roger.demaret @skynet.be 0471 490 666



Photo de Fred Arnould

RENDEUX

Arboretum
Robert Lenoir

AU MOULIN DE BARDONWEZ

**LE CERCLE CULTURE TOURISME NATURE DE RENDEUX
VOUS INVITE A LA DECOUVERTE**

DES OISEAUX DE BARDONWEZ

LE SAMEDI 13 AVRIL 2024

AVEC LE GUIDE FREDERIC ARNOULD

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Rendez-vous au moulin de Bardonwez à 8h30

Durée de 9 h à 13 h

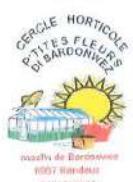
Vêtements et chaussures adaptés, si possible apportez vos jumelles

Gratuité pour tous

Réservation OBLIGATOIRE (max 15 personnes)

roger.demaret@skynet.be tél 0471 49 06 66

fredphotospassionnature@gmail.com tél 0470 17 57 29



**LE MUSEE DE LA PAROLE EN ARDENNE
ET LE CERCLE CULTURE TOURISME NATURE DE RENDEUX**

VOUS INVITENT LE SAMEDI 11 MAI A 19 H 30

AU MOULIN DE BARDONWEZ A RENDEUX

A LA PRESENTATION DU LIVRE

FLEURS D'ARDENNE

FLEURS DOL SAVADJIE ARDENE

Les reconnaître pour s'en servir....

Ou non....



Joël Thiry (dir.)
avec Marie-Louise Mertz et Roger Demaret



Journée détente le mercredi 3 avril 2024

Départ: à 08h30 du Parking communal

Retour prévu vers 19h30

Nombre de places limité à 55 - Tous âges acceptés

Priorité sera donnée aux seniors Rendeusiens et aux premiers inscrits.

Réservation et paiement pour le 07 mars au plus tard

Réservation préalable et informations à

Marcel Wilmotte - mawilmotte@outlook.com - 084 47 76 67

Paiement au compte BE95 000325828858 du CCCA

En communication: Votre nom + Paire Daiza

Inscription validée dès réception de votre paiement



**50 €
Entrée comprise**

De nombreux bancs et endroits où s'arrêter sont disséminés sur les 75 hectares du Jardin, pour que vous puissiez manger votre pique-nique, en toute sécurité et vous reposer.

Comptes-rendus des réunions des Groupes de Travail





Compte-rendu du groupe de travail « Vie associative, culture et sport »

27/02/19 – Ecole communale



Marloie, le 8 mars 2019

Présents : Brigitte URBAN, Christian ANTOINE, Roger DEMARET, Théo ALIE, Sébastien DEPIERREUX, Emilie CAPELLE, Bernadette COLLIGNON, Hilde VERAMME, Véronique DUPOND, Alain PURNODE, Frédéric ONSMONDE, Jean-Marie CHEVALIER, Albert CORNET, Dominique SONET, Roland WATHIEU, Charles-Antoine DACO, Benoît DACO, Audrey CARLIER, Cédric LERUSSE, Jean-René OLIVIER, John ADAM, Florie POIRRIER, René LONCHAY, Roland DUPONT, Laurent GEORGES, Vincent LEBOUTEILLER, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Chris PERDAEN, Dominique VAN HIJFTE.

Pierre PONCELET et Thomas PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés à la vie associative, la culture et le sport. Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction: ODR et objectifs des groupes de travail
2. Etat des lieux
3. Diagnostic partagé et stratégie
4. Projets passés et futurs
5. Récapitulatif idées de projets
6. Consignes fiches-projet
7. Travail en sous-groupes
8. Retour en plénière

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La **FRW** est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Ses missions sont :

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural
- Accompagner les communes en opération de développement rural (ODR)
- Superviser les coordinateurs locaux « PCDN »
- Assurer l'Interface LEADER au sein des GAL
- Conseiller en aménagement du territoire et patrimoine
- Facilitateur Bois Energie (secteur public).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 13 mars (économie et tourisme), 27 mars (social, santé et services), 30 mars (jeunesse, réservé aux – de 26 ans), 8 mai (patrimoine bâti et naturel), 22 mai (aménagement du territoire), 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. Etat des lieux

Le bureau d'étude Orthogone poursuit la réunion en présentant un bref état des lieux des secteurs associatifs, culturels et sportifs sur le territoire.

Vie associative :

- En moyenne plus de 8 activités ont lieu sur la commune par mois avec un pic entre juillet et septembre.
- *Soutien communal-* financier, matériel, communication.
- *Dynamiques communales et transcommunales-* jumelage (1), mouvement de jeunesse (1), 3x20 (3), jeunesse et comité des fêtes (4), autres ASBL et associations de fait locales (22).

- *Infrastructures*- nombreuses salles sur tout le territoire, Bardonwez (salle gratuite & disponible à tous pour y organiser des activités en lien avec la nature et sans but lucratif), cinéma (Marche, Hotton, Barvaux).
- *Communication*- calendrier du SI (activités nombreuses et variées) et outils communaux.
- *Agenda 21*- SEL de Rendeux "Ourth'SEL" (développement durable) et action d'aide aux enfants défavorisés du Burundi ASBL (échange nord – sud).

Culture :

- Des dynamiques communales et transcommunales- Bardonwez « Lire au fil de l'Ourthe » + Arboretum, cercle historique, festival MUBAFA, bibliobus, chorale, CIRAC, coordinatrice culturelle (détachée de la MCFA), espace Marie Schérès (comité + locaux).

Sports :

- *Clubs* - football, spéléologie, ping-pong, course à pied, pêche, VTT, yoga
- *Infrastructures* - PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier), plaines de jeux (Rendeux, Beffe, Marcouray, Marcourt et Devantave), 2 terrains de foot, piste d'envol pour parapente à Marcourt, terrains de tennis (La Boverie et Camping "Le Floréal"), halls de sport (Hotton, La Roche, Marche, Erezée, etc.) et piscines (Marche, La Roche, Barvaux, etc.)
- *Le sport comme « attrait touristique »* (prochain GT économie et tourisme) - balades pédestres balisées (balisage équestre inexistant) et offre variée de balades (ADEPS, Saints Innocents, champignon, flambeaux etc.).

Structures participatives communales :

- CLDR – Commission Locale de Développement Rural.
- CCATM – Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.
- CCCA – Conseil Consultatif Communal des Aînés.
- CS – Commission Santé.
- CA – Commission Agricole.

3. Diagnostic partagé et stratégie

Le bureau d'étude Orthogone poursuit par les enjeux de la stratégie provisoire, pertinents dans le cadre de ce groupe de travail :

- Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et une offre d'infrastructures adéquates,
- Optimiser la communication entre la commune, les associations, et les habitants.

Sans oublier le fait que la commune est en « Agenda 21 Local » et que la stratégie se compose également de deux enjeux transversaux : l'équilibre et l'aménagement du territoire.

4. Projets passés et futurs

Exemples de projets issus du PCDR 2002-2012 :

- Places (Beffe, Marcourt, Rendeux-Haut)
- Balisage de promenades
- Aménagements (presbytère de Marcourt, local Patro)
- Salles (Devantave, église de Marcouray, Schérès)
- Création ASBL « Mémoire de l'Ourthe », atelier théâtre pour enfants, SEL, piste d'envol pour parapente.

Projets en cours sur la commune :

- Vélo cross/Pump-track et aire multisport
- Maison de village Beffe (PCDR 02-12)
- Maison de village Waharday (appel à projet)
- Coordination culturelle (+ Erezée & Manhay)
- Marie Schérès (locaux + comité)

- Convention de gestion du presbytère de Marcourt.

5. Récapitulatif des idées de projets

Ce tableau est le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

Projets	
P1.1	Développer des infrastructures sportives : un hall unique polyvalent
P1.2	Créer un local de rassemblement à Magoster
P1.3	Revoir le chauffage et le parking de la salle de village de Devantave
P1.4	Construire une nouvelle salle ou prévoir des extensions pour la maison de village de Gênes
P1.5	Revoir l'isolation et aménager les abords de la salle de Marcouray
P1.6	Redynamiser la PISQ
P1.7	Equiper les comités en matériel
P1.8	Aménagement de la Maison de village de Chéoux (+ plaine de jeux)
P1.9	<i>Aménagement de la salle de Warizy</i>
P1.10	Rénovation de la salle à Hodister et aménagements extérieurs (plaine de jeux)
Actions	
A1.1	Organiser des évènements festifs : journées sportives, kermesses dédiées aux enfants, festivités de Noël, déjeuners sur l'herbe
A1.2	Organiser une journée des associations et créer une plateforme du bénévolat
A1.3	Développer des initiatives de transition (boîte à livres, frigo solidaire, boîte à dons, jardins partagés, potagers communautaires, etc.)
A1.4	Terrain de pétanque à Rendeux-Haut
A1.5	Organiser des formations et des groupes d'échange : tables-rondes de discussion en néerlandais, cours de secourisme, activités pour les jeunes femmes

Le groupe a trouvé que les enjeux de la stratégie provisoire étaient bien formulés et que cette liste de projets était complète. Une nouvelle idée a tout de même été émise : réaménager la zone du Lion de l'Ourthe en parcours santé, VTT ou de sport et de promenade. Etant donné que le Lion de l'Ourthe est une zone de loisirs, la FRW a estimé que cette problématique devrait davantage être traitée dans le GT « aménagement du territoire », où une réflexion sera organisée concernant la mutation des zones de loisirs.

6. Consignes fiches-projet

Les participants sont maintenant invités en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Pauline Marchand explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédefini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

6. Travail en sous-groupes

Sept sous-groupes ont travaillé sur 10 fiches-projets durant plus ou moins 1h.

7. Retour en plénière

Chaque porteur de projet a expliqué les fiches rédigées par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Pauline Marchand

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : aménagement de la salle de Devantave

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Révision du chauffage existant (ne fonctionne pas correctement, et ce depuis 13 ans).
Création d'un parking avec l'achat d'une parcelle pour plus ou moins 30 places.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

La salle est louée toutes les semaines – capacité d'accueil de 150 personnes
Diminution de la consommation de mazout (estimation actuelle de 4200l/an).

Diminution des charges pour la commune.

Empêcher le stationnement sauvage et augmenter la sécurité aux abords de la salle et dans le village.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Analyse de la situation actuelle par un spécialiste (l'installateur).
Acquisition d'un terrain pour y réaliser le parking.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Le comité des fêtes de Devantave.

Les habitants du village.

La commune.

Intitulé du projet : initiatives de transition

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Proposer un cycle de conférences, de réflexions et d'actions sur le thème de la transition.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Approfondir et soutenir les actions qui s'inscrivent dans une démarche de transition.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Eventuellement à la salle de Bardonvez

Acheter le matériel nécessaire (ea. matériel audiovisuel...)

A mettre en lien avec la nouvelle coordinatrice culturelle.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

J. René

Intitulé du projet : initiatives de transition

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Favoriser les jardins partagés et la mutualisation des moyens de conservation de la production de fruits et légumes locaux.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Evitez le gaspillage !

Investir dans du matériel commun.

Favoriser les circuits courts en permettant une meilleure conservation de la production locale.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Mise à disposition d'un local communal équipé.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Albert Cornet.

Intitulé du projet : Chariot à traction chevaline communal

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Chariot à traction chevaline communal : semblable à un proxibus, sa fonction serait de transporter les usagers (les touristes et les habitants) vers le centre de Rendeux. Il pourrait également être utilisé comme bus scolaire pour de courts trajets et pour le ramassage des déchets.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Transition écologique, sortie du « tout à la voiture », mobilité douce, image positive et pittoresque de la commune, faire connaître des lieux touristiques et valorisation du cheval de trait.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Contacter la commune de Marche et Bernard Ridelle.

Investir dans une calèche et former un meneur d'attelage.

Contacter les débardeurs (travail d'abattage hors saison).

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

- Louis Thibaut
- Geoffrey Corman: bourrelier à Hubermont (il connaît la plupart des débardeurs de la région);
- Gaëtan Josy de Habaru: "meneur" d'un projet similaire à Neufchâteau
- Les meneurs et meneuses d'attelages de la commune.

Intitulé du projet : équipements collectifs communaux à disposition des comités**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

La commune ferait l'acquisition de divers éléments durables et de bonne qualité qui pourraient être loués – empruntés par les comités lorsqu'ils en ont besoin :

- Bar mobile (auvent, frigo, etc.)
- Barbecue mobile
- Podium mobile
- Chapiteau, tonnelle
- Gobelets réutilisables (avec service de nettoyage externe)
- Balisage temporaire
- Rétroprojecteur, ordinateur portable, sono, baffles
- Tables, bancs
- Bracelets pour indiquer l'âge des fêtards (16 ou 18 ans – prévention boissons alcoolisées)
- Barrières nadars

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Ne pas polluer, moins jeter et réutiliser.

Eviter le gaspillage pour des activités ponctuelles.

Promotion de l'entité de Rendeux (gobelets réutilisables avec un logo de la commune).

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Caution indispensable pour responsabiliser.

Contrôle nécessaire avant et après le prêt du matériel.

Equipements solides et de bonne qualité.

Remorques de stockage pour éviter la manutention.

Evaluer les besoins, questionner les comités, etc.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Commune de Rendeux.

Comités.

Acteurs privés.

Divers :

Quid plateforme d'achat ?

Attention à l'accessibilité du service, notamment pour des comités qui n'ont pas de 'revenus'

Intitulé du projet : salle de sport/ hall polyvalent

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Vise à favoriser la pratique du sport. Le projet n'étant pas encore bien défini, il est judicieux de se demander s'il serait plus pertinent de créer un hall sportif, d'organiser des transports en commun (bus communal) et encourager/faciliter le covoiturage amenant les citoyens vers des lieux où pratiquer un sport à l'extérieur de Rendeux et/ou de favoriser le remboursement de l'inscription à une activité sportive.

Pour l'instant, il n'est pas facile de rejoindre en vélo les autres communes pour pratiquer un sport : le développement des voies lentes pourrait donc également être intéressant.

Pour l'instant, à Rendeux, il manque des endroits pour faire : basket, sports raquettes, volley, mini-foot, tir à l'arc, drone, escalade, yoga, karaté, danse, zumba, gymnastique, escrime, step, psychomotricité, musculation, réadaptation sportive, etc.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Il y a une offre sportive diversifiée à La-Roche-en-Ardenne, Hotton, Marche et Erezée, mais il est nécessaire d'avoir une voiture pour s'y rendre (surtout le soir et le week-end).

Les salles actuelles sur Rendeux ne disposent pas de douches, ni de vestiaires.

L'objectif est d'inciter les gens à faire plus de sport (parce que c'est bon pour la santé), de grandes infrastructures ne sont pas nécessaires.

Les salles et les clubs sportifs sont une vitrine pour la commune (certains villages ne sont connus que par leur club).

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

En réflexion.

Quid des futurs locaux disponibles à Marie Scheres ? Dimensionnement, calendrier d'occupation...

Quid des modalités d'accès à la salle de sport du centre Croix Rouge ? Des douches vont y être installées...

Quelles 'conditions' pour l'accès des Rendeusiens aux infrastructures des communes voisines ?

Quelle communication sur l'offre en activités de la micro-région ?

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

/

Intitulé du projet : initiatives de transition

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Finaliser les boîtes à livres.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

En avoir une par village.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Repérer un emplacement pertinent dans chaque village.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

A préciser – disposer de personnes motivées pour la gestion et le suivi

Intitulé du projet : création d'un local de rassemblement à Magoster

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Aménagement d'un local à Magoster pour réunir les gens, soit 30 à 40 personnes, dans un lieu si possible central, à proximité de la chapelle, par exemple. Si l'acquisition d'un bâtiment n'aboutit pas, on peut rechercher un terrain pour y implanter une salle dont le genre reste à définir (yourte, chalet, etc.). Il serait quand même nécessaire de prévoir une cuisine, des sanitaires et un bar.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Les habitants de Magoster souhaitent depuis longtemps un lieu pour se réunir de façon conviviale. Depuis plus de 15 ans, les gens essaient de se retrouver, soit après le grand feu, soir pour un barbecue villageois, mais on risque l'essoufflement à cause du manque d'un lieu commun de rassemblement. Il y a déjà une cohésion villageoise très prometteuse que l'on peut encore étendre à d'autres habitants, seconds résidents et personnes d'origine étrangère. Il y a aussi une génération d'enfants à Magoster qui bénéficieraient de la salle pour jouer et grandir ensemble.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

On voudrait un local, si possible existant, offrant suffisamment d'espace, de sûreté et de sécurité, harmonieusement intégré dans le village et le paysage.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Il y a déjà un comité de village non-officiel, qui pourrait devenir officiel très rapidement.

Intitulé du projet : redynamiser la PISQ

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Rénover et réaménager l'aire de la PISQ pour en faire un espace rassembleur pour les citoyens. L'endroit pourrait être composé de :

- Infrastructures sportives de plein air (fitness...) pour personnes de tous les âges,
- Bancs et poubelles, en y intégrant un parcours didactique visant à sensibiliser aux déchets,
- Aménager des jardins partagés, hôtels à insectes, petits fruitiers, permaculture...
- Réfléchir aux liens à faire avec le Ravel et les voies lentes.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Rencontre et communication entre les différents publics.

Découverte pour les touristes des jardins partagés.

Lieu relié aux voies lentes.

Sensibilisation des usagers à la gestion des déchets, la mobilité douce, la biodiversité.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Jardins partagés : clôtures, matériel de jardinage, terreau, etc.

Acheter du matériel sportif de plein-air, des bancs et des poubelles.

Installer des fontaines à eau.

Travailler la communication sur le projet.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Les comités de village (mise en place, création et entretien, animations...).

Les habitants du quartier.

Volontariat.

Intitulé du projet : maison de village de Chéoux

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Aménagement de la future maison de village de Chéoux en remplacement de la salle existante (y compris un espace de stockage pour le matériel du comité et une plaine de jeux sécurisée). L'objectif est de soutenir une dynamique existante, et pas uniquement d'y organiser des kermesses. La notion de "maison de village" est primordiale. Capacité souhaitée d'approximativement 80 personnes assises.

Pour rappel les activités récurrentes dans le village de Chéoux sont :

- dîner des 2x25,
- grand feu avec marche aux flambeaux,
- course aux œufs,
- marche ADEPS,
- BBQ villageois,
- kermesse,
- souper de remerciement,
- halloween,
- Saint-Nicolas,
- marché de Noël.

Ces activités intergénérationnelles attirent ± 5.000 personnes par an au village.

De plus, la salle actuelle est régulièrement occupée à l'occasion de communions, de mariages, de fêtes d'anniversaires, d'enterrements, de petits concerts, et bien entendu des nombreuses réunions nécessaires dans le cadre de l'organisation des activités citées ci-dessus.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

- La salle actuelle
 - est un ancien bâtiment scolaire (classe et logement de l'instituteur);
 - a été aménagée il y a plusieurs dizaines d'années en salle des jeunes;
 - présente des inconvénients inhérents à sa vétusté (l'étage n'est plus accessible car les planchers présentent un réel danger);
 - ne peut pas être agrandie du fait de sa situation (proximité immédiate de la voirie, relief, entourée de terrains agricoles);
 - est très difficilement accessible aux PMR (différents niveaux);
 - n'est plus adaptée aux nombreuses activités organisées actuellement au village (locaux non adaptés à la nouvelle fonction, cuisine trop exiguë et avec matériel vétuste, sanitaires totalement inadaptés [un seul W.C. qui plus est, non accessible aux PMR]);
 - ne possède pas de plaine de jeux ce qui freine/complique un usage du type fête de famille;
 - ne possède pas de parking ce qui induit des stationnements dangereux (en bordure de voirie et dans un léger virage); plusieurs accrochages sont d'ailleurs à déplorer;

- est très énergivore car les locaux ne sont pas isolés (c'est le comité supporte les frais de chauffage et qui a notamment fait l'acquisition d'un poêle à pellets pour réduire la consommation de mazout).
- n'est pas isolée au point de vue acoustique.

Le bâtiment (et la propriété) récemment acquis par la commune de Rendeux en vue d'y réaliser la maison de village présente les intérêts suivants :

- possibilité de sauvegarde et de valorisation d'un patrimoine rural intéressant (ancienne ferme typique actuellement inoccupée);
- ce bâtiment est situé sur la place du village, à côté de l'église, ce qui permettra de réunir toutes les activités au centre du village;
 - pour les activités importantes, la place pourra accueillir un chapiteau, le marché de Noël, etc.
 - pour les activités de plus petite envergure, la place permettra un stationnement sécurisé;
- l'emprise au sol assez importante du bâtiment permettra de réaliser un aménagement sans extension en vue de prévoir :
 - un local à destination de salle de village;
 - un local plus réduit permettant des activités, réunions, rencontres sans devoir chauffer des volumes trop importants;
 - une cuisine adaptée;
 - des sanitaires répondant aux normes de salubrité;
 - un local destiné au rangement du matériel assez important eu égard aux nombreuses activités organisées au village;
- tous les locaux répondront aux normes de sécurité;
- ce bâtiment sera facilement accessible aux PMR;
- l'aménagement de ce bâtiment permettra de prévoir une isolation thermique et acoustique adéquate;
- ce bâtiment
 - sera un lieu de rencontre;
 - permettra d'étendre le panel des activités proposées à la population (ateliers divers, expositions, conférences, etc.)
 - pourra accueillir notamment les activités qui ont actuellement lieu au domicile de personnes privées (par exemple, réunions du SEL – Système d'Echange Local – répétition d'une chorale wallonne);
 - permettra d'organiser des réunions communales (par exemple dans le cadre d'enquêtes publiques, de réunions de la CLDR et/ou de groupes de travail);
- sur la propriété, une plaine de jeux sécurisée pourra être prévue rendant la salle plus accueillante notamment pour les réunions familiales avec des jeunes enfants;

En résumé, l'objectif de ce projet est de doter le village de Chéoux d'une maison de village :

- située au centre de la localité;
- adaptée aux activités existantes;
- permettant d'étoffer le panel des activités proposées à la population;
- permettant des rencontres plus sécurisantes (parking, plaine de jeux sécurisée);
- plus adaptée aux exigences en matière d'énergie et de salubrité et aux normes de sécurité;
- soutenant la dynamique actuelle du village.

Pour rappel, le village de Chéoux est un des villages dont le taux d'accroissement de la population compte parmi les plus élevés de la commune du fait de l'installation de nombreux jeunes ménages. Il faut soutenir cette dynamique et favoriser la création de liens entre anciens et nouveaux habitants afin de garantir la bonne intégration de ces derniers et de développer la solidarité par le biais de projets communs.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

- Le bâtiment pressenti pour la maison de village vient d'être acheté par la commune.
- En plus du bâtiment proprement dit, la propriété permettra l'aménagement d'une plaine de jeux.
- L'occupation de la maison de village devra être respectueuse du voisinage et devra faire l'objet de règles bien précises permettant une occupation harmonieuse (réservation, attribution des locaux, entretien, nature des activités admises, règlement d'ordre intérieur, etc.)
- La gestion de la maison de village sera assurée par le comité des fêtes existant qui est représentatif de la population.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La commune, le comité des fêtes et les habitants de Chéoux.



Compte-rendu du groupe de travail « Economie et tourisme »

13/03/19 – Ecole communale



Marloie, le 14 mars 2019

Présents :

Membres de la CLDR- François GRANVILLE, Marina FRERE, Nanou HORICKS, Véronique PIRET, Nicole NOTE, Carole RASKIN, Chris PERDAEN, Roland WATHIEU, Barthélémy LEKEUX, Joël GERARD, Dominique SONET, Louis-Philippe COLLIN, Frédéric ONSMONDE, Alain PURNODE, Roland DUPONT, François-Xavier NOEL, Vincent LEBOUTEILLER, Benoît DACO, Charles-Antoine DACO, Cédric LERUSSE, Francis SCIUS, Muriel CAMBIER, Florie POIRRIER, Albert CORNET.

Personnes extérieures- Brigitte URBAN, G. de LASSASIE, Hélène CHRISTENSEN, Françoise MEUNIER (La Golette), Chris VERMEIREN, Georges HUBERT (GHM), Roger DEMARET, Alain GHION et Virginie PILETTE (Plumes et Terroir).

Pierre PONCELET et Guénaël DEVILLET, bureau d'étude Orthogone.

Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants. Il annonce qu'à partir du 25 avril, un marché des producteurs de la commune aura lieu tous les jeudis, dans un local situé près de l'école communale de Rendeux.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés à l'économie et au tourisme. Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction: ODR et objectifs des groupes de travail
2. Etat des lieux
3. Diagnostic partagé et stratégie
4. Projets passés et futurs
5. Résultat des enquêtes
6. Récapitulatif
7. Consignes fiches-projet
8. Travail en sous-groupes
9. Retour en plénière

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

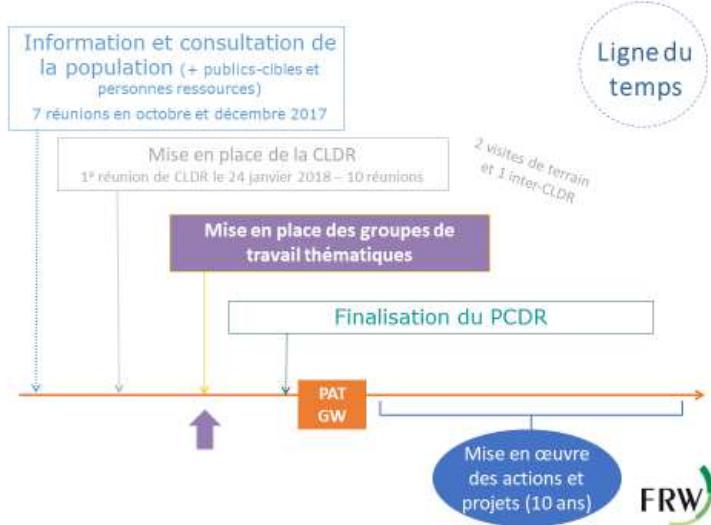
Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Une de ses missions est d'accompagner les communes en opération de développement rural (ODR).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 27 mars (social, santé et services), 30 mars (jeunesse, réservé aux – de 26 ans), 8 mai (patrimoine bâti et naturel), 22 mai (aménagement du territoire), 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. Etat des lieux

Le bureau d'étude Orthogone présente un bref état des lieux de la situation économique et touristique de la commune de Rendeux.

Economie :

- Bonne santé économique malgré la petite taille de l'activité.
- Commune rurale située entre deux ‘petites’ polarités touristiques (La-Roche-en-Ardenne et Hotton) et proche du pôle d'emploi de Marche-en-Famenne- il est donc nécessaire de réfléchir à un développement proportionné.
- 168 indépendants et 74 entreprises, dont une soixantaine d'employeurs qui proposent 445 postes de travail, sont actifs sur la commune.

- Avec la fermeture du site de la Laiterie de Chéoux, la première branche d'activité de la commune devient l'administration publique.
- Les autres secteurs d'activités marqués sont : commerce (Gosse, Delhaize), Horeca, construction (dont les assujettis à la TVA sont en hausse) et agriculture (en baisse).
- Créajob et la Maison de l'emploi sont proches, tout comme Integra Plus.
- Li Terroir est un acteur du territoire important, visant à promouvoir les producteurs locaux.
- *Infrastructures*- trois zones d'activités économiques à Warizy, Chéoux et Rendeux-Bas mais saturées ; plus n'existe plus de possibilité d'accueil de petites activités.
- *Commerces et services*- majorité des commerces implantés dans l'axe de la vallée le long de la RN 833, entre autre un supermarché, vente à la ferme et fruits et légumes au centre de Rendeux ainsi que deux boulangeries à Marcourt et à Hamoul ; néanmoins, l'offre est incomplète en commerces et services (pas de bancontact...).
- *Conjoncture*- indicateurs relatifs au marché de l'emploi proches des moyennes de la province et de la région avec une tendance à l'amélioration ces dernières années (revenu, taux d'emploi, nombre de bénéficiaires de revenus de substitution - chômage ou RIS).

Tourisme :

- Hébergements diversifiés (82.000 nuitées/an) comportant 4 hôtels (3 ou 4 étoiles), 4 campings (dont 1 autosuffisant en énergie) avec une capacité de + de 1200 personnes, 81 chambres d'hôtes et gîtes avec une capacité de + de 1000 personnes, un village de vacances de 297 chalets avec une capacité de + de 1000 personnes et un centre de tourisme social avec une capacité de 115 personnes.
- Le village de Jupille géré par la société Wildtrails propose des animations de groupes, souvent pour des entreprises.
- On compte 614 secondes résidences sur la commune et pas d'établissements d'agritourisme.
- La capacité totale est proche de 5000 touristes, pour une population de 2500 habitants.
- *Animations*- activités nombreuses et variées (marché artisanal, activités 'nature'...) mais pas d'attraction labellisée CGT.
- *Services*- les restaurants, cafés et snacks sont bien représentés avec 16 établissements.
- *Le sport comme « attrait touristique »* - balades pédestres balisées, balisage équestre inexistant, Ravel en développement (et étude provinciale points-nœuds en cours), kayak et pêche, piste d'envol pour parapente à Marcourt.
- Le territoire bénéficie de nombreuses ressources touristiques naturelles, telles que l'Ourthe, la vallée, les forêts, les paysages.
- *Structures actives en matière de tourisme*- commune (mais pas d'agent spécifique), Maison du Tourisme « Cœur de l'Ardenne au fil de l'Ourthe et de l'Aisne », Royal Syndicat d'Initiative Marcourt-Beffe, Cercle Culture Tourisme Nature, Groupement d'Action Local, Commissariat Général au Tourisme.

3. Diagnostic partagé et stratégie

Enjeux:

- Favoriser l'accueil des petites entreprises et de l'artisanat
- Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale
- Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable

Enjeux transversaux :

- Equilibre
- Aménagement du territoire (dont anticiper la mutation des zones de loisirs ; renforcer la polarité de Rendeux centre)

Il est important de tenir compte du fait que le PCDR s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21 local.

4. Projets passés et futurs

Projets réalisés/permanents : charte pour les gîtes, plage en bordure de l'Ourthe, parrainage et entretien des promenades, création d'une piste d'envol pour parapentes (PCDR 02-12), aménagements d'espaces publics, tronçons de Ravel, fleurissement, soutien aux associations.

Projets en cours : gestion du site de la laiterie Chéoux, création de voies lentes, promenades, labellisation (Wallonie destination qualité, Bienvenue Vélo...).

5. Résultat des enquêtes

En novembre dernier, dans le cadre du travail de la CLDR, la FRW a organisé une enquête auprès des acteurs économiques et touristiques du territoire. Celle-ci consistait à l'envoi de questionnaires leur demandant, selon eux, quelles étaient les forces et les faiblesses du territoire, ainsi que leurs idées de projets pour la commune. Les réponses qui ont été le plus souvent émises sont les suivantes.

- *Quelles sont les forces du territoire ?* La nature, la localisation géographique et l'Ourthe.
- *Quelles sont les faiblesses du territoire ?* Le manque de promotion touristique, peu d'établissements Horeca et de commerces et la méfiance envers la nouveauté et l'innovation.
- *Idées de projets :* valoriser les produits locaux, développer l'image de marque de la commune, développer les circuits de promenades et voies lentes, proposer des aides et des incitants financiers à l'implantation et au développement.

Le groupe s'étonne du fait que le peu d'établissements Horeca et de commerces est cité comme une faiblesse du territoire. Pour eux, il y en a déjà beaucoup. Les propriétaires d'hébergements touristiques présents répondent qu'en effet, bien souvent, les touristes regrettent qu'après une promenade, il n'y ait pas un endroit où ils peuvent aller boire un verre...

6. Récapitulatif

Les explications qui vont suivre sont le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

ECONOMIE

Points positifs : diversité commerciale, taux d'emploi, polarité de Rendeux centre.

Points négatifs : manque d'infrastructures et de soutien aux jeunes entrepreneurs.

Objectifs issus de la stratégie provisoire et idées de projets :

- Favoriser l'accueil des petites entreprises et de l'artisanat
 - Créer un atelier rural*
 - Acquérir le site de l'ancienne laiterie de Chéoux (pour le dépolluer et l'aménager) – y développer un zoning artisanal (et logements)*
- Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale
 - Organiser des tables-rondes / créer une commission des acteurs économiques, touristiques et professions libérales*
- Favoriser les circuits courts et soutenir les producteurs locaux
 - Faire la promotion de Li Terroir*

TOURISME

Points positifs : diversité des hébergements, potentiel nature et patrimoine, voies lentes.

Points négatifs : proportion de secondes résidences/gîtes, absence d'une structure touristique centrale, manque de valorisation et d'entretien des structures existantes.

Objectif issu de la stratégie provisoire et idées de projets :

- Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable

Accueil numérique des visiteurs- développer des outils « QR codes » pour les circuits de promenades + créer un panneau d'accueil numérique pour les visiteurs au centre de Rendeux

Installer des panneaux explicatifs sur les sites de patrimoine bâti et naturel

Créer un parc de vélos électriques

Organiser des rando-croquis paysages

Placement de bancs

Création d'aires de pique-nique (et/ou valorisation des aires existantes)

Créer un label / une image de marque pour la commune

Remarques des participants

- Concernant la formulation de l'enjeu « tourisme », pourquoi ne pas scinder les deux idées de la phrase.
- La gratuité du parking pourrait être repris comme atout.
- Le RSI est ouvert tous les jours, dimanche compris. Sa localisation à Marcourt n'est pas un problème, pour autant que l'info sur son emplacement soit disponible à Rendeux centre !
- La charte communale sur les gîtes a une valeur indicative. L'outil mérite d'être évalué après quelques années de fonctionnement.
- La réalité du village de Jupille ne doit pas être dupliquée... toutefois, aucune plainte n'a été enregistrée de la part des quelques habitants qui y résident encore.
- La promotion d'une image de marque pour Rendeux n'apparaît pas comme une nécessité.
- Pour certains, le phénomène des secondes résidences a besoin d'être régulé... Mais comment ? À noter comme conséquence positive potentielle l'installation de jeunes ménages dans la commune, après avoir été touristes dans la région (comme à Hodister).
- La commune ne compte pas de zone de baignade officielle. Mais les gens se baignent quand même... dans des eaux systématiquement non conformes au niveau sanitaire. Les espaces aménagés en bord de rivière attirent un public nombreux. Faut-il y voir le développement d'un tourisme de masse ? Pour éviter une trop grande concentration de visiteurs, la solution ne réside-t-elle dans la multiplication des espaces d'accueil ?

7. Consignes fiches-projet

Les participants sont maintenant invités en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Pauline Marchand explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédefini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

6. Travail en sous-groupes

Les participants se partagent en sept groupes, durant 45 minutes, afin de rédiger sept fiches-projet, en fonction de leurs centres d'intérêt.

7. Retour en plénière

Chaque porteur de projet explique la fiche rédigée par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Pauline Marchand

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : circuits découvertes thématiques pour les touristes

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Créer un catalogue de fiches découvertes thématiques.

Le recto de la fiche comporterait une carte de Rendeux avec la localisation des points d'intérêt selon la thématique choisie. Sur le verso serait rédigé un petit texte illustré de photos expliquant la thématique abordée.

Il sera nécessaire de créer une charte graphique cohérente. Idées de thématiques : points de vue/panoramas, patrimoine architectural, croix, églises, espaces de pique-nique/plage, patrimoine historique, découvrir Rendeux à vélo, découvrir Rendeux à pied, restaurants/produits locaux, boire un verre, artisanat.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Favoriser le tourisme local, ainsi que la consommation locale, à Rendeux.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Impression papier, site internet, panneaux numériques.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Administration communale et syndicat d'initiative.

Intitulé du projet : réseautage local**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Valoriser les produits, producteurs, services, commerces, associations, connaissances locales.
Organiser des rencontres entre les acteurs et favoriser l'attractivité du territoire.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Faire le lien entre tous les acteurs du milieu des loisirs, du tourisme, les producteurs et les acteurs socio-culturels. Aider ces acteurs à se faire connaître et à travailler en cycle local.
Ce mécanisme est une situation de « win-win » entre les indépendants et la population locale. Il vise à élargir les « cohésions » qui existent déjà et à créer du lien entre les gens.
Beaucoup de choses existent mais sont peu connues.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Réaliser des panneaux.

Travailler sur un « sous-site » internet sur l'attractivité de Rendeux.

Développer une monnaie locale.

Développer des cartes des attractions touristiques.

Créer une association des indépendants et organiser des réunions de professionnels.

Développer des partenariats.

Organiser un circuit découverte pour les locaux.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Commerces locaux, associations locales et coordination communale.

Intitulé du projet : valorisation de l'entrée de Marcourt

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Valorisation de l'entrée de Marcourt : réfection du pont (trottoirs, gardes corps, etc.), conservation des pavés, revoir l'éclairage public (pont, allée avant le pont, entre le pont et la passerelle de Ronzon), installer un éclairage en dessous du pont (ainsi que sur le petit pont vers Ronzon), pose d'un panneau numérique pour indiquer les infos de la commune.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Embellir l'entrée du village.

Sécuriser le pont et le Ravel.

Informier les touristes.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Les endroits décrits sont des propriétés communales.

Utiliser des installations d'éclairage « intelligentes » (détecteur de mouvement) et avec des mini-panneaux solaires.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Les villageois, la commune, le RSI.

Les corps de métier qui interviendront dans la réalisation du projet.

Intitulé du projet : découverte des églises**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Mettre en valeur les églises de la commune en y installer une porte vitrée : la 2^e porte des églises, qui serait fermée à clé.

Installer des panneaux informatifs/bornes numériques sur les spécificités de chaque église (tombes remarquables, personnalités, caractéristiques architecturales, etc.).

Remettre en état de fonctionnement les horloges et les cloches annonçant les heures.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Créer une attraction patrimoniale à moindre coût dans chaque village.

Redonner vie à des bâtiments qui, pour l'instant, se meurent.

Le fait d'ouvrir les bâtiments rend le village plus accueillant.

Contribuer à la sécurité du bâtiment.

Découverte pour les promeneurs (locaux ou touristes).

Participation à la journée/week-end des églises ouvertes.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Installer des portes sécurisées vitrées entre la première porte de l'église et l'intérieur du bâtiment.

Installer des fermetures automatiques sur les portes principales.

Permettre une ouverture quotidienne des bâtiments.

Mettre une musique de fond.

Communication via le site du RSI et de la commune.

Création d'un circuit pour les piétons et les vélos électriques, avec une carte.

A plus large échelle, il serait intéressant de créer un groupe de travail pour réfléchir à l'avenir des églises (cohabitation entre le sacré et le non-sacré).

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La fabrique d'église et la commune.

Les bénévoles (ouvertures des églises, surveillance, etc.)

Le RSI pour la promotion de l'initiative.

L'association des églises ouvertes.

Les prêtres de la commune et les membres de l'unité pastorale.

Intitulé du projet : accueil numérique**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Développer un accueil numérique des visiteurs sur le territoire de Rendeux, en plaçant des QR Codes sur les monuments, les promenades, les lieux intéressants du territoire. Il sera nécessaire d'établir des liens entre les différents QR Codes et des bornes interactives placées à des endroits stratégiques.

Les informations liées à cet accueil numériques devront être partagées sur le site internet communal et une page Facebook.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Partager des informations sur le territoire, aux touristes et aux locaux.

Peu d'impact sur l'environnement (pas d'impression de brochures, etc.).

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Inventaire des lieux pertinents.

Installation des bornes.

Aménager le site internet communal pour y permettre l'intégration du projet.

Créer une page Facebook.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Inventaire réalisé par les habitants, les comités et/ou une société spécialisée.

La commune.

Le centre de documentation Ourthe moyenne.

Intitulé du projet : organisation de rando-croquis paysages**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Organiser des circuits de promenades permettant de découvrir les paysages du territoire, tout en apprenant à dessiner, grâce à des panneaux didactiques.

Ce projet promeut un tourisme respectueux des locaux et de l'environnement (en opposition à un tourisme de masse).

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Permettre de découvrir les paysages et les merveilleux points de vue de la commune. En descendant vers les vallées, il est possible de découvrir la beauté « toute simple » du territoire.

Amener un nouveau public de randonneurs (à pied, à vélo ou à cheval), amateur d'art et de dessin/peinture.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Installer des panneaux didactiques aux quatre tables d'orientation déjà existantes sur le territoire (St-Thibault, Waharday, Laidprangeleux, Chéoux).

Déterminer le contenu des panneaux didactiques (type de dessins, techniques, etc.).

Contacter la structure « rando-croquis » pour savoir ce qui s'est déjà fait ailleurs et avoir de l'aide pour la mise en place du projet.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

CIRAC et artistes locaux.

Intitulé du projet : aménagement de la laiterie de Chéoux

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Réaménager le site de la laiterie de Chéoux afin de créer des espaces qui permettent aux jeunes de lancer leur activité.

Y créer uniquement de l'activité économique, pour accueillir de l'artisanat, des petites entreprises et un hall relais (ou atelier de transformation/conserverie pour les produits agricoles). Créer un espace de co-working.

Favoriser l'installation de sociétés administratives (dans les bâtiments déjà existants).

Utiliser une partie de la station d'épuration existante.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Situation idéale : entre Marche, Hotton et La-Roche-en-Ardenne. Et moins cher que ces pôles d'activité.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Etre attentif aux nuisances éventuelles pour les habitants.

Acquisition et dépollution du site par la commune.

Faire un relevé détaillé du périmètre et des infrastructures déjà existantes.

Partenariat public/privé : système de location.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La commune.



Compte-rendu du groupe de travail « Social, santé et services »

28/03/19 – Ecole communale



Marloie, le 28 mars 2019

Présents :

Membres de la CLDR- Marina FRERE, Bernadette LECLERE, Théo ALIE, Véronique DUPONT, Geneviève DEWONCK, Lucienne DETHIER, Geneviève THERER, Marie-Thérèse PONCIN, Dominique VAN HIJFTE, Alain PURNODE, Jean-Marie CHEVALIER, Cédric LERUSSE, Dominique SONET, Françoise LAMBERT, Aphrodis UWAYEZU, Louis-Philippe COLLIN, Benoît DACO, Nanou HORICKS, Laurence LABEYE, Nicole NOTE.

Personnes extérieures- Brigitte VRBAN, Isabelle LAURENT, Nathalie GILSON, Sarah GLOIRE, Emilie SOVET, Coralie BERNARD, Donatiennne GILLES, Roger DEMARET, Chris VERMEIREN.

François COLLIGNON, agent-relais communal.

Pierre PONCELET et Guénaël DEVILLETT, bureau d'étude Orthogone.

Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux sociaux, à la santé et aux services. Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction: ODR et objectifs des groupes de travail
2. Présentation du bureau Orthogone
3. Résultat enquête aînés
4. Récapitulatif : stratégie et projets
5. Consignes fiches-projet
6. Travail en sous-groupes
7. Retour en plénière

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Une de ses missions est d'accompagner les communes en opération de développement rural (ODR).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 30 mars (jeunesse, réservé aux – de 26 ans), 8 mai (patrimoine bâti et naturel), 22 mai (aménagement du territoire), 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. Présentation du bureau Orthogone

Le bureau d'étude Orthogone présente un bref état des lieux de la situation sociale de la commune de Rendeux.

Accueil :

- Accueil Temps Libre (organisé le mercredi durant l'année scolaire, accueillant une quinzaine d'enfants), en partenariat avec l'administration communale de Rendeux, Rendo'veve (qui fermera ses portes en juin 2019), l'ASBL Lire au fil de l'Ourthe, le Miroir Vagabond et la province du Luxembourg.
- Garderie (Ecole communale + La p'tite école).
- Dynamiques communales et transcommunales.
- Plaines de vacances.
- Crèche + gardiennes ONE : taux de couverture 38% en 2018 contre 25% en 2015.

Seniors :

- Service extra-communal (services de Soins à Domicile SISD organisés par les mutuelles ou des initiatives privées).
- Pas de résidence-services ni de maison de repos sur la commune mais 80 lits à La-Roche-en-Ardenne, 130 lits à Amonines, 20 + 40 lits à Hotton et une offre importante à Marche-en-Famenne. Néanmoins, toutes les places sont complètes et il y a des listes d'attente.
- Commission consultative communale des aînés (CCCA).

Logement :

- Plan d'ancrage- 37 logements.
- Projet en cours- 2 logements d'insertion à la Maison Strymes à Rendeux, propriété du CPAS.

CPAS :

- Repas à domicile (+-8000/an) et service d'aide-ménagère (4000h/an).
- Mobilité sociale- « Les Passagers du Pays » et FlexiTec.
- Service de blanchisserie et de repassage.
- Magasin de vêtements de seconde main.
- Aide scolaire, « Place aux enfants » et plaines de vacances.
- Projets de logements intergénérationnels.

Aide sociale :

- Profil type des bénéficiaires- habitant de moins de 25 ans.
- Organismes d'aide sociale actifs sur le territoire- la Ligue des Familles, l'ALE, le Maillon, l'AMO « MicAdos », le Miroir Vagabond, l'Action Rurale des Femmes, le CIRAC, la Croix-Rouge et Integra+.

Santé :

- Pénurie de généralistes.
- Commission Santé depuis 2011.
- Centre Médical Héliporté (taux affiliation faible + initiative communale).
- Services hospitaliers proches- le Centre Hospitalier de l'Ardenne à Libramont (47km), l'hôpital Sainte Thérèse à Bastogne (40km) et l'hôpital Princesse Paola à Marche-en-Famenne (16km).
- Personnel médical sur la commune- 1 dentiste, 6 kinés, 2 logopèdes, 3 médecins généralistes, 2 pédicures, 1 pharmacien, 2 psychologues, 1 vétérinaire, 4 infirmier(ère)s.

Outils de communication :

- Site web www.rendeux.be
- Bulletin communal- trimestriel, papier, distribution gratuite, en ligne en format PDF.
- Toutes-boites (ex: distribution sacs poubelles).
- Facebook- Commune de Rendeux Planification d'urgence, Rendeux Actif.
- Royal Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe.
- Courriel info (newsletter).

Connectivité fixe et 4G :

- Freins- accès à la culture, établissement entreprise, loisir, télétravail, etc.
- Opportunités- nouvelle technologie (5G/fibre optique), taxe pylône région.
- Problématique des zones blanches- enquête dans le bulletin communal en cours.

Déchets et propreté :

- Grand nettoyage de printemps.
- Parc à conteneurs.
- Service dédié à la gestion des déchets et service Recy + (tri pour les PMR).

- Agents constataateurs.
- Quantité de déchets par habitant importante (à relativiser avec le nombre important de touristes et de seconds résidents).

Enjeux stratégiques de cette thématique dans le PCDR:

- Renforcer la polarité de Rendeux-Centre (services, logement et mobilité)
- Renforcer les services de santé de première ligne
- Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges
- Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages, des ainés et des PMR
- Améliorer la connectivité (téléphonie, internet mobile/fixe) et réduire la fracture numérique
- Optimiser la communication entre la commune, les associations et les habitants

Enjeux transversaux :

- Equilibre
- Aménagement du territoire

Il est important de tenir compte du fait que le PCDR s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21 local.

Projets issus du PCDR 2002-2012 : achat de matériel pour la taille des haies, services d'aide pour les personnes âgées ou sans moyen de locomotion, création d'un centre de services (non-réalisé), création de lieux de rencontres intergénérationnels et création d'un service de rencontres pour les personnes du troisième âge.

Projets en cours : initiative privée centre Chromo+ (centre de soins globaux- pas uniquement pour les personnes handicapées), cabinet rural médical, Bancontact 24/24, enquête zones blanches, projet immobilier du Château de Rendeux (refusé).

5. Résultat enquête aînés

En 2014, la Commission Consultative des Aînés a réalisé une enquête auprès des aînés de la commune afin de mieux appréhender leurs besoins. Il y a eu 200 aînés participants et 94% d'entre eux estimaient « qu'il faisait bon vivre dans la commune ».

Certaines idées de projets ont émergé de cette enquête :

- Maison de jour pour les aînés,
- Augmenter l'offre de services et de soins à domicile,
- Collecte régulière des déchets triés à domicile,
- Club sportif pour seniors,
- Organisation de formations NTIC.

Une enquête avait également été réalisée dans le cadre de l'ATL en 2016. Les résultats démontrent une satisfaction générale des citoyens interrogés.

6. Remarques des participants

- Vis-à-vis des personnes âgées et esseulées, le projet 'boîtes jaunes' est en cours. Il consiste à placer dans le frigo une boîte contenant les informations 'santé' importantes.
- La communication envers les aînés doit être adaptée : taille des caractères, clarté des informations... Une brochure avait été éditée il y a 3 ans par le CPAS... Elle mériterait d'être rééditée ! Eviter internet et bulletin communal, trop fourni...
- Des formations spécifiques sont dispensées aux personnes susceptibles de visiter les personnes isolées. La CCCA et la Paroisse sont des relais en la matière.
- Il est important de bien cibler les 'vecteurs' d'infos, par ex. les infirmières à domicile.
- Des activités 'nouvelles technologies' sont proposées aux aînés dans la salle du conseil, une fois par mois.
- La CCCA disposera d'un local (non exclusif) dans le bâtiment Marie Scheres.

7. Récapitulatif : stratégie et projets

Les explications qui vont suivre sont le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âge

ENFANTS ET JEUNES

- Développer des services attrayants (écoles, crèches, etc.)
- *Conseil communal des enfants et/ou des jeunes -> sera développé dans le GT jeunes*

AÎNES

- Créer une maison de jour pour les aînés
- Augmenter l'offre de l'aide et des soins à domicile
- Mettre sur pied un club sportif pour seniors

TOUT LE MONDE

- Favoriser l'accès aux services/bâtiments publics pour les PMR et les citoyens précarisés
- Mettre sur pied un plan de prévention des déchets/ plan propreté (collecte régulière des déchets triés à domicile)
- Créer une plateforme du bénévolat
- Initiatives de transition: boîtes à dons, Repair café
- Favoriser la participation des habitants aux activités du centre Croix-Rouge, et inversement.

Améliorer la connectivité et réduire la fracture numérique

- Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC
- *Réduire les zones blanches-> enquête en cours*

Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages, des aînés et des PMR

- Favoriser l'accès au logement pour tous par la construction de lotissements communaux
- *Qu'en est-il de l'idée de logements tremplins, partagés et/ou intergénérationnels?*

Renforcer les services de santé de première ligne

- *Cet objectif est-il encore nécessaire compte tenu du projet de cabinet médical rural en cours ?*
- *Est-il nécessaire de mettre sur pied des actions en matière de prévention ?*

7. Consignes fiches-projet

Les participants sont maintenant invités en sous-groupes à travailler sur les fiches-projet de leur choix. Le but est de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Pauline Marchand explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédéfini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

6. Travail en sous-groupes

Les participants se partagent en six groupes, durant 45 minutes, afin de rédiger sept fiches-projet, en fonction de leurs centres d'intérêt.

7. Retour en plénière

Chaque porteur de projet explique la fiche rédigée par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé par les groupes de travail en CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Pauline Marchand

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : développer une plateforme du bénévolat**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Création d'un service d'une ou deux personnes (du CPAS) qui rassemblerait l'offre et la demande en bénévolat (particuliers et associations).

Création d'une banque de données (quels services puis-je proposer ? quels jours suis-je disponible ?) Cette plateforme pourrait également rediriger les personnes dans le besoin vers des services existants.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Permettre de répondre à des besoins prévisibles mais également urgents.

Valoriser les personnes disponibles et qui souhaitent offrir de leur temps.

Créer du lien intergénérationnel.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Gestion de la plateforme par un professionnel (assistant social) permettant d'examiner le sérieux des offres et des demandes. Cette personne devra également vérifier les lois concernant le bénévolat (assurances, etc.).

Attention à ne pas faire de doublon avec des services existants (et des emplois rémunérés !), sauf si éventuellement le demandeur de services doit faire face à des difficultés financières.

Bien informer les personnes relais des différents services proposés (infirmiers, médecins, etc.).

Aller voir ce qui s'est déjà mis en place ailleurs.

Exemple de services : soigner des animaux pendant une absence, garde d'enfants, visite de malades, petits services domestiques en cas de maladie, conduire des personnes qui ne savent pas se déplacer, aide informatique, etc.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

CPAS

Intitulé du projet : bus scolaire à vélo

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Dans chaque village, quelques jours par an, donner la possibilité aux élèves de se rendre à l'école en vélo.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Développement durable.

Plaisir de rouler à vélo.

Promotion du sport, bénéfique pour la santé.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Chaque parent pourrait aller déposer son enfant à un point de rendez-vous.

Tous les enfants d'un même village partiraient ensemble vers leurs écoles.

Le groupe serait encadré par des adultes (parents, pensionnés, etc.), qui seraient à l'avant et à l'arrière du peloton.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Le bourgmestre à vélo.

Intitulé du projet : création d'un centre d'accueil de jour et de soins**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Aménager un bâtiment permettant d'accueillir une douzaine de personnes (ne pouvant plus rester seules chez elles) afin de soulager les proches ou leur permettre de se rendre à un rendez-vous. Pourrait être aménagé dans la propriété Strymes, dans le prolongement du projet pour les seniors. Développer un espace qui permette aux bénéficiaires de recevoir leurs soins habituels (infirmiers, kiné, etc.), afin de ne pas trop prolonger leur journée une fois rentrés chez eux. Développer un service qui aille chercher les bénéficiaires du centre à domicile, et les ramener.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Améliorer les conditions de vie et le bien-être des personnes âgées sur le territoire communal. Maintenir les personnes âgées à domicile le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Aménager sur la propriété Strymes.

S'associer à une maison de repos (obligation si on veut être un « centre de jour » officiel).

Prévoir des animations adaptées : ergothérapeutes, bénévolat, visiteurs pour parler, etc.

Aller voir ce qui s'est fait ailleurs : maison communautaire à Tintigny, MACA à Wellin...

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

CPAS, Conseil communal, commission santé, maison de repos, Conseil des aînés.

Intitulé du projet : organiser des formations et des groupes d'échange sur les NTIC

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Développer un EPN avec accessibilité pour tous : permettre un accès à différents logiciels (photoshop, gimp, word, etc.), mettre à disposition du matériel (tablettes, ordinateurs, etc.) et informer sur les outils de communication numériques (mails, cybercriminalité, etc.).

Créer cet endroit dans un lieu sécurisé, connecté et animé (ex : bibliothèque).

Proposer une borne wifi dans chaque village.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Développer l'intergénérationnel.

Utiliser les nouvelles technologies avec intelligence, de façon raisonnée et sécuritaire.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Rédiger une charte d'utilisation de l'EPN (ROI, horaires, bonnes pratiques).

Développer l'échange de pratiques (bénévolat).

Engager un formateur rémunéré.

Prévoir le transport des personnes non-motorisées qui aimeraient venir à l'EPN.

Améliorer la communication avec les différents partenaires (revoir le site communal, créer une page Facebook de l'administration communale).

Aller voir ce qui se fait à Hotton.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

/

Intitulé du projet : favoriser l'accès pour tous au logement pas la construction de lotissements communaux.**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Il faut un endroit suffisamment grand pour construire un bâtiment adéquat et proche des infrastructures/services du centre de Rendeux (tout doit être à portée de mains). Il pourrait s'agir d'un immeuble à appartements (quatre appartements compacts et « cocoon »).

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Le but est de permettre aux jeunes de rester à la campagne et de pouvoir investir dans la commune en s'y installant définitivement. Ces logements devraient être peu énergivores (panneaux solaires, etc.). Ils devraient être de bonne qualité afin que leur achat soit un investissement à long terme. Cela permettra de faire augmenter la population de Rendeux.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

La meilleure solution serait la construction d'un nouveau bâtiment. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe des bâtiments vides dans la commune, qui se détériorent et pourraient servir à loger des jeunes ménages.

Il serait nécessaire de rédiger un listing des bâtiments vides qui se détériorent et qui pourraient être rénovés.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Projet porté par la commune, qui doit être propriétaire des biens/terrains. A noter que d'importants subsides peuvent être octroyés (80%).

Intitulé du projet : papotes entre parents

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Permettre aux parents de se réunir un samedi par mois par ex. afin qu'ils parlent de leur quotidien, de leurs inquiétudes, etc. Tout en leur permettant de laisser leur enfant à une garderie (lien intergénérationnel ?)

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Apporter du réconfort aux parents.

Améliorer le bien-être.

Passer un moment de qualité.

Tisser du lien.

Permettre un retour aux « vraies » valeurs.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Trouver deux locaux disponibles proches l'un de l'autre (pour la papote des parents et pour la garderie).

Installer des jeux à la garderie.

Faire de la pub autour du projet.

Trouver du personnel permettant la prise en charge des discussions des adultes (?) et de la garderie des enfants.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

L'ATL.

Intitulé du projet : informer les personnes isolées des services existants sur la commune**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Le constat est que beaucoup de projets et de services existent mais ne sont pas connus des aînés, des personnes isolées, et des citoyens en général.

L'objectif est de rendre l'information sur les services accessible, grâce à des personnes de confiance, et de susciter chez la personne dans le besoin l'envie d'utiliser ces services.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Rentabiliser des services existants.

Améliorer la qualité de vie des citoyens (isolés ou non).

Dynamiser les interactions en nourrissant les liens sociaux.

Pour l'instant, les citoyens ne sont pas au courant de ce qui existe (tant les personnes isolées que les autres). Il y a beaucoup de projets qui existent mais qui ne sont pas connus et les prestataires ne sont pas bien informés.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Recenser les services existants.

Synthétiser l'information de façon lisible pour tous.

Mettre cela sur un support : folder + double page centrale dans le bulletin communal.

Briefer les prestataires de services sur ce qui existe (toute personne qui entre dans le domicile des citoyens pour y prêter un service) : organiser une séance d'info.

Avoir une personne relais (CPAS ?) dont la mission est de continuer à alimenter l'information et à soutenir les prestataires.

Organiser des séances d'info sur le territoire.

Il faudra vaincre la méfiance des futurs usagers de services et bien leur faire comprendre que certains services sont gratuits, etc.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Le CPAS, la Commune, la Commission des aînés, Nanou.



Compte-rendu du groupe de travail « Jeunes »

30/03/19 – Ecole communale



Marloie, le 5 avril 2019

Présents :

Membres de la CLDR- Cédric LERUSSE, Pauline DELZANDRE.

Personnes extérieures- Pauline DETROZ, Janelle CORNET, Victor COLLIGNON, Hélène COLLIGNON, Arthur MORLAND.

François COLLIGNON, agent-relais communal.

Pierre PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Marine JORDANT et Muriel CAMBIER, représentantes du CIRAC.

Pauline MARCHAND, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Ce groupe de travail, réservé aux moins de 26 ans, sera consacré aux thématiques liées à la jeunesse. Après un tour de table des présentations, Pauline Marchand présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction par la FRW
2. Présentation du bureau Orthogone
3. Travail en groupe : ma commune idéale
4. Résultats de l'enquête réalisée en novembre 2018
5. Travail en groupe : des projets !
6. Conclusion

1. Introduction

Pauline Marchand pose le contexte de l'organisation de cette consultation des jeunes. Celle-ci est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement de la commune de Rendeux, par la FRW et en partenariat avec le CIRAC. Les jeunes étant des acteurs importants mais peu entendus du territoire, il était nécessaire d'organiser cette réunion afin d'entendre et de tenir compte de leurs besoins/souhaits lors du développement de projets dans le PCDR.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Une de ses missions est d'accompagner les communes en opération de développement rural (ODR).

Les ODR ont pour objectif d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 8 mai (patrimoine bâti et naturel), 22 mai (aménagement du territoire), 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. Les jeunes à Rendeux

Le bureau d'étude Orthogone présente un bref état des lieux de la situation des jeunes et des thématiques susceptibles de les intéresser sur la commune de Rendeux.

Les chiffres en 2018 :

- 10 – 14 ans : 72 filles, 81 garçons (153)
- 15 – 19 ans : 86 filles, 84 garçons (170)
- 20 – 24 ans : 61 femmes, 83 hommes (144)
- TOTAL : 467 (+8% en 2035)
- Part des moins de 25 ans stable dans la commune (24,1%)
- Les villages dans lesquels habitent le plus de jeunes sont Rendeux (haut et bas), Marcourt, Hodister et Chéoux.

Ecoles :

- Ecoles primaires- école communale et la « petite école ».
- Pour l'enseignement secondaire, il faut aller ailleurs qu'à Rendeux

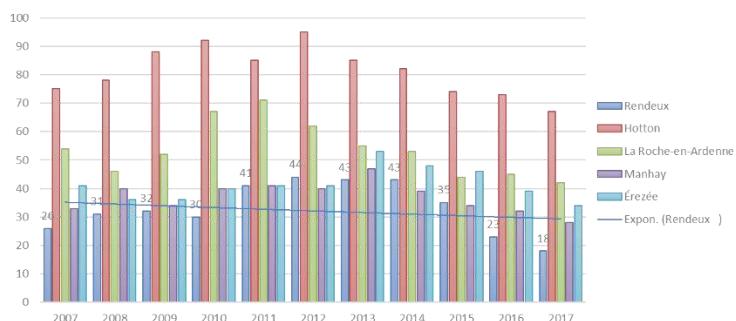
Nom de l'établissement	Localisation		Distance	Internat
Institut Saint-Joseph - Sacré-Cœur	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	11km	non
ATHENEES ROYAL	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	11km	oui
ECOLE SECONDAIRE LIBRE	6870	SAINT-HUBERT	33km	oui
ATHENEES ROYAL MARCHE-BOMAL	6900	MARCHE-EN-FAMENNE	14km	oui
INSTITUT SAINT-LAURENT	6900	MARCHE-EN-FAMENNE	14km	oui
INSTITUT SAINT-ROCH	6900	MARCHE-EN-FAMENNE	14km	oui
INSTITUT SAINTE-JULIE	6900	MARCHE-EN-FAMENNE	14km	oui
INSTITUT DU SACRE-COEUR	6940	BARVAUX-SUR-OURTHE	15km	non
COLLEGE D'ALZON	6927	BURE	33km	non
INSTITUT SAINT-JOSEPH	6850	CARLSBOURG	72km	non
ATHENEES ROYAL	6600	BASTOGNE	44km	oui

INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	6600	BASTOGNE	44km	non
INSTITUT NOTRE-DAME SEMINAIRE 1er DEGRE	6600	BASTOGNE	44km	oui
INSTITUT NOTRE-DAME SEMINAIRE 2e et 3e DEGRES	6600	BASTOGNE	44km	oui

Autres offres de formations :

- CEFA, Centre de formation en alternance (enseignement secondaire) - Bastogne, Arlon, Libramont, Virton, Saint-Hubert et Marche.
- Promotion Sociale - Vielsalm, Arlon, Virton, Libramont, Marche et Bastogne.
- FOREM (Marche, Bastogne) - Catalogue de formations, ateliers de recherche d'emploi, activités d'orientation vers une formation, Jobday, coaching, découverte métiers.

Demandeurs d'emploi inoccupés de 18 à 24 ans :



Connectivité :

- Problématique des zones blanches, les points noirs selon l'IBPT sont- internet fixe à Gênes, Warisy, Marcouray, Devantave, Magoster, Trinal et 4G à Gênes, Warisy, Devantave, Trinal.
- Enquête en cours par la commune. Les résultats seront transmis à la Région Wallonne via une plateforme (digitalwallonia.be).

Mobilité :

- Réseau cyclable- entre Hotton et La Roche le long de l'Ourthe (sauf jonction manquante de 2,5km)
- Réseau TEC- Axe La Roche – Rendeux – Melreux (gare) – Marloie (gare) périodicité +/- 2h
- Alternative à la voiture- Bus? Vélo? À pied? Monoroue électrique? Vélo électrique? Trottinette électrique? Gyropode? Skate électrique?
- Voiture partagée (plateforme Carpool.be, location d'une voiture à un privé, organisme de location de voiture, ...) - ce genre d'initiative est difficile à mettre en place à cause du manque de densité de la population.
- Covoiturage?

Sport :

- Clubs - football, spéléologie, ping-pong, course à pied, pêche, VTT, yoga.
- Infrastructures - PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier), 2 terrains de foot, piste d'envol pour parapente à Marcourt, terrains de tennis (La Boverie et au Camping "Le Floréal"), halls de sport (Hotton, La Roche, Marche, Erezée, etc.), piscines (Marche, La Roche, Barvaux, etc.), pistes de VTT balisées.
- Promenades - balades pédestres balisées (balade équestre inexistante) avec une offre variée (ADEPS, Saints Innocents, Champignon, flambeaux, de nuit, etc.).

Culture :

- Nouveau bâtiment « disponible » au presbytère de Marcourt.
- Nouvelle coordinatrice culturelle - Emilie Capelle.
- Bibliothèque.

Acteurs de la jeunesse à Rendeux :

- Jeunesse de Marcouray, Jeunesse de Devantave, jeunesse de Beffe, comité des fêtes et des jeunes de Marcourt, comité des fêtes de Chéoux.
- Patro « La Colombe », Miroir Vagabond (ASBL socio-culturelle), CIRAC (centre pour les jeunes), MIC-ADOS (service d'aide aux jeunes en milieu ouvert).

Locaux associatifs et de rencontre :

- Locaux « Mic-Ados » à Marche, Barvaux, Forrières et Laroche.
- Locaux « Miroir Vagabond » à Bourdon et Melreux.
- Salle des jeunes de Rendeux (Rue du Château).

Activités associatives et festives :

- Bals, kermesses, fancy-fairs, fête du vin, concerts (ponctuels), grands feux
- Marches diverses, balades, joggings, VTT
- Soupers, diners, barbecues, goûters, repas à thème, balades gourmandes
- Marchés / brocantes
- Ateliers créatifs (floraux, patchwork, peinture, fil)
- Conférences
- Journée de la mobilité
- Fête de la lumière (CIRAC).

3. Travail en groupe : ma commune idéale

Les jeunes sont invités par Marine Jordant (CIRAC) à s'exprimer sur ce que serait leur commune idéale. Pour ouvrir à la créativité, il leur est demandé de choisir une carte du jeu « Dixit » qui signifie quelque chose pour eux, au niveau de leur commune. Ils discutent ensuite en groupe de leurs différents choix.

Les thématiques abordées sont :

- La création d'une sandwicherie à Rendeux
- L'amélioration de la connectivité
- L'organisation de sorties-excursions à l'extérieur du territoire communal
- Rendre plus visibles et plus nombreux les plans et cartes de randonnées à Rendeux et aux alentours
- L'amélioration de la mobilité avec les transports en commun (rapidité)
- La création d'un refuge pour animaux.

4. Résultats de l'enquête

Une enquête a été menée dans le cadre du travail de la CLDR auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Pour les jeunes de 12 à 17 ans, ce sont des membres de la CLDR qui ont été questionner des jeunes de leur entourage. En ce qui concerne les jeunes de 18 à 25 ans, un courrier leur a été envoyé à leur domicile, les invitant à répondre à un questionnaire en ligne. 28 jeunes de 12 à 17 ans et 24 jeunes de 18 à 25 ans ont répondu à cette enquête. En voici les résultats principaux.

Forces du territoire :

12- 17 ans	18- 25 ans
<ul style="list-style-type: none"> *Calme *Nature *Convivialité *Activités organisées *Paysages *Promenades et Ravel *Décorations/fleurs *Terrains de foot *Bonne école 	<ul style="list-style-type: none"> *Voisinage et convivialité *Calme *Nature *Commerces de proximité *Activités organisées *Promenades et Ravel *Entretien des espaces publics *Commune fleurie *Paysage

Faiblesses du territoire :

12- 17 ans	18- 25 ans
<ul style="list-style-type: none"> *Activités pour les jeunes *Sécurité routière *Mobilité *Pistes cyclables et réseau fléché pour les vélos/VTT *Infrastructures sportives *Proposer des repas chauds à l'école communale *Délimiter un passage pour piéton devant la friterie 	<ul style="list-style-type: none"> *Réseau internet et GSM *Peu d'activités (sportives, festives et socio-culturelles) *Sécurité routière *Mobilité *Manque de salles pour les jeunes *Déchets le long des routes *Distributeur d'argent *Mauvais d'entretien des chemins forestiers *Pistes cyclables et réseau fléché pour les vélos/VTT *Dynamisme

Parmi les choix qui leur étaient proposés, quels projets leur semblent les plus importants... (ci-dessus, projets cités minimum dix fois) :

12- 17 ans	18- 25 ans
<ul style="list-style-type: none"> *Construire des infrastructures sportives *Améliorer la mobilité des aînés, des jeunes et des personnes sans voiture *Lancer un plan de prévention déchets/ propreté *Organiser des fêtes de village spécialement pour les enfants et les jeunes *Développer l'accès à internet et une la couverture réseau GSM *Développer le réseau de VTT et créer un parc de vélos électriques/VTT *Créer un centre culturel *Développer un projet collectif axé sur les énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> *Construire des infrastructures sportives *Développer l'accès à internet et la couverture réseau GSM *Développer un projet collectif axé sur les énergies renouvelables *Aménager un distributeur de billets à rue accessible 24h/24 *Développer des vergers communaux et biologiques *Lancer un plan de prévention déchets/propreté *Développer le réseau de VTT et créer un parc de vélos électriques/VTT

Autres idées de projets (12-17 ans) :

- Une maison des jeunes
- Activités et infrastructures sportives
- Activités (socio)culturelles

- Créer une association pour aider les personnes âgées et les personnes qui ont des difficultés dans leurs tâches quotidiennes
- Améliorer la mobilité douce
- Un projet en lien avec le recyclage et le ramassage des déchets
- Aménager des salles de village pour les jeunes
- Reconstruire la plaine de jeux dans la rue de l'Ourthe
- Renouvellement des cartes et des plans
- Organiser plus de réunions ouvertes à tous, permettant de s'exprimer
- Installer des points d'eau potable dans la commune.

Autres idées de projets (18-25 ans) :

- Salle pour les jeunes
- Créer un parcours santé à la "plage"
- Organisation d'activités
- Construction d'un skatepark
- Décorer les villages pour les fêtes
- Soutenir les clubs de jeunes quand ils veulent faire une activité
- Proposer plus de sondages
- Projet mettant en avant les passions des jeunes des villages (chant, théâtre, etc.)
- Projet permettant l'échange entre les cultures (Croix-Rouge).

Pauline Marchand continue en informant les jeunes du fait que certains projets sont actuellement en cours sur la commune : aire multisport et pump-track (près de l'école communale et de l'espace Schérès), maisons de village à Beffe et Waharday, nouvelles salles à l'espace Schérès.

La commune serait également prête à soutenir un projet tel que la création d'un Conseil Communal des Jeunes (12 à 17 ans). Est-ce que les jeunes sont intéressés par un tel projet ? La question reste en suspens et en réflexion.

5. Travail en groupe : des projets !

Le CIRAC reprend la main afin d'animer la deuxième partie de la réunion. Suite à l'exercice précédent, à la prise de connaissance des forces et faiblesses du territoire et à la présentation des résultats de l'enquête, voici les idées de projets qui intéressent les jeunes présents :

- Développer un **réseau de plans et de cartes** des possibles randonnées à Rendeux et ses alentours (exemple : Moulin de Bardonwez, Ravel, centre de Rendeux, etc.). Représenter sur ces cartes les aires de pique-nique et les points de vue. Penser à compléter le site de la commune par une carte interactive qui permette aux personnes qui se connectent sur le site d'y avoir accès. Créer un QR code ou une application qui donne directement accès à des infos utiles pour les balades et randonnées dans la commune de Rendeux.
- Ouvrir une **sandwicherie** à Rendeux qui puisse permettre aux étudiants de prendre leur sandwich le matin avant de partir à l'école, qui privilégie les produits locaux et qui donne la possibilité de s'asseoir à l'extérieur si l'on veut manger son sandwich sur place.
- Proposer des **ateliers** artisanaux de fabrication de pain ou autre.
- Organiser des **sorties et excursions** à l'extérieur de la commune, une journée ou plusieurs jours. Le CIRAC rappelle que le centre est disponible pour soutenir un projet porté par un groupe de jeunes.
- Créer un **comité des jeunes** qui proposent des projets et qui construisent des choses ensemble pour leur commune. Suite au prochain GT.
- Résoudre le problème de la **mobilité** entre les différents villages et l'école : temps de trajet très long par rapport à la distance.
- Ouvrir un **refuge pour animaux**.

- Organiser une **formation sur les premiers secours** (Croix-Rouge de Marche).

6. Conclusion

Le groupe de travail se clôture. Les jeunes marquent leur intérêt à poursuivre le travail afin de préciser davantage certains projets. Le CIRAC et la FRW récoltent les adresses email des jeunes afin de pouvoir les recontacter si le travail se poursuit dans les prochains mois.

La FRW remercie les participants, le Bourgmestre et le CIRAC pour cette collaboration.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Pauline Marchand



Compte-rendu du groupe de travail « Patrimoine bâti et naturel »

08/05/19 – Ecole communale



Marloie, le 9 mai 2019

Présents :

Membres de la CLDR- Benoît DACO, Roland WATHIEU, Vincent LEBOUTEILLER, Carole RASKIN, Dominique SONET, Théo ALIE, Alain PURNODE, Cédric LERUSSE, Louis-P. COLLIN, Roland DUPONT, Alberte PIRE, François GRANVILLE, François COLLINON.

Personnes extérieures- Jean-Marie ANTOINE, Roger DEMARET, Paul VANDENHESSELHOVE(?), Virginie LIENART, Jeanne-F. THEYSKENS.

Pierre PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Marie GOOVAERTS, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés au patrimoine bâti et naturel. Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction: ODR et objectifs des groupes de travail ;
2. Présentation du bureau d'étude Orthogone ;
3. Récapitulatif : stratégie et projets ;
4. Consignes fiches-projet ;
5. Retour en plénière.

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Ses missions sont :

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural

- Accompagner les communes en opération de développement rural (ODR)
- Superviser les coordinateurs locaux « PCDN »
- Assurer l'Interface LEADER au sein des GAL
- Conseiller en aménagement du territoire et patrimoine
- Facilitateur Bois Energie (secteur public).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 22 mai (aménagement du territoire), 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. Etat des lieux

Le bureau d'étude Orthogone poursuit la réunion en présentant un bref état des lieux du patrimoine bâti et naturel de la commune de Rendeux.

Le patrimoine bâti :

- 4 monuments classés (église et mur d'enceinte du cimetière de Marcourt, chapelle et ermitage de St-Thibaut). De nouvelles demandes de classement peuvent être sollicitées (p. ex. la Ferme Monseur a émis la demande mais son classement a été refusé à l'heure actuelle) ;
- 210 biens patrimoniaux recensés dans l'inventaire du petit patrimoine culturel et immobilier de la commune de Rendeux (inventaire réalisé par la DGO4) ;
- RGBSR à Marcouray. La CCATM avait demandé que le village de Warisy soit, lui aussi, repris sous le RGBSR mais cela n'a pas été accepté (DGO4) ;
- 6 Parcours de découverte « *De clocher en clocher au cœur de l'Ardenne* » (randonnée pédestre, cyclo ou auto). Ces parcours ont été promus par l'asbl Eglises Ouvertes ;

- Patrimoine bâti dans les noyaux de villages. Les noyaux de village sont quelque peu immersés dans le bâti d'après-guerre, les extensions agricoles et artisanales voire industrielles ;
- Urbanisation ou extensions artisanales/agricoles peu harmonieuses, en rupture avec le noyau bâti aux entrées et sorties de village.

Le patrimoine naturel :

- 2 périmètres Natura 2000 (Vallée de l'Ourthe). Un troisième périmètre de faible dimension se situe sur le site de l'Arboretum Robert Lenoir (prairie en bord d'Ourthe). Le pourcentage de zones Natura 2000 est néanmoins faible sur la superficie de la commune comparativement aux communes limitrophes ;
- 4 SGIB (ruisseau Bois Maya, Hampteau, Laidprangeleux et carrière de Marcourt) ;
- Arboretum Robert Lenoir ;
- Inventaire des paysages réalisé par l'asbl ADESA en 2002 ;
- Espaces naturels et points de vue remarquables (liste quantitative à établir et veiller à l'entretien, notamment des tables d'orientation) ;
- Verger communal à Jupille (le terrain où les plantations ont été réalisées appartient à la Région Wallonne mais la Commune a son entretien et sa gestion en charge) ;
- Réserve naturelle domaniale (créée par un arrêté du Gouvernement wallon le 21/06/18, elle concerne une parcelle de 0.78 ha au lieu-dit « Claigneraie ») ;
- ? réserves intégrales ? notamment autour de St Thibaut ?

Acteurs et actions :

- CCTN, RSI, asbl Saint-Thibaut et Montaigu, ... ;
- CRO (Contrat de Rivière Ourthe) et CR Lesse (Gênes) ;
- 2 agents communaux constateurs assermentés ;
- CRO : stewards « rivière » durant les étés 2018 et 2019 ;
- Règlement communal relatif à l'éradication des plantes invasives (quid de l'éradication de ces plantes invasives chez les particuliers ?) ;
- Opération annuelle « Nettoyage des berges de l'Ourthe » ;
- Commune « Maya » ;
- Labellisation PEFC ;
- Cellule « Environnement » des ouvriers communaux ;
- Participation à l'opération « Cap Hirondelles ».

Remarques des participants concernant des éléments à ajouter :

- *Journées du Patrimoine* ;
- *Arbres remarquables* ;
- *Natagora* ;
- *Fauchage tardif* ;
- *Commune « Zero pesticides »* ;
- *Villages fleuris*.

Enjeux stratégiques :

- Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager ;
- Coordonner une politique environnementale globale.

Sans oublier le fait que la commune est en « Agenda 21 Local » et que la stratégie se compose également de deux enjeux transversaux : l'équilibre et l'aménagement du territoire.

Projets passées et en cours :

Exemples de projets issus du PCDR 2002-2012 :

- Relevé et mise en valeur du petit patrimoine culturel ;
- Publication de trois livres, avec la collaboration financière de la Commune et de la CCATM ;

- Remplacement du calvaire sur le site de Saint-Thibaut ;
- Création d'un blason pour Rendeux ;
- Réfection du pont de Jupille et du ponceau en lieu-dit « La Gargouille ».

Question de la communication autour des publications réalisées dans le cadre de la précédente ODR : une réelle publicité est-elle faite quant à ces ouvrages et comment/ par quels biais se fait éventuellement leur diffusion ?

Projets en cours sur la commune :

- Etablissement d'un inventaire historique de la commune (projet permanent) ;
- Restauration des anciennes chapelles (projet permanent) ;
- Fleurissement des villages.

3. Récapitulatif : stratégie et projets

Ce tableau est le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

	Projets
P4.1	Mettre en valeur le patrimoine religieux (<i>voir fiche « Découverte des églises »*</i>)
P4.2	Restaurer les murs en pierre sèche
P4.3	Atténuer les pollutions lumineuses
P4.4	Lancer un PCDN
P2.3	<i>Accueil numérique des visiteurs*</i>
	Actions
A4.1	Mettre sur pied un plan de prévention déchets/propreté
A4.2	Développer la thématique des castors (Marcouray et La Maladrie)
A2.5	<i>Organiser des rando-croquis paysages*</i>
A1.3	<i>Développer des initiatives de transition (jardins et vergers)*</i>

Les projets en italique, suivi d'un astérisque, sont les idées de projets qui ont déjà fait l'objet d'un travail de rédaction lors d'un GT précédent. Néanmoins, les participants sont invités à compléter les canevas de fiches-projet déjà réalisés s'ils le souhaitent.

Le point relatif à la mise en œuvre d'un PCDN sur la commune n'est sans doute pas à placer dans les priorités (lot 1) parce que sa mise en œuvre nécessite qu'un employé communal y soit délégué. Or, en ce moment, il est difficile pour les employés communaux de dégager du temps à de nouvelles activités sachant que le PCDN est chronophage d'autant plus encore lors de son élaboration.

Dans l'optique d'une politique environnementale globale, il ne faut pas omettre les projets futurs susceptibles d'émaner du PAEDC.

Le groupe souhaite soulever l'intérêt du patrimoine culturel. La première ODR réalisée sur la commune a permis aux citoyens de prendre conscience du patrimoine local. Par exemple, le Centre de Documentation de Bardonwez rassemble des cartes postales relatives à la commune de Rendeux afin d'en réaliser une exposition.

Des pistes de nouveaux projets sont évoquées, relatives au petit patrimoine lié à l'eau, aux petites carrières, au patrimoine de guerre et au patrimoine immatériel (contes et légendes, traditions rendeusiennes, ...).

Deux projets sont, par ailleurs, soulevés de manière plus informelle. Il s'agit du **clocher de Beffe** qui offre un panorama à 360° et dont l'aménagement afin de l'ouvrir au public (et notamment aux touristes) ne nécessiterait pas de trop lourds investissements. Le second projet concerne, quant à lui, le **Musée de la Parole** dont trois collaborateurs sont issus de la commune de Rendeux. La valorisation et la perpétuation du Wallon aux jeunes générations relève du patrimoine immatériel tout comme les contes et légendes qui sont partie intégrante d'une tradition orale à ne pas perdre.

Enfin, la question du patrimoine privé qui se détériore est posée et illustrée par le cas de la chapelle de Devantave qui, faute d'identification claire du (des) propriétaire(s) s'est effondrée. Que peut-on faire afin d'éviter que ce cas ne se répète ?

4. Consignes fiches-projet

Les participants sont maintenant invités à travailler en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est soit de compléter les fiches émanant d'autres GT soit de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Pauline Marchand explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédéfini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

5. Retour en plénière

Sept sous-groupes ont travaillé à l'élaboration de 8 fiches-projet, pendant environ une heure.

Chaque porteur de projet a expliqué les fiches rédigées par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : Castors

Description du projet :

Règlementer l'accès aux sites des castors (prioritairement le site de La Maladrie) :

- Créer un parking ;
- Poser des panneaux didactiques sur la vie des castors (territoire, alimentation, vie sociale, ...) ;
- Aménager un circuit pédestre (+/- 4 km) avec une cabane d'observation près de la hutte des castors.

Justification :

Empêcher le déferlement de « touristes »

Comment le mettre en place ?

- Parking de départ ;
- Panneaux didactiques ;
- Baliser le circuit ;
- Fabriquer la cabane d'observation ;
- Promotion via les sites touristiques.

Les porteurs du projet :

Acteurs du tourisme (RSI, ...) ;

Commune

Intitulé du projet : Eglise de Ronzon (son statut = chapelle)**Description du projet :**

Depuis trop de temps, plus rien ne se passe à l'église de Ronzon. Les habitants du village désirent redonner vie à ce lieu afin d'éviter qu'il ne se détériore. Le bâtiment étant fermé à l'heure actuelle, la volonté est de le sauver.

Justification :

Faire de l'église de Ronzon un lieu polyvalent pour le culte d'une part et pour la convivialité/recontre d'autre part.

Tout en conservant son utilité originelle (culte), l'église deviendrait un lieu ouvert permettant la rencontre et la réalisation de projets collectifs (intergénérationnels, éducatifs, environnementaux – dans le jardin : « incroyables comestibles » -, des activités d'éducation permanente, ...).

Comment le mettre en place ?

- Petits travaux à réaliser (notamment au niveau des corniches) ;
- Aménager le jardin alentour (notamment en y proposant des activités comme les « incroyables comestibles » et en y restaurant le jeu de quilles d'antan) ;
- Valoriser le muret ainsi que le puits (par exemple en y intégrant une pompe qui servirait à arroser le jardin) ;
- Créer une ASBL comprenant un élu communal, un membre de la Fabrique d'église/doyenné et des habitants de Ronzon. Cette association permettrait de garantir une occupation raisonnée de la chapelle respectant des valeurs d'ouverture, de bienveillance, ...
- L'idée n'est clairement pas de faire de la chapelle une salle des fêtes ! Il s'agit d'en faire un lieu favorisant la rencontre, le lien social.
- Dans le clocher vivent des chouettes effraies et des chauve-souris. Il faut préserver cela.
- A noter également qu'une promenade démarre de ce point.

- Pourraient s'y tenir également :
 - o Le Repair'Café (proposé dans la fiche-projet « Campagne propreté / plan réduction des déchets) ;
 - o La Donnerie (proposée dans la fiche-projet « Campagne propreté / plan réduction des déchets).

Les porteurs du projet :

La future ASBL (qui serait en fait une association sans distribution bénéficiaire, selon la loi du 2 mai 2019).

Intitulé du projet : Les murs en pierres sèches

Description du projet :

- Restauration des murs en pierres sèches ;
- réalisation d'un inventaire des murs en pierres sèches sur la commune ;
- Nettoyer et restaurer la muraille du château de Montaigu ;
- Mettre en valeur ce patrimoine via un parcours découverte des murs en pierres sèches.

Justification :

- Historique : murailles du château de Montaigu datent approximativement de l'an 1000 ;
- Patrimoniale ;
- Biodiversité : refuges pour certaines espèces tant végétales qu'animales ;
- Esthétique.

Comment le mettre en place ?

Aide du GAL

Chantiers de construction, stages, compagnons bâtisseurs, ...

Bénévoles, camps de jeunesse ou de travail, ...

Les porteurs du projet :

Asbl Les Amis de Saint Thibaut ;

Commune de Rendeux.

Intitulé du projet : Parcours des points de vue et curiosités de la commune

Description du projet : Faire, en bus, des parcours des richesses paysagères et bâties de la commune, éventuellement parcours pédestres.

Justification :

- Connaitre cette richesse est une façon efficace de la maintenir et donc de la protéger.
- Contacts entre les citoyens et les touristes.

Comment le mettre en place ?

- Relever ces endroits, les relier dans des parcours.

Les porteurs du projet :

?

Organiser un réseau d'ambassadeurs.

Le RSI et le CCTN

Le GT Tourisme ?

Intitulé du projet : Patrimoine Militaire :
Le camp allemand de Gênes – Station Radar / Edition d'un livre**Description du projet :**

L'endroit, situé à Gênes appartient à un privé mais le site garde des traces du camp établit par les Allemands (bunker, baraquements, réservoir d'eau, radar, ...).

L'édition d'un livre ou feuillet sur ce sujet relève du devoir de mémoire.

Créer un parcours didactique

Un privé dispose de matériel en rapport mais est en train de le vendre...

Justification :

Devoir de mémoire ;

Faire connaître un patrimoine de la guerre 40-45

Comment le mettre en place ?

Panneaux didactiques (déjà existants, il suffirait de les mettre en place)

Réalisation d'un circuit pédestre / promenades thématiques à mettre en rapport avec les baraquements de la reconstruction d'après-guerre et les cachettes des maquisards.

Les porteurs du projet :

- Antoine Jean-Marie
- Centre de documentation de l'Ourthe – Bardonwez
- Centre Culturel et Tourisme Rendeux
- Commune ?

Intitulé du projet : Le Petit Patrimoine Bâti

Description du projet :

Inventaire du petit patrimoine bâti,
Entretien de ce patrimoine,
Rénovation,
Vulgarisation,
Groupe patrimoine (bénévoles) en interaction avec la commune

Justification :

- Points d'eau (bacs d'abreuvement, lavoirs, fontaines, puits, ...);
- Carrières ;
- Laiteries ;
- Chapelles ;
- Croix ;
- Monuments funéraires exceptionnels (en ce compris les monuments aux morts) ;
- Ancres (dates), potales ;
- Anciens panneaux indicateurs ;
- Statues ;
- Fours à pain ;
- Jeu de quilles (Ronzon) ;
- Bâtiments en colombage (notamment la maison en face du centre Croix Rouge).

Comment le mettre en place ?

Cartes postales, photos sous vitre, fiches techniques, triptyques, ...

Les porteurs du projet :

Cercles d'histoire ;
Bénévoles ;
Commune ;
Idée de nommer un responsable par village.

Intitulé du projet : Pollution lumineuse**Description du projet :**

- Réduire la pollution lumineuse ;
- Changer l'éclairage (passer aux LED) ;
- Orienter le flux lumineux vers le sol ;
 - Soit réduire l'intensité lumineuse à partir d'une certaine heure,
 - Soit éclairage « intelligent » (avec détecteur de mouvements) ;
- Diminuer la hauteur des poteaux ;
- Adhérer à la Charte des Naturalistes de Neufchâteau.

Justification :

- Réduire la facture énergétique ;
- Réduction de l'impact environnemental ;
- Pouvoir observer le ciel (les étoiles) de chez soi ;
- Diminuer l'impact pour la faune nocturne principalement la faune ornithologique et les chauve-souris.

Comment le mettre en place ?

- Changer le type d'éclairage (*déjà en cours via ORES : passage à de l'éclairage public aux LED*)
- Recensement des bâtiments éclairés ;
- Intégrer la nouvelle réduction lumineuse dans les nouveaux projets (éclairage des monuments, nouveaux lotissements, rues, ...), permis d'urbanisme.
- *Couper l'éclairage public passé une certaine heure est une piste mais critiquée en termes de sécurité. Crainches de certains habitants de voir une augmentation du nombre de vols sur les sites non-éclairés.*
- Repenser l'éclairage de certains édifices (*exemple de l'église de Chéoux dont l'éclairage intérieur semble plus valorisant qu'un éclairage extérieur*) ;
- Question de l'éclairage des terrains de foot...

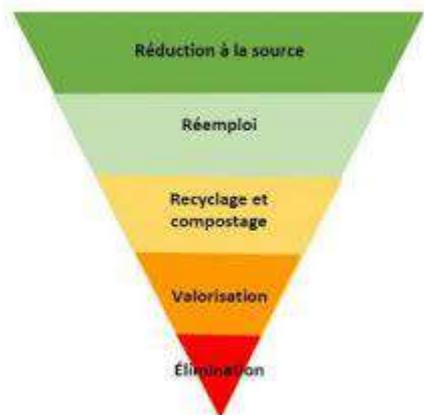
Les porteurs du projet :

Commune
ORES

Intitulé du projet : Campagne propreté / plan réduction des déchets

Description du projet :

Informier et sensibiliser la population aux actions visant à réduire la production de déchets et gérer la production (tri, recyclage, ...) selon la pyramide suivante :



Objectifs chiffrés

Mettre l'accent sur certains types de déchets faisant peu d'objet de campagne (p. ex. langes ; friteries, ...)

Justification :

Lors de la consultation de la population, le mot « saleté » est revenu souvent pour qualifier la commune. La commune vit du tourisme et c'est la qualité de notre environnement et la nature qui attirent les touristes.

Même si le tri des déchets est mis en place depuis longtemps et que la commune dispose d'un recyparc, il est possible d'améliorer le tri, le compostage, réduire certains déchets.

A la campagne, le recours à l'incinération des déchets est encore bien présent. De même, le compostage entre dans les mœurs mais pas toujours correctement.

Pas de communication spécifique alors qu'il y a une distribution annuelle de sacs.

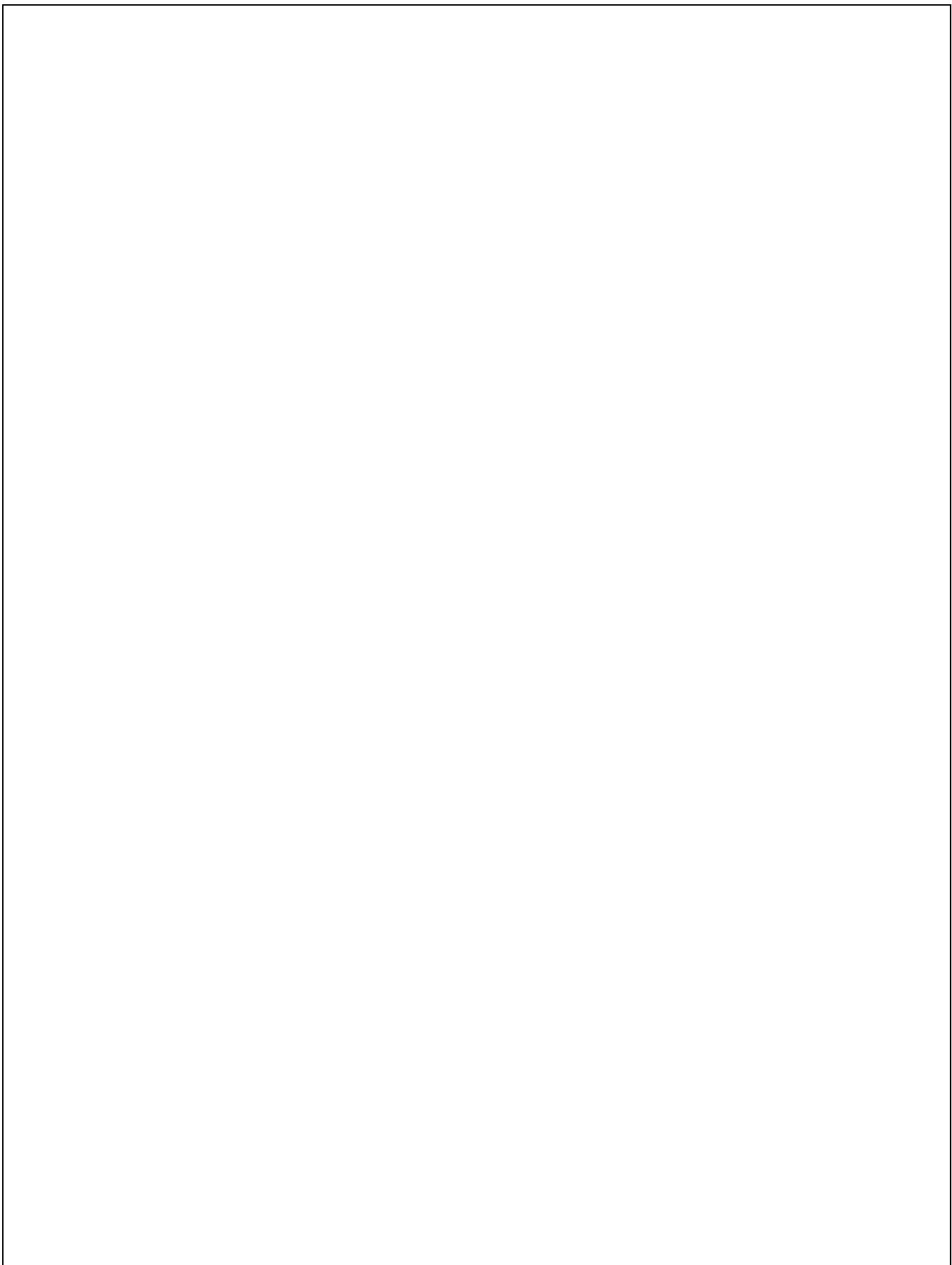
Pas d'éco-conseiller.

Comment le mettre en place ?

- Statistique des déchets au sein de la commune ;
- Aller voir à Nassogne : Commune « Zéro déchet » et dans d'autres...
- Articles de sensibilisation dans la revue communale ;
- Animations au parc à containers, lors de la distribution des sacs, à l'entrée du Delhaize, bourse aux plantes, ...
- Action boîtes à tartines / gourdes dans les écoles et administrations communales ;
- Compostage : formation 1 jour, site de démonstration au recyparc ;
- Inciter à poser un nouveau geste : « je fais déjà ça et ça... Mais je peux faire ça en plus ! »
- Limiter le gaspillage alimentaire ;
- Lutter contre les feux de déchets ;
- Action « lange » chez les gardiennes d'enfants / crèches ;
- Poubelles publiques permettant le tri ;
- Donnerie à mettre en oeuvre (mettre en lien avec « Les Tournesols ») + RepairCafé (pourquoi pas à Ronzon)
- « Ambassadeurs de la propreté » (RW) : parrainage de rue afin d'épauler les agents communaux

Les porteurs du projet :

- IDELUX (rudologue) ;
- Commune (notamment via les 2 agents constateurs) ;
- Les personnes qui ont été formées à l'éco-compostage lors de la précédente ODR ;
- Citoyens – bénévoles ;
- Roland Wathieu ;
- Les Tournesols.





Compte-rendu du groupe de travail « Aménagement du territoire »

22/05/19 – Ecole communale



Marloie, le 3 juin 2019

Présents :

Membres de la CLDR- Nanou HORICKS, Nicole NOTE, Dominique SONET, Frédéric ONSMONDE, Benoît DACO, Roland DUPONT, Vincent LEBOUTEILLER, Charles-Antoine DACO, Roland WATHIER, Cédric LERUSSE, François GRANVILLE.

Personnes extérieures- Guy DE LASSASIE, Roger DEMARET, Rodolphe VAN LOO.

François COLLIGNON, agent-relais communal.

Pierre PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Aurore REDOTTE et Marie HOTTOIS, Agents de l'ATEPA (cellule de la FRW).

Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés à l'aménagement du territoire. Jean-Christophe Simon explique que cette rencontre sera principalement animée par Aurore Redotte et Marie Hottois, agents de l'ATEPA (cellule de la FRW spécialisée en aménagement du territoire).

1. Introduction

Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

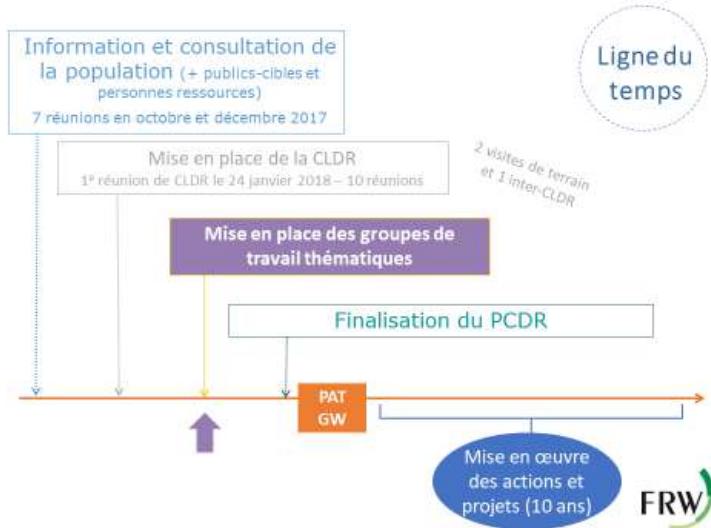
La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Une de ses missions est d'accompagner les communes en opération de développement rural (ODR).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir

duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 5 juin (forêt) et 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

Jean-Christophe Simon fait le **lien entre la stratégie provisoire et ce groupe de travail**, qui traitera principalement du périmètre territorial de Rendeux-centre :

- Objectif de la stratégie – renforcer la polarité de Rendeux-centre (services, logements et mobilité).
- Intérêt du périmètre étudié (Rendeux-centre) – 43% de la population habite sur l'axe de la vallée, tout le monde connaît le périmètre et beaucoup d'enjeux liés à l'aménagement du territoire s'y retrouvent.
- Les principes, outils de réflexion et grilles d'analyse qui seront appliqués, dans le cadre de cette réunion, à Rendeux-centre peuvent tout à fait être reproductibles aux autres villages !

2. Présentation de l'ATEPA (voir Annexe)

Aurore Redotte et Marie Hottois prennent ensuite la parole :

- Introduction
- Les enjeux du milieu rural en aménagement du territoire « **LECTURE DU TERRITOIRE RURAL : Territoires en vue – Guide de lecture du territoire rural** »
- Diagnostic partagé de Rendeux-haut.

Pour le contenu de ces rubriques, voir l'Annexe.

3. Diagnostic partagé

Après avoir travaillé en sous-groupes durant plus ou moins une heure (avec comme support la grille d'analyse proposée par les agents de l'ATEPA – voir Annexe), tous les participants au groupe de travail mettent leurs idées en commun afin d'établir un diagnostic complet du territoire de Rendeux-haut.

STRUCTURE DU VILLAGE ET ATTRACTIVITE

Atouts :

- Centre ancien bien identifié
- Limites claires vers Beffe et Chéoux
- Attractivité du site de Bardonwez, des services et commerces (+parkings) et du centre ancien

Faiblesses :

- Pas de limites claires au niveau de la N833, tous les villages se touchent, habitat continu qui crée de la confusion
- Parc et château privés (pas de dynamique avec le village)
- ➔ **Enjeux= mieux identifier les limites du village et valoriser ses atouts (Bardonwez, services et commerces, centre ancien, château)**

MOBILITE

Atouts :

- Facilité pour les trajets en voiture grâce à la N833, qui est un axe structurant reliant les commerces
- Rue du Petit Bois à valoriser (voies lentes vers Chéoux, Nohaipré, le Château, la Golette)
- Sentier vers l'Ourthe à valoriser

Faiblesses :

- Vitesse des automobilistes sur la N833
- Stationnement sauvage
- Problème de sécurité au niveau de la séparation des espaces réservés aux piétons et aux vélos (signalisation manquante)
- Lien entre Rendeux Haut et Bas
- Sécurité dans le centre ancien
- Pas d'espace pour la mobilité douce dans la montée vers Beffe
- Manque de sécurité dans le carrefour principal
- N833 divise le village et on ne sait pas y faire de demi-tour lorsqu'on est en voiture
- Absence de parkings pour les vélos
- Horaires des bus scolaires
- ➔ **Enjeux= encourager et signaler la mobilité lente (intra-village, vers l'extérieur et l'Ourthe) et sécuriser les traversées piétonnes**

SERVICES, COMMERCES ET EQUIPEMENTS

Atouts :

- Accessibilité
- Parc à container central mais peu visible
- Bâtiment Belgacom en face de la Commune a du potentiel

Faiblesses :

- Beaucoup de parkings publics mais les gens ne les utilisent pas
- Ecole Libre
- Ourthe peu visible et peu valorisée
- Vues depuis la Golette
- Services (distributeur d'argent, pas de taverne, manque d'information touristique centrale)
- ➔ **Enjeux= développer l'offre commerciale, valoriser l'Ourthe et mieux signaler les parkings**

ELEMENTS CONSTRUITS ET PATRIMOINE

Atouts :

- Parc et château
- Maison de village et église
- Harmonie dans le centre ancien, des nouvelles constructions vers Ronzon, villages fleuris, villas mosanes

Faiblesses :

- Friterie, Delhaize, Cœur du Bois, N833
- Signalisation vers l'Arboretum
- Centre ancien pas assez mis en valeur
- Mauvaise état du bâtiment en colombage près du Centre Croix-Rouge
- ➔ **Enjeux= intégrer les nouvelles constructions et les rénovations, renforcer la signalisation et les informations touristiques pour valoriser ce qui existe déjà**

ESPACES PUBLICS

Atouts :

- Convivialité de Bardonwez
- Beaucoup de projets sont en cours...

Faiblesses :

- Accès à Bardonwez
- Aménagement et signalisation des parkings
- Pas de zones de rencontres ni de toilettes publiques
- Pont de Beffe
- Végétalisation le long de la N833
- Berges de l'Ourthe à valoriser
- ➔ **Enjeux= améliorer la convivialité des espaces publics**

DISPONIBILITE FONCIERE

Atouts :

- Potentiel pour échanger des zones au plan de secteur afin de densifier le centre de Rendeux
- Zone communale à l'arrière de la maison communale où pourraient être créer parcs, vergers, éco-quartier, logements intergénérationnels, etc.

Faiblesses :

- Relief de certaines ZACC
- ➔ **Enjeux= densifier et urbaniser le centre de Rendeux, utiliser les ZACC non-exploitables pour faire des échanges au plan de secteur, mener une réflexion globale sur l'ensemble des projets**

BONUS

- Développer les circuits pédestres
- Valoriser la Chapelle de Rendeux Bas
- Développer un projet Hirondelles
- Diminuer les pollutions lumineuses la nuit (tout en garantissant la sécurité des citoyens)
- Encourager les particuliers (riverains ou commerces) à être attentifs à l'aménagement des abords de leur bâtiment

4. Conclusions

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé par les groupes de travail en CLDR. Il sera ensuite nécessaire de réfléchir aux fiches-projets concrètes qui découleront de cette réunion.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Pauline Marchand

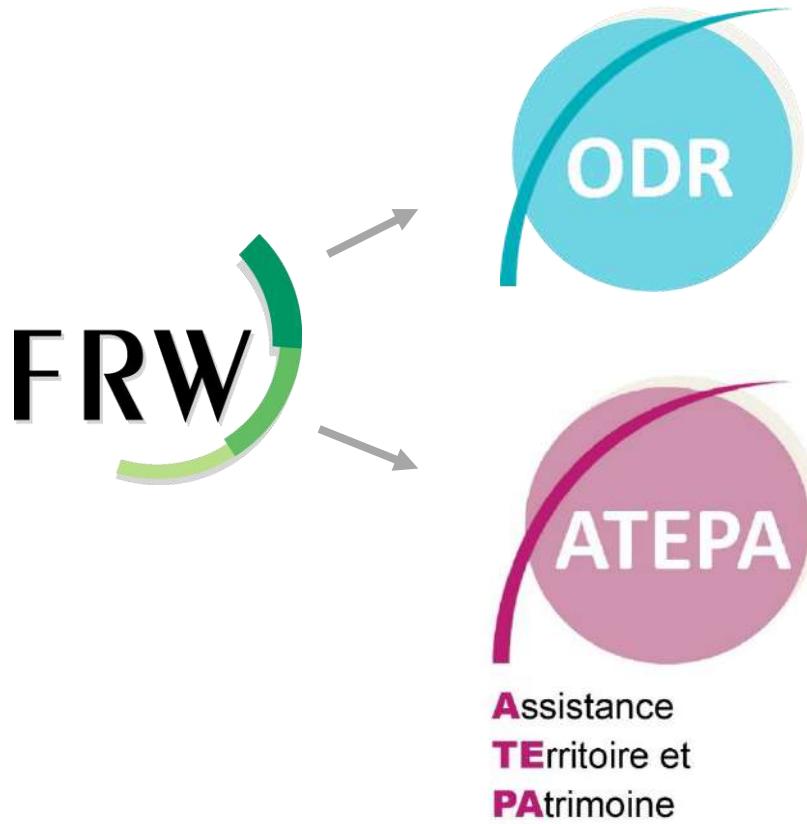
Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

GT Aménagement du territoire

Rendeux 22.05.2019





Equipe Famenne-Ardenne

Equipe d'expertise en aménagement du territoire, urbanisme, paysage, patrimoine, architecture et espaces publics.

- ✓ Collaboration avec AD dans le cadre des ODR : analyse de contexte, lecture de terrain, valorisation de projets...
- ✓ Création d'outils à destination de tous

Site internet FRW Territoires regroupant les thématiques, les publications, des prolongements numériques, des bons exemples...

Site en évolution constante <https://territoires.frw.be/>



[Boîte à outils](#)



[Astuces](#)



[Bonnes pratiques](#)



[Boîte à outils](#)



[Astuces](#)



[Bonnes pratiques](#)



[Boîte à outils](#)



[Astuces](#)



[Bonnes pratiques](#)

1) Les enjeux du milieu rural en aménagement du territoire



LECTURE DU TERRITOIRE RURAL

Territoires en vue – Guide de lecture du territoire rural



TERRITOIRES EN VUE

GUIDE DE LECTURE DU TERRITOIRE RURAL



Partie 1 | POURQUOI DOIS-JE M'INTÉRESSER À MON CADRE DE VIE ?

→ Mise en évidence des enjeux de nos territoires ruraux

Partie 2 | COMMENT M'INFORMER SUR MON CADRE DE VIE ?

→ Présentation de la méthodologie pour lire son territoire
→ Les données et informations dont j'ai besoin et où les trouver

Partie 3 | QUE DOIS-JE CONNAÎTRE ET REGARDER AU SEIN DE MON CADRE DE VIE ?

→ Descriptions des différentes échelles d'analyse du cadre de vie

Le cadre de vie = Environnement dans lequel nous vivons et qui, par ses différentes caractéristiques, influence notre qualité de vie.

→ Toutes les fonctions et activités de notre quotidien...

habiter, circuler, produire, consommer, se cultiver, vivre en société

... ont un impact, positif ou négatif, sur ce cadre de vie

→ Chaque citoyen a sa propre vision de son cadre de vie

+ chacun agit sur son territoire selon ses propres intérêts

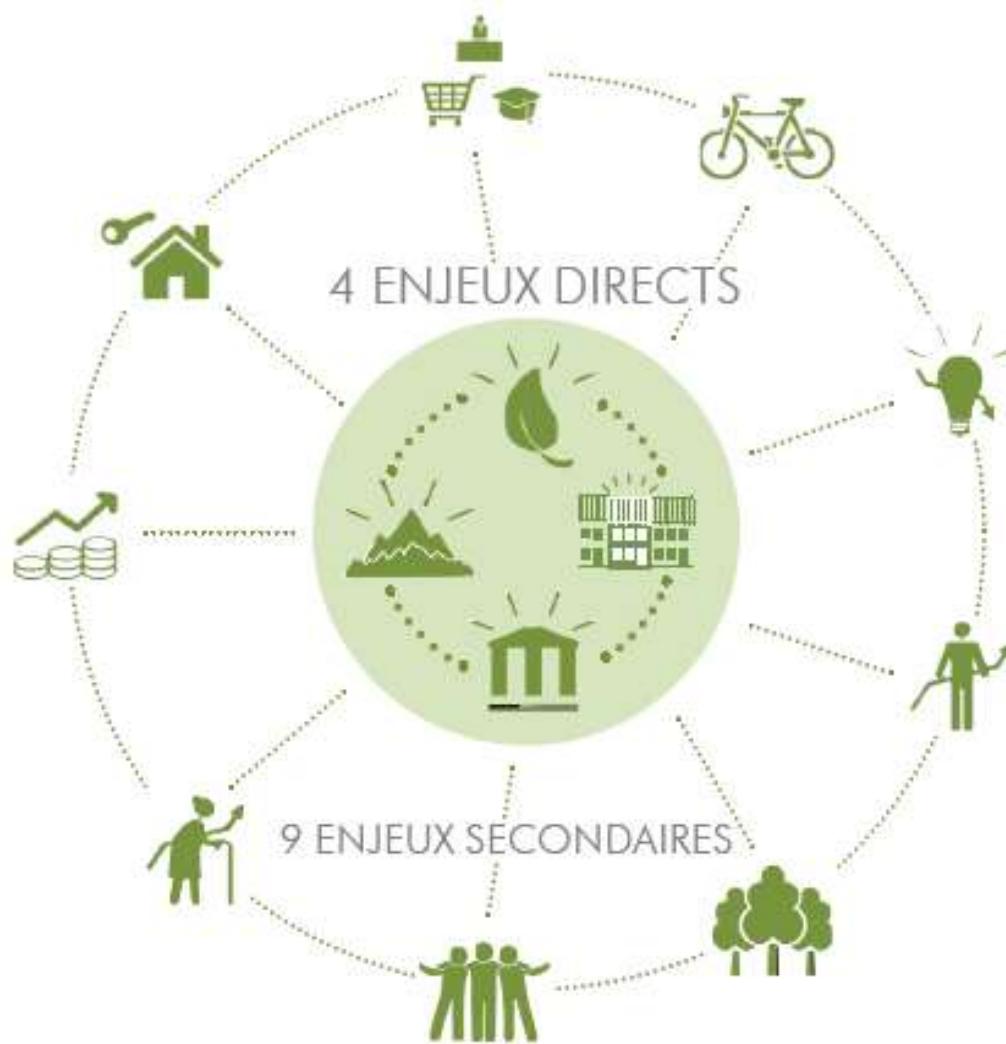
Risques de modification du cadre de vie par l'accumulation et la juxtaposition des actes individuels

Pour contribuer à l'évolution durable et qualitative du cadre de vie



Trouver un équilibre entre les besoins individuels et les enjeux sociétaux.

Sur base du développement durable et des législations wallonnes impactant plus particulièrement le cadre de vie :





LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

Environnement naturel + biodiversité :

- Participent à la qualité de notre cadre de vie
- Offrent des ressources qui doivent être préservées et améliorées

En milieu rural : **la nature est partout**

→ La moindre intervention de l'homme aura une incidence et pourra modifier son état de santé





LA GESTION DURABLE DES PAYSAGES

Paysage :

- élément primordial de la qualité de vie
- intérêt général sur les plans culturel, écologique, environnemental et social

En milieu rural : forte **interaction** avec l'**urbanisation** et la **construction de bâtiments** de grande ampleur

→ l'impact d'un projet sur le paysage se gère autant de l'intérieur que de l'extérieur du village





LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Patrimoine :

- Témoin de la vie des communautés
- Ressource culturelle
- Support pour mieux comprendre les transformations du territoire (techniques et modes de vie)

En milieu rural : souvent modeste mais **rôle primordial dans la constitution des paysages et des espaces-rues**

→ Bénéfices de sa sauvegarde vont bien au-delà de la seule conservation du passé





L'INSCRIPTION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DANS LEUR CONTEXTE

Gestion urbanistique d'un projet :

- Contextualisation nécessaire

Qualité architecturale d'un projet :

- Patrimoine de demain (équilibre entre tradition et modernité)

En milieu rural, la densité plus faible ne doit pas contraindre :

- L'intégration harmonieuse des constructions dans leur contexte
- La lutte contre l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols





LE RAPPROCHEMENT DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS



LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE



LA MIXITÉ DES LOGEMENTS



LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE



LA MAÎTRISE DE LA DÉMOGRAPHIE



LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE



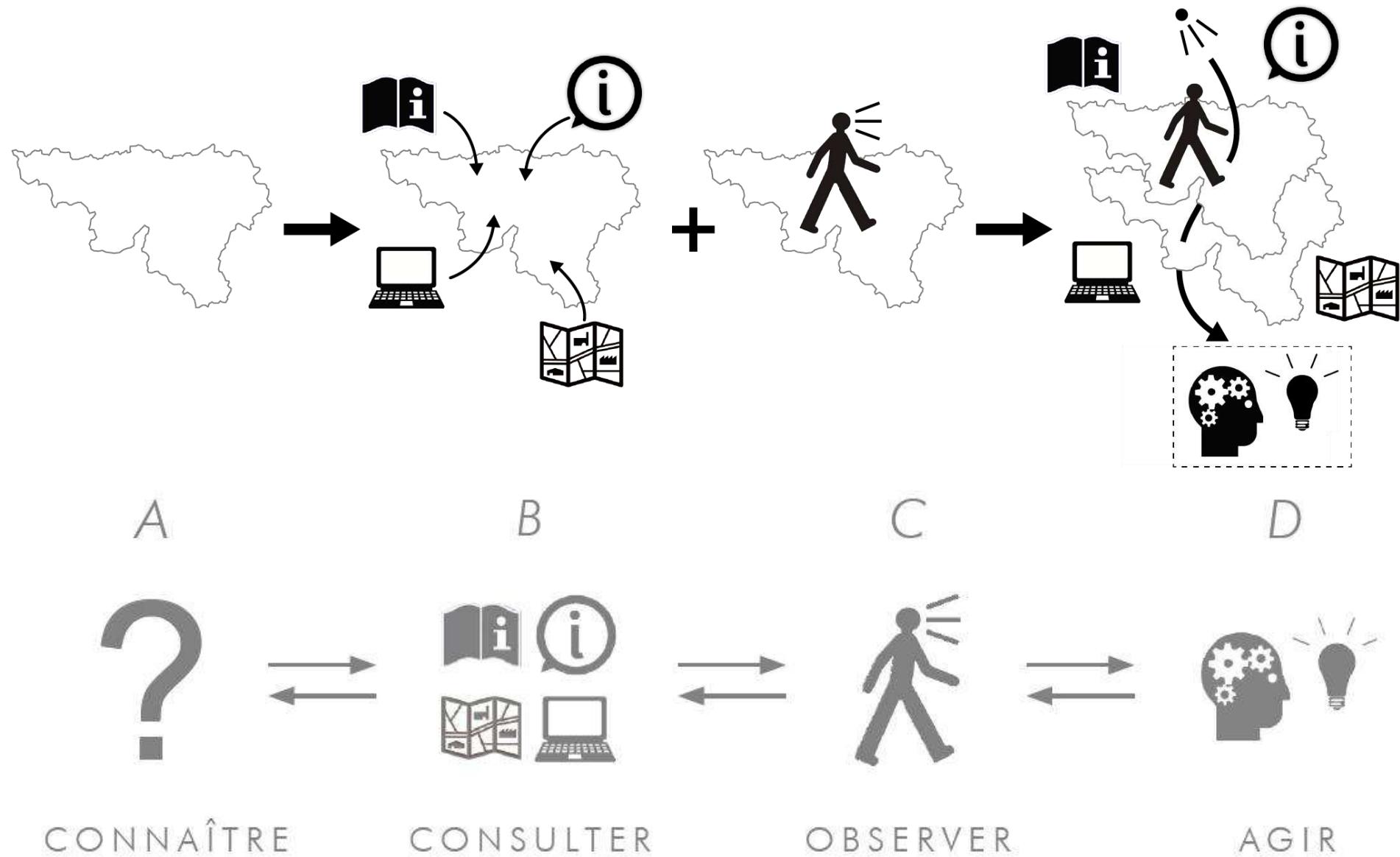
L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES



Du général
au
particulier



Différentes
échelles
pour l'analyse
de différentes
thématisques



LE MILIEU PHYSIQUE



LE VILLAGE DANS LE
PAYSAGE



LA STRUCTURE DU
VILLAGE



L'ESPACE-RUE



LE PATRIMOINE RURAL
BÂTI



L'ARCHITECTURE EN
MILIEU RURAL

Ceci n'est pas une commune



... C'est votre commune !

Les projets qui s'y inscrivent doivent tenir compte de son contexte et doivent répondre à vos besoins.

Le tout de manière qualitative !

Comment faire pour des projets répondant au contexte et à vos besoins ?



Il est nécessaire de réaliser une analyse objective et participative

Pour dépasser le « j'aime » ou « je n'aime pas »



Pour arriver à « c'est cohérent » ou « c'est incohérent » en regard du contexte et des besoins

Comment faire pour des projets répondant au contexte et à vos besoins ?



analyse objective et participative

relevé de la situation existante

+

définition des atouts/faiblesses

+

dégagement des enjeux



Aujourd'hui

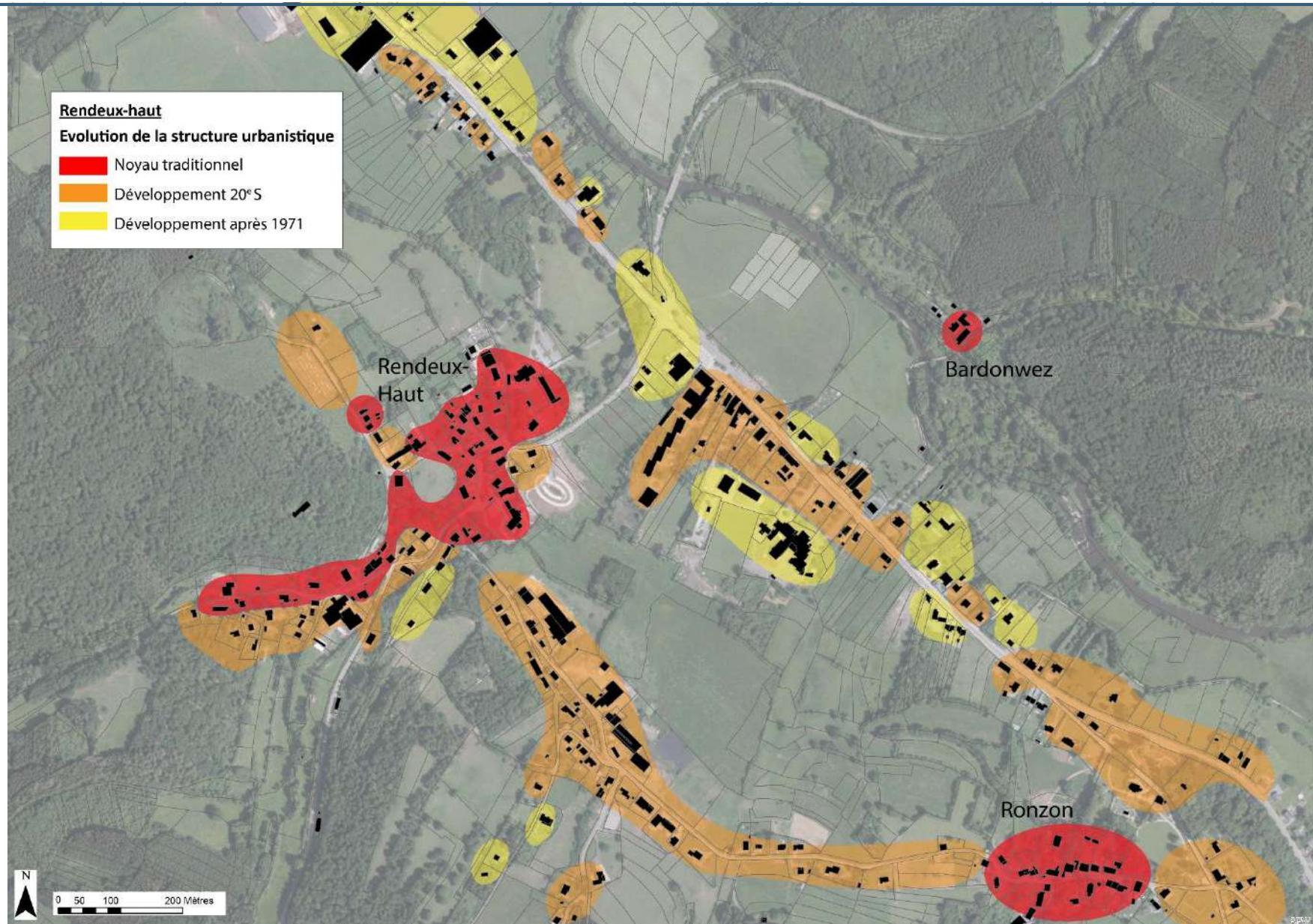


Rédaction des fiches-projet

2) Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

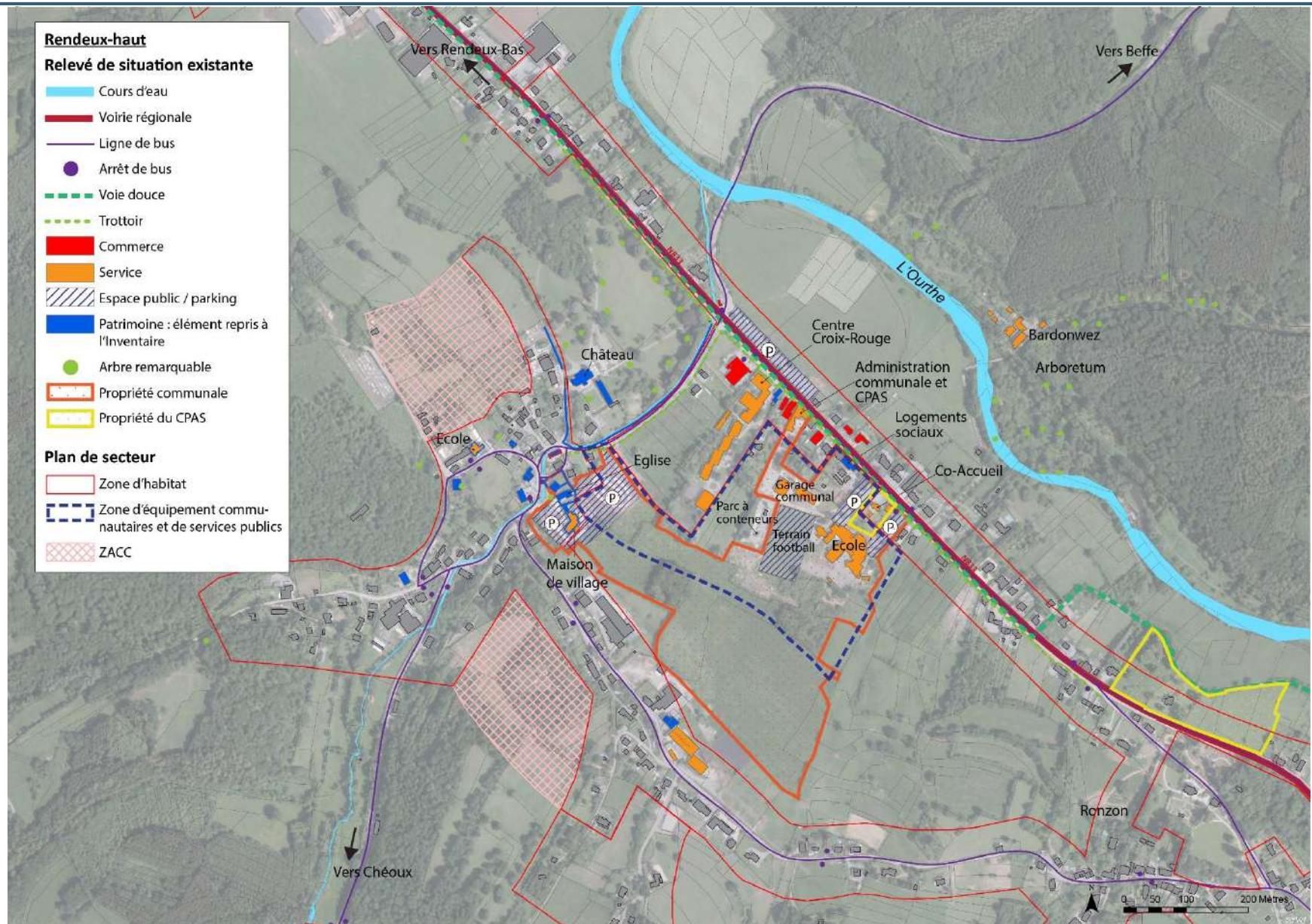
1. Présentation de la situation existante – 10'
2. Réponse à la grille de questions, par groupe (sur terrain et en salle) – 30'
3. Mise en commun et classement en atouts ou faiblesses – 40'
4. Dégagement des enjeux – 20'



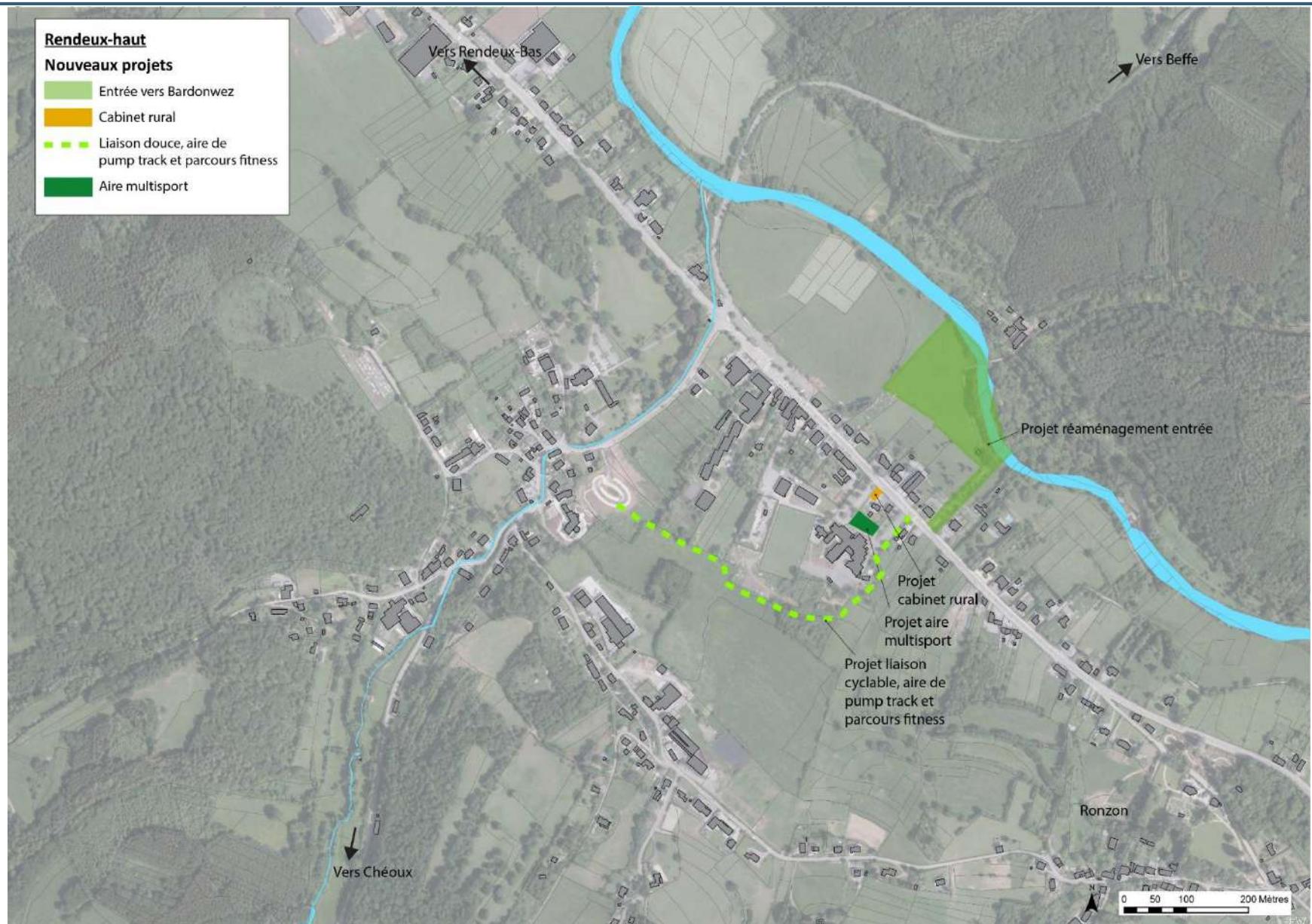


Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

1. Présentation de la situation existante

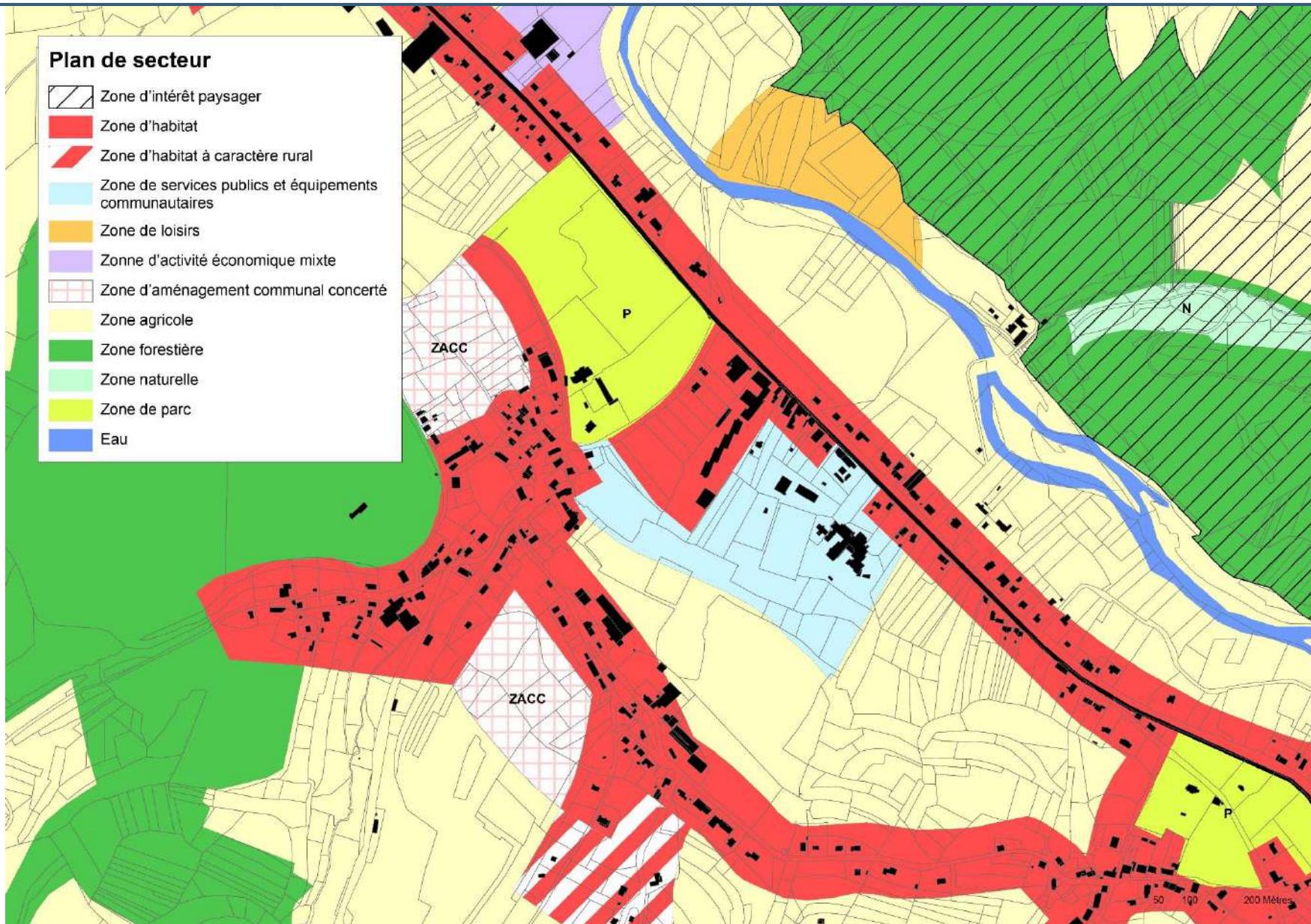


1. Présentation de la situation existante



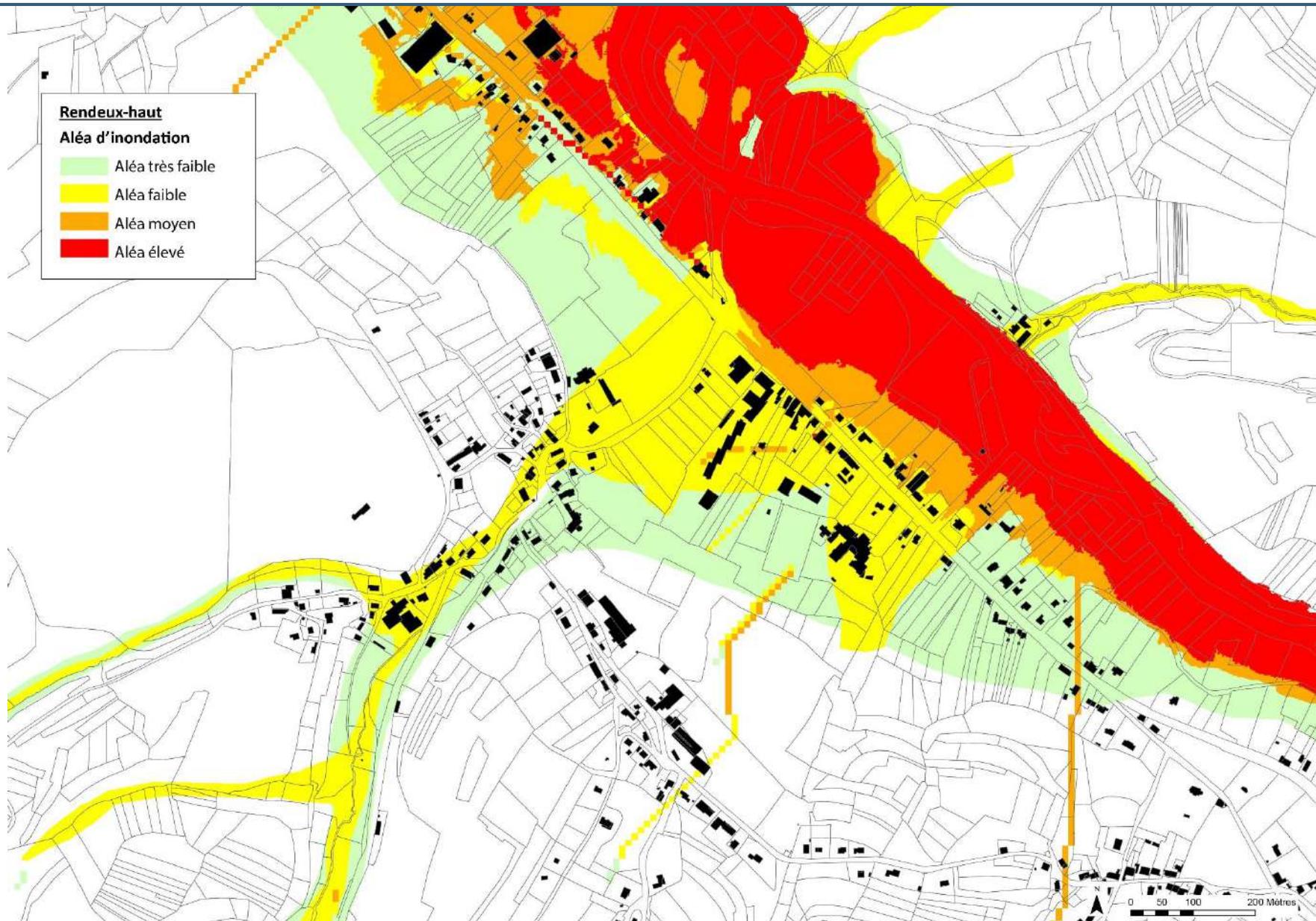
Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

1. Présentation de la situation existante



Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

1. Présentation de la situation existante



Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

2. Réponse à la grille de questions – par groupe

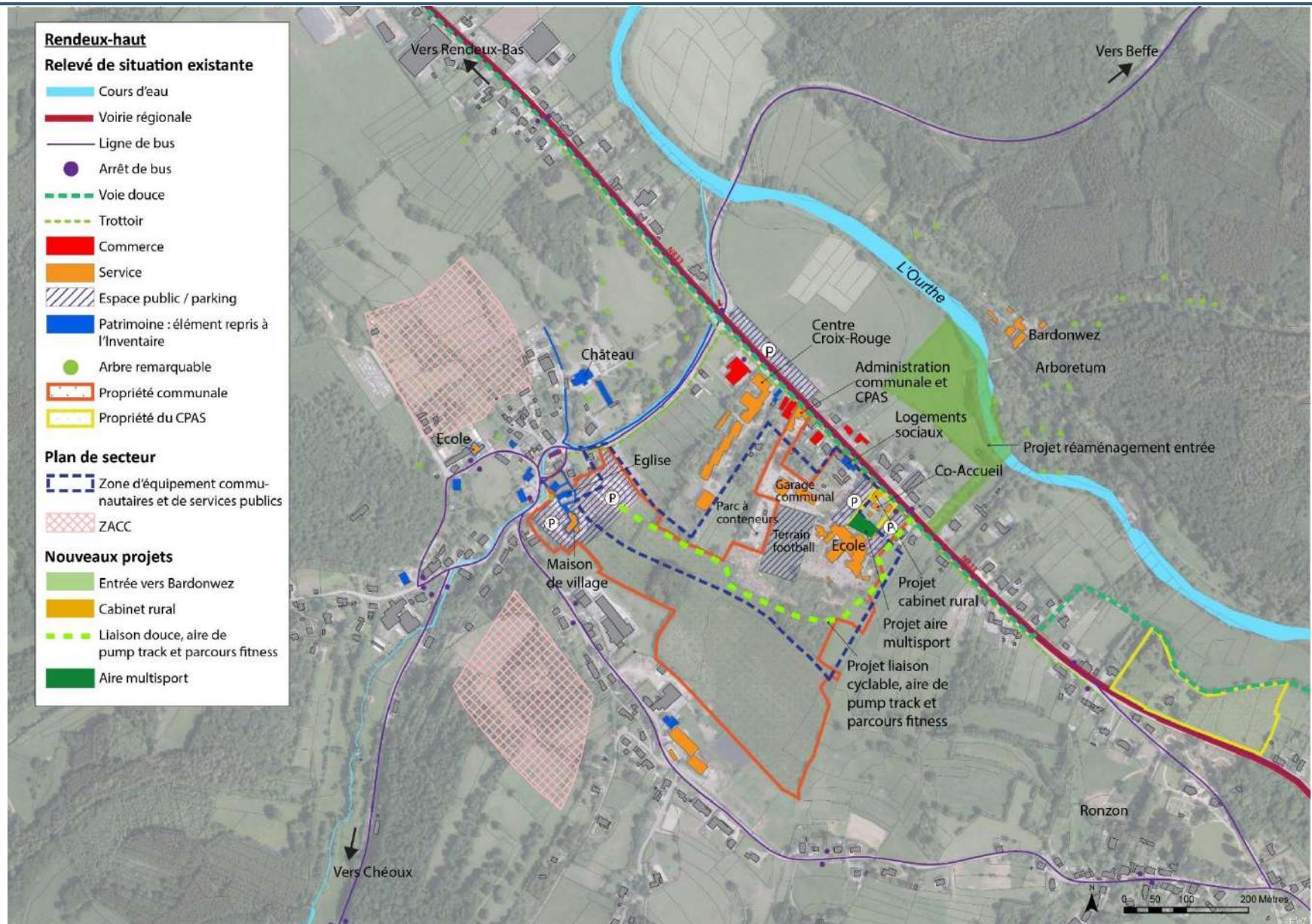
Structure du village et attractivité	Q1	Le village de Rendeux-haut est-il clairement identifiable ? (Si oui, grâce à quoi ? Si non, pourquoi ?)
	Q2	Les limites du village sont-elles claires ?
	Q3	Certaines parties du village sont-elles plus attractives que d'autres ?
Mobilité	Q4	Le village de Rendeux-haut peut-il être facilement relié aux autres quartiers et villages ?
	Q5	La N833 nuit-elle au fonctionnement du village ? (sécurité, déplacement, vitalité des commerces...)
	Q6	Y a-t-il des problèmes de mobilité à Rendeux-haut ? (stationnement, sécurité, cheminements piétons...)
Services, commerces et équipements	Q7	Les services, commerces et équipements du village sont-ils facilement accessibles entre eux ?
	Q8	Les arrières zones de la N833 sont-elles valorisées ?
	Q9	D'autres services, commerces ou équipements seraient-ils potentiellement à créer ? Si oui, lesquels et où ?
Eléments construits et patrimoine	Q10	Y a-t-il des bâtiments-repères ou autres éléments qui participent à la structuration du village ?
	Q11	Le patrimoine du village est-il assez mis en valeur ?
	Q12	Identifie-t-on une harmonie d'ensemble dans le village ? (volumétries, matériaux, teintes, végétation...)
Espaces publics	Q13	Les espaces publics existants sont-ils valorisés, attractifs et conviviaux ?
	Q14	D'autres espaces-publics seraient-ils potentiellement à créer ? Si oui, lesquels et où ?
Disponibilité foncière	Q15	Les zones non bâties mais urbanisables au plan de secteur pourraient-elles déstructurer le village si elles venaient à être construites ? Ou au contraire pourraient-elles recréer du lien ?
	Q16	Quelles fonctions devraient prendre place dans le village afin de le densifier? Plutôt où ?
BONUS	Q17	Avez-vous d'autres éléments à ajouter ? (atouts, faiblesses ou enjeux)

Méthode

- Formation des groupes
- Chaque groupe répond à toutes les questions – 30'
- En plénière – 1h
 - Mise en commun : 1 rapporteur par groupe
 - Choix atout ou faiblesse sur base de la majorité des avis
 - Proposition d'enjeux

Diagnostic partagé de Rendeux-Haut

3. Mise en commun, classement en atouts/faiblesses et dégagement des enjeux





Compte-rendu du groupe de travail « Forêt »

05/06/19 – Ecole communale



Marloie, le 5 juin 2019

Présents : Guy de LASSASSIE, Théo ALIE, Roger DEMARET, François GRANVILLE, Nicole NOTE, Carole RASKIN, Albert CORNET, Laurence LABEYE, Louis-P. COLLIN, Cédric DAINE, Philippe MONSEUR, René LONCHAY, Roland WATHIEU, Johan VLAHEYEN, Elise SPEYBROUCK, Daniel PONSARD, Roland DUPONT, F-X NOEL, Joël VANDENHENDHOVE, Cédric LERUSSE, François COLLIGNON.

Pierre PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Alain JACQUET et Marie GOOVAERTS, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Louis-Philippe Collin, échevin et membre de la CLDR, accueille les participants. Il rappelle les différents aspects liés à la forêt (notamment économiques et environnementaux).

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés à la forêt. La FRW présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction: ODR et objectifs des groupes de travail ;
2. Présentation de C. Daine et E. Speybrouck ;
3. Présentation du bureau d'étude Orthogone ;
4. Récapitulatif : stratégie et projets ;
5. Consignes fiches-projet ;
6. Retour en plénière.

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Alain Jacquet rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Ses missions sont :

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural
- Accompagner les communes en opération de développement rural (ODR)
- Superviser les coordinateurs locaux « PCDN »

- Assurer l'Interface LEADER au sein des GAL
 - Conseiller en aménagement du territoire et patrimoine
 - Facilitateur Bois Energie (secteur public).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté du Gouvernement Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : 12 juin (mobilité et sécurité routière) – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

2. La gestion forestière

Elise Speybrouck et Cédric Daine présentent la gestion forestière propre à Rendeux. A partir du cadre légal et en prenant en compte l'ensemble des acteurs et utilisateurs, la forêt est envisagée dans son aspect multifonctionnel. Cette multifonctionnalité se traduit par les fonctions suivantes :

- La fonction de production (bois pour l'industrie et bois de qualité)
Il est à noter que la commune de Rendeux a des propriétés forestières sur les communes de Hotton et La Roche.
La Région Wallonne est la région d'Europe qui produit le plus de bois par habitant.
 - La fonction sociale, culturelle et récréative
Dans la fonction récréative de la forêt, le geocaching est vivement critiqué parce que cette activité amène les pratiquants à sortir des sentiers et chemins balisés, à disposer des objets à des endroits incongrus, ...

Globalement, les activités en forêt peuvent générer des soucis de parking, de gestion des déchets (pas de poubelles, par exemple, hors sentiers) et, plus largement, de respect de la forêt. Il faut donc penser ces activités en prenant en compte ces différentes dimensions.

- La fonction cynégétique

Les baux de chasse sont établis pour des périodes de 12 années.

La question de l'organisation de battues silencieuses est posée et paraît difficile à mettre en œuvre (ne peut être imposée que sur la forêt publique) à part peut-être sur les forêts en rive droite de l'Ourthe.

- La fonction écologique

En terme d'espèces invasives, on oublie souvent la présence des rats laveurs qui perturbent réellement les écosystèmes (prédatation des batraciens notamment).

A remarquer : sur l'ensemble de la forêt de Rendeux, des forêts anciennes (comme, par exemple, St Thibault) sont préservées et sont répertoriées comme « réserves forestières intégrales ».

Enfin, le plan d'aménagement forestier qui est en cours d'élaboration pour Rendeux s'établit sur 36 ans. Preuve en est que la gestion forestière doit être envisagée sur le long terme et qu'elle s'inscrit bien dans la perspective du développement durable.

3. Etat des lieux (stratégie - projets passés et en cours)

Le bureau d'étude Orthogone poursuit la réunion en présentant brièvement les enjeux qui s'articulent autour de la thématique de la forêt et les projets y liés (issus du PCDR 2002 – 2012 et en cours).

Enjeux stratégiques :

- Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager ;
- Soutenir les producteurs locaux ;
- Favoriser les circuits courts ;
- Favoriser une gestion équilibrée des forêts en combinant ses fonctions économiques, écologiques et touristiques.

Sans oublier le fait que la commune est en « Agenda 21 Local » et que la stratégie se compose également de deux enjeux transversaux : l'équilibre et l'aménagement du territoire.

Projets passés et en cours :

- Réfection des voiries forestières (projet permanent) ;
- Création des quais de chargement de bois (projet permanent) ;
- Détermination et entretien de zones à protéger (projet permanent) ;
- Valorisation du bois sur le territoire communal (projet permanent).

Projets en cours sur la commune :

- Liaison de voie lente (pré-RAVeL) entre les communes de La Roche-en-Ardenne et Rendeux (Jupille). Le projet implique la création d'aménagements en zone Natura 2000, mais une solution est en vue moyennant des mesures compensatoires.

4. Projets et actions menés par le GAL

Le GAL « Pays de l'Ourthe » mène des actions relatives au bois. D'une part en considérant le bois comme source d'énergie (sensibilisation à l'installation de chaudière biomasse ; taille des haies pour réaliser des plaquettes ; visites thématiques sur le thème du bois énergie) et, d'autre part, en considérant le bois comme ressource économique. L'objectif est de sensibiliser aux métiers du bois et en faire la promotion. Trois volets d'actions sont donc menés :

- Actions de sensibilisation :
 - Organisation d'une grappe d'entreprise « Métiers du bois » au moulin de Bardonwez ;
 - Exposition « Le bois : mon métier » ;
 - Rencontre entre les enfants des écoles du territoire et des artisans du bois.
- Actions de promotion :
 - Journées portes ouvertes des entreprises du bois (13 entreprises participantes en mars 2019) ;
 - Edition et diffusion d'une brochure « Le bois : mon métier » et une carte reprenant toutes les entreprises y afférant ;
 - Avec des écoles locales de menuiserie, des projets valorisant le bois sont menés comme, par exemple, la construction de la Betchete à Bardonwez.
- Actions d'information :
 - En partenariat avec l'Office Economique Wallon du Bois et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, le GAL informe les propriétaires privés de ses communes tant sur les avantages d'une gestion groupée que sur la réalisation par leurs soins de travaux de dégagement en forêt.

5. Récapitulatif : stratégie et projets

Ce tableau est le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

	Projets
P 5.1	Promotion des ressources « nature » du patrimoine
P 5.2	Valorisation/ entretien/ développement du produit promenade rando-croquis paysages*, QR code*, Balisage original parcours secondaires, Aménagements spécifiques liés à la circulation équestre (aménagements des passages canadiens; points d'attache pour les chevaux, ...) Remettre en état les tronçons trop boueux des promenades balisées de la commune (par les exploitants forestiers !) et veiller au dégagement des broussailles
P 5.3	Valorisation du bois en tant que ressource locale (réflexion sur un réseau de chaleur)
P 5.4	Au niveau transcommunal: <ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre d'une charte forestière de territoire- Remembrement forestier

	Actions
A 5.1	Mise en application des règlements communaux liés à l'exploitation forestière Respect des balades balisées par les forestiers; praticabilité des sentiers suite au passage des entrepreneurs forestiers,...
A 5.2	Plus de transparence de la commune par rapport à sa gestion forestière
A 5.3	Obliger les chasseurs à recourir à la "chasse silencieuse"
A 5.4	Remettre en place le droit d'affouage
A 5.5	Gestion chasse - Plan de lutte 'dégâts de gibier' - Clôtures

Dans l'optique d'une politique environnementale globale, il ne faut pas omettre les projets futurs susceptibles d'émaner du PAEDC (notamment dans la réflexion sur l'éventuelle mise en œuvre d'un réseau de chaleur).

5. Consignes fiches-projet

Les participants sont maintenant invités à travailler en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est soit de compléter les fiches émanant d'autres GT, soit de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Marie Goovaerts explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédefini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

6. Retour en plénière

Chaque porteur de projet a expliqué les fiches rédigées par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : Totem d'accueil

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Afin de marquer le caractère forestier et touristique de la commune, placer des totems aux entrées de Rendeux ou sur le parking du SPW.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Valoriser le bois local et les artistes locaux

Renforcer l'identité forestière de la commune

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Appel à projets d'artistes pour dessiner et/ou sculpter les totems

Choisir un ou plusieurs arbres communaux

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

DNF

Coordinatrice culturelle

SPW ou Arboretum

GAL

Intitulé du projet : Promotion des ressources « nature » du patrimoine

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Dans la commune, organiser des promenades avec les habitants et des personnes passionnées par la botanique, l'histoire, le bien-être physique. Des promenades accessibles aussi aux personnes moins actives.

Informier les habitants sur la façon dont chacun peut développer des actions qui permettent d'encourager la biodiversité.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Aller vers une responsabilisation des gens

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Beaucoup de communication ! Le « terreau » social est déjà bien développé, profitons-en pour fédérer la population vers un but différent en soulignant le capital bien-être qui est à introduire dans le produit des revenus de la commune

Ce projet est à lier à l'idée de créer un réseau de naturalistes « locaux » qui permettrait de fédérer les forces vives de la commune et de développer des actions « nature » d'autre envergure.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Les naturalistes de la commune ;

Le CCNT ;

La Commune ;

Le SI

Intitulé du projet : Valoriser un site à castors

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Le site Brûlée Fange – Fond de Marcouray
Acquisition du fond de bois où se trouve le castor

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Site à intérêt naturel

Sites à castors

Il s'agit d'un site privé où des castors se sont installés, mais sans que cela pose problème. La commune pourrait l'acquérir pour s'assurer qu'il reste tel quel. Quelques aménagements didactiques viendraient en complément, mais sans dénaturer le site.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Acquérir les terrains et y installer des panneaux didactiques et y développer des promenades encadrées.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La Commune

Intitulé du projet : Valoriser la balade des arbres remarquables

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Il existe déjà une balade balisée avec des bancs et une table d'orientation à Waharday. Il faudrait y ajouter des panneaux explicatifs concernant les arbres et les fourmilières.

Il existe déjà un parking aménagé avec un kiosque. On pourrait y ajouter un BBQ et une toilette (Cathy Cabine) en saison estivale.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Mieux accueillir les touristes et éviter les BBQ sauvages

Mieux faire connaître les essences locales en complément de l'Arboretum

Mieux faire connaître les fourmis et inciter au respect

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Réaliser des panneaux sur le chêne, le hêtre, les fourmilières.

Construire un BBQ en dur

Placer des poubelles et une Cathy Cabine

Incérer le parcours de promenade dans une brochure et des guides.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

DNF

CCNT

La Commune

Intitulé du projet : Valorisation des chemins forestiers et autres

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Chemins balisés à entretenir ou à faire remettre en état par les forestiers (exemple : promenade n°8)

Plus de 50% des chemins inscrits à l'Atlas sont squattés ou volés par des privés, il serait donc nécessaire d'en faire un cadastre (état, éventuelle réouverture...).

Ensuite, il serait intéressant de numérotter les chemins inscrits au cadastre, de référencer leur largeur moyenne, etc.

Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté avec les propriétaires privés, leur envoyer l'extrait de loi concernant l'accessibilité des sentiers ainsi que le plan de l'atlas.

Créer des zones de bivouacs (Rendeux se situe sur un GR très fréquenté) et des zones de vision comme à St-Hubert (par exemple pour observer les castors).

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Dans une commune où le tourisme nature et propre est de mise, les chemins propres incitent au respect de la nature.

L'observation dans des zones propres aiguise les sens et le respect de la forêt et des animaux.

Les zones de bivouacs zéro-déchets (loin des zones accessibles aux voitures) sont propices à la méditation et donnent l'impression de liberté au milieu d'un monde vivant végétal

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Cadastre des chemins

Lettres aux propriétaires

Balisage des chemins de l'Atlas

Création de zones d'observation

Création d'une clairière avec zone de feu de camp

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La Commune

Associations de naturalistes

Tous à pied (sentier.be)

Intitulé du projet : Clôtures pour le gibier

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Clôtures à installer autour des terrains agricoles (pas clôturer le bord des forêts), au niveau de blocs de terres agricoles, pas parcelle par parcelle.

Le problème, c'est le trop grand nombre de sangliers et donc le déséquilibre entre la capacité d'accueil du milieu forestier et la pression exercée par la population de sangliers. La pose de clôture ne fera que déplacer le problème. Il faut réduire la population de sangliers (plan de tir...).

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Diminuer les dégâts de gibier

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Localiser les endroits où il y a le plus de dégâts

Placer des clôtures

Passages canadiens s'il y a des chemins

Obtenir des subsides européens, de la RW et de la Commune

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La Commune

Les chasseurs

Les particuliers (agriculteurs)

Le DNF



Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité et sécurité routière »

12/06/19 – Ecole communale



Marloie, le 13 juin 2019

Présents :

Membres de la CLDR- Louis THIBAUT, Albert CORNET, Nanou HORICKS, Geneviève THERER, Laurence LABEYE, Carole RASKIN, Alberte PIRE, Roland WATHIEU, René LONCHAY, Cédric LERUSSE, Nicole NOTE, Vincent LEBOUTEILLER, Benoît DACO, Louis-Philippe COLLIN, François-Xavier NOEL, Véronique DUPONT, Frédéric ONSMONDE, François GRANVILLE, Jean-Marie CHEVALIER, Marc RASKIN, Dominique SONET.

Invitée- Véronique PIRET.

Personnes extérieures- Bart VANDENHENDHOVE, Benoît TRICOT, Roger DEMARET.

Pierre PONCELET et Guénaël DEVILLET, bureau d'étude Orthogone.

Marie GOOVAERTS, Pauline MARCHAND et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Ce groupe de travail est consacré aux enjeux liés à la mobilité et à la sécurité routière.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants. Il développe également plusieurs projets en lien avec la mobilité et la sécurité routière qui sont en train de se mettre en place sur la commune :

- La liaison cyclable entre Hamoul et La Roche
- La commune vient de recevoir un subside, dans le cadre de l'appel à projet pour la mobilité active, pour un projet à Marcourt
- Négociations en cours avec la zone de police concernant la mise en place d'un radar tronçon sur la route régionale
- Une rencontre a eu lieu entre la commune et le SPW concernant l'aménagement des traversées de Gênes et Magoster
- Projet du marquage de l'entrée de village de Devantave inséré dans le PIC.

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

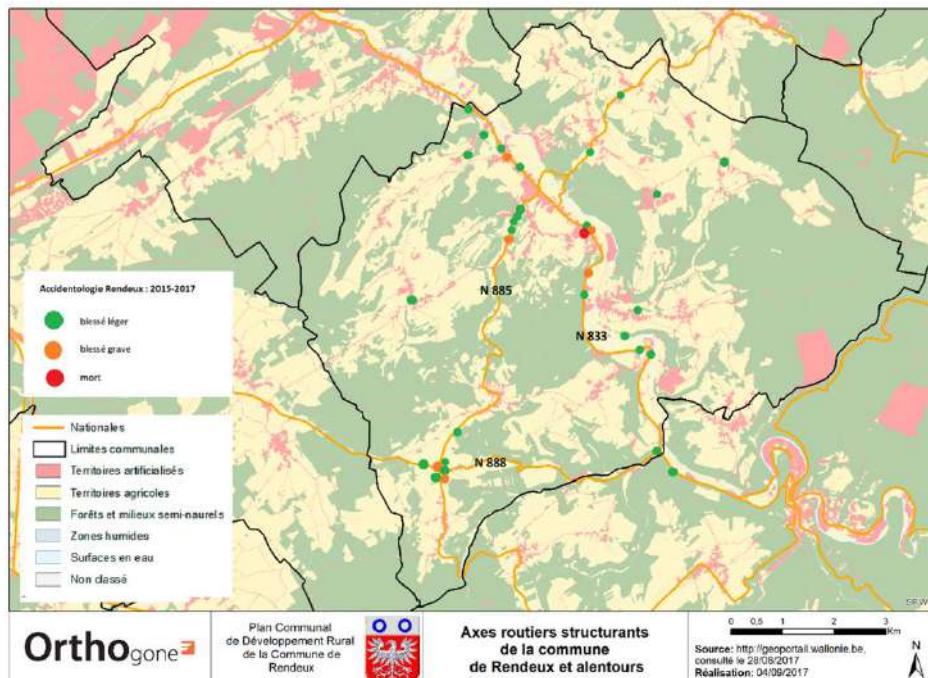
Etant donné que tous les participants sont des membres de la CLDR ou ont déjà assisté à un autre groupe de travail, il n'est pas nécessaire de réexpliquer qui est la FRW, ni ce qu'est une ODR.

Cette réunion est le dernier groupe de travail thématique prévu pour l'instant.

2. Etat des lieux

Le bureau d'étude Orthogone présente un bref état des lieux de la mobilité et de la sécurité routière sur le territoire de Rendeux.

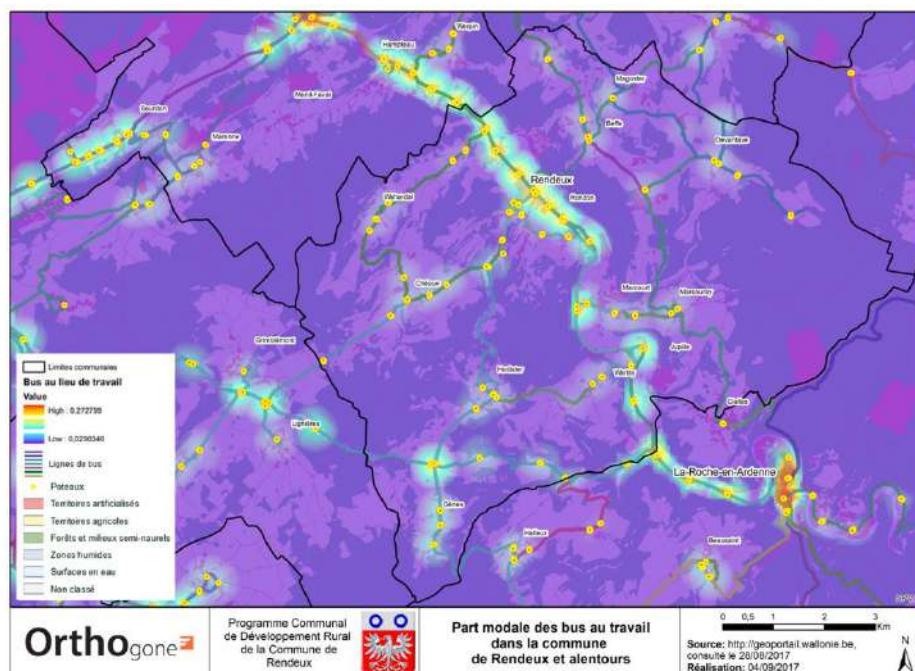
Accessibilité et sécurité routière :



- Lieux de travail pour les salariés résidant dans la commune de Rendeux (source : ONSS et IGSS, 2013 via l'IWEPS) :

	Nombres de salariés	%
Travaillant dans la commune	84	12,6
Travaillant dans l'arrondissement (excl. la commune)	294	44,1
Travaillant dans la province (excl. l'arrondissement)	83	12,4
Travaillant en Wallonie (excl. la province)	110	16,5
Travaillant en Belgique (excl. la Wallonie)	69	10,3
Travaillant au GD Luxembourg	27	4,0
Travailleurs salariés résidant dans la commune (Total)	667	100

Transports en commun :



Mobilité alternative :

- Le projet « Les Passagers du Pays » est un projet pilote associatif né à Rendeux. Poursuivi grâce à une initiative régionale (FlexiTec) à laquelle la Commune a souscrit. Le service est assuré aujourd’hui par Le Tournesol (repris par le CPAS). Dix chauffeurs bénévoles : dernier trimestre 2018, ils ont parcouru un total de 53 700 km.
- L’ASBL Forum de la Mobilité : transport à la demande des PMR en province de Luxembourg et vers les hôpitaux.
- Les transports des mutuelles et la Croix-Rouge avec chauffeurs bénévoles pour le public affilié à la mutuelle et pour des raisons médicales.

Mobilité douce :

- Itinéraire européen EuroVelo 5 ‘Via Romea Francigena’ reliant Roubaix (F) à Martelange, étape 7 de 28 km entre Hotton et La Roche
- Itinéraire cyclable régional n° W7 ‘Sur la Route des Ardennes’ reliant Visé à Bouillon, étape 3 de 33 km entre Durbuy et La Roche-en-Ardenne.
- Développement du Réseau Points-Nœud initié par le PNDO et la Maison du Tourisme. Les subsides viennent d’être octroyés pour la province du Luxembourg et les acteurs du projet espèrent inaugurer le tracé à Rendeux au printemps 2021.

Structures et outils :

- TEC
- Commune (agent mobilité depuis 2009, service urbanisme, service travaux, service déneigement, CCATM)
- Police
- Wallonie (routes régionales et ravel)
- PICM
- Acteurs associatifs (Passagers du Pays, etc.)

Fiches-projet du PICM concernant Rendeux :

- Carrefour N888 / Quatre Bras de Gênes
- Entrées des villages de Beffe et Magoster

- Modalités de mise en œuvre de radars préventifs et répressifs
- Accès au parking de la future maison de village
- Carrefour N833 / Pont de Marcourt
- Mesures d'accompagnement pour la traversée de Rendeux
- Liaison cyclable La Roche – Hotton
- Centre de Beffe
- Sécurisation du village de Marcourt
- Carrefour du Concy / Devantave
- Mobilité dans le quartier de l'école de Rendeux-Haut
- Problème de circulation du gibier
- Réflexions sur la stimulation au télétravail
- Installation d'un éclairage public intelligent.

Thématiques supra-communales du PICM pertinentes pour Rendeux :

- Écoles : Organiser le stationnement et le dépose-minute autour des écoles.
- Circulation piétonne : Proposer des circuits accessibles à tous, y compris aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Développer les zones 30, voire les zones résidentielles (zone 20).
- Vélo : Mettre en place d'un réseau cyclable cohérent et des itinéraires continus en se basant sur le réseau RAveL du territoire et le réseau vélo Points- Nœuds du Pays de Famenne.
- Créer des parkings vélo en voirie, notamment au niveau des haltes et gares SNCB, des principaux arrêts du TEC, à proximité des écoles, administrations, etc.
- Sensibiliser et communiquer autour de l'utilisation du vélo.
- Transport local : Fédérer les initiatives de transport à la demande ou de transport à caractère social au sein d'une Centrale de Mobilité permettant d'organiser le service, d'informer les habitants, etc.
- Stationnement : Dans les villages, formaliser du stationnement (marquage au sol, intégration de potelets sur les trottoirs, etc.), encourager les riverains à rentrer leur véhicule dans leur garage plutôt que de le stationner sur l'espace public

Plan Mobilité et Infrastructures 2019-2014 :

- L'objectif est de permettre à la Wallonie d'accroître la part modale de la mobilité alternative tout en sécurisant et modernisant le réseau existant

N888	RENDEUX	Renouvellement du revêtement, y c aménagementss cyclo-piétons (Rendeux/La Roche) (2ème phase)	RNS	2.000.000
N888	LA ROCHE / RENDEUX	Renouvellement de revêtement, y c aménagements cyclo-piétons (1ère phase)	RNS	1.900.000
N833	RENDEUX / HOTTON	Renouvellement de revêtement de Rendeux à Hampteu, y c aménagement cyclo-piétons	RNS	800.000

Rappel enjeux provisoires :

- Favoriser la mobilité lente utilitaire et touristique
- Optimiser et diversifier l'offre en transports alternatifs
- Améliorer la sécurité routière

+ Enjeux transversaux : *Equilibre et aménagement du territoire*

+ Agenda 21 local

Exemples de projets réalisés :

- Aménagement du carrefour et du centre de Beffe
- Radars préventifs et aménagements sur la Nationale pour la traversée de Rendeux
- Parking Schérès
- Quartiers de l'école de Rendeux-Haut

Projets en cours sur la commune :

- Tronçons de Ravel La Roche-Jupille
- Liaison cyclable entre l'espace Marie Schérès et la Nationale
- Liaison cyclable vers Hamoul.

Les actions du GAL :

- Cordonner et favoriser la lisibilité de l'offre des voies cyclables sur le territoire du GAL;
- Cordonner et promouvoir l'offre de randonnées VTT sur le territoire du GAL;
- Construire un Plan Cyclable au Pays de l'Ourthe en intégrant les acteurs économiques locaux;
- Encourager la demande en matière d'usage du vélo et VTT électrique.

Concrètement...

- Cordonner et favoriser la lisibilité de l'offre des voies cyclables sur le territoire du GAL;
- Cordonner et promouvoir l'offre de randonnées VTT sur le territoire du GAL;
- Construire un Plan Cyclable au Pays de l'Ourthe en intégrant les acteurs économiques locaux;
- Encourager la demande en matière d'usage du vélo et VTT électrique.

3. Retour sur le groupe de travail autonome

Laurence Labeye fait ensuite un retour sur le travail effectué par le GT autonome « mobilité et sécurité routière ». Celui-ci a réuni à deux reprises une quinzaine de personnes.

La principale conclusion est que les habitants ont peur de circuler car ils ont l'impression que les véhicules traversant les villages roulent à une vitesse vraiment excessive. Le groupe pense qu'il est important de garder à l'esprit que la route est un espace de partage entre tous les usagers : piétons, cyclistes, camions, tracteurs, cavaliers, voitures, etc. Laurence Labeye ajoute qu'il est également essentiel de se rendre compte qu'une voiture roulant à 70km/h aura une distance de freinage beaucoup plus importante qu'une voiture qui roule à 50km/h. Elle fera également beaucoup plus de bruit.

Toutes les idées de projets émises lors de ces deux rencontres ont été reprises par les agents de la FRW dans un tableau qui circulera dans les groupes durant la suite de la réunion, afin que chacun puisse y ajouter ses remarques.

Laurence Labeye termine son intervention par la présentation du GRACQ : c'est une ASBL qui existe depuis 1975 et qui regroupe 15.000 membres en Wallonie et à Bruxelles. L'objectif est d'encourager à une utilisation quotidienne et utilitaire du vélo. C'est également un groupe de pression politique. Tout le monde peut se faire membre, soit gratuitement soit en payant une cotisation qui donne accès à certains avantages (assurance, réductions, etc.).

4. Récapitulatif stratégie et projets

Marie Goovaerts présente le tableau est le récapitulatif de toutes les idées de projets, liés à la thématique du GT, émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

Les projets suivis d'un astérisque sont les idées de projets qui ont déjà fait l'objet d'un travail de rédaction lors d'un GT précédent. Néanmoins, les participants sont invités à compléter les canevas de fiches-projet déjà réalisés s'ils le souhaitent. Les projets en italique émanent du GT autonome.

	Projets
P5.1	Finaliser/créer un réseau de voies lentes, tout en améliorant les connexions existantes
P5.2	Aménager de l'espace pour la circulation équestre
P5.3	Installer des parkings vélos aux endroits fréquentés (Spar, maison communale, etc.)
P5.4	Réaménager des sentiers pour se déplacer d'un village à l'autre*
P5.5	Acquisition d'un chariot à traction chevaline*
	Actions
A5.1	Sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo
A5.2	Proposer des vélibus aux écoliers pour se rendre à l'école*
A5.3	Sensibiliser les conducteurs à conduire plus prudemment
A5.4	Améliorer la signalisation vers les parkings publics
A5.5	Améliorer la mobilité avec les transports en commun (rapidité)

Les participants sont maintenant invités à travailler en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est soit de compléter les fiches émanant d'autres GT soit de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

Un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédefini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

Concernant les projets liés à la sécurité routière, les agents de la FRW proposent de faire passer le tableau avec les idées déjà émises par le GT autonome. Tout le monde est invité à le compléter et à se positionner par rapport à l'importance des idées déjà émises (résultats en Annexe).

5. Retour en plénière

Les sous-groupes ont travaillé à l'élaboration de 7 fiches-projet, pendant environ une heure.

Chaque porteur de projet a expliqué les fiches rédigées par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts, Pauline Marchand et Jean-Christophe Simon

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : Favoriser les cours d'auto-école et du code de la route**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

- A) Rappel et mise à jour du code de la route pour les conducteurs seniors
- B) Aider les jeunes à acquérir leur permis

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Le permis est octroyé à vie alors que le code de la route ne cesse d'évoluer

Les cours d'auto-école se donnent à Marche, donc si les jeunes n'ont personne pour les y conduire, ils ne savent pas obtenir leur permis (souvent nécessaire pour avoir un travail, etc.)

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Organiser des soirées d'info pour les aînés une ou deux fois par an (apparemment cela a déjà été organisé par la CCCA l'année passée)

Organiser des formations d'auto-école à Rendeux (pendant les jours blancs ?)

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

CCCA

CPAS

GAL

Police locale

VIAS

Intitulé du projet : sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Organiser des formations à la pratique du vélo : apprentissage du code de la route et de l'endurance aux enfants et aux adultes

Club de marche à recréer

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Promouvoir la santé, la convivialité et la propreté de l'environnement

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Fédérer des gens qui aiment le vélo et/ou la marche et proposer des dates de sorties

Collaborer avec les écoles pour faire de la sensibilisation

Faire de la publicité pour l'Atelier 3b (avenue de la Toison d'Or 54) qui propose « un vélo pour 10 ans à 50 euros »

Donner une aide financière (Province et commune) à l'achat VAE

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

GRACQ

GAL

Intitulé du projet : développer les chemins et sentiers pour relier les villages

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Faire un cadastre des sentiers et chemins

Prévenir les occupants

Estimer l'importance de la réouverture des chemins en fonction du maillage global de la mobilité douce

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Sécurité, santé, découvertes de la commune

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Réaliser le cadastre

Réappropriation des chemins nécessaires s'ils sont occupés par des privés

Indiquer sur les chemins les distances restantes avant l'arrivée à un point d'intérêt

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Commune

Bénévoles pour le recensement et comité pour juger de l'importance de réhabiliter le sentier

Intitulé du projet : Mettre en place des parkings pour vélos

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Installation de parkings pour vélos

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

On veut promouvoir le vélo mais il manque de parkings pour les vélos

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Installer des parkings pour vélos sur le parking du SPW (route de Hotton), parking de la maison communale, parking du Delhaize (privé), etc.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Commune

SPW

GRACQ

Delhaize

Intitulé du projet : sensibiliser les habitants aux bienfaits de la marche et du vélo**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Organiser des formations à la pratique du vélo : apprentissage du code de la route et de l'endurance aux enfants et aux adultes

Club de marche à recréer

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Promouvoir la santé, la convivialité et la propreté de l'environnement

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Fédérer des gens qui aiment le vélo et/ou la marche et proposer des dates de sorties

Collaborer avec les écoles pour faire de la sensibilisation

Faire de la publicité pour l'Atelier 3b (avenue de la Toison d'Or 54) qui propose « un vélo pour 10 ans à 50 euros »

Donner une aide financière (Province et commune) à l'achat VAE

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

GRACQ

GAL

Intitulé du projet : créer une voie rapide équestre**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Comme chacun le sait, les rives de l'Ourthe sont « banales » sur notre commune. Avec quelques aménagements et un minimum d'entretien, il serait possible de permettre une circulation efficace des cavaliers sur un tronçon longeant l'Ourthe. Il est déjà possible de pratiquer un tronçon du Camping Festival au pont de Beffe, et un autre serait facilement accessible entre le pont de Beffe et Werpin

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Intérêt paysager, touristique et promotion de la mobilité lente

Sécurisation du parcours par un contrôle régulier

Pour circuler de manière efficace, les chevaux ont besoin d'un revêtement de sol qui n'est pas bétonné, ni pavé (il faut de la terre, de l'herbe)

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Aménagements nécessaires : recevoir les autorisations nécessaires (une partie du parcours longe les pâtures de chez Desert et est interrompu par une clôture), construction d'un pont à l'embouchure de la Rousse

Concertation avec les pêcheurs

Balisage au niveau du pont de Beffe

Quid d'une réflexion transcommunale ? Le route de Dartagnan passe par exemple à La Roche Il semblerait qu'un chemin de halage (large de 6m) longe l'Ourthe à de nombreux endroits : mais qu'en est-il de son statut juridique ?

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

/

Intitulé du projet : créer un réseau de voies lentes (vélos et piétons)

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Signaler les directions et distances dans les sentiers de liaison, y compris en forêt

Créer des voies lentes entre chaque village

Réserver des voiries à des catégories d'usagers

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Faciliter la mobilité lente utilitaire entre les villages

Créer des itinéraires bis alternatifs aux voitures, si les liaisons n'existent pas

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Réaliser un inventaire des liaisons existantes, et sélectionner les chemins

Créer la signalétique (distance, pente et direction)

Entretenir les chemins

Réorienter certains chemins si besoin

Attention de tenir compte aux normes de la RW en terme de balisage

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Créer un groupe de réflexion sur le projet

La Commune

GRACQ, GAL et Maison du Tourisme

Sentiers.be ?



Compte-rendu du groupe de travail « Communication »

11/09/19 – Ecole communale



Marloie, le 16 septembre 2019

Présents :

Audrey CARLIER, Laurence LABEYE, François GRANVILLE, Nanou HORICKS, Nicole NOTE, Roland WATHIEU, Joël GERARD, Vincent LEBOUTEILLER, Louise GREVISSE, Cédric LERUSSE, François COLLIGNON (Agent-relais)

Pierre PONCELET et Thomas PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Cédric Lerusse, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants. Il présente Louise Grevisse, qui est employée communale et a en charge – entre autres – le site internet communal, la nouvelle page Facebook « Rendeux Officiel » et le Courriel-Info.

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Tous les membres participant à ce GT connaissent le mode de fonctionnement de l'ODR et de l'accompagnement 'FRW'. L'équipe d'Orthogone entame très rapidement la présentation de l'état des lieux de ce qui a trait à la communication au sens large sur la commune de Rendeux après que la FRW aie rappelé l'objet des GT et leur calendrier.

2. Etat des lieux

Cet état des lieux se fait en deux temps : les outils de communication dans un premier temps et, dans un deuxième temps, les projets passés et futurs.

- Les outils de communication :
 - o Le site internet de la commune (www.rendeux.be)
 - o Le courriel-info
 - o Les valves communales
 - o Le bulletin communal
 - o Les toutes-boîtes



- Les outils de communication du RSI (Royal Syndicat d'Initiative Marcourt – Beffe)
- Les réseaux sociaux
- L'almanach communal
- Le répertoire des services et structures d'aide à l'attention des Aînés (CCCA)
- Le feuillet mensuel « informations communales »
- Le calendrier annuel FOSTPLUS
- ...

En outre, la connectivité et les zones blanches sont revenus sur la table à de maintes reprises lors des précédentes réunions.

D'autres outils de communication existent notamment à travers les actions du GAL, de la MCFA, ... et de l'ODR (site spécifiquement dédié et page Facebook).

La commune affecte dorénavant la rédaction et la diffusion du Courriel-Info à Louise Grevisse. Il n'y a que peu d'abonnés à cette newsletter (une cinquantaine) mais un rappel systématique est fait dans le Bulletin Communal (indiquant comment faire pour s'y abonner). Il faudrait peut-être que lorsque des citoyens passent à l'administration communale, ils soient incités à s'abonner...

Concernant le RSI, le calendrier qu'ils éditent reprend les activités menées sur la commune pour l'année. Chaque organisateur de manifestation peut se faire connaître et communiquer les dates de ses événements mais cela doit être fait avant octobre parce qu'après le calendrier part à l'impression et les ajouts ne sont plus possibles.

Par rapport à Facebook, la création de la page « Rendeux - L'Officielle » est saluée et compte près de 300 abonnés après 2 mois d'existence. Néanmoins, vu le nombre de pages FB existant sur et autour de Rendeux, il serait judicieux de réaliser un inventaire exhaustif et de créer des liens entre celles-ci.

L'almanach communal, de même que le répertoire réalisé par le CCCA seront réactualisés à terme.

Le calendrier FOSTPLUS, qui est délivré à tous les citoyens en version imprimée, pourrait éventuellement aussi reprendre l'ensemble du calendrier global communal et ainsi cumuler ses fonctions.

Concernant la question de la connectivité, force est de constater que, sur la commune, il manque de lieux d'accueil pour les émetteurs (antennes) et donc, on ne peut couvrir correctement l'ensemble du territoire.

Certains participants au GT soulèvent l'idée que le site web de la commune soit adapté aux néerlandophones ou, à tout le moins, certaines pages. Cela se fait déjà sur les communes d'Houffalize et Durbuy, entre autres.

Dans le cadre des activités de la MCFA, une réunion est programmée le 8 octobre prochain avec Emilie Capelle sur le thème « Raconte ton BAC » :

Raconte ton bac, une opération de large envergure (Province de Luxembourg et de Namur) est en cours de préparation. Son but est d'aider les gens à se réapproprier les espaces publics, grâce aux bacs de plantes ou aux parterres publics en les décorant et en y plantant des plantes comestibles. Appel à toutes personnes ou groupes intéressés.

*Pour tout renseignement, veuillez contacter : **Emilie Capelle**, Animatrice MCFA à Érezée, Manhay, Rendeux 0495/54 69 52 - emilie.capelle@marche.be*

- Les projets passés et futurs

Les projets passés sont le placement de panneaux d'affichage, la création d'un blason pour la commune de Rendeux et la publication d'ouvrages répertoriant et valorisant le patrimoine rendeusien.

Les projets en cours concernent :

- l'enquête « zones blanches » qui est en passe de se clôturer (+/- 100 répondants) ;
- la révision du Bulletin Communal afin de mieux y valoriser les initiatives, associations et services ;
- la réflexion autour de la simplification administrative à l'intention des organisateurs d'événements ;
- le travail réalisé autour du site internet et l'attribution de la gestion du site à Louise Grevisse qui va s'atteler à rendre le site plus fonctionnel et convivial ;
- les réunions de participation citoyenne où la commune et les citoyens élaborent de concert des projets (comme pour la salle de Beffe, par exemple) ;
- ...

3. Récapitulatif : stratégie et projets

La nouvelle stratégie présentée en CLDR en juin dernier est rappelée à l'assemblée. Les points sur lesquels la FRW insiste en regard de la thématique du jour sont la convivialité (→ via le dynamisme associatif, culturel et sportif), le bien-être (→ via une offre de services complète pour tous les citoyens) et enfin un avenir durable. La communication intervient en ce sens en fil rouge de toute la stratégie.

- NOUVELLE STRATEGIE ! –
Faire de Rendeux un territoire...

ENJEUX	OBJECTIFS
A - Où la CONVIVIALITE et la SOLIDARITE se vivent au quotidien, dans l'ensemble des villages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates 2. Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale, tout en favorisant l'accueil des petites entreprises et le développement des circuits courts 3. Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable
B - Dans lequel le BIEN-ETRE des citoyens est au cœur des actions développées	<ol style="list-style-type: none"> 4. Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges (de la petite enfance à la vieillesse) 5. Favoriser la mobilité douce utilitaire et touristique 6. Améliorer la sécurité routière
C - Fier de son passé et tourné vers un AVENIR DURABLE	<ol style="list-style-type: none"> 7. Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager 8. Coordonner une politique environnementale et énergétique globale 9. Penser l'aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle

... Tout en améliorant la COMMUNICATION entre l'ensemble des acteurs du territoire et assurant un EQUILIBRE entre ses différentes composantes!

Au cours de la présentation, plusieurs remarques sont faites comme notamment :

- L'existence de formations et groupes d'échanges NTIC organisés par le CCCA ;
- Un ordinateur est mis à disposition à Bardonvez pour tous ;
- Outils de communication n'ayant pas été mentionnés dans la présentation :
 - o la carte / plan de la commune édité par Cartobel
 - o « Rendeux-News »
- Voir avec le CCCA et d'autres partenaires les initiatives de lutte contre l'isolement (pas uniquement à l'égard des Aînés) ;
- Idée d'organiser une « journée des associations » (on ne dénombre pas moins de 58 associations actives sur Rendeux) que l'on pourrait, par exemple, coupler avec la remise des mérites sportifs.

Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend l'ensemble des idées de projets et actions émises précédemment. Les participants sont invités à compléter les canevas de fiches-projets déjà réalisés s'ils le souhaitent.

	Projets
P6.1	Accueil numérique des visiteurs- développer des outils « QR codes » pour les circuits de promenades + créer un panneau d'accueil numérique pour les visiteurs au centre de Rendeux
P6.2	Améliorer la signalisation vers les parkings publics
	Actions
A6.1	Améliorer la communication de l'administration communale et des structures transcommunales vers la population
A6.2	Développer un plan de communication numérique
A6.3	Réseautage local (notamment créer des liens entre l'administration communale et les associations)
A6.4	Créer une plateforme du bénévolat
A6.5	Développer un plan de communication visant les personnes isolées
A6.6	Organiser des « papotes entre parents »
A6.7	Organiser des formations et des groupes d'échanges NTIC
A6.8	Organiser des tables rondes/ créer une commission des acteurs économiques, touristiques et professions libérales
A6.9	Créer un guichet permanent pour les habitants afin de les orienter dans leurs démarches administratives (et notamment par rapport aux NTIC)
A6.10	Développer une image de marque de Rendeux

Au vu du nombre de participants à ce GT, la méthodologie par rapport à la rédaction de fiches-projet a été adaptée. Le travail se fait en séance plénière et chacun peut, dès lors, apporter sa pierre à l'édifice. La co-construction des fiches est nourrie par l'échange entre participants. 6 fiches-projet (voir en annexe) ont ainsi été portées par le GT.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Intitulé du projet : accueil numérique des citoyens et des touristes

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Installer une borne numérique à proximité de l'administration communale à l'usage des citoyens de Rendeux afin de leur faciliter l'accès à certaines ressources / informations en parallèle avec ce que le site internet communal offre (e-guichet).

Développer un accueil numérique des visiteurs sur le territoire de Rendeux, en plaçant des QR Codes sur les monuments, les promenades, les lieux intéressants du territoire. Il sera nécessaire d'établir des liens entre les différents QR Codes et des bornes interactives placées à des endroits stratégiques. Les informations liées à cet accueil numériques devront être partagées sur le site internet communal et une page Facebook.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Mettre à disposition des citoyens un outil de communication entre l'administration et eux, disponible à tout moment.

Partager des informations sur le territoire, aux touristes et aux locaux.

Peu d'impact sur l'environnement (pas d'impression de brochures, etc.).

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Placer une borne sur le parking en face de l'administration communale (voire dans ou aux abords du bâtiment de l'ancienne RTT).

Inventaire des lieux pertinents.

Installation des bornes.

Aménager le site internet communal pour y permettre l'intégration du projet.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Inventaire réalisé par les habitants, les comités et/ou une société spécialisée.

La commune.

Le centre de documentation Ourthe moyenne.

Intitulé du projet : Un site – un événement

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Dans chaque édition du Bulletin Communal, présenter un lieu, un site communal remarquable. Sur base de cette présentation, proposer aux lecteurs un rendez-vous pour présenter le site. Il s'agirait donc de promouvoir le patrimoine par le biais des outils de communication existants (ou en cours de création – remaniement) afin d'encourager à la convivialité et à la rencontre tant pour les locaux que pour les touristes.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Convivialité, valorisation du patrimoine local

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Comme dit précédemment : communiquer via le BC et créer un événement contextualisé sur un site donné.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La commune ;

Le SRI ;

Bénévoles...

Intitulé du projet : Publication des services et structures d'aide

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Il y a quelques années, le CCCA a publié une feuille reprenant l'ensemble des services et structures d'aide à l'intention des Aînés de la commune. Cette feuille (format A4 plastifiée) listait les numéros utiles.

Ce genre de liste devrait être à nouveau réalisée mais non plus à l'intention des seuls Aînés. Elle devrait être actualisées en prenant en compte l'intérêt qu'elle pourrait présenter pour l'ensemble des rendeusiens.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Faciliter les démarches vers les services d'aide aux personnes.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Partir de l'ancien document et le mettre à jour.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

CCCA

CPAS

Commune

Intitulé du projet : « Papotes entre parents »

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Permettre aux parents de se réunir (*un samedi par mois par ex.*) afin qu'ils parlent de leur quotidien, de leurs inquiétudes, etc. Tout en leur permettant de laisser leur enfant à une garderie (lien intergénérationnel ?)

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Apporter du réconfort aux parents.

Améliorer le bien-être.

Passer un moment de qualité.

Tisser du lien.

Permettre un retour aux « vraies » valeurs

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Trouver deux locaux disponibles proches l'un de l'autre (pour la papote des parents et pour la garderie).

Installer des jeux à la garderie.

Faire de la pub autour du projet.

Trouver du personnel permettant la prise en charge des discussions des adultes (?) et de la garderie des enfants. Quid de l'encadrement ? Il faudrait contacter « Vie Féminine » et la Ligue des Familles pour voir ce que ces associations peuvent apporter comme soutien et, éventuellement, encadrement au projet.

Si cela se passe pendant les heures « de bureau », organiser les « papotes » dans un local proche de la crèche. Le local du Patro pourrait être un endroit adéquat.

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La crèche

L'ATL.

Intitulé du projet : Signalisation vers les parkings et espaces publics

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Trop de voitures sont mal stationnées aux abords de certains commerces et restaurants.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Ces incivismes sont potentiellement accidentogènes et constituent un problème majeur pour tous les usagers (voitures comme usagers faibles). Des parkings appropriés et gratuits existent à proximité de ces lieux. Cependant, ils ne sont pas assez utilisés.

Par ailleurs, le fait de se rendre, à partir des parkings publics, à pieds vers les différents commerces permet de générer des interactions entre les gens et donc de susciter le lien social.

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Dans un premier temps, il faut conscientiser les propriétaires de lieux concernés et où les problèmes de parking sont récurrents. Ensuite, dans une volonté d'éducation permanente et civique, il faudrait établir une campagne de communication auprès des commerçants. Ensuite, si cela ne suffit pas, il faudrait s'adoindre les services de la police locale et le soutien de l'administration communale.

Il faut aussi :

- Retracer les emplacements de parkings de façon claire (à la friterie, par exemple) ;
- Installer des potelets (frites) pour dissuader le stationnement incongru ;
- Afficher les distances sur des panneaux : de ce parking, la boulangerie est à XX minutes à pieds, ...

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Administration Communale

Police

Commerçants, restaurateurs,...

Intitulé du projet : Améliorer le site internet de la commune de Rendeux

Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Sur le site internet www.rendeux.be, l'onglet « tourisme » renvoie sur le site du RSI, de la Maison du Tourisme (bureaux situés à La Roche) et les hébergements. C'est un peu court en sachant tout le potentiel de la commune.

Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Nécessité de communiquer sur le tourisme et le patrimoine. Valorisation de la « Rive Gauche ».

Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Aménager le site internet communal pour y diffuser des informations relatives au patrimoine, y référencer, par exemple, le site de Bardonwez, des circuits de promenade en ligne, une carte des points de vue patrimoniaux (par exemple, le patrimoine de guerre, le patrimoine cultuel, ...) ...

Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Administration communale (Louise Grevisse)

Remarque : en consultant le site, il y a deux endroits où chercher l'info. Il y a le bandeau au-dessus, reprenant une série d'onglets principaux et puis, le bandeau en bas de page, reprenant les mêmes thématiques et de plus nombreuses sous-catégories. Donc, non seulement cela fait double-emploi mais, en plus, les infos n'étant pas strictement identiques, c'est un peu incohérent.



Ardenne-Famenne

Compte-rendu du groupe de travail

« Energie »

Le 25/09/2019



Marloie, le 26 septembre 2019

Présents :

Membres de la CLDR : Théo ALIE, Jean-Marie CHEVALIER, François COLLIGNON, Véronique DUPONT, Nicole NOTE, Cédric LERUSSE, Laurence LABEYE, Bernadette LECLERE, Marie-Thérèse PONCIN, Carole RASKIN, Francis SCIUS, Dominique SONET, Roland WATHIEU.

Personnes extérieures : Michael EARLE, Benoît TRICOT, Johan VLAEYEN, Marcel WILMOTTE.

Thomas PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Ce groupe de travail sera consacré aux enjeux liés à l'énergie. Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de la rencontre :

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail
2. Etat des lieux
3. Diagnostic partagé et stratégie
4. Récapitulatif
5. Consignes fiches-projet
6. Travail en sous-groupes
7. Retour en plénière

FRW

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

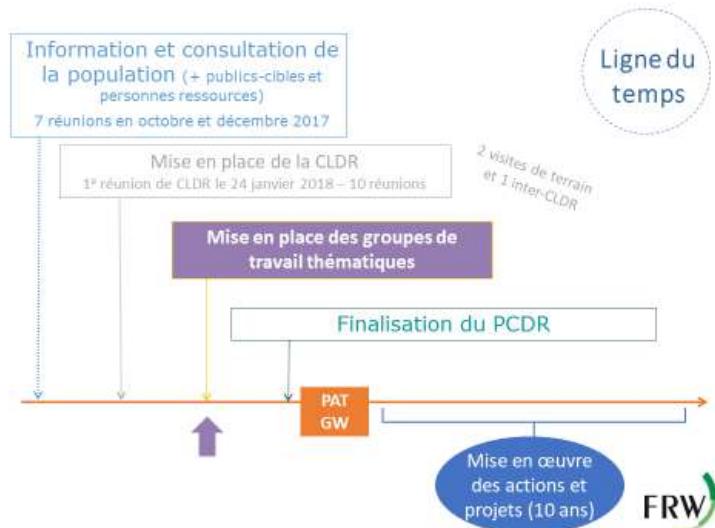
Jean-Christophe Simon rappelle à l'ensemble du groupe (membres de la CLDR et non-membres) différents éléments.

La FRW est un organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la Région Wallonne à travers, notamment, une convention-cadre. Une de ses missions est d'accompagner les communes en opération de développement rural (ODR).

Les ODR sont réglementées par le décret relatif au Développement Rural (11/04/2014) et un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (12/06/2014). Leur objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement rural (PCDR).

Le PCDR se construit sur base d'une analyse socio-économique du territoire, ainsi que sur l'avis des habitants et des acteurs du territoire. Ces deux éléments vont composer le diagnostic partagé, à partir duquel va émerger une stratégie de développement, constituée d'enjeux et d'objectifs. Des projets et des actions seront ensuite définis, permettant d'atteindre les objectifs.

Ci-dessous, la **ligne du temps** de l'ODR de la commune de Rendeux :



Les **objectifs des groupes de travail** sont de confirmer/préciser la stratégie et rédiger des fiches projet/actions.

Calendrier des prochains groupes de travail : GT Agriculture le 2 octobre 2019 – à 19h30 à l'école communale de Rendeux.

Cédric Lerusse prend ensuite la parole pour introduire la thématique. Il fait un rapide historique de l'énergie depuis la révolution industrielle en termes de pollution. Il souligne le fait que parfois, ce que l'on pense être une bonne idée au départ n'est peut-être qu'une fausse bonne idée. Aujourd'hui, on se demande comment bien faire pour demain.

2. Etat des lieux

Benoît TRICOT présente ce qui est en cours au niveau communal.

- L'école communale de Rendeux a fait l'objet de travaux pour un montant total de 700 000 € dont 500 000 de subside UREBA. Il s'agissait de remplacer la chaudière et les châssis.
- En 2020, il est prévu de réaliser l'isolation de l'ensemble des toitures du complexe scolaire parce que le bâtiment est hyper énergivore.
- La Commune propose une aide de 300 € aux particuliers pour le placement de panneaux solaires.
- Le pack Rénov'Energie est disponible aux Rendeusiens. Pour rappel, ce projet est porté par le GAL et est valable pour l'ensemble des citoyens résidents des 7 communes adhérentes au GAL Pays de l'Ourthe. En 2018, 10 ménages rendeusiens ont pris part au projet.
- Rendeux a signé la Convention des Maires et a donc un PAEDC. Celui-ci constitue un catalogue d'actions possibles.

Le bureau d'étude Orthogone, par le biais de Thomas PONCELET, présente un bref état des lieux de la situation énergétique sur Rendeux. On relèvera plus particulièrement, parmi les faits saillants :

- Une entreprise utilise le bois local afin de réaliser les toitures, charpentes, ... Comme les entreprises favorisant la circularité, l'entreprise rendeusienne est reprise dans le folder édité à cet effet par le GALPO : brochure « Filière Bois ».
- Une petite éolienne privée a été implantée à Nohaipré.
- La commune de Rendeux compte en son sein le seul camping au BENELUX à être autonome énergétiquement parlant. Le camping produit son électricité via des panneaux photovoltaïques et dispose de batteries.
- Le moulin de Bardonwez compte une centrale hydro-électrique.

Pour rappel, la Commune a signé la Convention des Maires et s'est engagée dans la réalisation d'un PAEDC. Ce plan peut être communiqué à tout citoyen qui en ferait la demande.

Benoît TRICOT ajoute qu'au niveau communal, les changements d'éclairage public, via ORES, sont en cours. Cela permettra de diminuer de 25% la consommation énergétique. De plus, des éclairages dimables sont en cours d'installation. Ces éclairages permettent de diminuer de 50% l'intensité lumineuse, entre 22h et 6h. Cela diminue donc la pollution lumineuse.

3. Diagnostic partagé et stratégie

Objectifs :

- Soutenir le dynamisme associatif, culturel et sportif
 - Enjeu CONVIVIALITE
- Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges
 - Enjeu BIEN-ETRE
- Penser l'aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle
 - Enjeu AVENIR DURABLE

Il est important de tenir compte du fait que le PCDR s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21 local.

4. Récapitulatif

Les explications qui vont suivre sont le récapitulatif de toutes les idées de projets émises lors des consultations citoyennes dans les différents villages, mais également lors des réunions de la CLDR. Un tri a été fait entre les projets/actions repris ci-dessous et ceux qui étaient déjà en cours, impossibles ou qui n'étaient que des recommandations à faire passer à l'administration communale.

	Projets
P7.1	Réaménager le chauffage et le parking de la salle de village de Devantave
P7.2	Revoir l'isolation et aménager les abords de la salle de Marcouray
P7.3	Rénovation de la salle à Hodister et aménagements extérieurs (plaine de jeux)
	Actions
A7.1	Valorisation du bois en tant que ressource locale
A7.2	Organiser quelques fois par an un « bus vélo » scolaire
A7.3	Créer un parc de vélos électriques

Remarques des participants :

- A7.2 : « Bus vélo » :
 - *Pourquoi 'quelques fois par an' ?*
 - *Service gratuit ?*
 - *Pourrait-on élargir le projet aux trottinettes électriques ?*
- A7.1 : Valorisation du bois en tant que ressource locale :
 - *Carole RASKIN expose la valorisation du bois-énergie à travers l'exemple d'Hotton. Ainsi, le bois-énergie est une belle opportunité face au problème des scolytes. En effet, le bois attaqué n'a plus grande valeur. A Hotton, une machine vient broyer les arbres atteints et les plaquettes sont stockées dans un hall communal spécialement dédié.*
- A7.3 : créer un parc de vélos électriques :
 - *Pourrait-on élargir le projet aux trottinettes électriques ?*

5. Consignes fiches-projet

Les participants sont invités à travailler en sous-groupes sur les fiches-projet de leur choix. Le but est de rédiger des ébauches de fiches-projet (qui seront ensuite revues en CLDR) afin de les intégrer au PCDR. Les projets développés doivent tenir compte de plusieurs éléments : l'intérêt général, le développement durable (progrès social, viabilité économique, équilibre écologique, diversité culturelle) et la stratégie.

La FRW explique qu'un porteur de fiche sera désigné dans chaque groupe afin de revenir faire un retour en plénière en fin de soirée. Chaque groupe devra remplir un canevas prédéfini pour le projet choisi : description du projet (où ? quoi ?), justification (dans quel but ? impact sur le développement durable ?), comment le mettre en place (ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...) et les porteurs du projet (les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation).

6. Travail en sous-groupes

Les participants se partagent en cinq groupes, durant 45 minutes, afin de rédiger cinq fiches-projets, en fonction de leurs centres d'intérêt.

7. Retour en plénière

Chaque porteur de projet explique la fiche rédigée par son groupe à l'ensemble des participants (voir les fiches-projet en Annexe).

La prochaine étape sera un retour du travail réalisé en groupe de travail dans la CLDR.

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON

Fondation Rurale de Wallonie

Rue des Tilleuls, 1E

B-6900 MARLOIE

Intitulé du projet : Adapter la flotte de véhicules communaux à de nouvelles sources d'énergie, en particulier l'électricité (ou CNG ou hydrogène ?)**Description du projet :**

- Installation des bornes électriques à proximité des garages communaux ;
- S'assurer de l'alimentation des batteries par de l'énergie verte (panneaux photovoltaïques ?)

Justification :

- Montrer l'exemple ;
- Diminuer les émissions de CO2 ;
- Espérer un effet boule de neige auprès de la population ;
- Espoir de diminuer le coût de la consommation énergétique communale ;
- Etre moins dépendants des producteurs d'électricité traditionnels.

Comment le mettre en place ?

- Etude de faisabilité :
 - o Pour le choix de l'énergie (rendement, coût, ...);
 - o Pour avoir une recharge des batteries avec une autonomie d'électricité.
- Identifier les éventuelles sources de financement (SPW, sponsoring, ...);
- Achat des véhicules et mise en place des bornes ;
- Suivi de la consommation et des économies réalisées (si c'est le cas ...).

Les porteurs du projet :

- Personnel communal ;
- Bureau spécialisé pour l'étude de faisabilité.

Remarques :

- *La commune de La Roche s'inscrit dans cette même démarche. Il faudrait peut-être mutualiser les cahiers des charges ?*
- *Retour à l'utilisation du cheval de trait ? Si la question est posée, celle de sa réalisation pratique (logistique, facilité, ...) aussi parce que Rendeux, c'est 17 villages.*
- *La flotte communale peut être étendue aux tondeuses, tracteurs, matériel et outillage (p. ex. tronçonneuses, ...).*
- *Les bornes de recharge pourraient-elles être mises aussi à disposition des privés ?*

Intitulé du projet : Promouvoir le vélo électrique : le RENV'LO

Description du projet :

- Dans chaque gros village, un vélo partagé qui appartient à une communauté

Justification :

- Convivialité ;
- Sensibilisation à l'usage du vélo ;
- Mobilité douce ;
- Diminution de la consommation d'énergie ;
- Meilleure santé.

Comment le mettre en place ?

- Achat de suffisamment de vélos ;
- Fédérer les citoyens autour de l'usage du vélo électrique ;
- Nommer un « responsable » pour l'entretien de la flotte de vélos.

Les porteurs du projet :

- Commune ;
- GRACQ ;
- Fondation Roi Baudouin
- ...

Remarques :

- *Gratuité du service ?*
- *Elargir à la mise à disposition de trottinettes électriques ? → Moins pratiques (notamment si utilisées pour faire ses courses) et durée de vie apparemment trop réduite que pour être rentables.*

Une fiche projet existe déjà à ce sujet : « création d'un parc de vélos électriques » → voir liste des FP issues du GT Mobilité

Intitulé du projet : Diminution de l'éclairage public et de la pollution lumineuse

Description du projet :

Sensibiliser les citoyens à la pollution lumineuse et donc à la diminution de l'éclairage (tant public que privé).

Justification :

- Diminuer la consommation énergétique ;
- Diminuer la quantité de lumière ;
- Protéger la biodiversité ;
- Diminuer la pollution lumineuse.

Comment le mettre en place ?

- Trouver les bonnes informations sur comment diminuer ;
- Sensibiliser de façon ludique en cherchant à faire changer les attitudes, créer de nouvelles habitudes ;
- Bilan énergétique (à communiquer et réinvestir dans des projets spécifiques) ;
- Découverte du ciel (astronomie) pour sensibiliser à la pollution lumineuse ;
- Publicité à l'entrée de la commune ;
- Choix / exemplarité dans de nouveaux projets
- Nuancer : les choses doivent se faire progressivement et intelligemment (privilégier les endroits qui ont besoin de moins d'éclairage).

Les porteurs du projet :

Commune

Intercommunales

Privés

// FP portée par R. Demanet concernant la pollution lumineuse.

Intitulé du projet : Réseau de production d'énergie

Description du projet :

Réaliser, sur le long terme, un réseau de sources d'énergie les plus renouvelables , locales et diversifiées (vent, soleil, biomasse, ...) → réseau de petites cellules énergétiques

Justification :

- Pas besoin de grosses infrastructures qui pourraient être vulnérables et nuisibles ;
- Le réseau est plus fiable car les risques potentiels sont répartis ;
- On profite de la totalité des sources disponibles, on n'investit pas dans une seule source ;
- Plus facile à gérer des infrastructures de petite taille.

Comment le mettre en place ?

- Subventions de petite taille
- Collaboration avec plusieurs parties prenantes ;
- Impliquer les habitants (par exemple, les fermiers pour la biomasse ; le SEL, ...)

Les porteurs du projet :

L'ensemble des citoyens

Modèle coopératif. A mettre en parallèle avec ce qui se fait ailleurs comme, par exemple, à Baikrich.

Intitulé du projet : Réduction de la consommation d'énergie

Description du projet : En 2 volets :

Volet A : Comment la Commune elle-même (administration, ...) peut diminuer sa consommation énergétique ?

Volet B : Comment la Commune peut assister et encourager/faciliter le changement comportemental des habitants vers la réduction de la consommation d'énergie ?

Justification :

L'énergie la plus renouvelable/durable est celle que nous ne consommons pas

Comment le mettre en place ?

Volet A :

- Evaluation des postes de consommation actuels de la commune ;
- Etude des alternatives possibles qui sont moins énergivores ;
- Remplacement de sources actuelles par des sources/moyens moins énergivores (exemples : isolation de l'ensemble des bâtiments communaux ; diminution de l'éclairage public ; collecte des eaux pluviales, ...).

Volet B :

- Evaluation des manières de faciliter le changement de comportement ;
- Concours à l'intention des ménages : prix pour les ménages qui auraient diminué leurs consommation d'énergie (récompenses à la clef comme, par exemple, l'accès au parc à conteneurs, ...)
- Présence d'experts pour donner des conseils aux citoyens dans le changement de comportement à adopter.

Les porteurs du projet :

- Conseil communal ;
- Administration communale ;
- Ménages de la commune ;
- Seconds résidents aussi
- → Tout le monde, en fait !

Il faudrait peut-être que la Commune engage un conseiller en énergie ?

// GAL et Rénov'Energie

Compte-rendu du groupe de travail « Agriculture »

02/10/19 – Ecole communale



Marloie, le 8 octobre 2019

Présents :

Francis SCIUS, Roland DUPONT, Angélique FLOYMONT, Florie POIRRIER, Maxime DOUTRELOUX, Jean-Luc PONCIN, André POIRRIER, Jean DOUTRELOUX, Jean-Baptiste PONCIN, Céline SERVAIS, André CULOT, Bertrand DESERT, Serge DESERT, Louis-Philippe COLLIN, Cédric LERUSSE, François COLLIGNON (Agent-relais)

Pierre PONCELET, bureau d'étude Orthogone.

Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

Monsieur Louis-Philippe Collin introduit la réunion. Il présente le contexte dans lequel ce groupe de travail s'inscrit et explique succinctement le Programme Communal de Développement Rural et l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie.

Une réunion initiale de ce groupe de travail ayant déjà eu lieu précédemment, voici les grandes idées qui en ont émané :

- Réalisation de « journées fermes ouvertes » ;
- Question de l'accès aux terres, notamment pour les jeunes (pression foncière) ;
- Proposer des formations à destination des agriculteurs.

Au niveau communal, des choses ont été mises en œuvre entre ces deux rencontres :

- Aides sous forme de service préférentiel ou gratuit ;
- Le petit marché des producteurs de Rendeux qui s'est créé au printemps dernier et qui est et reste ouvert à tous les producteurs locaux ;
- Aides (matérielles ou financières) pour :
 - o Taille des haies ;
 - o Chaulage des terres ;
 - o Création de puits ;
 - o Mise à disposition de la herse étrille ;
 - o Aménagement de fumières
 - o ...

1. Introduction : ODR et objectifs des groupes de travail

Le présent GT s'inscrit dans le contexte du PCDR. Un rappel du mode de fonctionnement de l'ODR et de l'accompagnement 'FRW' est rapidement réalisé par Jean-Christophe Simon.

Pour rappel, le PCDR s'articulera donc autour de fiches-projet rédigées par les différents GT. Ces fiches peuvent aussi bien concerner des actions (ou projets immatériels) que des projets matériels.

2. Etat des lieux

Ce travail d'élaboration du PCDR se fait en concertation avec les différents acteurs, en ce compris les agriculteurs.

D'autres acteurs contribuent au soutien des agriculteurs. A commencer par le GAL Pays de l'Ourthe avec notamment trois actions-phares :

- Le projet énergie à la ferme (un toutes-boîtes a été envoyé à tous les agriculteurs à ce sujet) ;
- La brochure listant tous les producteurs locaux ;
- La halle de Melreux et le soutien à « *Li Terroir* ».

Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon poursuivent l'état des lieux des initiatives existantes ou gestantes relatives à l'agriculture.

Nouvel acteur sur la scène agricole, l'atelier rural initié par Agrinew à Marloie, et qui offre aux producteurs locaux des ateliers pour pouvoir transformer et conditionner leurs productions en vue de développer les circuits courts. Du personnel qualifié (bouchers, par exemple) est également mis à disposition, moyennant paiement, évidemment.

A La Roche, un employé communal est mis à disposition (1/10^{ème} temps) afin d'offrir une aide administrative aux agriculteurs, que ce soit pour les aider à remplir les formulaires administratifs, des demandes de primes...

Certains agriculteurs se sont unis afin de créer des groupements d'employeurs. C'est notamment le cas dans les communes de Libramont, Saint-Hubert, Libin et Tellin (GAL Nov'Ardenne) mais aussi pour la coopérative Paysans-Artisans. Ce système est tout à fait légal et a fait ses preuves (notamment pour la coopérative précitée).

Dans le PAEDC, on trouve une fiche liée aux préoccupations de certains agriculteurs présents : la question de l'eau et les sécheresses auxquelles il faut faire face depuis 2 étés. Donc, une possibilité serait de récupérer les eaux pluviales via la création de « bassins d'orage » (idéalement dans une cuvette afin que les eaux y ruissellent). La FP du PAEDC correspondant à ce projet est ADA-21 : Dispositifs pour les eaux pluviales.

Au niveau de l'eau et des ressources disponibles, il faudrait peut-être envisager d'activer un point d'eau par ancienne section. A l'heure actuelle, la commune octroie une prime de 700€/exploitation pour la création d'un puits.

Si des puits collectifs sont créés, quid de leur gestion ? Les deux puits communaux existants ne sont pas exploités comme il aurait été attendu parce qu'ils seraient trop ferrugineux (le bétail ne boirait pas l'eau qui aurait un goût trop prononcé). Du coup, il faudrait envisager la déferrugination de l'eau. Il faut se renseigner sur le coût de l'opération.

Quid également du puits des Allemands ?

Concernant la taille des haies, le nouveau CoDT interdit l'usage de l'épareuse. Des amendes et sanctions ont été adressées à certains agriculteurs. Les communes sont dans le même cas et doivent aussi adapter leur matériel.

A l'heure actuelle, la commune octroie une prime à la taille des haies mais les agriculteurs qui font la taille eux-mêmes ne peuvent bénéficier de cet avantage. A l'avenir, la commune va voir s'il n'est pas possible d'attribuer la prime sur base de la déclaration PAC (où les mètres de haies sont renseignés).

La herse-étrille communale acquise suite à la demande formulée par la commission agricole ne peut être utilisée que par les agriculteurs ayant assisté à la démo. Il faudrait refaire une démo pour qu'un plus grand nombre puisse en bénéficier. A noter : la machine s'use. Il faut absolument l'entretenir et la faire réviser parce qu'elle perd de son efficacité. Les agriculteurs présents soulignent le fait que ce soit un service très pertinent d'autant plus que le tarif d'application pour la location de la machine est vraiment très avantageux.

Concernant la prime communale à l'installation de fumière, chaque agriculteur ayant eu l'obligation de se mettre en ordre par rapport aux normes. Le montant budgétaire pour ce poste pourrait être dévolu à une autre intervention en faveur du secteur agricole. Par exemple, la commune intervient sur le chaulage des terres mais pourrait aussi, pour que ce chaulage soit plus rationnel, subsidier l'analyse de sol avant chaulage.

3. Récapitulatif : projets et actions

Les agriculteurs présents insistent sur les aspects suivants :

- La mise en œuvre de formations / conférences (2/an) (on pourrait élargir le public en ouvrant aux agriculteurs des communes voisines) avec des thèmes comme l'autonomie fourragère ; **l'économie d'énergie sur les exploitations** (en parallèle avec le GAL et la Province → Mr Frédéric Charlier) ; le nouveau bail à ferme ; ...
La première conférence relative aux économies d'énergie pourrait déjà avoir lieu dès janvier 2020.
A traiter également lors de conférences / formations, la question de l'accès aux terres et de la spéculation autour de ces dernières. On pourrait recourir à l'expertise de
- L'organisation de journées « Fermes ouvertes » : plusieurs alternatives se dessinent (elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre). Chacune des formules proposées correspond à un souhait d'informer la population et de faire connaître et reconnaître le métier d'agriculteur auprès des citoyens dont les enfants.
 - Soit organiser un « tour des fermes » qui se clôturerait autour d'un barbecue champêtre.
 - Lors d'une visite de ferme, intégrer la pièce de théâtre de Charles Culot.
 - Ouvrir une grange et y proposer, pourquoi pas en profitant de la délocalisation du festival « A travers Champs », la projection d'un film en lien avec l'agriculture. Projection dans la grange et les fauteuils de cinéma sont remplacés par les ballot de paille. (A réfléchir en parallèle avec les actions de la MCFA et de son animatrice culturelle : Emilie Capelle).

- Rédaction d'une charte du « Bien vivre à la campagne » à diffuser par le biais des notaires lors de l'achat de biens fonciers mais aussi lors de la signature d'un bail, ...
- Travail de collaboration avec les chasseurs :
 - o Dans la révision des baux, il faudrait réfléchir à des points tels que le respect des zones agricoles, le soignage (soigner le gibier cause une densification)
 - o Clôturer afin d'éviter les dégâts de gibier (création d'un partenariat entre les chasseurs, les agriculteurs et la commune) : à Trinal, un ursus a été posé et offre des résultats convaincants sans qu'il ne doive être pulvérisé. Il ne faut pas oublier que l'on ne peut pas créer de parcs, le gibier doit pouvoir circuler. Via l'entrepreneur Neuville, le coût de ce genre de clôture est de 10€/m.
 - o La commune pourrait planter des bornes électriques dans les campagnes afin que les agriculteurs puissent y raccorder des électrificateurs de clôtures.

→ L'agriculture façonne la ruralité et en est un trait constitutif. Ne pas la soutenir et la protéger reviendrait à ne pas protéger la ruralité.

- Sur la commune, planter une halle serait un réel atout afin de favoriser les circuits courts. On pourrait y disposer une chambre froide qui viendrait sans doute bien à propos pour les marchés des petits producteurs du jeudi. Ce pourrait être une halle ouverte, comme on en trouve dans les villages français.
- Dans cette halle, ou conjointement à celle-ci, on pourrait planter une miellerie, comme cela existe à Beauvechain (et aussi à Rochefort) à l'usage des apiculteurs rendeusiens.
→ Question du suivi et de la gestion de ces biens mis à la disposition de la collectivité...
- Concernant le verger de Jupille et sa prairie fleurie, pour l'entretien, on pourrait y faire pâturer des moutons (qui sont plus appropriés à la gestion de ce petit espace arboré). A voir avec, par exemple, Edy Paquay.
- Tout comme la herse-étrille a été acquise et mise à disposition des agriculteurs, ne pourrait-on faire de même avec le broyeur communal pour la gestion des déchets de haies ?

- NOUVELLE STRATEGIE ! –
Faire de Rendeux un territoire...

ENJEUX	OBJECTIFS
A - Où la CONVIVIALITE et la SOLIDARITE se vivent au quotidien, dans l'ensemble des villages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates 2. Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale, tout en favorisant l'accueil des petites entreprises et le développement des circuits courts 3. Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable
B - Dans lequel le BIEN-ETRE des citoyens est au cœur des actions développées	<ol style="list-style-type: none"> 4. Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges 5. Favoriser la mobilité douce utilitaire et touristique 6. Améliorer la sécurité routière
C - Fier de son passé et tourné vers un AVENIR DURABLE	<ol style="list-style-type: none"> 7. Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager 8. Coordonner une politique environnementale et énergétique globale 9. Penser l'aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle

... Tout en améliorant la COMMUNICATION entre l'ensemble des acteurs du territoire et assurant un EQUILIBRE entre ses différentes composantes !

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Délibérations du Conseil communal concernant la CLDR



La commune de
Rendeux

**COMMUNE
DE
RENDEUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique du 19 décembre 2017

Sont présents :

Mme DETHIER Lucienne, **Bourgmestre-Présidente**

M.M. TRICOT Benoît, ROLLAND Cédric, Mme CARLIER Audrey,
Échevins

M. LERUSSE Cédric, Mmes WYEME Colette, PONCIN Marie-Thérèse,
HUBERT Myriam, M.M. SNYDERS Thomas, CHEVALIER Jean-Marie,
CORNET Éric, **Conseillers**

Mme NOEL, **Directrice générale**

**Objet : Composition de la Commission Locale de Développement Rural
Désignation des membres.**

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le décret du Gouvernement Wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu la décision du Conseil communal du 27 janvier 2016 de lancer une nouvelle opération de Développement rural et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation de cette opération;

Considérant les différentes phases accomplies à ce jour dans le cadre de cette opération et notamment les séances d'information et de consultation de la population organisées dans différents villages de la commune;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de créer une Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 11 avril 2014;

Considérant que, suivant l'article 6 dudit décret, la C.L.D.R. est présidée par le Bourgmestre ou son représentant, qu'elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, qu'un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population;

Vu les candidatures reçues en réponse à l'appel lancé lors de la phase d'info-consultation de la population;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1^{er} :

De créer une Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) conformément aux dispositions du décret du 11 avril 2014.

Article 2 :

D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la C.L.D.R. de la manière suivante :

La Commission Locale de Développement Rural de Rendeux est composée de 54 membres, dont 6 conseillers communaux, 3 échevins ainsi que la Bourgmestre.

QUART COMMUNAL			
Effectifs		Suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
TRICOT	Benoît	DETHIER	Lucienne
CARLIER	Audrey	PONCIN	Marie-Thérèse
LERUSSE	Cédric	CHEVALIER	Jean-Marie
HUBERT	Myriam	WYEME	Colette
CORNET	Eric	SNYDERS	Thomas
REPRESENTANTS DE LA POPULATION			
Effectifs		Suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
HEINRICHS	Hélène	MARTIN	Jacques
COURTIN	David	LAMBERT	Françoise
GRANVILLE	François	PIRE	Alberte
THERER	Geneviève	DEWONCK	Geneviève
LEBOUTEILLER	Vincent	LONCHAY	René
ONSMONDE	Frédéric	PERDAEN	Christiaan
GEORGES	Laurent	DAINE	Cédric
CORNET	Guillaume	GEORGES	Alain
DACO	Charles-Antoine	ARNOULD	Frédéric
PIERRET	Jacqueline	CULOT	Danièle
DUPONT	Roland	POIRRIER	Florie
SCIUS	Francis	DACO	Benoît
NOËL	François-Xavier	NOTE	Nicole
WUIDAR	Michel	ALIE	Théo
SERVOTTE	Chantal	LEGRAND	Guy
MORLAND	Frédéric	LEFEBVRE	Mikaël
DIJKMAN	Eppe	UWAYEZU	Aphrodis
PURNODE	Alain	DUPONT	Véronique
WATHIEU	Roland	PERDAEN	Laura
LABAYE	Laurence	VAN HIJFTE	Dominique
POIRRIER	Louise	ADAM	John
LEKEUX	Barthélemy	GABARET	Yves

Article 3 :

De transmettre la présente délibération au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, au SPW Direction de l'espace rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Fait en séance à la Maison communale, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale,
(s) NOEL Marylène

La Présidente,
(s) DETHIER Lucienne

POUR EXPEDITION CONFORME

La Directrice générale

La Bourgmestre

Noel M.-
NOEL Marylène

DETHIER Lucienne



**COMMUNE
DE
RENDEUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique du 28 février 2018

Sont présents :

Mme DETHIER Lucienne, Bourgmestre-Présidente

M.M. TRICOT Benoît, ROLLAND Cédric, Mme CARLIER Audrey,
Échevins

M. LERUSSE Cédric, Mmes WYEME Colette, PONCIN Marie-Thérèse,
HUBERT Myriam, M.M. SNYDERS Thomas, CHEVALIER Jean-Marie,
CORNET Éric, Conseillers

Mme NOEL, Directrice générale

Objet : Opération de Développement Rural – Examen et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur de la C.L.D.R.

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le décret du Gouvernement Wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Revu la décision du Conseil communal du 27 janvier 2016 de lancer une nouvelle opération de Développement rural et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation de cette opération;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération et notamment les séances d'information et de consultation de la population organisées dans différents villages de la commune;

Revu la délibération du Conseil communal du 19 décembre 2017 par laquelle elle décide de créer une Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) conformément aux dispositions du décret du 11 avril 2014 et d'en arrêter la liste des membres;

Considérant que, lors de sa première séance organisée en date du 24 janvier 2018, la C.L.D.R. a approuvé à l'unanimité et sans modifications la proposition de Règlement d'Ordre Intérieur validée par le Collège communal en séance du 15 décembre 2017;

DECIDE à l'unanimité

Article 1^{er} :

D'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de la C.L.D.R. de Rendeux.

Article 2 :

De transmettre la présente délibération au Ministre ayant le Développement Rural dans ses attributions, au SPW Direction de l'Espace Rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Fait en séance à la Maison communale, date que dessus.

La Directrice générale,
(s) NOEL Marylène

La Directrice générale

NOEL Nelly

NOEL Marylène



La Présidente,
(s) DETHIER Lucienne

La Bourgmestre

DETHIER Lucienne

**REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE DE
DEVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX**

Titre Ier - Dénomination - Missions - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une Commission Locale de Développement Rural est créée par le Conseil Communal de la commune de Rendeux en date du 19/12/2017.

Art.2 - Les missions de la Commission Locale de Développement Rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
 - o d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
 - o de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.
- Durant la période d'élaboration du Programme Communale de Développement Rural (PCDR),
 - o de préparer, avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil Communal, seul maître d'œuvre.
- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
 - o de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR.
 - o de faire des propositions de projets à entreprendre.
 - o de proposer au Collège Communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
 - o d'assurer l'évaluation de l'ODR.
 - o d'établir, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis au Conseil Communal, qui le transmettra au Ministre ayant le Développement Rural dans ses attributions le 31 mars au plus tard.

Art.3 - Le siège de la Commission Locale de Développement Rural est établi à l'Administration communale de Rendeux.

Art.4 - La Commission Locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission Locale de Développement Rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal sur proposition annuelle de la Commission (dans le cadre de son rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs ainsi que d'un nombre égal de suppléants dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistant de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le(s) représentant(s) de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président. Cette démission devient effective à dater de la réception de la lettre.
- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.
La Commission se prononcera annuellement, lors de l'examen et de l'approbation de son projet de rapport annuel, sur la proposition d'admission des candidats à faire au Conseil Communal.
- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président pourra interroger par courrier le(s) membre(s) absent(s) et non excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission Locale de Développement Rural de Rendeux sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie (rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie - famenne@frw.be - 084/21.98.60).

Art.9 - Les membres de la Commission Locale de Développement Rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III - Réunions

Art.10 - La Commission Locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.

La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points établis par le Président. Il peut contenir des points proposés et motivés par un membre de la Commission Locale, envoyés par écrit au moins 5 jours avant la réunion au secrétariat (Fondation Rurale de Wallonie). Seuls les points inscrits à l'ordre du jour pourront faire l'objet de prises de décisions.

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le secrétariat (Fondation Rurale de Wallonie).

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.

En cas d'absence du Président, son suppléant présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétariat assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre aux membres de la Commission et aux experts extérieurs, le cas échéant au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.

Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétariat conserve les archives de la commission, il est chargé de la gestion journalière de celles-ci. Les rapports et avis de la Commission Locale de Développement Rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission.

Art.16 - Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois, en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents, sans distinction entre les membres effectifs et suppléants. En cas d'égalité des voies, la voie du Président est prépondérante.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois, en cas de besoin, la Commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces... découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

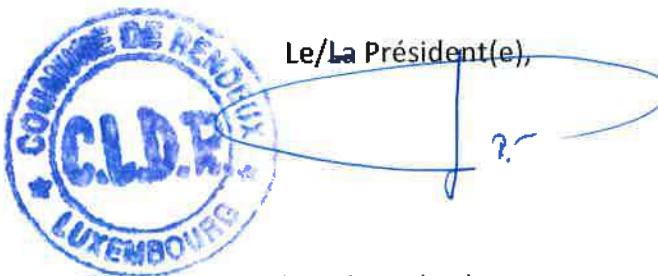
- Chaque membre peut consulter les archives de la Commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié par la CLDR après inscription explicite à l'ordre du jour de la Commission.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission Locale de Développement Rural de la commune de Rendeux en date du 24/01/2018.

Le secrétariat,

Le/La Président(e),



Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du 19/12/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Province de Luxembourg

**Arrondissement de Marche-en-
Famenne**

**COMMUNE
DE
RENDEUX**

Séance publique du 18 décembre 2018

Sont présents :

M. ONSMONDE Frédéric, **Conseiller-Président**

M. LERUSSE Cédric, **Bourgmestre**

M. TRICOT Benoît, Mme CARLIER Audrey, M. COLLIN Louis-Philippe,
Échevins

Mme DETHIER Lucienne, M. CORNET Albert, M. LECLERE Philippe,
M. RASKIN Marc, Mme RASKIN Carole, M. SONET Dominique,
Conseillers

Mme WYEME Colette, **Présidente du CPAS f.f.**

Mme NOEL, **Directrice générale**

**Objet : Composition de la Commission Locale de Développement Rural
Désignation des membres.**

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le décret du Gouvernement Wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu la décision du Conseil communal du 27 janvier 2016 de lancer une nouvelle opération de Développement rural et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation de cette opération;

Revu la décision du Conseil communal du 19 décembre 2017 de créer une Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) conformément aux dispositions du décret du 11 avril 2014;

Considérant que, suivant l'article 6 dudit décret, la C.L.D.R. est présidée par le Bourgmestre ou son représentant, qu'elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, qu'un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population;

Considérant les différentes phases accomplies à ce jour dans le cadre de cette opération et notamment les séances d'information et de consultation de la population organisées dans différents villages de la commune;

Considérant qu'il y a lieu de recomposer la C.L.D.R. conformément aux résultats des élections communales du 14 octobre 2018;

Vu les candidatures reçues;

Considérant que la présente délibération est conforme à la loi et à l'intérêt général ;

Par ces motifs ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1^{er} :

De recomposer la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) conformément aux dispositions du décret du 11 avril 2014

Article 2 :

D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la C.L.D.R. de la manière suivante :

La Commission Locale de Développement Rural de Rendeux est composée de 58 membres, dont 7 conseillers communaux, 2 échevins ainsi que le Bourgmestre.

QUART COMMUNAL			
Effectifs		Suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
LERUSSE	Cédric	DETHIER	Lucienne
CARLIER	Audrey	ONSMONDE	Frédéric
COLLIN	Louis-Philippe	LECLERE	Philippe
RASKIN	Marc	SONET	Dominique
RASKIN	Carole	CORNET	Albert
REPRESENTANTS DE LA POPULATION			
Effectifs		Suppléants	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
CAMBIER	Muriel	MARTIN	Jacques
COURTIN	David	LAMBERT	Françoise
GRANVILLE	François	PIRE	Alberte
THERER	Geneviève	WYEME	Colette
LEBOUTEILLER	Vincent	LONCHAY	René
ANTOINE	Christian	PERDAEN	Christiaan
GEORGES	Laurent	CORNET	Guillaume
DAINE	Cédric	CORNET	Eric
DACO	Charles-Antoine	LEGRAUD	Guy
PIERRET	Jacqueline	CHEVALIER	Jean-Marie
DUPONT	Roland	POIRRIER	Florie
SCIUS	Francis	DACO	Benoît
NOËL	François-Xavier	THIBAUT	Louis
DEWONCK	Geneviève	HUBERT	Myriam
DELZANDRE	Pauline	ALIE	Théo
LEFEVRE	Mikaël	PONCIN	Marie-Thérèse
GERARD	Joël	FRERE	Marina
DIJKMAN	Eppe	UWAYEZU	Aphrodis
PURNODE	Alain	DUPONT	Véronique
WATHIEU	Roland	VAN HIJFTE	Dominique
LABEYE	Laurence	DEPIERREUX	Sébastien
LECLERE	Bernadette	ADAM	John
LEKEUX	Barthélemy	GABARET	Yves
NOTE	Nicole	HORICKX	Nanou

Article 3 :

De transmettre la présente délibération au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, au SPW Direction de l'espace rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Fait en séance à la Maison communale, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale,
(s) NOEL Marylène

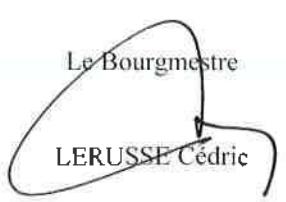
La Directrice générale


NOEL Marylène

Le Président,
(s) ONSMONDE Frédéric

POUR EXPÉDITION CONFORME




Le Bourgmestre
LERUSSE Cédric